

Municipalité et Cité

Municipalité et Cité

Actes du Colloque international organisé par
l'Institution Mgr Cortbawi – Congrégation des Saints-Cœurs
en collaboration avec
Municipalité de Jbeil
et
Fondation Friedrich Ebert

à la Salle de conférence de la Maison paroissiale Saint-Marc
Jbeil, 29-30 avril et 1 mai 1999

Couverture

Le souk, à Batroun (Liban)

"La convivialité comme destin et art de vivre (...)

"Suivant la configuration de la côte, le souk du bourg de Batroun s'allonge avec les petites échoppes des artisans: menuiserie, boucherie, forge assourdissante et boutiques d'objet hétéroclites et de divers produits de médecine arabe."

Patricia Acra-Raad, *Une montagne et des hommes* (La vie rurale du Mont-Liban au fil des cartes postales, 1898 – 1930), Beyrouth, 1997, 254 p., p. 139.

A 00 - 01165

Direction

Abdo el-Kahi



**Publications de l'Institution Mgr Cortbawi
Congrégation des Saints-Cœurs**

Adma - Liban

1999

INTRODUCTION

Louise-Marie Chidiac

1. Cité et municipalité: Quel lien?, 13

Abdo el-Kahi

2. Cité et municipalité ou la démarche de la citoyenneté active, 17

Jean-Louis Cardahi

3. La cité de Byblos, 23

Samir Farah

4. Municipality and City, 25

Sélim el-Hoss

5. دور البلديات في تطوير المدن والقرى، ٢٧

I

LE CONCEPT DE CITE ET SON UTILITE POUR LE TRAITEMENT DES VILLES ET DES SOCIETES DANS LES TEMPS MODERNES

Yoro Fall

1. La bonne gouvernance municipale: du local au global, 33

Jacques Beauchard

2. Espaces communs, espaces publics, lieux de cité?, 39

Nabil Beyhum

3. Manifeste pour un urbanisme démocratique à Beyrouth, 55

André Dellande

4. Le site de Jbeil: Quelle histoire et quel sens?, 75

Melhem Chuoul

5. Lieu, site et identité, 79

II

LA CITE, UNE OEUVRE DE DROIT

Elizabeth Picard

- Introduction, 82

Antoine Khair

6. Dimensions politique et civique de la Cité, 83

Comité d'organisation du colloque

Louise-Marie Chidiac

Jean-Louis Cardahi

Abdo el-Kahi

Samir Farah

Najwa Bassil

Georges Rouhana

Antoine Messarra

Antoine Messarra

7. Mon vécu civique dans la Cité, **87**

Najwa Bassil نجوى باسيل

٨. نحو تفعيل مشاركة المواطن في بناء مدينته، ٩٣

Karam Karam

9. Cité, municipalité et association: Un nouveau contrat social de citoyenneté. **101**

III

DIMENSIONS AXIOLOGIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET INSTITUTIONNELLE DE LA CITE

Jacques Piétri

Introduction, **14**

Abdo el-Kahi عبدو القاعي

١٠. نحو إعادة تمكين قيم المدينة الحاضرة، ١١٥

Kamal Hamdan

11. Les fondements rentiers de l'économie libanaise, **127**

Zouhair Hatab زهير حطاب

١٢. نحو خدمة اجتماعية من أجل التنمية، ١٣١

Fadia Kiwan

13. Les nouvelles régulations institutionnelles, **135**

Georges Rouhana

14. L'institution Santé à l'approche du 21^e siècle, **143**

IV

LA CITE, OEUVRE D'ORGANISATION, DE GESTION ET DE CREATION DE L'ESPACE

Ibrahim Abou Dib ابراهيم ابو ديب

Introduction: La ville, une création permanente, **151**

المدينة خلق مستمر، ١٥٣

Bernard Lassus

15. Histoires pour demain: Exemples d'interventions en milieu urbain, **155**

Jacques Piétri

16. De l'urbanisme à l'aménagement du territoire au Liban: Tentatives du passé et défis du présent, **167**

Eric Huybrechts

17. Rapports d'échelle et principes de subsidiarité dans la gestion de l'espace au Liban, **175**

V

LA COMMUNICATION AU SERVICE DU LIEN SOCIAL ENTRE LA MUNICIPALITE ET LE POUVOIR CENTRAL

عبد المنعم العريس
مقدمة، ١٨٣

Antoine Salamé

18. Maîtrise des voies de circulation et du transport, **187**

Melhem Chaoul

19. Communication et tissu urbain: Cas des villes de province au Liban, **209**

Bassam Saad بسام سعد

٢٠. البلديات قضية اعلامية كبرى، ٢١٥

VI

LA CONSTITUTION DU PAYSAGE, DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Muhamed el-Saidi

محمد السعيد
قوانين الذوق والجمال والشعرن ٢٢٥

Rahif Fayad رفيف فياض

٢١. المشهد والعمارة: سحر المرني، ٢٢٧

Michel Baridon

22. La symbolique du jardin et la poétique de la ville, **237**

Victor el-Kik

23. La symbolique du jardin et la poétique de la ville, **245**

Bernard Lassus

24. Réalisation d'envergure dans une municipalité modeste: Le cas de Rochefort-sur-mer, **251**

Abdallah Zakhia

25. Cité, environnement et qualité de vie, 255

VII

LA CITE, OEUVRE DE CIVILISATION

Tobie Zakhia

Introduction, 264

Elham Kallab al-Bsat الهام كلاب البساط

٢٦. مدينة جبيل القديمة، مفاتيح لمدينة عصرية، ٢٦٥

Bernard Gerbaka.

27. Enfants des rues, accidents et jardins publics, 273

Ziad Baroud زياد بارود

٢٨. النظافة لها قانون... برسم التطبيق: تجربة بلدية جعيتا، ٢٧٧

Michèle Messarra

29. Initiative: A Kfarhbab, des citoyens au service de la municipalité, 281

Mohamed Arabi محمد عرابي

٣٠. التدريب على المشروع البلدي في عكار: تجربة بلدية في إطار الجامعة بلا حدود، ٣٠١

CONFERENCE DE CLOTURE ET SYNTHÈSE DES DÉBATS

Abdo el-Kahi.

Introduction, 310

Jacques Beauchard

1. Histoire et temporalité des lieux, 311

Antoine Messarra

2. Le retour des municipalités, 317

انطوان مسرة

٢. عودة البلديات، ٣١٩

3. Des rapports nouveaux dictés par les temps modernes, 321

جان لوي قرداحي

٤. جبيل نقطة تلاق، ٣٢٧

LES AUTEURS

Ibrahim Abou Dib, ingénieur, Municipalité de Zahlé.

Abdel Menem al-Aris, président de la municipalité de Beyrouth.

Mohamed Arabi, animateur social, responsable des études et des stages à l'Ecole Libanaise de Formation Social, Université Saint Joseph.

Michel Baridon, professeur émérite de l'Université de Bourgogne, Ecole d'architecture de la Villette, Ecole nationale du paysage de Versailles et Ecole du Louvre, animateur de la revue *Interfaces*.

Ziad Baroud, avocat à la Cour.

Najwa Bassil, assistante sociale, enseignante à l'Ecole Libanaise de Formation sociale, Université Saint-Joseph.

Jacques Beauchard, professeur à l'Université Paris XII, Laboratoire de recherche et de formation doctorale en Sciences sociales.

Nabil Beyhum, sociologue, Ecole d'Architecture Paris-La-Seine, et GREMMO, Université Lyon II – CNRS.

Elham Kallab al-Bsat, professeur à l'Université Libanaise.

Jean-Louis Cardahi, président de la municipalité de Jbeil-Byblos.

Melhem Chaoul, professeur à l'Université Libanaise, Institut des sciences sociales, II.

Louise-Marie Chidiac, directrice de l'Institution Cortbawi, Congrégation des Saints-Coeurs.

André Dellande, Frère mariste, Jbeil.

Yoro Fall, directeur du Centre international des sciences de l'homme, Unesco, Jbeil- Byblos.

Samir Farah, directeur de la Fondation Friedrich Ebert, Beyrouth.

Rahif Fayad, architecte, professeur à l'Université Libanaise

Bernard Gerbaka, médecin, pédiatre, membre du Conseil municipal de Beyrouth.

Kamal Hamdan, économiste et consultant.

Zouhair Hatab, professeur à l'Université Libanaise, Institut des sciences sociales. I.

Selim el-Hoss, chef du gouvernement libanais.

Eric Huybrechts, Observatoire de recherches sur Beyrouth et la reconstruction, Cermoc.

Abdo el-Kahi, sociologue, coordinateur du colloque.

Karam Karam, chercheur au Cermoc, Beyrouth.

Antoine Khair, professeur à l'Université Saint-Joseph, membre du Conseil constitutionnel.

Victor el-Kik, directeur du Centre d'Etudes Iraniennes, professeur de civilisation arabo-islamique, Université Libanaise, Faculté des Lettres et sciences humaines. I.

Fadia Kiwan, professeur à l'Université Libanaise,

Bernard Lassus, paysagiste, France.

Antoine Messarra, professeur à l'Université Libanaise, corrdinateur des recherches de la Fondation libanaise pour la paix civile permanente.

Michèle Messarra, diplômée d'études supérieures de Journalisme UL/ Liban et CFPJ – IFP / Paris, journaliste à *Magazine*.

Michel Moussa, ministre du Travail et des Affaires sociales, Liban.

Elizabeth Picard, directrice du Cermoc, Beyrouth.

Jacques Piétri, économiste-urbaniste, ancien chef de la Mission franco-libanaise d'étude et d'aménagement de la Région Métropolitaine de Beyrouth.

Georges Rouhana, médecin radiologue, Chef de département de radiologie à l'Université Libanaise.

Bassam Saad, Département des études, journal *al-Diyar*.

Muhamed el-Saidi, architecte-urbaniste, Université Libanaise et Université arabe de Beyrouth.

Antoine Salamé, ingénieur civil.

Abdallah Zakhia, Avocat à la Cour, membre du Comité des droits de l'homme à l'ONU.

Tobie Zakhia, directeur de l'Institut de Gestion de la Santé et de la Protection sociale, Université Saint-Joseph.

Introduction

Cité et municipalité: Quel lien?

Louise-Marie Chidiac, SS.CC.

Il est quelque peu insolite que la religieuse que je suis se propose d'organiser, avec sans doute des collaborateurs compétents et motivés, un colloque qui a pour titre le Forum de la Cité et pour objectif immédiat le projet municipal. Cependant, depuis que le Concile Vatican II a déclaré, dans La Constitution Pastorale *L'Eglise dans le monde de ce temps*, que "rien de ce qui est humain qui ne trouve écho dans notre cœur", un visa d'entrée dans tout territoire qui concerne l'homme et sa promotion nous fut accordé. "La gloire de Dieu, dit en effet St Irénée, c'est l'homme vivant."

Le colloque s'inscrit dans le même sillage qu'un programme de recherche, dans le domaine de l'éducation, lancé en 1989 au plus fort de la guerre, sous le titre: *La génération de la relève* et qui se voulait comme une évaluation systématique de notre projet éducatif à la lumière, ou plutôt à travers la fumée des événements tragiques que nous avons vécus. L'éducation à la citoyenneté était au cœur de nos recherches¹. Or, quel peut être le terrain le mieux approprié à une telle éducation sinon le Projet Municipal?

Il reste cependant que le souffle inspirateur de ce colloque vient de plus loin dans le temps et qui est actuellement mon champ de service et d'action. Il est le fruit d'une expérience qui a plus de 50 ans d'âge et qui fut animée d'un souffle et dotée d'une structure qui en ont fait une école de citoyenneté. Cette expérience, je la résume comme suit: d'une institution dans la ville à une institution pour la cité. Il s'agit de la Cité Mgr Antoine Cortbawi-Congrégation des Saints-Cœurs.

Le Père Antoine Cortbawi, fondateur de cette œuvre en 1942, en pleine Seconde guerre mondiale, s'était voué, à l'instar d'un Jean Bosco, fondateur des Salésiens, au service des enfants abandonnés et délinquants

¹ Louise-Marie Chidiac, Abdo Kahi, Antoine Messarra (dir.), *La génération de la relève* (Une éducation nouvelle pour la jeunesse libanaise de notre temps), Beyrouth, Bureau pédagogique des Saints-Cœurs, Librairie Orientale, 4 vol. parus, 1992-1996, et vol. 5 à paraître en 2.000.

"Le souffle inspirateur du colloque vient de plus loin dans le temps (...), fruit d'une expérience qui a plus de 50 ans d'âge" (p. 13).

qui traînaient dans les rues de Beyrouth. Son premier souci, en les prenant à sa charge, était de leur assurer, en même temps que le gîte et le couvert, une formation et un cadre de vie aptes à les rendre progressivement autonomes et responsables. Son Institution, logée pour commencer dans de simples baraques, il l'a appelée quand même: *Cité des apprentis libanais*, nom qui portait en lui-même et à l'époque un objectif révolutionnaire et un programme d'action. Cité, elle l'était moins par l'espace qu'elle occupait que par l'esprit qui l'animait; esprit qui passait à travers la personnalité du fondateur qui était à la fois un homme du peuple, un homme d'Eglise et un homme d'Etat.

Il anticipait ainsi sur la réforme sociale entreprise sous le mandat du Président Chéhab dont il était un des principaux collaborateurs, en essayant d'intégrer ces jeunes sans racine dans la Cité, leur assurant par l'éducation à la citoyenneté et la formation technique qu'il a inaugurée, le passage d'une situation de dépendance aliénante à l'autonomie, à travers la prise en charge personnelle et responsable.

"Passer du particulier au général, c'est divin", dit un dicton inscrit paraît-il sur la tombe d'un illustre inconnu. Ce fut l'un des points marquants de la politique du Général Chéhab dès son accès à la première magistrature. Après la Seconde guerre mondiale, le Liban qui venait d'accéder à son indépendance avait besoin de pain et de pouvoir. La réforme sociale entreprise par un président à casque militaire, fort, non de la puissance des armes mais de celle surtout de son intégrité, de sa trempe d'un homme d'Etat et de sa volonté de collaborer avec toutes les forces vives de la nation, a réussi à ramener l'unité au pays en faisant concorder les objectifs de la citoyenneté avec celle de la justice sociale. Il a su mettre à contribution les initiatives privées et les forces vives du pays au service de la réforme sociale qui a marqué son mandat et qui a abouti à la création de l'Office du Développement Social et à la structuration du Ministère des Affaires Sociales.

Comment passer à présent du général au particulier, du central au périphérique? Autrement dit, comment répercuter la dynamique de l'Etat, dans l'ici et maintenant, au quotidien de la vie de la nation?

Il n'est pas de ma compétence de répondre ponctuellement à cette question. Je dirai cependant qu'il faut passer tout d'abord de la politique au politique, *polis*, de la Cité à la ville, du général au particulier, du discours à l'action qui implique chacun suivant son statut de citoyen.

C'est bien me semble-t-il le rôle de la municipalité et de ses institutions subsidiaires qui doivent être une présence officielle et efficace de l'Etat dans l'ici et maintenant, une présence de pouvoir régulateur et de service promoteur de l'individu et de la collectivité.

Voilà le défi qui nous est lancé aujourd'hui. Il en faut pour cela un engagement de la nation, au plus haut niveau, pour faire réappartenir la société à la cité à travers des réformes politiques et sociales appropriées.

Là sont les éléments de la mission des municipalités, dont le rôle régulateur et organisateur de l'action citoyenne a une grande chance d'être réactivé durant ce mandat.

De la "Municipalité à la Cité", c'est une façon de partir du local vers le global en engageant toute la société, dans chaque geste et dans chaque activité particulière, qu'elle soit individuelle ou collective.

C'est peut-être l'objectif principal des fondateurs: habiliter les exclus et les marginalisés à une démarche de société en passant par l'apprentissage de la dignité et du lien social civique, c'est-à-dire le passage à la cité.

Cité et municipalité ou la démarche de la citoyenneté active

Abdo el-Kahi

**Colloque International
MUNICIPALITE et CITE
JBEIL - BYBLOS
29_30 AVRIL, 1 MAI 1999.**

**Colloque I
MUNICIP
TREIL -**

Il est dit dans la mythologie grecque que les dieux ont été jaloux des hommes parce qu'ils ont été capables de créer la cité. On pourrait ajouter à cela, et dans le même ordre d'idées, que les dieux auraient été autant jaloux, sinon davantage, lorsque les hommes, ici à Jbeil, ont osé inventer l'alphabet et donner, par là, naissance à la mémoire humaine. En effet, l'alphabet, en rendant possible la composition et l'écriture linéaire, à partir d'un nombre limité de lettres, peut être considéré, et à juste titre, comme la première révolution de la mémoire. A travers cette révolution, Jbeil est devenue Byblos, ou la cité du livre (Bible), mémoire des idées et des savoirs, des dieux et des hommes.

Nous disons aujourd'hui que Dieu est "verbe et amour", et que la cité est "droit et équité". Nous disons aussi que le verbe est création dans la complexité et la vitesse absolue, et que le droit est altérité et régularité, s'exprimant dans la relativité absolue pour atteindre la complexité et la vitesse du mouvement des êtres et des choses, des temps et des lieux. En effet, nous assistons à l'approche du 21^e siècle, trois mille ans ou presque après l'invention de l'alphabet, à l'une des plus grandes mutations que les sociétés humaines aient jamais connues. Cette mutation bouleverse le politique, l'économique et le social à une échelle mondiale. Elle est induite par une nouvelle révolution de la mémoire, la deuxième. C'est l'avènement de la technologie informatique, ou la montée en puissance du logos et de sa vitesse opératoire.

Une nouvelle problématique du rapport à l'espace, au savoir et au pouvoir est ainsi posée. Elle nous invite, selon Michel Serre, à passer de la mentalité de gestion de la rareté du savoir à l'aménagement de son abondance et de la vitesse de son mouvement.

Cette deuxième révolution de la mémoire n'a pas eu les mêmes effets que la première. Car, si l'alphabet a permis d'installer la cité et de la faire prospérer, l'informatique la perturbe profondément et la dérègle foncièrement à l'heure actuelle.

Des crises surgissent partout. Elles touchent les fondements de la cité: le lien social civique, le lien avec l'environnement et l'organisation de l'espace.

"Les hommes, ici à Jbeil, ont osé inventer l'alphabet et donner, par là, naissance à la mémoire des hommes" (p. 17).

Comment réguler de nouveau nos liens sociaux et environnementaux à l'approche du 21^e siècle?

Comment la municipalité, comme pouvoir local, peut-elle participer à cette entreprise?

Comment l'intérêt public, ou l'implication collective de la population dans la construction et la gestion de ses intérêts communs, fondateurs du bien commun, peut-il être réactivé, dans le projet municipal?

Autant de questions que nous posons, et autant d'enseignements que nous cherchons à soulever et à apprendre en remuant l'idée de la *citité* qui a eu une de ses plus belles émergences, ici même à Jbeil, devenue Byblos par son audace de connaître, de communiquer, d'établir des liens et de s'ouvrir sur l'univers.

Nous organisons ce colloque à cet effet et vous invitons à tenter ensemble de requestionner les principes fondamentaux et les éléments moteurs qui nous ont permis, dans le passé, de passer de l'autarcie individuelle à l'autarcie collective, en mettant en exergue la promesse du lien social civique entre des individus libres, régulateurs et œuvrant pour l'égalité et le bien commun.

Nous vous proposons surtout d'interroger la municipalité, comme instance et lieu d'exercice du pouvoir local au Liban, sur son rôle régulateur et organisateur, en vue de la consolidation du lien social civique, du plan local au plan global, et pour que les lieux physiques qu'elle gère se transforment en territoires et espaces publics, bref en lieux de cité.

Nous traverserons de la sorte le concept de cité à plusieurs niveaux:

- La cité comme œuvre de *droit*, dans ses dimensions: politique, axiologique, économique, sociale et institutionnelle, pour activer la dynamique citoyenne au Liban.

- La cité comme œuvre *d'organisation et de gestion de l'espace*, pour faciliter la mise en œuvre d'une culture territoriale au Liban, selon la terminologie de Bernard Lassus.

- La cité comme œuvre de *communication* et de création de liens sociaux, pour construire la proximité humaine dans une perspective sociétale et universelle.

- La cité comme œuvre *d'esthétique* où la magie du visuel s'articule avec l'aspiration des sens, pour en construire un enchantement poétique.

- La cité comme œuvre de maîtrise de la complexité de notre environnement, pour développer et maintenir la *qualité de vie* sur terre.

- La cité comme œuvre de *civilisation* pour mettre en relief les expressions diverses et multiples de l'humanité de l'homme.

Nous passerons en revue ensuite quelques *expériences municipales*, menées au Liban dans une perspective de cité, pour nous aider à mettre en

relief cette perspective et la consolider dans les projets municipaux à entreprendre dans l'avenir.

Pour rendre plus explicite la portée finale de ce colloque, nous pouvons dire que si la cité était autrefois un territoire où les habitants se gouvernaient par leurs propres lois, car trouvant son origine dans la *légalité* (*nomoi* ou loi en grec), elle ne manquait pas d'être aussi un lieu d'installation et d'activité, et un réseau de circulation et d'échanges; le site de Jbeil nous offre de merveilleuses illustrations à ce triple niveau. La cité que nous cherchons à revaloriser aujourd'hui, nous la voulons fidèle aux origines. Nous voulons de la cité qu'elle soit à la fois lieu et réseau, "où se conjuguent et s'articulent, sans se contredire ni s'annuler, le public et le privé, l'un et le multiple, l'homogène et l'hétérogène, le sédentaire et le nomade. D'une manière plus globale, la cité que nous convoitons peut être définie comme la forme invisible de la ville ou de toute installation humaine regroupant les différentes fonctions de la vie: résidence, commerce, services, transports, production, santé, éducation, administration... Elle se révélerait à travers les signes, signaux, symboles, valeurs et autres codes constitutifs du corps du civisme qui régularisent les manifestations du vécu des citoyens, colorent les institutions et monuments publics et donnent aux espaces publics leur magie attractive"¹.

Il ne s'agit donc pas ici, comme avancé précédemment dans un article que j'ai publié sur la reconstruction de Beyrouth², de la localité considérée comme une unité administrative distincte et implantée dans un lieu défini. Il s'agit plutôt d'un ordre ouvert qui favorise le lien social civique et la mise en accès de toute installation d'hommes et d'activités au Liban au réseau d'échange sur le quadruple plan local, national, régional et international. "Il s'agit par conséquent, au niveau de l'action, de valoriser la cité dans ce pays comme espace public servant d'interface de modélisation des liens sociaux pour faire émerger, développer et maintenir une centralité attractive et un réseau d'échange."

La centralité attractive qui rappelle la chaleur du foyer a une fonction affective dynamisante indispensable pour l'équilibre et la sécurité des individus et des groupes. Cette centralité doit procéder cependant par inclusion sociofuge en s'inscrivant dans un espace sociétal global, à travers un réseau qui facilite le contact entre les individus et les communautés et qui

¹. Abdo Kahi, Joseph Khoury et Carl Tabbal, in *La génération de la relève*, vol.3, *op.cit.*, 1993, p. 182.

². Abdo Kahi, "Reconstruire Beyrouth: réédifier une ville ou restituer la cité au Liban", dans "Lieux de cité: Actions et recherches sociales", *Revue interuniversitaire de sciences et pratiques sociales*, nos 3 et 4, 1993, pp. 29-30.

permet la circulation des biens et des idées, tout en préservant les identités. L'espace public, garant de la cité, est de ce point de vue un lieu et un ordre sociopolitique: un lieu d'exercice de la vie commune (place, rue, édifice, etc.) et un ordre sociopolitique qui favorise l'intérêt commun en développant le droit, la régularité et l'égalité et en assurant la concurrence des idées et des biens matériels, selon la terminologie de Jacques Beauchard.

Déjà, au V^e siècle avant Jésus-Christ, Périclès prônait que "l'Etat chez nous est administré dans l'intérêt de la masse et non de la minorité (...). En ce qui concerne les différends particuliers, l'égalité est assurée à tous par les lois (...). En ce qui concerne la participation à la vie publique, chacun obtient la considération en raison de son mérite, et la classe à laquelle il appartient importe moins que sa valeur personnelle (...). Nous obéissons aux lois et, parmi celles-ci, surtout à celles qui assurent la défense des opprimés et qui, tout en n'étant pas codifiées, impriment à celui qui les viole un mépris universel"³.

Puisse cet enseignement nous convaincre, comme nous l'avons déjà dit dans une étude publiée dans *La génération de la relève*, "qu'il faut être pour apprendre à être. Nous avons besoin au Liban de produire la cité et de faire ériger ses codes en normes publiques pour pouvoir générer le civisme et le promouvoir dans des pratiques sociales appropriées. Nous avons besoin d'assurer les droits également à tous et d'appliquer les lois également sur tous pour en faire une matière d'enseignement"⁴.

Nous avons besoin enfin de projets que nous construisons et réalisons en commun, de fêtes que nous célébrons en commun et de luttes que nous menons en commun, depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle nationale, en faveur des droits pour faire preuve de civisme et parvenir à le communiquer à travers les systèmes d'information et d'éducation.

Nous pouvons dire que si le sens du public est actuellement malade au Liban et si la cité est enfouie dans la mémoire du temps, ils restent présents dans les esprits et inscrits dans les cœurs. Pour les revitaliser, on a moins besoin d'en parler que de canaux de concrétisation, d'instances à travers lesquelles ils puissent s'exprimer dans l'action. Partant de là, toute éducation en matière de civisme devrait accompagner la mise en place de ces canaux de concrétisation et non la précéder. En effet, les Libanais se plaignent *plus* à l'heure actuelle de ce que l'Etat et les pouvoirs locaux ne font pas pour développer le lien social civique du plan local au plan global, en les invitant à participer aux activités qui les concernent en commun, *que*

de leur manque d'information sur les principes moraux à observer pour être de bons citoyens.

N'est-ce pas la municipalité qui est le laboratoire et le terrain par excellence pour initier ces instances et structures et pour mobiliser et impliquer la population dans le projet de création et de mise en œuvre de sa citoyenneté active.

³. Thucydide, *Guerre du Péloponèse*, livre II, chapitre II.

⁴. *La génération de la relève*, *op.cit.*, vol.3, p. 184.

La cité de Byblos

Jean-Louis Cardahi

Jbeil, cette cité huit fois millénaire, n'a cessé d'être habitée depuis ses premières installations néolithiques, l'Antique Byblos, cité de l'Alphabet.

La situation géographique privilégiée de Byblos, son climat, son port sur la Méditerranée, son puits d'eau douce, son promontoire, sa proximité des forêts de cèdre avaient contribué autrefois à son essor et à sa pérennité. Byblos en avait profité pour établir des liens et des échanges avec ses voisins plus ou moins éloignés, les Cités- Etats Phéniciennes, mais aussi les colonies et les comptoirs phéniciens de la méditerranée, les Cités grecques et l'Egypte des pharaons.

Les échanges avaient été de nature religieuse, culturelle, commerciale et artistique. Ils avaient été aussi les signes précurseurs d'une coopération entre les Cités et les civilisations.

La cité de Byblos à travers les temps a assuré d'importants apports à l'humanité, ne serait-ce que son alphabet.

Aujourd'hui, consciente de son rôle pionnier, notre ville-cité souhaite participer à un chantier collectif nécessaire à la relance socio-économique de notre pays qu'est la décentralisation administrative.

Nos amis français présents aujourd'hui parmi nous peuvent témoigner de l'amélioration vécue en France suite à leur décentralisation.

L'Etat ne doit pas craindre cette décentralisation, ne doit pas se mettre devant les yeux que le contrôle des municipalités par des fonctionnaires.

Le véritable contrôle, la garantie de bon fonctionnement, c'est celle du peuple, qu'il doit exercer à travers une pratique démocratique réelle et intense.

Nous souhaitons que ce colloque qui va aborder toutes les dimensions de la cité, puisse mobiliser les forces vives de la nation autour d'un projet fédérateur qui nous permettra d'assurer un renouveau pour nos municipalités, nos villes et notre pays.

Notre Président de la République, le Général Emille Lahoud représente pour les Libanais l'espoir d'un changement et d'un renouveau.

Nous sommes confiants que durant on mandat et avec le sérieux et les capacités du gouvernement et du Président Hoss en particulier nous pourrons réaliser des étapes concrètes dans ce sens.

Je souhaite remercier tous ceux qui ont contribué à ce colloque et en particulier Sœur Louis-Marie Chidiac et la Fondation Friedrich Ebert représenté par M. Samir Farah, le Dr. Abdo Kahi, principal coordinateur de ce colloque, le Dr. Georges Rouhana et Mlle Najwa Bassil.

Merci au Père Charbel Zakaria, Supérieur du Couvent Saint Jean-Marc.

Je souhaite aussi remercier d'avance le Frère André de la Congrégation des Frères Maristes qui est toujours à disposition pour nous aider dans nos activités. Merci de participer à ce colloque et de vous joindre à nous dans nos réflexions, et que vive la démocratie et que vive le Liban.

Municipality and City

Samir Farah

I would like to welcome you to this seminar which will focus on the role of municipalities and cities in the different spheres of public life.

The Friedrich Ebert Stiftung is a non-profit, private educational institution, committed to the concepts and basic values of democratic socialism. Our aims include the political and civic education in a democratic spirit for people from all walks of life.

Today's seminar, dealing with the city as the centre of public life and the municipality as a means of popular participation, is of utmost importance for the realisation of the goals of the Friedrich Ebert Stiftung. For popular participation is being regarded a basic element of democracy.

Democracy, first of all, is a Western notion and state concept. Yet, Lebanon has a long tradition as democratic oasis in the Middle East. Therefore, she is as much subject to global changes as Western countries, where the role of state and the relationship between civil society and the state has changed tremendously during past years.

Reason for that is the ever changing ground beneath government's feet-and this not only due to global economic but also due to social forces.

The state retains a distinctive role in providing the public goods that promote economic and social development.

The state's coercive authority within its boundaries gives it unique strengths in seeking to address economic and social concerns, but also unique weaknesses.

Its unique strengths are its powers to tax, to prohibit, to punish, and to require participation.

At the same time, however, the state confronts unique challenges both in clarifying its objectives and in ensuring their implementation. First, even though elections and other political mechanisms help mediate between citizens and the state, citizens' mandates can remain vague-and powerful special interests continually try to direct the focus of government in their favour. Second, monitoring performance is difficult in many government activities such as primary education, environmental protection, and preventive health care.

In many countries the voluntary sector has stepped in to address some of the gaps in collective goods and services left by market and by government failure. The voluntary sector brings its own strengths to the table, but also its own weaknesses. It does a lot of good in increasing public awareness, voicing citizens' concerns, and delivering services. Local self-help organisations are sometimes the preferred providers of local public goods and services, because of their closeness to local concerns. But their concern is often for certain religious or ethnic groups and not society as a whole, their accountability is limited and their resources are often constraint. The challenge, then, is to build on the relative strengths of private markets and the voluntary sector while taking into account and improving the state's institutional capability.

The state's institutional capability has tremendously increased in Lebanon due to the holding of the first communal elections since 35 years in 1998.

Local governments offer an enormous possibility for popular participation in political, economic, and social affairs and to create links between civil society and the state in order to enhance economic and social welfare.

The Friedrich Ebert Stiftung together with different groups of civil society has exerted an enormous effort to support the happening of the municipal elections. The foundation is now dedicated to support civil society and the newly elected municipal councils to define their political, economic and social roles. The foundation is dedicated to encourage the development of municipalities to powerful pressure groups concerned with local interests and the city to an environment where every citizen assumes her or his rights and duties.

The Friedrich Ebert Stiftung would therefore like to thank HE Dr. Salim el-Hoss for his patronage and HE Michel Musa for representing him here at this seminar. The Friedrich Ebert Stiftung would also like to thank the co-organisers Institution Mgr Cortbawi - Congrégation des Saints Cœurs and the Municipality of Jbeil, as well as all the speakers and participants for being able to discuss these issues, that are of utmost importance to all of us, with such an esteemed audience.

•

دور البلديات في تطوير المدن والقرى

رئيس مجلس الوزراء الدكتور سليم الحص

ممثلاً بوزير العمل والشؤون الاجتماعية الدكتور ميشال موسى

تندبون أنفسكم اليوم لأمر جليل. فهذا المؤتمر الذي تعقدون ذو مساس مباشر بالخاصية المجتمعية الكامنة في ذات الإنسان والتي بدونها لا تكتمل إنسانيته. هذه الخاصية التي كانت في أساس تكون التجمعات البشرية والتي نمت باضطراب حتى أضحت على النحو الذي نحن فيه اليوم من تشابك العلاقات والمصالح البشرية واختلافها رقبياً أو بدائية، والأسس والقوانين والممارسات التي تهدف الى تطويرها نحو الأفضل في ما سيأتي من أيام.

مضى على الناس زمان كانوا فيه شتاتاً تسيرهم أنانية مفرطة، فعاشوا في وحدة موحشة، الى ان طغت عليهم الصفة المجتمعية على نحو بدائي في اول الأمر والى ان استقروا في تجمعات صغيرة او كبيرة تحكمتها في بداية الأمر كذلك أسباب العيش وإمكانية البقاء. وتتحكم بهم عناصر ثلاثة أساسية هي: الماء والكأ والنار، وتطورت البشرية الى ان كانت القرى والعساكر والمدن وكلها تقوم على مقربة من مجاري النيلابيع والأنهار.

•••

ها نحن اليوم ننع ب هذه المدن "الجميلة" و"القبيلة" في أن واحد وقفاً لمظاهر الحضارة المتطورة او البدائية المتخلقة، وقد يجتمع المظهران في مدينة واحدة، في قلب هذه المدينة وفي ضواحيها. ومنذ القدم قامت البلديات، الظهير القوي للأجهزة الحكومية

الرسمية، تذهب بعيدا في تطوير المدن والقرى وفقا لمستوى القيمين عليها الحضاري ووفقا للإمكانات المادية التي توفر دواعي الأمن والجمال في مدينة ما.

ومنذ القدم كذلك قام نظام "الدولة المدنية" وأبرز مظاهرها في التاريخ المدن اليونانية: إسبارطة وطروادة، وأثينا فيما بعد. والمدن الفينيقية: صور، وصيدا، وبيروت، وجبيل، وعرق، طرابلس... وكانت كل منها دولة، لها حكمها وسلطتها واقتصادها المستقل. وكذلك في مدن أخرى مماثلة في أماكن عديدة من هذا العالم.

وأخيرا كانت الدولة. وكانت فيها المدن الكبرى وهي التي تشغلكم اليوم، وتناديتم لعقد هذا المؤتمر هادفين الى السير بالمدينة في دروب الحضارة المدنية والتكيف المدني مشخصين الواقع دالين على أنجح السبل وأكثرها فاعلية في التطوير. بارك الله جهودكم ووفقكم الى تحقيق هذا الهدف النبيل، ولقد احسنتم انتقاء المكان والفضل يعود في ذلك الى مؤسسة الكلي الاحترام المنسنيور قرطباوي بالتعاون مع بلدية جبيل ومؤسسة فرديريش ايبرت. فجبيل هي المدينة الحضارية المثلى في التاريخ. ويكفيها فخرا انها مصدره الحرف الى العالم حتى ان اسم الكتاب اشتق من اسمها. ومستواها العمراني في ذلك الماضي السحيق كان مضرب الأمثال. وبفضل جهودكم والنتائج التي ستطلع من مؤتمركم على الناس ستكون بلا شك دفعا جديدا للعمل البلدي في كل مدينة من مدن وطنكم لبنان اكبر او صغرت، للسير بها في دروب التقدم والحضارة والذوق المدني الأصيل.

لن اسهب في رصد الوسائل الأيلة الى ذلك فقد لاحظت اي وعي يقود اعمالكم في هذا المؤتمر. حتى انكم احصيتم كل كبيرة وصغيرة لجعل المدينة نموذجا حيا لسيادة الذوق والقانون ورفاهية العيش... ولتجنبيها كل ما يعرقل مسيرة التطور المدني الحقيقي. ولاحظت انكم وضعتم يدكم على مواطن الداء التي تعيق العمل البلدي وتعطل فاعليته او المجالات التي تطوره وتبرز نوره وأثره فرصتكم في جدول اعمالكم أبرز النقاط التي يجب معالجتها. وإنني في غنى كذلك عن الإشارة الى ان مؤتمركم يضم رؤساء بلديات حققوا نجاحات بارزة على صعيد العمل البلدي وهم القنوة بلا شك. ففي العمل البلدي مجال كبير للبروز اذا مورس بمعرفة وإخلاص. كما ان العلماء المشاركين، لبنانيين واجانب، يتمتعون بالكفاءة المشهوده في اختصاصاتهم.

•••

إنني أقدر جهودكم وادعو لمؤتمرات شبيهة لهذا المؤتمر في أماكن أخرى من لبنان لترتقي بمدننا وقرانا بواسطة البلديات الى مستويات حضارية مميزة. فمن هنا درب التطور وهنا يبرز دور القيادة الفكرية والأطر الثقافية في عملية الإنماء الوطني، وفي كونها رديفة للدولة.

I

*Le concept de cité et son utilité
pour le traitement des villes et des sociétés
dans les temps modernes*



"Aujourd'hui, consciente de son rôle pionnier, notre ville-cité (Jbeil) souhaite participer à un chantier collectif nécessaire" (p. 23).

La bonne gouvernance municipale: Du local au global¹

Yoro Fall

On vient de rappeler l'ancienneté du concept de cité, *civitas* en latin, *polis* en grec, *madina* en arabe. Cette question syllogistique de l'étymologie introduit une autre: Comment se fait-il que dans l'histoire de l'humanité la cité ou la cité-Etat se confonde avec les origines de l'histoire, au moins de l'histoire écrite des hommes, et comment se fait-il qu'au seuil du 21^e siècle la question de la cité soit une préoccupation pour nous tous?

1

L'habitant des grandes villes

Dans l'histoire de l'homme, les cités et les villes occupent une place centrale. C'est le cas de Byblos, de Jérusalem, d'Athènes, de Sparte, du Caire, de la Mecque, de Médine, de Rome.

Dans ce décalage ou dans cet antagonisme au sein de l'histoire, nous voyons l'importance successive prise par l'Etat-nation dans l'histoire des hommes. L'Etat-nation, nous en trouvons la préfiguration en Espagne autour du 15^e et 16^e siècles. Le concept même de l'Etat-nation est élaboré par les juristes espagnols à cette époque. Il se développe avec la structuration des Etats, en particulier avec ou contre l'Eglise dans les pays occidentaux, et se renforce par l'industrialisation et la constitution des bourgeoisies.

Cette histoire particulière en recouvre une autre. C'est toute l'histoire des municipalités médiévales par exemple, ou l'histoire des villes libres. La plupart de ceux qui parlent français connaissent la quantité de villes franches, la ville étant assimilée à la liberté et aux capacités de résistance, de révolte, ou de rébellion des hommes face aux contraintes, qu'elles soient celles de l'Etat-nation ou d'ailleurs.

Aujourd'hui, il est important de réfléchir sur ces pages extraites d'une publication de l'UNESCO et signées par le maire de Lima, au Pérou. Il écrit: Imaginons la vie d'un habitant des grandes villes. Chaque jour il doit

¹ Le texte est la transcription partielle d'une communication orale enregistrée.

lutter contre l'angoisse d'un budget familial insuffisant, mais ce n'est pas tout. S'il a une quelconque démarche à faire, il court le risque de se voir confronté à des fonctionnaires indifférents pour lesquels notre habitant n'a aucune espèce d'importance, surtout s'il correspond au stéréotype d'une personne sans argent. S'il s'agit d'une démarche judiciaire, c'est encore pire, parce que la justice a un prix et, sans argent, elle se fait rare. Puis dans la rue, ce même habitant se sentira démuné face à l'insécurité, non seulement à cause de la délinquance qui ravage les grandes villes, mais aussi d'autres dangers qui le guettent, du trafic chaotique et sans respect des règles.

Si les pouvoirs publics sont inaccessibles, s'il n'y a pas de forme de contrôle public, si toute bureaucratie se perd dans une hiérarchie impossible à atteindre, sauf par le canal du prestige social, de l'argent, de la recommandation ou du pot-de-vin, à qui ce personnage de notre histoire va-t-il se référer? Logiquement à la fin de la journée, notre habitant sera complètement découragé. Tout au long de cette journée, pas à pas, il n'a pas été reconnu, dans un Etat considéré comme sien, accessible et ouvert, un Etat où sa dignité de citoyen suffirait pour accéder à des droits, ou au moins pour réclamer et se faire entendre. Cette expérience appauvrit aussi sa perception de ses obligations. Quant à son environnement et à sa vie, au-delà de sa famille et de quelques proches du quartier, il n'existe pas de communauté qui puisse l'accueillir. Pour lui, la démocratie aura certainement un goût lointain, le goût d'un ordre de privilèges réservés à une partie de la société à laquelle, pour des raisons inexplicables, il n'appartient pas.

2

L'aspiration à la citoyenneté

Ces observations soulignent la quotidienneté de l'aspiration à la citoyenneté. Une telle situation risque de contrecarrer l'avenir de l'humanité et les états de conscience nécessaires. Nous avons plusieurs publications et rapports des Nations-Unies sur les peuplements humains, plusieurs publications et rapports de l'UNESCO sur les questions urbaines contemporaines, ainsi que les relations d'expériences que l'UNESCO a accompagnées en Amérique latine en particulier. C'est l'ensemble de ces expériences que j'entends présenter ici.

Les villes aujourd'hui occupent une place centrale dans le phénomène de mondialisation de l'économie. Les Etats, les Etats-nations ont progressivement joué un rôle territorial hégémonique. Aujourd'hui les Etats-nations sont menacés dans leur souveraineté par la force extraordinaire des grandes sociétés transnationales et par la vitesse progressive des mouvements de capitaux, ce qui compromet les efforts de développement des populations. La biosphère elle-même, et vous connaissez les préoccupations et les diverses conférences internationales concernant la

biosphère et la responsabilité des générations présentes vis-à-vis des générations futures, occupe une grande place dans l'activité internationale. Aujourd'hui, nous l'avons vu avec les économies asiatiques, les mouvements erratiques de capitaux ont compromis toute planification et toute politique économique nationale.

Cette mondialisation de l'économie procède aussi par des localisations et des transferts où les intérêts des hommes importent moins que les lois du profit sur le plan international. Ces phénomènes se répercutent sur les mentalités. Les anthropologues insistent en particulier sur la résurgence des identités ethniques opposées et des particularismes face à la mondialisation et à l'uniformisation. Les sociologues insistent sur les répercussions sociales: l'exclusion et la marginalisation dans des îlots.

3

La gouvernance locale

Mais progressivement, nous découvrons l'importance du concept de cité, parce que d'une part, du point de vue politique, nous constatons deux phénomènes. Tout d'abord, il n'y a jamais eu de guerre entre deux démocraties. Il peut y avoir une guerre entre deux dictatures, ou entre une démocratie et une dictature, mais il ne peut y avoir de guerre entre une démocratie et une autre. En second lieu, il peut y avoir des guerres internes pour le contrôle du pouvoir d'Etat. Mais il y a très peu de guerres internes nées du contrôle du pouvoir local. Cela nous permet d'insister sur l'importance de la gouvernance locale et sur l'importance des nouvelles frontières démocratiques au sein de l'Etat pour reconquérir le lien territorial et répondre à la recherche de sens qui caractérise notre concitoyen.

Quant aux nouvelles tendances éthiques, l'être humain souffre aujourd'hui d'un phénomène particulier à beaucoup de sociétés, outre les contraintes internationales et économiques qui s'exercent sur les Etats et qui limitent leur souveraineté. Un phénomène d'intégration se développe dans le monde. L'Union européenne en est un exemple. Il y a aussi le CEAN, la communauté du CONSUR, et l'ALENA qui réunit le Canada, les Etats-Unis et le Mexique. Il y a donc une tendance. Nous voyons par exemple en Europe se constituer progressivement une représentation et des solutions apportées par la gouvernance locale, par le développement municipal, et même au-delà du développement municipal par la création, comme en France, de la communauté de communes.

Contrairement aux prévisions en 1990, y compris dans les rapports des Nations-Unies, les populations des villes comme Tokyo et Mexico n'ont pas doublé. D'une part, il y a la baisse de la croissance démographique et, d'autre part, des mutations à l'intérieur de l'économie. L'exemple classique est celui de l'industrialisation et des rapports entre pouvoir municipal,

gouvernance locale, industrie et économie. L'industrialisation diffuse caractérise le nord de l'Italie, respectueux de l'environnement et de l'équilibre territorial pour l'aménagement du territoire.

4

La citoyenneté active et créatrice

D'autres questions deviennent fondamentales dans tous les Etats, dont la citoyenneté active pour la créativité politique. La balle se trouve dans le camp des hommes politiques. Le monde économique fonctionnera suivant ses logiques propres. Seule l'intégration des Etats mettra de l'ordre au sein de l'économie et des grandes concentrations de l'économie mondialisée. Au sein des Etats, la gouvernance locale se pose en termes politiques que je qualifie, pour utiliser un langage de juriste, de dirimants. Il faut conjuguer plusieurs principes aujourd'hui dans la cité et réinventer la cité.

Le principe de la représentativité du pouvoir local n'est pas réductible à des élections périodiques. La démocratie ne se réduit pas à des élections, et non plus au respect des droits des minorités, parce que les sociétés sont devenues de plus en plus multiculturelles. La démocratie n'est pas un renouvellement périodique ou un maintien périodique du personnel politique. C'est la capacité pour les citoyens de sanctionner les mauvaises pratiques et de renouveler une équipe parce qu'elle promet de bonnes pratiques.

La démocratie aussi, c'est la culture démocratique dans les quartiers et la décentralisation. Nous avons vu dans beaucoup de pays que la décentralisation a entraîné un grand déséquilibre macroéconomique, parce que, avec la corruption, les gouvernements locaux ont provoqué des déséquilibres macro-économiques au niveau du budget de l'Etat. Là aussi il y a toute une politique de transparence démocratique dans la gestion des fonds publics. Et la gestion efficace des fonds publics exige la participation des citoyens. La participation active sélectionne et permet de définir des priorités. Les priorités ne peuvent pas être définies pour un quartier.

Nous l'avons vu dans certaines expériences, dans les favelles du Brésil, parce que l'on appelait les pastorats autour des paroisses et les citoyens s'organisaient pour résoudre les problèmes d'eau, de santé, de soins, de santé primaire... Ces initiatives ont donné naissance au concept de soins de santé primaire. C'est une invention dans les favelles de Rio de Janeiro par les pastorats. C'est devenu aujourd'hui l'une des grandes politiques de l'Organisation mondiale de la santé dans les pays du tiers monde, et même dans d'autres régions du monde.

5

La solution par la proximité

La transparence nécessaire signifie l'information et la diffusion de l'information à toutes les étapes de prise de décision. Il y a aussi la nécessité de la proximité. C'est au niveau le plus concrètement proche que les problèmes peuvent être résolus. Il y a aussi le principe de la responsabilité qui prend aujourd'hui des accents particuliers. Pour nous, cela veut dire la responsabilité de chaque être humain aujourd'hui à promouvoir tous les droits humains. Nous sommes responsables de notre environnement, du sort de la planète que nous n'avons jamais arrêté de saccager depuis que nous sommes apparus sur terre. Nous sommes responsables aussi de la diffusion des droits de l'homme et de ses devoirs. Il y a une problématique du devoir et aussi des droits, et nous sommes, chacun d'entre nous, responsables de ces droits.

Nous constatons que les villes de plus en plus deviennent des centres qui cristallisent la plupart des aspirations contemporaines. La créativité artistique, intellectuelle, sociale, est fondamentale. Les villes ne sont pas seulement les électeurs de la ville, ni seulement les habitants de la ville, mais tous les citoyens. Nous voyons se développer dans les pays scandinaves le vote des immigrés. Des villes comme Paris, vendredi, samedi et dimanche, aux Champs-Élysées, sont envahies par les habitants des banlieues qui s'approprient symboliquement l'esthétique et la géographie de la ville pour répondre à un besoin d'identité et d'identification à un espace.

Du local au global, tel est le fruit de l'expérience des organisations internationales, de l'effort international en cours et des informations disponibles aujourd'hui au sein de l'UNESCO en particulier, au service de l'ensemble des communes qui en feraient la demande. Nous voyons même des phénomènes de rééquilibres régionaux à partir des villes. En Asie du Sud-Est, entre Singapour et le Sud de la Chine, ou entre Hong-Kong et le sud de la Chine, à Singapour, en Malaisie et en Indonésie, des villes mettent ensemble leurs misères, leurs problèmes, leurs difficultés pour trouver des solutions, avec l'accord plein et entier des Etats auxquels ces villes appartiennent.

Espaces communs, espaces publics, lieux de cité?

Jacques Beauchard



En novembre 1990, devant Beyrouth détruite, je découvris combien l'espace public représentait l'établissement d'une société, non seulement l'effacement des différends mais aussi au milieu du bâti, une mise en scène de l'être collectif. Alors que les rues et les avenues se défaisaient de leurs barrages, grande était l'émotion de ceux qui me disaient: "*Ici, il y a deux ans, sept ans, voire neuf ans, sinon plus de dix ans que nous ne sommes pas venus!*"

Bonheur d'être là, alors que chaque jour la ville s'ouvrait, retrouvait l'usage d'elle-même, et jouissait du retour de la circulation. J'ai alors pris conscience de la puissance qui habitait l'espace commun et lui donnait son caractère public. En particulier, le vide qui parfois pouvait paraître anonyme et froid, trop bruyant et voué à l'ordinaire des passages, révélait ici la liberté dont il était le gardien. Nul ne pouvait se l'approprier et le soumettre à sa guise sans défaire la société. Chacun ne me disait-il pas l'émotion de l'aller et venir, et plus encore l'enthousiasme du bruit et de la presse, l'exercice de la ville au bonheur des trafics? A la limite du heurt, dans le flux enfin ininterrompu, chacun recommençait à chaque instant la recherche de son droit et du droit de l'autre. Avec d'infimes gestes, le flot des gens déjouait l'hostilité. En plein tohu-bohu, ce fut le grand retour de la régularité! Devant moi, chaque jour, chaque matin, chaque soir, la ville et plus encore la cité se reconstituaient.

Au gré des espaces publics qui reprenaient vie et des va-et-vient, j'observais la reconstitution d'une unité primaire. Non pas un simple fonctionnement, ni même un débordement, mais davantage: l'ordre faible du multiple et du contraire; non plus l'ordre violent de la puissance, du militaire, mais l'ordre fluide de la circulation. Déjà, durant les événements, quand après plusieurs semaines de tirs, venait une accalmie, qu'il n'y avait plus ni alarme, ni mauvaise nouvelle, comme pour annoncer le retour de la paix, chacun allait téléphoner, un simple message: "La circulation a repris".

L'espace réouvert signait la liberté retrouvée et affirmait le même droit pour tous. La reprise de la ville annonçait le retour de l'être ensemble. La rue enfin libre, la ligne de démarcation ouverte, faisaient naître des espoirs insensés. Le moindre espace commun était une promesse qui

demandait à grandir jusqu'à s'étendre aux zones interdites comme une contagion. On cessait de se recroqueviller chez soi pour retrouver enfin ce qui n'était à personne, on redécouvrait le sentiment d'être en sécurité. Au fur et à mesure que se défaisaient les barricades et les barrages, j'ai vu la mosaïque des espaces communs, isolés ou retranchés, se transformer en un espace ouvert qui, bien plus rapidement que je ne l'imaginai, redevint à son tour espace public.

L'espace ouvert de l'être ensemble

Je me souviens par exemple que dans le centre détruit il fut décidé de refaire tout d'abord les trottoirs comme pour affirmer l'usage le plus modeste et par là l'extrême intérêt de la civilité ordinaire. Ces faits m'obligèrent à reconnaître qu'une puissance invisible reprenait corps là précisément où l'espace public reprenait vie. Loin du temps de la guerre, une grande variété d'intérêts caractérisait les transits. Hier l'espace commun s'était spécialisé dans la survie et par contre coup dans l'exclusion, une solidarité forte s'était affirmée tout en s'enfermant, alors que, avec la paix et l'ouverture des espaces communs, c'était la fluidité des rapports et leur superficialité qui l'emportaient. Le spectacle, l'autonomie de l'instant présent, le libre passage, l'excès de légèreté, la presse et le bruit supposaient le tissage d'une double réalité qui fondait la permanence, la cohésion, l'ordre indispensables à la maintenance de la société. Chacun implicitement recevait de l'autre sa liberté d'aller et venir, et la lui rendait. Un échange de civilités minuscules et symboliques tissait quotidiennement le caractère public de l'espace commun.

Lorsqu'elle s'ouvrait à l'espace pour accueillir le plus grand nombre, la même puissance immatérielle habitait les lieux et les non-lieux. C'est elle qui implicitement garantissait la sécurité et l'égalité entre chacun. Tous se soumettaient implicitement à un même droit. Nul ne devait plus s'emparer des lieux communs. Ainsi, même le non-lieu, le passage le plus ordinaire est en fait symboliquement habité et marqué par l'être collectif et ses droits.

L'oubli de la dispute civile prête un caractère naturellement ouvert à l'espace public et certains voudraient alors corriger l'effet d'anonymat, l'apparence trop froide et impersonnelle. Afin de changer ce qu'ils prennent pour un déficit de société, ils conseillent plus d'appropriation au risque d'une régression qui mettrait en cause la caractère public, tant celui-ci doit précisément résister à toutes les tentatives d'assujettissement. Les dimensions cachées qui font du lieu commun un espace public impliquent un repérage discret et une lecture qui règle les conduites: parler d'identification est alors plus pertinent.

Architecture du vide et identification collective

La libre présence, le libre passage de tous et de chacun affirment à priori une égalité implicite, et suivant l'usage du lieu, une civilité commune, voire un apprentissage sans cesse recommencé. Dans la ville en guerre, le retour du trafic signifie une nouvelle entrée en société, un nouvel équilibre des relations publiques. Par ailleurs, l'espace vide, ouvert à tous, n'est pas quelconque, dans tous les cas ceux qui le fréquentent lui donnent une figure. La puissance publique vient s'inscrire ici, elle se projette dans une forme, disons une architecture du vide. L'espace public se distingue ainsi du lieu commun et de l'étendue sans borne, voire encore du territoire qui délimite l'espace politique dans des frontières. Un ordre apparent vient donner figure au vide: jardin, place, boulevard, mais aussi seuils monumentaux, atrium et portiques des bâtiments publics, colonnades, passages couverts. La liste n'est pas exhaustive, elle met en évidence l'importance des architectures qui bordent le vide, lui donnent son volume, sans l'enfermer. Le vide public tire son sens de ce qui l'enveloppe sans le posséder, et simultanément il prescrit une centralité voire une identification collective qu'un symbole telle une fontaine ou une statue peut faire exister: l'espace prend corps et affirme une unité. Résumons nous: l'espace commun se transforme en espace public sous l'effet d'identifications croisées, celles-ci produisent une régularité, spécialisent le droit commun, l'ordre, elles rassemblent la diversité et le nombre, l'espace public assure la fluidité et modèle les regroupements. En bref, une scénographie de l'espace public inspire une civilité qui évolue au gré des circonstances des moments de la journée et saisons. Ce sont les figures les plus diverses de l'être ensemble qui façonnent là leurs représentations. L'espace public est le lieu d'expression des rituels grégaires ordinaires qui agrègent l'être ensemble. Il est aussi support indispensable d'une sociabilité qui manifeste l'adaptation à l'autre, l'évitement des heurts. La pratique de l'espace public, et non son appropriation, favorise l'acquisition d'un savoir politique ordinaire indispensable à la paix civile. Il met en évidence un style de valeurs ce qui, au milieu du mélange de tous, induit la constitution d'une identification commune. Tantôt encore, l'espace public favorise le glissement d'une masse d'individus qui demeurent isolés les uns par rapport aux autres, tantôt au contraire, l'espace public se métamorphose pour devenir un lieu symbole, porteur de la foule. Et suivant la nature des transits qui traversent cet espace, se dessine un autre mode d'analyse: cette fois la mobilité du nombre et la nature de l'agrégation tiennent lieu de descripteurs¹.

¹ Jacques Beauchard, *La puissance des foules*, Paris, PUF, 1985.

Scénographies et temporalité de l'être ensemble

A travers tous ces traits, l'espace public apparaît bien comme mise en scène de l'être collectif et des métamorphoses qui le façonnent. Rythmes, styles, modes, émotions, la variété des figures de l'être commun, mais aussi les représentations politiques ou religieuses se projettent suivant une diversité de lieux dont l'ensemble constitue l'espace public de la ville ou du village. Ruelles, rues, avenues, boulevards, mais aussi squares, allées-jardins, parcs, marchés publics, ou encore le jeu des façades et des trottoirs, toutes ces formes proposent leurs figures à l'être collectif. Et leur destruction matérielle, ou tout simplement leur abandon, renvoie à la mort ou au déclin de la collectivité. Finalement l'espace public est un vide architecturé, où le visible ouvre sur l'invisible central. La constitution du commun est inscrite là comme une histoire gravée sur le sol et les murs. Les trois temporalités signalées par Fernand Braudel y sont à l'œuvre. L'histoire quotidienne y déroule ses répétitions mais aussi ses accidents, au hasard des rencontres et des événements. Au côté de cette temporalité circonstancielle se glisse une temporalité cyclique qui rythme l'usage des lieux suivant le jour et la nuit, les saisons, mais aussi suivant les pulsions du nombre, la vie économique et culturelle, le déploiement de la mode, les opinions, voire encore des rumeurs. Par exemple, comme un écho des jeux de pouvoir, il y a toujours à Beyrouth une rumeur qui se forme ou qui s'éloigne avant qu'une autre ne revienne, le tout se jouant sur quelques mois. La centralité se déplace en de nouveaux lieux. Le trafic se polarise autrement, la ville se répand dans la campagne, des bourgs deviennent des petites villes, d'autres sont abandonnés. Ou encore, l'espace public se modifie au rythme des crises tandis que les guerres précipitent après destruction, l'avènement d'une autre ville suivant une nouvelle ordonnance du vide. Enfin, l'espace public est marqué par le temps long. Souvent le nom des lieux affirme simultanément une permanence mais aussi une mémoire. Par exemple, Al Manara (le phare), jadis témoin du faste des grands hôtels de Beyrouth, évoque aujourd'hui la promenade et peut-être l'espace public par excellence tant ce belvédère fut épargné par la guerre civile. Fréquentée par le plus grand nombre, toutes confessions confondues, la promenade symbolise, derrière la figure des beaux dimanches, le bonheur de la paix civile. Al Manara, espace de nostalgie, porte en elle les images d'avant guerre et d'un temps à jamais disparu. Par cette promenade la ville rend visite à la mer et en célèbre la présence.

La matrice des lieux et la mémoire

Enrichi par l'histoire, l'espace public devient un patrimoine porteur de la mémoire collective. Ici l'histoire événementielle s'imprime sur la

matrice des lieux devenus gardiens de l'histoire longue, pour autant ceux-ci ne se transforment pas en musée, au contraire. Ils vivent de l'oubli, se renouvellent et se recomposent en intégrant les figures successives de la ville. Retour encore dans Beyrouth, la neuve, l'américaine, ici depuis les années 1970, la ville a changé par trois fois. Dans les ruines du centre, la ville ottomane et celle du mandat français se sont écroulées sous les obus. Quelques vestiges donnent tout son éclat au temps de l'avant guerre à jamais enfoui. Tandis que, ici et là, le nom des lieux rappelle le temps de la survie, quand la population en fuite trouvait refuge au petit bonheur des décombres. En plein cœur du centre-ville, la Place des martyrs met en scène les trois villes et une quatrième exhumée des profondeurs: cinq mille ans de villes enfouies et superposées, ville cornéenne, phénicienne, du temps de Beryte, ville romaine avec son école de droit, et plus tard ville byzantine, ottomane, ou encore araméenne et arabe, chrétienne et musulmane. Soudainement le déblaiement des ruines fit apparaître la ville des origines, celle du nom commun, tout un mélange d'hommes et de civilisations. Une mosaïque d'identités que la ville apparentait depuis toujours. Dans le sous-sol affouillé, on cherche encore les ruines de l'école de droit chanté au 4^e siècle par le poète grec Nonnes de Pannopolis et dont les paroles nous atteignent au plein cœur de l'actualité: "*La discorde qui défait les Etats ne cessera de compromettre la paix que lorsque Beryte (Beyrouth) garante de l'ordre, sera jugé de la terre et des mers, lorsqu'elle fortifiera les villes du rempart de ses lois, enfin, elle assumera la direction exclusive de toutes les cités du monde*".

Encore en vente, des cartes postales rappellent les derniers souvenirs, autour des années 1960 quand le long des palmiers, la cohorte des taxis faisait le tour de la place des martyrs, alors que l'Automatique (un grand magasin) et l'Orient (un cinéma) regorgeaient de monde. Au centre de la place rectangulaire, une statue en bronze commémore les opposants au régime ottoman qui y furent pendus en 1910, d'où le nom du lieu. Aujourd'hui la place des martyrs évoque plutôt les Événements et toutes les victimes civiles qui alentour ont payé de leur vie le tribut de la guerre.

Mise en perspective de l'invisible

Le centre-ville d'autrefois et ses souks ont été rasés et poussés loin en mer, laissant apparaître un nouveau cap. C'est sur cette immense colline de gravats arasés par les bulldozers que Jean-Paul II est venu célébrer sa messe en mai 1997. Plus de 500 000 personnes de l'Est et de l'Ouest, toutes confessions confondues, s'étaient rendues en procession de la Place des martyrs à la mer. La foule empruntait cette immense perspective jusqu'alors inconnue à tous. Seules les églises et les mosquées les plus anciennes avaient résisté comme par miracle à la furie destructrice, les lieux des cultes chrétiens, catholiques et orthodoxes, musulmans, sunnites et chiites se

rencontraient vraiment pour la première fois au sein du même espace. Nul n'avait prévu ce grand ruissellement de gens à travers la ville en chantier. Perchés sur leurs chars léopards, les militaires semblaient submergés, ils ne pouvaient pas voir la perspective nouvelle. Seuls ceux qui parvenaient jusqu'au cap voyaient, avec les yeux de la mer, la ville qui émergeait, enfin séparée de ses ruines, en tenue ottomane et haussmannienne, entre minarets et clochers! Le champ des décombres avancé en mer figurait le point de fuite, la mise en perspective et l'infini de la ville, soit une convergence divine suivant l'inspiration des peintres du Quattrocento. Face à la ville soulevée, en procession, le Pape lançait sa grande exhortation pour la réconciliation et la paix, et tous découvraient pour la première fois la ville dernière née.

Donc, histoire longue des origines de la ville qui intègre dans son ordre le cycle des guerres et l'événement. La ville renaît dans cet instant où le plus grand nombre se rassemble en un lieu qui dès lors symbolise l'unité invisible du multiple, de l'opposé et du contraire. L'origine se déplace dans le présent et l'actuel commun. Ce qui n'était qu'un fait divers, la communion du grand nombre en fait une mémoire. Cependant, le caractère exceptionnel de l'événement qui ajuste le passé au regard du présent ne doit pas occulter une expérience plus commune et plus personnelle qui à son tour transforme des lieux communs en lieux de mémoire.

L'origine, le nom et les monuments

Jeune lycéen, je courais chaque matin du faubourg de Laon, au Nord de Reims, jusqu'à la cathédrale toute proche du lycée. Au retour, le temps était moins compté et il n'était pas rare que je fasse quelques arrêts soit à la porte de Mars, soit au Forum pour visiter les crypto-portiques encore cachés sous terre. Avec ses trente trois mètres de long, ses trois baies et ses dix mètres de hauteur, la porte romaine sise au beau milieu des circulations, isolée dans un petit square interdit, me paraissait fascinante, surtout lorsque sautant par dessus la clôture qui la protégeait, j'allais admirer la trace des chars creusée dans la pierre suivant deux saignées parallèles et profondes. Je glissais mes mains dans les ornières, j'imaginai le passage des légions. J'appris plus tard que la porte se tenait entre les thermes et le forum sur l'axe de l'antique voie qui menait des Flandres à la Méditerranée. Au carrefour des routes tracées par Agrippa, Durocortorum capitale de la Basse Belgique, était très étendue. Du faubourg de Laon où se tenaient les thermes jusqu'au lycée qui s'appuyait sur l'ancienne porte de Bazée (aujourd'hui disparue), semblable à celle de Mars j'en parcourais la longueur principale. Les portes ornementales se tenaient à l'intérieur de la ville jusqu'à ce que, à la fin du 3^{ème} siècle, et sous le coup des invasions, des murailles viennent les réunir, tandis que, au même moment et suivant les découvertes successives qui en témoignent, les plus riches enterraient leur trésor monétaire. On se resserra à

l'intérieur des enceintes, les portiques des maisons patriciennes envahirent les rues, les remparts les firent pivoter, le carroyage se modifia, la largeur des rues, de 7 à 15 mètres en moyenne, se resserra jusqu'à s'étrangler.

Le forum tomba en désuétude tandis que l'ecclésiastiel s'installait au milieu de la ville marquant ainsi l'emplacement futur de la cathédrale. Depuis le début du 4^{ème} siècle, Durocortorum avait cédé sa place à la Civitas Remorum, la cité fédérée à Rome s'était effacée devant celle de l'ancienne peuplade celtique. Ce changement ne précédait-il pas une mutation fantastique de l'espace urbain qui, jadis ouvert et public, allait devenir communautaire alors que Reims se transformait en une métropole ecclésiastique? Le forum, c'était la ville et même la cité en miniature, "*lieu d'accueil, mémoire de la Cité, centre de la vie publique, il matérialise, démontre et renforce la puissance du lien social*"². Temple, basilique se distinguent de la curie tandis que sur une vaste esplanade ou sous les portiques qui l'encadrent, le corps des citoyens peut s'assembler et circuler.

Art urbain et projet politique

Cet espace public est par excellence le lieu de la Cité. A Reims, alors que la ville se couvre d'églises et se proclame sainte, le forum va faire place au marché. Toutes les villes gallo-romaines connaissent à la même époque un mouvement identique. Partout l'espace public se contracte tandis que la monumentalité est exclusivement religieuse ou militaire. Les clochers et les tours militaires de gué envahissent le ciel de la ville. Il faudra attendre la Renaissance pour que la ville se débarrasse de ses défenses, élargisse ses places et ses rues, redécouvre l'art urbain de l'antiquité romaine, trace des perspectives et retrouve ainsi la puissance du vide comme puissance d'image. Une nouvelle vision de l'unité s'ouvre alors sur l'horizon. Elle se déploie dans une scénographie du proche au plus lointain, qui en retour contre au lieu son rayonnement. Ainsi, le 19^{ème} siècle des gares, des avenues et des boulevards parachève la mise en scène d'un espace public avant tout dédié aux circulations. En relation avec l'histoire, derrière le jeu des apparences, chacun peut aisément retrouver au fil du temps les transformations les plus remarquables de l'espace public.

La ville offre toutes sortes de traces à qui eut bien les chercher, elle déroule ainsi la constitution successive de l'être collectif au gré de l'architecture du vide où se concentre une puissance d'image, caractère de chaque époque. Jusqu'à ce que, sous la poussée d'une urbanisation gigantesque, la ville soit comme emportée et se répande dans la campagne. D'une part la multiplication des flux, leur intensité et leur diversité,

². *Histoire de la France urbaine. La ville antique*, Paris, éditions du Seuil, tome 1, 1980, p. 279.

entraînent une spécialisation de l'espace public qui partout semble se réduire à son usage fonctionnel. D'autre part, l'abandon de l'espace public, ou sa réduction à un usage exclusif, est d'autant plus forte que l'objet architectural moderne n'intègre pas l'espace environnant, pire il s'en sépare. Il s'isole et ne se pense que pour lui-même. A la gloire d'elle-même, la monumentalité invente aujourd'hui la mise à distance et le froid. Derrière les hauts murs de verre teinté, seul compte la communauté qui se tient à l'intérieur et cherche à capter pour elle seule l'espace qui l'entoure. L'architecture se dresse pour affirmer un pouvoir, une propriété, elle utilise à son profit l'espace ouvert tout en se protégeant du public. Elle joue avec la transparence et la ville, mais elle est agoraphobie, de type international, a-temporel. Détaché de l'architecture, l'urbanisme s'impose comme la science du zonage ou l'art d'accommoder la fonctionnalité et la législation.

La description des fonctions économiques et des coûts, des réseaux et des normes, des masses et des flux, détermine aujourd'hui les représentations principales. A l'image de l'aménagement du territoire, l'urbanisme oublie le paysage, il néglige la puissance d'image qui habite l'architecture du vide. L'espace public est-il encore pensé pour lui-même? Et par qui?

L'architecture du vide n'est plus que la conséquence des pleins. Les lieux de mémoire disparaissent ou se tiennent à l'écart, les lieux de Cité aussi: fin de la convergence collective?

L'espace dominé par les flux

De plus en plus obsédée par ses circulations, la mégapole mobilise l'espace au profit des flux. La métamorphose des lieux communs en espaces publics et lieux de Cité semble suspendue tant la mémoire et le temps long s'apparentent au rêve face à l'état d'urgence générale où se tient la plus grande étendue urbaine. D'ailleurs pour ceux qui l'oublieraient, la périphérie réclame à corps et à cris, des liaisons plus rapides, moins de bouchons, plus de vitesse. Sous la pression émerge un espace réticulaire où la proximité s'efface, tandis que se multiplient des enclos plus ou moins communautaires.

Un système d'objets, de valeurs, d'actions, polarise chaque lieu. Les parvis, les porches, le dédale des cours ou des passages publics disparaissent; tout se joue dans l'espace intérieur et privé. Le passage entre domaine privé et domaine public tend à se faire violemment sans les transitions des lieux intermédiaires. Le vide urbain n'est plus que l'expression du tohu-bohu, ou du chaos, misère de l'être collectif. Et tandis que l'espace public perd sa puissance d'image au bénéfice des lieux privés, le tissage symbolique de l'unité semble se relâcher. Vision trop négative? Ou vision d'un espace hyper-urbain encore au premier âge de l'individualisme sans mémoire, sans horizon? Que devient l'espace public? Quartiers, ghettos, espaces dits

périurbains, zones commerciales, ne sont-ils pas les témoins d'un affaïssissement spatial de l'être collectif?

Mais à l'inverse, n'existe-t-il pas, ici ou là, d'autres identifications collectives qui en changeant d'échelle donneraient une cohérence à l'accumulation des espaces et des temporalités vécus? En fait, et à plusieurs reprises, nous avons soutenu l'idée d'une scénographie urbaine émergente tant au cœur de la mégapole que dans l'espace des campagnes et de leurs villes. Ces sites, porteurs d'un nouvel espace public, sont paradoxalement produits par la mobilité. Ici, dans les passages, une autre temporalité est venue s'inscrire. La circulation de la multitude s'est projetée dans l'espace suivant un nouveau repérage des réseaux et des lieux³. Durant une première période, celle des trente glorieuses, l'espace public ne s'est-il pas décliné, répandu dans les réseaux et les zones fonctionnelles, avant de se transformer en carrefour, tandis que l'intérêt individuel et la conformité de masse (nécessaire au transit des grands nombres)⁴ semblait tout emporter? La fonction de l'espace public a semblé se concentrer dans l'accessibilité. La régularité se confondait avec la fluidité et la rapidité. La machine urbaine intégrait la multitude par la mise en flux et le traitement des passages. Cependant, on vit apparaître et se transformer un nouveau type de lieu public telles les gares ou les stations de métro, aujourd'hui les gares TGV, mais aussi une infinité de points de réseaux tels les abris-bus, les cabines téléphoniques et leur mobilier urbain. A l'échelle local/global, il est possible d'observer la métamorphose des aéroports. La puissance de ces portes ou leur utilité quotidienne illustrent le caractère transactionnel qui caractérise aujourd'hui ce type de lieu.

Espaces et lieux transactionnels

Fortement marqués par l'information, les lieux publics transactionnels se détachent de leur site géographique et de toute histoire locale. Dans un premier temps, la nature du lieu s'efface devant la toute puissance des transits et laisse place aux non-lieux tels que décrits par la signalétique.

Et pourtant, au beau milieu du mouvement général, le nomade découvre le paysage, il en est l'inventeur. En plein passage, sous son regard, se dessine un nouvel espace initiatique. Au carrefour des routes, des autoroutes, du TGV et des liaisons aériennes, l'aéroport s'affirme comme entrée de la conurbation. Le passage délivre les cartes du futur. L'approche

³ Bernard Lassus et Christian Leyrit (dir.), *Autoroute et paysages*, Paris, éditions du demi cercle, 1994.

⁴ Jacques Beauchard, *La puissance des foules*, op. cit.

nocturne de l'aéroport oblige la pensée à intégrer le temps dans la nature d'un espace qui se modifie en fonction de la vitesse. La pénétration de la conurbation par la voie aérienne et l'entrée par l'aéroport révèlent une ville couverte de parures fragiles et abstraites; son éclat décrit un enchantement, une illusion, ou encore, empêtrée dans ses toiles d'araignée, elle se montre froide et distante, éclatée, papillonnement infini de l'instant lumière. Les lieux dits et les centres anciens ne sont plus des signes pertinents pour identifier la ville et la campagne, et la vision parachève leur signification. La ville elle-même disparaît dans l'étendue et la mouvance de ses signes. Elle va jusqu'à changer de figure suivant le réseau d'accès, comme si se trouvaient là les nouvelles portes par lesquelles elle initie et donne à comprendre son devenir.

Trafics, transits, portes, lieux de société

Aujourd'hui, l'espace public de la ville-mouvement échappe aux adeptes de l'ancienne esthétique des lieux: leurs représentations demeurent emprisonnées dans une topologie du cercle étrangère au nouvel ordre spatial des transits. La porte nocturne de l'aéroport donne à lire la réalité immatérielle et imaginaire inscrite dans les trafics. La ville-mouvement ne prend pas racine dans la permanence et l'immobilité d'une conception unique, elle se recompose d'heure en heure, magnétisée par le rythme et l'ampleur de ses circulations. La ville-mouvement est d'abord et avant tout, connexions et nœuds de réseaux: elle est un système de portes.

La nouvelle centralité est une porte, déploiement d'une perspective, identification de l'espace et proposition d'un ordre: là pourrait peut-être se jouer la transformation de l'espace public en lieu de Cité?

Alors pour conclure, et réfléchir à cette mutation, deux exemples.

Le premier, Paris-La Défense, résulte de l'intervention de l'Etat qui durant plus d'un demi siècle va soutenir la constitution d'un espace public et donner sens à une nouvelle axialité urbaine.

Le second exemple avec les centres commerciaux régionaux est de caractère grégaire et immanent, il s'affirme d'abord comme la marque du lieu commun et ordinaire. Ici et là, au carrefour, les centres commerciaux régionaux drainent tous les transits et semblent voués à n'être que des espaces publics marginaux, des non-lieux.

Dans les deux cas, je voudrais pointer deux émergences inverses du lieu de Cité au cœur des espaces de transit, là où se situe la porte grégaire d'un espace transactionnel.

Paris-La Défense, la porte Ouest

Paris- La Défense s'inscrit dans le mouvement qui porte la capitale vers l'Ouest. De la place de la Concorde (ancienne place Louis XV) aux Champs-Élysées, puis de l'Arc de Triomphe au pont de Neuilly, en passant par l'avenue de la Grande Armée, et au-delà la Seine jusqu'à La Défense, depuis le tracé au 18^{ème} siècle d'une route directe reliant le Louvre à Saint Germain, jusqu'à nos jours, la ville invente successivement les éléments de son axe ouest. Dès 1934, le plan Prost arrête le premier tracé de la voie triomphale qui doit prolonger, au-delà du rond-point de La Défense, l'avenue de la Grande Armée jusqu'à la Croix de Noailles, au Cœur de la forêt de Saint Germain.

Genèse d'un espace public

Durant les années 30, un urbanisme réglementaire jette les bases de l'intervention de l'Etat et déjà projette la création d'un réseau ferré régional express suivant le même axe. En 1960, le Plan d'Aménagement d'Organisation Générale de la région parisienne (P.A.D.O.G.) reprendra la trame foncière de la région parisienne telle que définie par le Projet d'Aménagement de la Région Parisienne (P.A.R.P.) arrêté en 1939, et ce projet s'appuyait lui-même sur le canevas foncier proposé par le plan Prost. Du plan Prost au P.A.D.O.G., les documents de la planification spatiale s'inscrivent dans des procédures légales préalablement définies. Le projet urbain de la Défense prend corps dans ce contexte. Il est directement lié aux axes de communication qu'il aménage et qui le légitime.

D'une part La Défense se présente comme le résultat d'une politique foncière, d'autre part et presque simultanément, elle est conçue comme un système de réseaux, gare SNCF, ligne RER, voies autoroutières et canalisations de toutes sortes arment l'axialité souterraine de la Défense. Une double constitution juridique et réticulaire sert de socle à l'espace public. Le premier plan directeur de la Défense est approuvé par décret le 20 octobre 1956, il prévoit la liaison ferrée à grand débit. Il est suivi du projet des trois mages (suivant leur surnom) Camelot, de Mailly, Zerfuss. Ils proposent l'ordonnance architecturale de ce qui deviendra plus tard l'avenue du Général de Gaulle. Le croquis met en perspective une voie triomphale de 70 mètres comme les Champs-Élysées avec, de part et d'autre, 50 mètres de zone non aedificandi. Dans le prolongement de l'avenue de la Grande Armée, cette immense promenade est bordée par deux rangées de tours, toutes plafonnées à la même hauteur. Cette première proposition s'inspire des principes de Le Corbusier, elle se déploie sur une dalle qui sépare les piétons des automobiles. Mais, sous l'impulsion de Charles-Hugues Boisière, et à l'issue d'une première bataille, cette vision sera partiellement abandonnée. L'axe

central et la dalle sont conservés, mais la promenade est resserrée, tandis que les tours de bureaux prennent le pas sur les immeubles d'habitation, une voie à sens unique ceinture l'opération.

En 1969, la venue de Jean Millier et les difficultés financières de l'EPAD viennent tout remettre en cause; le *skyline* est bouleversé, la diversité l'emporte. La densité aussi, les tours grimpent en hauteur. L'EPAD donne l'exemple et, avec l'aide d'architectes américains, construit la tour Fiat. C'est aussi au cours de ces années 70 que se déroule la bataille du code postal de La Défense. Courbevoie et Puteaux, voire Nanterre, aimeraient associer La Défense à leur nom mais Jean Millier finira par imposer Paris-La Défense (code 92000).

Nouvelle révision du plan masse en 1979, apparition aussi d'une troisième génération de tours, plus minces, elles permettent à chaque bureau d'être face à une fenêtre, témoin la tour Elf. La fin des années 70 et les années 80 seront marquées par les ambitions commerciales de la SARI. L'EPAD semble s'effacer devant les succès du promoteur privé, nouvel ajustement du plan de masse. Enfin, François Mitterrand décide de repenser l'opération *Tête-Défense*, il fait lancer un concours international. La construction de la grande Arche dessinée par Spreckelsen viendra couronner l'espace de la grande promenade. Porte Ouest de Paris directement ouverte sur le Havre et l'Océan, nous disait Robert Lion⁵. L'Arche parachève la perspective occidentale de la capitale; sans la fermer il vient affirmer l'invention de l'axe historique de Paris. Des marches de l'Arche, le regard court jusqu'à l'Etoile et au-delà jusqu'au Louvre, et tous ceux qui viennent là discernent la présence d'une longue mémoire où se rencontrent l'histoire de Paris et celle de la France, et pourtant l'axe de la Sainte Chapelle à Saint Denis, ou celui du Louvre à Vincennes, ne sont-ils pas plus pertinents du point de vue de l'histoire? Mais, aucune perspective, aucune architecture du vide ne vient y capter la convergence et signaler ainsi le point de fuite invisible où se tient l'histoire et où s'inscrit une puissance d'image.

Sur le parvis de la grande Arche, au sortir des gares SNCF et RER, le passage du transit à la permanence est l'œuvre de la perspective glorifiée par la porte.

Pourtant, en 1958, alors que s'ouvrait le chantier de La Défense, de la porte Maillot à la plaine de Nanterre, ce n'était qu'une succession de lunaparks, de casses de voitures et de ferrailleurs. Sur le rond-point en face du CNIT qui venait de se construire, il y avait encore une ferme avec des vaches tandis qu'aux abords immédiats s'élevait le plus grand des bidonvilles avec ses troupeaux de moutons alentour. De là, nul ne pouvait imaginer l'axe historique de Paris.

⁵. Robert Lion, *Historiographie de la Défense*, sous la direction de Jacques Beauchard. Archives de La Défense, EPAD.

"La ville change plus vite que le cœur de l'homme", disait Julien Gracq; ici en trente ans le bouleversement a été total. Nous sommes passés d'un espace périurbain, et encore à demi rural, à un espace transactionnel, grand quartier des affaires, ouvert sur le paysage de la capitale et son histoire. Le lieu a changé d'échelle, il s'est transformé en un espace public. Suivant la logique de la porte, cet espace est voué au passage, au nomadisme, polarisé par l'accessibilité, la vitesse et l'instant. Tandis que suivant la logique de la perspective, il décline la permanence et l'attractivité. Il se transforme alors en lieu de Cité.

Cheminevements et métamorphoses de l'être collectif

L'affluence de la gare RES/SNCF/METRO (200 000 personnes/jour) rend compte de l'attractivité potentielle du site, mais ne permet pas d'affirmer sa reconnaissance. Mille raisons individuelles peuvent expliquer la presse et les circulations. On court partout sans s'arrêter, mieux chacun veut éviter toute errance dans les espaces vides. L'espace public ordinaire joue son rôle d'espace de transit, mais déjà laisse apparaître une variété d'allures, de styles individuels et collectifs, des groupes professionnels serrés et pressés, ou des grappes de touristes au cheminement plus lent. Mais l'identification collective de l'espace public comme lieu de mémoire ne peut se faire sans l'arrêt. Seul ce moment autorise la conscience du mouvement et de la perspective, et finalement l'entrée dans le paysage urbain. La circulation la plus rapide commande la sortie de la gare et l'emprunt le plus efficace des Escalators et des passages, sans perte de temps, par contre l'arrêt, l'instant d'un regard ou d'une flânerie, va permettre un changement de temporalité. Le temps chronométré qui se compte en argent s'efface devant le hors-temps d'un instant infini. Chacun décline alors, à sa manière, la puissance d'image caractéristique du site. Cette reconnaissance transforme l'espace public en lieu de Cité. L'accessibilité fonctionnelle fait place à une attractivité symbolique. Mais la valorisation du vide architecturé et sa reconnaissance comme centralité suppose une autre mutation. Cette fois, le transit de la multitude et l'affluence se transforment en foule comme je l'ai montré dans *Puissance des foules*. L'hyper-individualisme des flux de masse se convertit alors dans une communion, l'être collectif fait corps. L'arrêt du plus grand nombre en un même lieu produit une attractivité qui se mesure à l'ampleur de la manifestation. Déjà, nombreux sont les événements qui sur le parvis de la Défense, ont provoqué cette mutation grégaire. Parmi les plus spectaculaires, on cite les fêtes du trentenaire et les jeux d'image. Il s'agissait de projection sur les écrans d'eau de la fontaine AGAM ou encore, le spectacle de Jean-Michel Jarre qui, par un grand jeu d'éclairages et de sons, fit voir au monde entier Paris-La Défense.

L'émergence du lieu de Cité

Ainsi, l'espace public se convertit en lieu de Cité suivant une scénographie de l'être collectif qui, du défilé des nombres, des ribambelles aux cohortes, donne lieu à une variété "d'affoulements" et de manifestations grégaires. Deux temporalités se rencontrent. L'événementiel induit la permanence, l'éphémère de l'être collectif en corps met en contact avec l'éternel et, inversement, le lieu de mémoire prête sa durée à l'être collectif. Cette mise en forme du corps collectif qualifie l'espace public et le transforme en lieu de Cité.

Par opposition, et pour ramasser cette réflexion, je voudrais conclure par une visite du centre commercial de Chasseneuil du Poitou près du Futuroscope, entre Poitiers et Châtelleraut. En bien des points, le site s'oppose au précédent. L'ensemble borde la Nationale 10. En venant de Poitiers, il offre aux yeux une cacophonie de couleurs et d'enseignes, un chahut de boîtes métalliques couronnées par les cornes du Buffalo Grill. De part et d'autre de la nationale, et sur trois kilomètres, le long de deux contre-allées, c'est tout un défilé de boutiques et de grandes surfaces, triomphe de l'ameublement, du bricolage, de la peinture, du papier peint et des luminaires; un univers où se retrouve chaque fin de semaine le monde pavillonnaire, avec en prime un tour à "Leader Price" ou plus au nord à Auchan, et quelques extra du côté des fripes et des vêtements. Au cœur de l'ensemble, le Relais d'Alsace, entre brasserie et restaurant, a ouvert ses portes il y a peu. Là se trouve le siège d'une équipe de volley ball de rang national, tandis que midis et soirs, venus de partout, on se presse autour des huîtres et de la choucroute. Etrange mélange, royaume du kitsch, entre monde forain et "far-west", qui en une dizaine d'années a pris la place des champs. Tout s'est fait au coup par coup, suivant l'architecture élémentaire des dalles et des boîtes, vite montées ou démontées, rapidement reconverties. On se loge en fonction des parkings, du passage, du lotissement. Les façades comptent beaucoup, l'identification se veut immédiate. Chacun joue la proximité, la complémentarité, ou une alternative, il s'agit de capter le flux des chalands. Aujourd'hui l'embouteillage du samedi manifeste la réussite. Quand la nationale 10 atteint 40 000 véhicules par jour, les files d'attente des contre-allées et des routes secondaires témoignent de l'attractivité du site, la presse affirme a priori l'extrême intérêt de l'offre. L'aire de chalandise s'étend à tout le département de la Vienne. Les clients viennent aussi bien de Lusignay que de Chauvigny ou de Châtelleraut, et bien sûr de Poitiers.

Faite de brics et de brocs, une nouvelle centralité s'est constituée. Sa montée en puissance accompagne les transformations des bourgs en petites villes. Induit par la mobilité, la presse qui s'est répandue dans l'espace commercial envahit chaque samedi la nationale 10 pour en faire une grand rue, au risque et péril de la vie de chacun. Ici rien ne protège le chaland. La

Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.) s'oppose à tout ce qui viendrait barrer la circulation de la nationale. Il n'y a ni feu rouge, ni passage piétons. D'ailleurs, de part et d'autre, séparant la route des contre-allées, des fossés profonds ajoutent au danger un caractère sportif, surtout les jours de pluie. Tout cela pour décrire une centralité émergente, un tohu-bohu d'initiatives et de lieux communs où tout le Département de la Vienne se donne rendez-vous chaque week-end.

Face aux embouteillages, les commerçants ont créé une association: priorité, l'accessibilité!

Premier geste collectif, le choix d'un nom commun, réunion, discussions, consultation d'une agence publicitaire, le groupement adoptera comme enseigne du lieu: *Les portes du futur!* Ironie de l'inconscient collectif ou désir d'inscrire l'espace commercial dans le rayonnement du Futuroscope? Le lieu-dit, *Les portes du futur*, affirme une virtualité, voire même un conflit avec la réalité. Pour l'heure, on cherche les entrées et les sorties! Il existe des allées et des sorties de rues sans nom, ou bien encore il est aisé d'observer que tel ou tel commerçant peut décliner son adresse de plusieurs façons. La commune de Chasseneuil (site de la zone commerciale), le district de Poitiers (dont la commune est membre), la Direction Départementale de l'Équipement, voire encore le Département de la Vienne, chacun à sa lecture de la zone et de l'un à l'autre les noms ne sont pas tout à fait les mêmes. Le désordre des noms, voire leur concurrence cachée, montrent l'émergence du lieu et signent la quête d'une conscience collective.

Les portes du futur

Suivant le projet du commerce convertir la zone d'activité en portes du futur, n'est-ce pas vouloir faire naître une centralité et un nouvel espace public? L'attractivité est si manifeste que toute la zone se bloque toutes les semaines dans les embouteillages et les accidents, et les commerçants savent que la maintenance de leur site dépend aujourd'hui de son accessibilité. Mais comment prendre conscience du fait que certains jours la nationale 10 se transforme en grand rue? Comment négocier les équipements nécessaires? Comment intégrer la zone dans l'espace du Futuroscope?

Sur le site voisin se sont multipliés les écoles et les laboratoires, les hôtels et les entreprises, six mille votes au prud'homme dit la CFDT. Chaque fonction a son propre rayonnement. Mais au croisement de toutes ces identifications, se constitue une centralité, qui peut la reconnaître? D'aucuns ne veulent voir là qu'une périurbanisation, au mieux ce qui pourrait devenir une entrée de ville, tandis que les deux communes bordières voudraient affirmer leur prépondérance et apposer leur nom au site. Finalement et paradoxalement, sous la poussée des commerçants, n'est-ce pas le traitement de la nationale 10 comme boulevard urbain (Geneviève

Dubois Taine) et la conversion de la zone commerciale en espace public qui rendront possible l'identification collective? Les portes du futur ne sont-elles pas les portes de la Vienne, le lieu grégaire des gens, des bourgs et des petites villes, mais aussi de Poitiers et de Châtelleraut? Le directeur de Leroy Merlin, l'une des locomotives du site, ne me disait-il pas que dans les cinq ans à venir, il devait vendre 60% d'innovations à ses clients? Imaginez l'aire d'attraction du magasin, 40 kilomètres à la ronde, et devinez la foule des bricoleurs et tous ceux qui retapent leur pavillon et leur appartement, tous ceux qui aujourd'hui, femmes en tête, fabriquent ainsi la vie de demain... de quoi rêver?

Les aires de chalandise mettent en évidence la centralité locale en cours de constitution, non plus le centre d'une ville unique mais le pôle d'un réseau urbain polycentrique. La conversion en cours de la zone d'activité en espace public, voire en lieu de Cité dit des *portes du futur*, n'est-elle liée à l'émergence d'une ville multipolaire? N'est-ce pas la ville pays⁶ de la Vienne qui se façonne devant nos yeux? Tel pourrait être l'enjeu de la métamorphose d'un lieu-dit, jadis appelé "*Le fonds de misère*".

La métamorphose des lieux-dits médiatise les métamorphoses de l'être collectif.

⁶ Jacques Beauchard, *La ville-pays. Vers une alternative à la métropolisation*, Paris, éditions de l'Aube, 1996.

Manifeste pour un urbanisme démocratique à Beyrouth

Nabil Beyhum

Beyrouth est une ville marquée par son histoire tourmentée et paradoxalement ignorante de celle-ci. C'est en effet une ville à la croissance accélérée. De quarante mille habitants vers 1860, elle passe à plus d'un million deux cent mille en 1970, soit cent dix ans après, pour se stabiliser à peu près jusqu'en 1990, et depuis la croissance semble reprendre fortement. Entre 1860 et 1970, la ville a pratiquement doublé le nombre de ses habitants tous les vingt-vingt-cinq ans, parfois en seize ans, ce qui en fait une ville indéniablement marquée par l'histoire de cette croissance, mais aussi en même temps assez ignorante des couches passées au fur et à mesure que se construisaient des couches nouvelles de la ville.

Cette croissance accélérée a plusieurs conséquences. La moindre n'est pas une certaine anarchie dans le paysage urbain qui se retrouve traduite dans les embouteillages de la ville, une dégradation de l'architecture au fur et à mesure qu'elle se modernise, la construction de quartiers périphériques lents à s'intégrer à l'ensemble. Beyrouth est une ville embouteillée, laide, éparpillée et pourtant belle. Car à ce premier constat il faut apporter un correctif: Beyrouth a longtemps été une ville où il faisait bon de vivre, connue pour l'amabilité de sa population et les relations policées que les gens entretenaient entre eux. Cet art de vivre est en train de disparaître sous les coups de boutoir de la violence de la guerre et à cause de la monétarisation des relations sociales, conséquence de la crise économique survenue à la fin de la guerre.

Car la ville est de plus en plus distendue socialement, mais aussi spatialement. On ne sait d'ailleurs pas exactement à quoi correspond Beyrouth. A la ville-municipale et à son port? A la ville à laquelle seraient rattachées les banlieues proches? A ce que l'on appelle, après Ecochard, la région métropolitaine de Beyrouth qui inclurait l'aéroport et toutes les banlieues allant de Damour à Nahr el Kalb en passant par une ligne de villages se situant sous les quatre cent mètres d'altitude? Où faudrait-il penser à un ensemble urbain qui se prolongerait de Damour jusqu'à

Jounieh, Jbeil voire Amchit, avec un bâti pratiquement ininterrompu sur le littoral?

Autant de définitions devenues difficiles par le fait que le principal moteur de la croissance du bâti a été une spéculation urbaine débridée qui a souvent aménagé l'espace de façon contradictoire. Les tentatives d'harmonisation, par les plans Danger puis Ecochard, les interventions Mohafez de Beyrouth Mitri Nammari dans les années soixante-dix, ont été pratiquement limitées par la municipalité et les autorités centrales à quelques tentatives de zonage et de classement des terrains. Aucune vision d'envergure n'a réussi à contrer l'éparpillement, la concentration, les désordres suscités par la spéculation foncière pour résoudre la contradiction fondamentale de Beyrouth entre un site en quart de cercle bloqué par la montagne et une population de plus en plus entassée et dont les conséquences de l'entassement se multipliaient exponentiellement au fur et à mesure que la ville croissait. Les initiatives des propriétaires des terrains, souvent promoteurs, ont modelé le paysage urbain sans qu'aucune institution urbaine, la municipalité ayant toujours été extrêmement faible, ne vienne corriger leurs excès pourtant faciles à anticiper.

La seconde contradiction qui structure la ville concerne autant l'espace et la politique que le temps. Pendant la période des années 70-80, la population s'est stabilisée, ou a même légèrement diminué, pendant la guerre qui a ravagé Beyrouth pendant seize ans. Malgré les différents exodes, d'autres populations sont venues s'installer en ville. Celle-ci a été divisée en territoires antagonistes et chaque population s'est prioritairement identifiée ou a été identifiée à son territoire. Bien que cette division soit maintenant politiquement levée, il n'empêche qu'elle continue à se manifester dans les esprits, c'est-à-dire dans les comportements et les pratiques des Beyrouthins.

1

Surmonter la division

L'objectif stratégique d'une planification urbaine à Beyrouth doit être centré sur la réunification de la ville, objectif à la fois politique, économique, sociologique et urbain. Beyrouth ne peut être pensée en dehors de l'histoire, et son histoire récente est marquée par la partition qui l'a divisée. On ne peut planifier le développement de la ville sans tenir compte de la nécessité de sa réunification tout en tenant compte des causes de sa division. Beyrouth n'est pas simplement une ville moderne à l'image des villes occidentales, ni seulement une ville ottomane, ou une ville méditerranéenne, ou une ville du Golfe, elle est une ville particulière en ce sens qu'elle est divisée et qu'elle a besoin de surmonter cette division.

Beyrouth est une ville marquée par un déchirement récent qui a duré vingt ans et qui pèse encore sur la perception que les habitants ont de leur

ville autant que de son paysage urbain. Pendant la guerre, la ville s'est plus construite qu'elle n'a été détruite. Si le cœur de la ville était détruit par les combats, ses périphéries se sont développées de façon extraordinaire, de nouveaux quartiers ont vu le jour, d'anciens petits quartiers se sont étoffés. La ville s'étire maintenant sur des dizaines de kilomètres en dehors de la ville-municipale à proprement parler et des banlieues rapprochées qui l'entourent.

Ces nouveaux quartiers se sont constitués de façon homogène communautairement et selon une stratification sociale. La recherche de la sécurité explique la construction de ces quartiers, mais elle entraîne aussi de graves conséquences. S'ils sont le plus souvent correctement équipés, ces quartiers nouveaux souffrent de lignes de communication distendues et surchargées. Dans chacun de ces quartiers des habitudes de repli social et mental ont été prises. Ecoles et centres commerciaux sont fournis rendant superflue la sortie du territoire. L'idée même de la rencontre avec l'Autre s'est perdue.

Dans la ville-municipale et dans les périphéries proches, une mentalité similaire a fini par voir le jour. Bien souvent, la recherche de quartiers à forte identité continue à prendre le pas sur la mode actuelle qui semble bien légère des quartiers où une certaine mixité réapparaît. La recherche de la mixité est-elle un renouveau qui s'annonce ou une nostalgie qui ne fait que se signaler fantasmatiquement? Le repli mental des populations crée des circulations fractionnées et des marchés enclavés qui ne concernent plus l'ensemble de la ville mais des parties d'entre elle. Cette façon de voir se traduit même dans les plans de développement urbain où la volonté d'équilibre entre région est toujours palpable, pour des raisons politiques qui subjugent les nécessités de la planification. De cette conception de la ville dérive, pour certains groupes sociaux, une perception de l'urbain et une pratique de l'urbanisme qui considère la ville comme un chapelet d'îles, séparées dans leur destin sinon antagonistes.

Une autre approche peut cependant être conçue comme volonté non pas d'équilibre entre quartiers et territoires, mais comme volonté d'unification de la ville en multipliant les lieux de rencontre et de partage dans la ville. Or la guerre a réduit le nombre et l'importance, et la centralité des espaces publics. L'enjeu majeur de la ville de demain est sa réunification, et pour le planificateur urbain cet objectif ne pourra être atteint que par la régénération des espaces publics anciens et la création de nouveaux.

2

Créer un centre pour la ville

Ainsi, il serait nécessaire de réfléchir de nouveau aux espaces publics, à leur re-création ou à leur réorganisation. La guerre les avait soit détruits (comme le centre-ville ou le Bois des Pins), soit marginalisés (comme la promenade de Raoucheh-Aïn el Mreisseh). Comme les espaces publics étaient les lieux de rencontre par excellence des habitants de la ville, ils ont été détruits, laminés ou marginalisés par la guerre qui par sa logique sectaire n'admettait plus la mixité dans l'espace urbain.

Or la ville plurielle qu'était Beyrouth ne peut renaître sans une régénération des espaces publics et en particulier les espaces publics centraux. C'est donc ainsi qu'il faut stratégiquement concevoir la reconstruction du centre-ville de Beyrouth. Si ce centre doit être reconstruit pour la ville, c'est comme espace public majeur, et comme de petits espaces publics, qu'il doit être conçu. Le centre-ville doit redevenir un centre pour la ville, un lieu de rencontre des communautés et des classes que les jeunes générations actuelles n'ont jamais connu.

Or l'approche actuelle de la reconstruction tourne le dos à la ville. Elle conçoit le centre-ville comme un lieu d'élection des grandes firmes multinationales et de leurs employés, voire de centres commerciaux luxueux, mais ne prévoit que de façon anecdotique les souqs populaires ou les activités de loisir des classes moyennes et pauvres. Elle ne présente pas de forme concrète d'interaction entre communautés et entre classes aussi puissantes que celles qui avaient lieu dans les souqs, mais se contente de supposer que ces interactions auront lieu en creux, pour ce qui concerne les communautés, ou seront représentées par la présence d'employés et de vendeurs qui assureront une forme statique de relations entre classes.

Ce type d'aménagement urbain qui tourne le dos aux besoins des habitants de la ville, à leur «*désir de ville*»¹, peut certes produire des ensembles bâtis de luxe, propres et nets, modernes et impressionnants de hauteur, mais ne peut aider les habitants de la ville à redevenir des usagers du centre, ce dont ils ont été privés par la guerre. Il peut produire des îles de grand luxe, mais il laisse dans l'anarchie et le sous-développement tout le reste de la ville. Il relève d'une stratégie de construction d'une image en papier glacé de la ville, mais n'aide pas à faire renaître la citoyenneté traditionnelle et modeste.

Se contenter de planifier la reconstruction du bâti et des voies de circulation rapides sans rebâtir la société peut déboucher à une aggravation de la segmentation de la ville et sa division. Certes, la réunification de la

¹ Voir S. Awada, «*Le désir de ville*», in *Beyrouth, regards croisés*, sous la direction de M. Davie, Tours (France), URBAMA.

ville peut être le fait de logiques parallèles, non articulées, mais le schéma directeur actuel n'y encourage pas vraiment. S'appliquer à considérer que la reconstruction des infrastructures ne concerne que les voies rapides ou les grands ensembles et non pas la régénération économique des rapports de marché, infrastructure majeure s'il en est, ne peut produire qu'un appauvrissement général de l'économie, car on n'a jamais vu des routes produire du commerce, même si on a souvent vu des rapports commerciaux féconds ou des productions industrielles créer des routes. La volonté de concentrer dans les mains d'une seule firme dite de développement urbain, mais qui est en fait une de gestion et d'organisation financière, provoque une concentration monopolistique qui offre des avantages, mais crée aussi des points faibles majeurs. La compétition entre plusieurs unités d'aménagement au cas où le centre-ville avait été confié à plusieurs sociétés et non pas une seule, n'aurait-il pas été plus fructueux? C'est la question que nous nous posons.

L'ancien centre-ville, antérieur à la guerre, avait un défaut majeur, la lenteur de la circulation automobile en son sein (12 km/h). La question d'une circulation à une vitesse améliorée dans le futur centre-ville apparaît menacée par le choix exclusif de l'automobile et le refus d'élaboration d'un plan de transports en commun.

Autre problème, la reconstruction effective du bâti apparaît retardée, car les mécanismes de l'offre et de la demande sont faussés et même menacés par la faiblesse de la demande. L'injustice d'une expropriation des ayants droit à des valeurs jugées largement inférieures à celles du marché actuel fait partie des questions qui restent posées. D'autant plus que les prix du foncier ont beaucoup progressé alors que le prix des actions a été relativement stable. Or le dédommagement des ayants droit s'est fait en actions.

3

Hiérarchiser, spécialiser, relier les centralités secondaires existantes et à venir

Réfléchir sur la reconstruction du centre-ville ne veut pas dire qu'il n'y a pas de place dans la ville pour d'autres centres urbains, en particulier dans les banlieues. Hamra existait bien avant la guerre, même si Jounieh, Dora et quelques secteurs de la banlieue-sud se sont développés comme lieu de centralité pendant la guerre. Ces centres se sont substitués au centre-ville qui comptait plus de 7000 commerces avant-guerre. Certes, seul Bourj-Hammoud fait aujourd'hui quelques milliers de commerce alors que les autres centres ne font que quelques centaines. Si certains de ces centres, ou tous regroupés, peuvent se comparer quantitativement au centre traditionnel détruit, il n'en demeure pas moins que sur le plan qualitatif ils sont porteurs

d'une symbolique différente. Même si ces centres qui ne se basent pas sur la mixité communautaire témoignent d'une volonté sociale de concurrencer le centre-ville, ils n'en restent pas moins en deçà de l'efficacité symbolique du centre-ville traditionnel. Seule, nous semble-t-il la ligne de démarcation entre banlieue nord et sud peut aussi devenir un pôle de centralité concurrent avec le centre-ville sur le plan symbolique.

La question est de savoir quel rôle spécifique aura chacun de ces centres. Dans quelle hiérarchie s'intégreront-ils, dans quelles activités se spécialiseront-ils? Comment seront-ils reliés au centre principal. Dans toute ville dépassant le demi-million d'habitants, le phénomène de bi-centralité est habituel². Dans une agglomération dépassant le million d'habitants, il sera normal que plusieurs centralités coexistent.

Toute la question est que la pensée urbanistique officielle ne les ignore pas comme elle le fait actuellement. Mais aussi que ces centralités ne se posent pas comme substitut au centre-ville principal, comme certaines l'ont fait. L'histoire récente a ainsi bloqué la réflexion sur la hiérarchisation des centralités. Les réflexions se divisent entre une volonté de substitution au centre-ville pour créer des centres communautairement séparés et une réflexion qui fait l'impasse sur toute autre centralité que celle du centre-ville principal. Le schéma directeur de 1987 de l'IAURIF est le seul qui fasse référence à ce problème de façon à sortir de cette alternative puisqu'il propose de hiérarchiser, de relier et de spécialiser ces centralités. Ce n'est que par là que ces «centres» deviendront, à l'image du centre principal, des centres communautairement ouverts à tous, des lieux de réunification de la ville et non plus des lieux de reproduction des principes de ségrégation.

Il faut cependant bien reconnaître qu'il y a un autre axe de réflexion à suivre. Au cas où les projets de reconstruction du centre-ville prendraient du retard, à cause des choix incorrects des reconstructeurs, comment ces centres pourront-ils pallier l'inexistence du centre principal? Certes, la ville fonctionne, plutôt mal que bien, sans le centre principal, et il est difficile de dire comment les centres secondaires arrêteront d'être mono-communautaires.

4

Réintroduire l'enfant dans la ville et renforcer les espaces publics

L'enfant est absent des rues de Beyrouth. Les chaussées sont dangereuses, les trottoirs occupés par les voitures ou inexistantes, les espaces publics réduits. Beyrouth est devenu une ville d'un type particulier.

² Voir Cl. Chaline, *La dynamique urbaine*, Paris, PUF.

Ce n'est pas une ville où l'enfant a droit à une existence positive à travers les équipements qui sont offerts à ses jeux, son éducation, ses soins.

Ce n'est pas non plus une ville où l'enfant occupe négativement les rues que cela soit comme dans les villes miséreuses indiennes ou les villes brésiliennes.

Où est donc l'enfant? Toujours dans des espaces privés parce que la ville n'a plus d'espaces publics où les enfants puissent s'épanouir et que les rues sont toujours trop dangereuses. Dans certaines sociétés et à d'autres périodes historiques l'enfant n'avait pas droit à cet espace privé. La modernité le lui a assuré. Mais, partout ailleurs qu'à Beyrouth, elle lui a assuré le droit à la présence dans des espaces publics qui le protègent.

La société beyrouthine, et libanaise plus généralement, est-elle devenue si intolérante qu'elle ne saurait plus accepter les enfants dans les espaces publics? Historiquement, c'est-à-dire dans les périodes précédant la guerre, l'enfant vivait au Liban dans l'espace de la famille élargie, qui souvent empiétait sur l'espace public. Or de nos jours, les familles se sont réduites. L'enfant n'a plus droit à ce palliatif qu'était l'espace de la famille élargie. La crise économique et l'incertitude de la guerre ont fait que le noyau familial s'est resserré et l'enfant a été emprisonné dans l'appartement.

L'enfant a-t-il des droits dans la ville? A-t-il droit à la ville? La question est encore ici celle des espaces publics organisés et ouverts à tous, même et surtout aux enfants.

5

Remettre le piéton à l'honneur, favoriser l'accessibilité des handicapés et renforcer les espaces publics

Beyrouth est une de ces villes où le piéton n'a pas de place. Il fut un temps, dans l'ancien centre-ville, c'étaient les voitures qui étaient contraintes de circuler à des vitesses réduites par les flots de piétons. Mais de nos jours la voiture occupe tout l'espace de circulation. Les rues sont surchargées d'un flot continu et souvent embouteillées, surtout si elles sont stratégiques. Les trottoirs sont encombrés de voitures à l'arrêt ou d'obstacles en tous genres pour permettre l'arrêt des voitures en déplacement devant tel ou tel magasin, ou bien la maison de tel ou tel responsable. Dans tous ces cas, le piéton est contraint à un exercice périlleux s'il veut circuler, sans parler des deux-roues.

Le piéton a le droit à la ville autant que l'automobile. La circulation piétonne peut être renforcée en créant des axes interdits aux voitures, surtout dans les zones commerciales et de loisirs. Les trottoirs doivent être élargis et interdits aux voitures arrêtées. La ville doit retrouver des espaces de circulation pour des piétons qui ne circulent pas à proprement parler, mais se promènent tout simplement. La ville n'est pas synonyme d'autoroute.

Il existe un type de piéton sur lequel l'urbaniste doit forcément s'arrêter. C'est celui de la personne handicapée. Souvent de simples régulations peuvent faciliter sa circulation, l'accès aux trottoirs, aux bâtiments publics et aux bâtiments privés neufs peuvent être assurés par des moyens très simples et peu coûteux. Encore faut-il les demander et rédiger les textes de loi en conséquence. Si l'on veut une ville «intégrante», alors le handicapé ne doit pas en être exclu.

Ceci pose le problème plus général de renforcer dans la ville le rôle des espaces publics. Ceux-ci tombent souvent en décadence, par le peu de soin des autorités, quand ils ne sont pas envahis par des extensions des espaces privés. Une politique urbaine conséquente devrait rendre à ces espaces leur rôle primordial dans la structuration de l'espace urbain.

6

Etablir un plan de circulation

L'espace de circulation a été conçu en fonction des voitures. Celles-ci ont occupé l'espace des piétons et gênent la circulation piétonne. La voiture a tellement dominé l'espace de circulation qu'elle est devenue son propre ennemi puisque de plus en plus la densité des voitures aux heures de pointe crée des embouteillages inextricables.

Les solutions adoptées par les responsables ont été de libérer les espaces de circulation des voitures arrêtées en créant des parkings sur tous les terrains inoccupés. Des policiers ont été placés aux principaux carrefours et depuis un certain temps des feux de circulation ont été remis en activité après vingt années d'arrêt. Toutes ces solutions butent cependant sur un problème fondamental, il y a trop de voitures pour les rues de Beyrouth.

Un exemple essentiel en est la route, dite autoroute, qui mène de Beyrouth à Jounieh. On peut sans avoir peur des mots parler de saturation dans le sens Jounieh-Beyrouth le matin et dans l'autre sens le soir. On a essayé là aussi des solutions à courte vue comme élargir les voies là où c'était possible. Mais les goulots d'étranglement peuvent se reformer à n'importe quel moment et il est à prévoir que dans un avenir proche il se reproduiront de façon régulière. La seule solution de fond qui est la réduction de la circulation automobile n'a jamais été effleurée.

Face aux solutions partielles, il faut à tout prix des solutions d'ensemble. La première est d'établir un nouveau plan de circulation global dans les rues de la ville. Un exemple de plan de circulation partiel peut être donné par la réorganisation de la circulation autour de l'hôpital de l'Université américaine. Il est urgent d'établir un tel plan, mais à un niveau global.

7

Créer des réseaux collectifs de transport et améliorer l'organisation des rues

Autre solution importante, la création de réseaux collectifs de transport. L'idée généralement véhiculée par les «experts» beyrouthins est que le Libanais n'aime pas les transports collectifs et préfère le transport par sa voiture personnelle. Il s'agirait là d'un trait culturel absolument indépassable ayant trait à l'individualisme des Libanais.

Mais, si les embouteillages continuent à se multiplier ainsi, les autorités locales devront bientôt avoir recours à des solutions draconiennes comme, par exemple, l'interdiction de circulation selon la concordance entre les numéros de plaque des voitures et les jours pairs ou impairs. Plutôt que d'avoir recours à ces solutions toujours désagréables, il vaudrait mieux développer les transports collectifs.

Pour cela, il faut développer des voies réservées à ces transports là où c'est possible. Et là où ça ne l'est pas, il faudra réserver la circulation sur les voies étroites aux transports collectifs. Un autobus, privé ou public, un taxi, collectif ou pas, ne peuvent circuler là où circulent les voitures et rester efficaces. Ils doivent être privilégiés.

Si les autorités continuent à donner la priorité à la voiture privée, même elles créent quelques voies rapides et coûteuses comme les nouveaux boulevards, la crise de la circulation à Beyrouth ira en s'accroissant. Si au contraire le choix de donner la priorité aux transports collectifs est adopté, la crise pourra se dénouer. Pour que cette solution réussisse il faut bien évidemment que les choix prioritaires du transport public soient des choix de quantité et de qualité.

Quantité en offrant de nombreux axes de circulation aux transports collectifs. Qualité en assurant les conditions d'un transport confortable, comme le conditionnement de l'air à l'intérieur des autobus en été et le chauffage en hiver. A partir de là, il serait concevable que le Libanais change de culture et troque son individualisme pour une recherche du confort bien compréhensible.

Il sera loisible alors de multiplier les innovations dans ce domaine en ayant recours à des solutions stratégiques comme le tramway dans Beyrouth et ses proches banlieues et au train à grande contenance (style RER) entre Jounieh et Damour, en passant par le centre de Beyrouth bien sûr.

8

Améliorer les réseaux techniques existants

Les réseaux techniques de Beyrouth ont été mis en place pour une ville connaissant une moindre densité et un nombre plus réduit d'habitants. La distribution d'eau à Beyrouth est d'une qualité douteuse. Le système des égouts, là où il existe, n'est pas suffisamment efficace et à chaque hiver ceux-ci débordent. L'éclairage est notoirement insuffisant surtout dans les quartiers des classes populaires. Une action soutenue et d'envergure est à prévoir à ces niveaux.

Les travaux actuels d'infrastructure sont aussi monumentaux que bien souvent inutiles et touchent très peu aux réseaux dans leur ensemble.

9

Réduire les densités autorisées

Beyrouth est une ville qui a été livrée à la spéculation foncière. Il est impératif d'y stabiliser les densités humaines et bâties. Ceci n'est possible que si des limitations sont apportées aux densités autorisées des constructions. Cette réduction est la première décision qui puisse permettre que la ville se construise son avenir en desserrant la pression qui l'étouffe. Certes, les spéculateurs, et ils sont légion, s'y opposeront mais la recherche d'une meilleure qualité de la vie peut être un argument supérieur manifestant l'intérêt public et donc s'imposant aux intérêts privés.

Cette politique est difficile à mettre en œuvre. Des solutions intermédiaires peuvent être envisagées. Il s'agit surtout de mettre en œuvre des politiques d'acquisition foncière de la municipalité qui permettront de réduire le prix de revient des constructions et de proposer sur le marché des bâtiments à prix de loin inférieurs aux prix actuels.

10

Améliorer la qualité architecturale et promulguer des régulations anti-sismiques

Il est loin le temps des débuts de la croissance où le futur habitant de la maison faisait construire avec ses propres fonds sa maison en recourant à quelques spécialistes et en copiant plus ou moins la maison du voisin. Il est tout aussi loin le temps du mandat où commencèrent à se construire des maisons ocre à deux, trois ou parfois quatre étages pour loger tous les ménages d'une famille étendue. Il est même loin le temps des années quarante-soixante où des propriétaires entrepreneurs faisaient construire des immeubles, de préférence pour les louer tout en les habitant, en faisant franchement appel à des architectes.

Nous sommes, depuis les années soixante-dix, au temps des promoteurs qui construisent un habitat plus haut, plus luxueux, pour vendre les appartements. Pendant dernière étape la qualité architecturale s'est souvent dégradée, la liaison du bâtiment avec l'entourage urbain a été pratiquement rompue, chaque immeuble a été conçu comme indépendant quant aux services: puits artésien et générateur d'électricité sont devenus des équipements de base. Magasins, bureaux, appartements et dépôts se sont souvent retrouvés dans le même immeuble, la situation de guerre que la ville a connue n'y est pas étrangère, et la fin des hostilités a rendu ce modèle périmé.

Enfin, nous semblons évoluer vers une nouvelle étape, celle des mégas-projets (à l'échelle de Beyrouth, mais qui restent réduits si on les compare au Caire ou à Istanbul) qui voient s'associer plusieurs partenaires pour les financer, et proposer des équipements qui englobent un certain effort de prise en compte de la vie publique des futurs habitants. Espaces publics de jeux et de loisirs et équipements collectifs, témoignent d'une réflexion vers une meilleure intégration et de la pression exercée par la surproduction sur un marché stagnant et de la nécessité donc de proposer des arguments de vente supplémentaires.

Il devient urgent d'améliorer la qualité architecturale des bâtiments qui sont produits à Beyrouth, cette qualité s'étant affaïssée pendant la guerre. Améliorer la qualité de la construction, travailler l'esthétique, exiger la cohérence sur les zones sensibles, sont autant de mesures urgentes à prendre. Enfin, la promulgation de mesures anti-sismiques permettant une meilleure résistance des bâtiments en cas de tremblements de terre est devenue une nécessité pour assurer la sécurité des habitants.

11

Réhabiliter les tissus insalubres

Plusieurs tissus urbains de Beyrouth sont insalubres. Il est de toute nécessité qu'un plan contre l'insalubrité soit appliqué à ces quartiers qui sont le plus souvent d'anciens camps de réfugiés oubliés depuis des dizaines d'années ou des quartiers spontanés ou illégaux ou des quartiers tout à fait légaux, mais habités par des nouveaux venus en ville. Dans le monde existent de nombreux exemples d'Agences de lutte contre l'insalubrité des logements. Il est honteux qu'à Beyrouth les différents plans d'aménagement n'aient jamais pris en compte la lutte contre l'insalubrité.

Un faux débat règne actuellement à Beyrouth: les travaux d'infrastructure sont-ils ou non nécessaires? Tous ces travaux sont peut-être nécessaires, mais leur problème est qu'ils ne sont pas insérés dans un projet global pour la ville. La réhabilitation des tissus insalubres n'est pas à mettre en alternative avec les travaux d'infrastructure. Elle est un travail

d'infrastructure, comme l'est le schéma de circulation qui donne son sens aux ponts et tunnels, aux autoroutes et aux boulevards urbains, aux remblais et aux réseaux techniques.

12

Protéger le patrimoine

La notion de patrimoine est devenue ces dernières années une notion sensible pour de larges parties de la population beyrouthine. La destruction du centre-ville par les combats puis par les bulldozers, le remplacement du bâti des quartiers anciens de Beyrouth par des tours résidentielles ont semblé à de nombreux habitants de la ville une perte importante en ce qui concerne la mémoire et le mode de vie. Le mouvement de réprobation s'est étendu beaucoup plus largement qu'aux anciennes associations militant courageusement pour préserver les anciennes demeures.

L'idée de la préservation d'un tissu architectural et social a un moment été mise en concurrence avec celle de la préservation de sites archéologiques. Mais depuis la complémentarité de ces aspects est devenue patente. Or ce qui manque aujourd'hui dans les pratiques concernant la préservation du patrimoine, c'est surtout les procédures rodées de classement, mais aussi les processus de compensation financière qui permettraient aux propriétaires de ne pas se sentir lésés. Tant au niveau de la municipalité qu'au niveau du Ministère de la Culture, de telles procédures ne sont pas encore mises en place.

On assiste ainsi à un processus classique comportant d'un côté une maturation de l'opinion publique et de l'autre côté un retard des administrations publiques. Ainsi, le Ministère de la Culture a classé pendant un an un certain nombre de bâtisses à Beyrouth pour réfléchir à des moyens de préservation, mais aucune décision n'a été prise. Or il existe, ailleurs dans le monde, de nombreuses procédures, comme le transfert du coefficient d'exploitation, qui permettent de protéger le patrimoine sans léser le propriétaire et sans alourdir la charge des administrations. Il est urgent aujourd'hui de les mettre en place.

13

Améliorer la qualité de l'environnement et mettre en action un plan paysager

La qualité de l'eau potable à Beyrouth est considérée par les habitants comme mauvaise. Le niveau sonore dans les rues est important. La pollution atmosphérique n'est jamais mesurée. Les décharges d'ordures en ville dégagent des odeurs pestilentielles. Or la qualité de l'environnement

urbain continue de se dégrader à Beyrouth. Le Ministère de l'environnement récemment créé ne semble s'intéresser qu'à l'environnement rural et non pas aux problèmes de la vie quotidienne en ville.

Un schéma d'aménagement digne de ce nom ne peut faire l'impasse sur les problèmes d'environnement dont le plus grave est peut-être celui de la pollution de la côte par les eaux usées et les déchets urbains qui y sont rejetés. Un travail de grande envergure doit être prévu à ce niveau afin d'éloigner les rejets des côtes et d'améliorer la qualité des eaux de baignade. La pollution atmosphérique doit être combattue par des mesures régulières confiées à un organisme performant et par l'autorisation donnée au Mohafez de stopper la circulation automobile privée dans les cas de grands pics de pollution.

Nous proposons pour Beyrouth la mise en place d'un Plan paysager qui permettrait de planter cent mille arbres en dix ans. Ce projet permettrait d'étoffer les jardins existants, d'embellir les voies principales, de créer de nouveaux jardins publics et de favoriser l'harmonisation entre l'habitant et son cadre de vie. De plus ce projet aurait une utilité complémentaire importante, celle de procurer du travail à toute une catégorie de jeunes ouvriers qu'il sera nécessaire de recruter au niveau de la municipalité.

14

Aménager des lieux sensibles: le lit du fleuve, le littoral, la ligne de démarcation

Certains lieux stratégiques de la ville sont à l'abandon. Il serait important que les berges du fleuve de Beyrouth connaissent un aménagement concerté. Que le schéma directeur d'aménagement de la ligne de démarcation soit enfin approuvé. Que le littoral connaisse une nouvelle organisation favorisant la multiplication des espaces publics en place et lieu de la privatisation forcenée qu'il connaît actuellement. Ces trois projets stratégiques, et d'autres, peuvent faire l'objet d'un appel d'offre ou d'un concours qui permettrait aux uns et aux autres de proposer des idées novatrices, avant d'adopter une stratégie finale.

15

Prendre en considération les transformations de l'armature urbaine du pays

Des transformations importantes ont été introduites par la guerre dans l'armature urbaine libanaise. Dans les années soixante-dix, entre Beyrouth et les sept cent villages du Liban, n'existait qu'une poignée de petites villes. Actuellement la situation est différente. Quelques grands

villages sont devenus de vraies petites villes: Jounieh ou Nabatieh en sont des exemples connus.

L'opposition entre urbain et rural devient donc médiatisée par l'existence de ces petites villes pour lesquelles aucune planification n'est prévue. Bien plus, les erreurs commises à Beyrouth y sont d'autant plus visibles que la taille de ces villes est relativement petite. La spéculation foncière est en train de reproduire les mêmes phénomènes d'entassement des modes de vie et de laideur plastique qu'à Beyrouth. Des schémas directeurs sont donc demandés pour ces villes pivots du développement des zones rurales les entourant. L'opposition n'est donc plus entre (re) construction de Beyrouth et aménagement ou développement des campagnes, mais entre différentes conceptions des villes-pôles, entre un modèle beyrouthin et un modèle différent, peut-être celui de Deir el-Kamar promu patrimoine de l'humanité par l'UNESCO.

La division du travail entre capitale nationale et capitales régionales doit être pensée en profondeur.

16

Renforcer les institutions municipales, créer des modes de consultation et resserrer les liens sociaux

L'urbanisme n'est pas seulement l'organisation du développement urbain. Ce n'est pas seulement une somme d'opérations à prévoir et à exécuter. L'urbanisme est aussi un jeu entre des acteurs sociaux, institutions locales, techniciens, financeurs, habitants et utilisateurs, qui tous ont un avis à donner sur les questions soulevées, chacun à un titre particulier. Or la particularité de la situation beyrouthine est l'absence majeure d'un des acteurs, les institutions locales.

On peut, comme l'ont fait les spéculateurs du centre-ville, faire l'impasse sur la question des institutions locales, voire en profiter. Mais un urbanisme bien pensé n'est pas seulement exécutoire, une planification bien faite n'est pas une simplification. L'urbanisme peut raisonner dans le complexe, et là où n'existent pas d'institutions locales les appeler de ses vœux.

Pourquoi l'urbanisme ne peut-il se passer des institutions locales? La qualité d'un urbanisme vient du contrôle qu'il appelle sur ses plans. C'est de sa capacité à écouter les critiques et à les transformer en propositions que vient sa force. Or, si les institutions locales ne sont pas là pour donner leur avis, qui les remplacera? A ne prendre l'avis que des spéculateurs on risque souvent de produire des plans qui passeront plus facilement au début, mais qui risquent de se retrouver bloqués à une étape ultérieure. Voilà pourquoi l'avis, même s'il est parfois désagréable, des institutions locales est important. Voilà pourquoi leur existence est importante.

Certes des institutions centrales peuvent les remplacer, mais elles n'auront jamais le rôle et les caractéristiques des municipalités de villes et de quartiers. Au Liban, les municipalités ont été bloquées pendant des dizaines d'années, les députés prenant en charge leurs fonctions. La municipalité de Beyrouth n'a pas été élue depuis les années soixante et les conseils municipaux nommés ont toujours été d'une faiblesse insigne.

Certes, on a vu l'exemple de municipalités torpillant des plans d'urbanisme parce qu'elles essayaient de ne préserver que les intérêts particuliers des membres de leurs conseils. Certes, on a vu des municipalités dévoyées par des groupes financiers. Mais, pour un urbaniste conséquent, il reste impensable de remodeler une ville sans entrer en relation avec sa municipalité.

C'est ici qu'apparaît une des dimensions fondamentales de l'urbanisme. Cette discipline et cette pratique urbaine sont en fait aussi une occasion de resserrer les liens sociaux. Un urbanisme qui distend les liens sociaux est un projet qui va vers l'échec. Un urbanisme qui ignore la nécessité de resserrer les liens sociaux est un projet qui prend le risque de se voir paralysé par de nombreuses contradictions. Seul un urbanisme qui considère qu'une partie de sa mission est de recomposer les relations sociales peut avancer.

Pour cela il faut dialoguer avec, c'est-à-dire écouter les habitants, les utilisateurs des espaces créés, mais surtout parler avec les institutions locales, en se disant que le retour de la municipalité à ses prérogatives est toujours un bon signe. Même si la municipalité bloque le projet de l'urbaniste à son début, il vaut alors mieux une explication sur les causes d'un désaccord que des problèmes qui stopperaient le projet à une étape avancée. Il faut créer des modes de consultation de la population, puisque en fin de compte c'est pour elle que sont remodelés les espaces. Des procédures comme «l'enquête d'utilité publique» restent largement inconnues au Liban et mériteraient d'être mises en place par les législateurs. Si elles l'avaient été, bien des problèmes dans lesquels se débat la reconstruction du centre-ville aujourd'hui auraient été résolus.

Les institutions locales, surtout à Beyrouth, ont des problèmes notoires. Une tradition d'intervention de la Mohafazat (préfecture) s'est installée réduisant d'autant l'autonomie de la municipalité. Par ailleurs, tous les habitants de la ville n'y votent pas toujours, la plupart continuent à voter dans les municipalités «d'origine» et ne votent pas à Beyrouth où ils vivent parfois depuis des dizaines d'années. Enfin, la ville-municipe dépend de la Mohafazat de Beyrouth, les banlieues d'une autre (le Mont-Liban) qui bien que très urbanisée ne s'occupe pas particulièrement de ses parties les plus urbanisées. Aucune instance élue de coordination entre banlieues et ville-municipe n'existe. Il faut donc inventer des solutions efficaces pour résoudre tous ces problèmes afin que les institutions locales redeviennent pertinentes.

17

Renforcer le rôle des institutions publiques dans la planification urbaine

La reconstruction du centre-ville de Beyrouth a offert un modèle, celui de la mise en avant de sociétés privées qui planifient, financent et exécutent d'un seul tenant. Il serait dangereux que ce modèle soit copié ailleurs dans la ville sans que les instances publiques aient un rôle à jouer au moins dans la planification. C'est pourquoi nous appelons à ce que le Conseil supérieur de l'urbanisme et toutes les autres instances publiques, jouent un rôle essentiel dans tout futur schéma d'urbanisme pour Beyrouth, de ses banlieues et tout plan d'aménagement des villes-pôles.

18

Innover dans les formes d'opérationnalité

Le fait d'insister au point précédent sur le rôle des institutions publiques dans la planification ne veut pas dire que le secteur privé n'a pas un rôle important à jouer dans le financement et l'exécution. Bien au contraire, nous croyons que s'il est un domaine où il faut de l'innovation et de la créativité, c'est bien dans celui des formes d'opérationnalité. Dans ce domaine de nombreuses formes peuvent être essayées et mises à contribution.

L'important est justement la multiplication des formes, leur souplesse, leur échelle toujours gérable. Ce que l'on peut reprocher au modèle utilisé dans le centre-ville est sa taille trop importante, son manque de souplesse, sa rigidité qui l'apparente plus à un monopole bureaucratique qu'à une forme créative de gestion. C'est tout le contraire qu'il faut désormais imaginer.

19

Former à l'urbanisme

Parler de la ville est une chose trop récente et trop précieuse à la fois pour ne pas faire son historique. C'est dans les conflits qu'a suscités la reconstruction du centre-ville que l'intelligentsia libanaise a fait connaissance avec des concepts tels que le patrimoine urbain, le tissu urbain, la centralité ou la ségrégation. C'est en partie dû à l'histoire de la ville et du pays, mais aussi pour une bonne part au fait que l'urbanisme a longtemps été considéré comme une discipline mineure par les formations d'architecture, d'histoire, d'économie, de politique, de géographie ou de sociologie et d'anthropologie.

Depuis les débats sur le centre-ville, les thèses produites sur l'urbain par des étudiants libanais à l'étranger se sont multipliées et ont en partie contribué à couvrir certaines des lacunes de ces formations au Liban, toutes universités confondues. Certes, toutes les disciplines citées plus haut concourent à l'urbanisme qui est une connaissance multidisciplinaire. Mais la formation ou la connaissance du fait urbain, de son histoire mondiale et de son histoire locale est toujours très réduite dans les années d'étude. Le résultat qui en découle est une ignorance frappante de la part des diplômés, qui deviennent des professionnels de tous les processus et les techniques inventés ailleurs dans le monde. Les étudiants libanais ainsi que les professionnels n'ont souvent accès qu'à leur expérience immédiate très marquée par la seule logique de la spéculation foncière.

A ceci il faut ajouter un autre type de manque, une inculture, au sens de l'absence de culture, sur ce qui fait l'importance et l'originalité de la vie urbaine, de la ville comme principe. Le paradoxe est que ceux-là même qui produisent la ville, architectes, économistes, politiciens et autres ne la considèrent souvent que comme un terrain de pratiques et non pas une valeur ou une entité sociale qu'il faut défendre. Ceci vient souvent du fait que la ville n'est pas très valorisée dans notre partie du monde mais aussi du fait que l'urbanisme n'est que rarement considéré comme une connaissance importante à enseigner.

Si la ville s'est faite dans l'anarchie, au Liban, il devient essentiel cependant de réfléchir et de faire réfléchir les étudiants sur les meilleurs moyens de la rendre plus harmonieuse, plus agréable à vivre. L'urbanisme s'inscrit dans le temps, et il ne pourra trouver des solutions aux problèmes urbains ni forcer la reconsidération et la revalorisation de la ville que s'il est largement enseigné.

20

Pour un urbanisme démocratique et pour la manifestation de l'intérêt public

La question centrale est celle de définir un urbanisme démocratique. Il ne saurait s'agir de proposer la supériorité de l'expert sur le politique ou l'inverse, bien que ces deux figures clés de la planification ont chacune un rôle bien compris à jouer. Il faut donc proposer très fortement des procédures qui permettraient de démocratiser la planification urbaine.

Il y a pour cela trois niveaux: celui de la culture des planificateurs, experts et politiques; celui de la participation de l'opinion publique; et celui de la recherche de l'intérêt public.

C'est la culture des planificateurs eux-mêmes qu'il faut remettre en question. Trop souvent soumis aux intérêts privés, ils ne manifestent souvent pas de choix courageux et novateurs. Or élargir cette culture aux expériences

nombreuses qui ont lieu ailleurs dans le monde pour en retirer les conclusions possibles à Beyrouth est devenu une nécessité.

Par la participation de l'opinion publique aux plans d'aménagement, il serait possible de corriger nombres d'erreurs prétendument savantes. Cette participation implique la mise en place d'enquêtes d'utilité publique pour tous les projets dépassant la taille de l'immeuble afin que s'expriment les différents avis. L'enquête d'utilité publique est une nécessité dans toute planification démocratique.

Enfin, le souci de la recherche de l'intérêt public est une question centrale dans la planification. C'est une question politique au cœur de la modernisation et de l'assainissement de la vie politique et sociale libanaise. Il ne suffira pas de se contenter de réformer la façon de penser des planificateurs et leur culture, il faudra aussi s'appuyer sur un changement de la politique pour que l'intérêt public soit au cœur des pratiques des pouvoirs locaux et centraux.

Conclusion

La culture de la ville et la prise en compte du temps

Pour que réussisse une planification urbaine moderne, une vraie culture de la ville, de son respect, de son amour, doit régner autant dans les rangs des planificateurs que dans ceux des habitants de la ville. Beyrouth a été soumise à des pressions par la guerre qui ont déchiré son tissu social, altéré sa mémoire, transformé ses pratiques. Elle a été la proie de schémas trop radicaux et trop rapides lors de sa reconstruction. Pour se remettre à vivre, elle doit se reconstituer, redevenir une ville valorisée, acceptée, mise en commun par ses habitants. Pour cela, la culture de la ville doit changer.

La ville doit être pensée comme ville offerte à ses habitants. La façon de penser actuelle qui se contente de décréter une fonction financière pour la ville, à y penser des îlots de luxe, sans penser la recomposition de tout le tissu urbain, à l'imaginer comme Hong Kong ou Singapour et non pas comme Barcelone ou Boston, ne peut survivre dans cet avenir de mondialisation qui nous attend. La ville-métropole qui se spécialise dans un créneau sans répondre aux aspirations globales de ses habitants est une ville à problèmes qui ne réussira même pas dans les créneaux qu'elle voudrait se réserver.

Beyrouth doit (re)devenir une ville de culture et d'enseignement, de soins hospitaliers et de services touristiques, de commerce et peut-être aussi de finances pour tout le Moyen-Orient. Les tissus insalubres doivent y être pensés autant que les tissus luxueux. Il faut que la ville soit faite pour des fonctions internes et externes multiples et complexes et non pas seulement pour des fonctions externes trop simplifiées et trop restrictives.

Pour cela, le facteur temps doit être pris en considération dans les projets: c'est le facteur clé qui permet de prendre en considération la poly-fonctionnalité du tissu urbain puisque toutes les fonctions projetées s'étagèrent dans le déroulement du plan. Seul un urbanisme démocratique résolument tourné vers l'avenir et sensible aux images de la mémoire du passé peut le faire. Le temps, les évolutions spontanées et contradictoires, doivent être pris en compte dans le processus de recomposition de la ville et non plus sa seule reconstruction.

Le site de Jbeil: Quelle histoire et quel sens?*

André Dellande

Une visite documentée du site de Jbeil a été organisée pour les congressistes, le jeudi 20 avril 1999 de 12h à 13h30, sous la direction de MM. Jean Louis Cordahi, président de la municipalité de Jbeil-Byblos; André Dellande, Frère mariste Jbeil; Bernard Lassus, paysagiste (France) et Melhem Chaoul, sociologue.

On entend par site, un paysage considéré du point de vue de son aspect pittoresque, ou une configuration propre du lieu occupé par une ville et qui lui fournit les éléments locaux de vie matérielle et les possibilités d'extension travaillée en eau, nature du sol, matériaux de construction...

Nous publions ci-après des extraits des explications lors de cette visite.

1. La voie romaine il y a 2000 ans. On en voit les colonnes, le dallage. Toute la ville romaine est sous la ville actuelle.

Cette voie aboutissait à la place publique:

- au pied de l'acropole (la colline sacrée) où étaient les temples des dieux et où est la citadelle (le château-fort)
- Il y avait là un "nymphée" (fontaine grandiose) dont ne restent que des ruines.

2. La route des remparts (murailles et tours de guet). Ce sont les *croisés* qui en avaient entouré la ville (12e siècle). La porte Mayadoun était l'entrée nord de la ville.

3. Le port, petit mais très important aux temps anciens pendant 3.000 à 4.000 ans! Jbeil est centre commercial. Les bateaux avaient de 20 à 30 m de long au plus! Il y avait échanges avec Chypre, la Grèce, l'Egypte: bois, cèdres, pierres taillées, étoffes teintées en rouge...

On se promène aujourd'hui sur la jetée récente.

Le port était fermé entre deux fortins et une chaîne

* Le texte est la transcription partielle d'une communication orale enregistrée.

4. On remonte vers la citadelle par le chemin des Micocouliers.

C'était la rue principale au Moyen-Age.

On y voit une petite chapelle à la sainte Vierge

On arrive place de la porte Est des remparts, à la chapelle de notre Dame de la porte et de la mosquée.

On monte au château-fort (citadelle) par un front à deux arches (fossés d'eau), construit par les Génois (croisés) au 12e siècle. 50m sur 45 m, murs hauts et épais; meurtrières. Ce sont de gros blocs, bossage, joints ciselés; salles (séjour, provisions), un haut donjon, une seule porte, 4 tours d'angles.

5. On descend vers les ruines phéniciennes: 2.3.4 mille ans avant J.C. Les maisons étroites, les rues, le rempart à redents, les glacis (26 m de large), les temples du dieu El (devenu Baal, puis Addoun) et de la Baalate (déesse) autour du puits des rois (eau douce, une providence!). (Celui des obélisques a été déplacé: ex-votos.

6. On visite les maisons du calcolithique (âge des métaux, 4e millénaire) surélevées, en pierre, et multicellulaires sur le site primitif, les restes des huttes néolithiques (5e millénaire).

7. On s'arrête à l'amphithéâtre romain (déplacé là). On admire les hypogées (tombeaux) et les sarcophages (cercueils), celui de Ahiram (12e siècle) avec écritures (alphabet!), l'emplacement du palais royal et la colonnade romaine et le temple de la Baalate (déesse protectrice de Jbeil)

8. On revient au souk ancien (renové en 1970) et on visite le musée des poissons fossiles (200 millions d'années), puis le Khan (magasins, dépôts de marchandises) et la chapelle de sainte aquiline (la petite aigle) de l'an 293.

Lieu, site et identité

Melhem Chaoul

Nous avons beaucoup évoqué le modèle de la cité grecque, la ville-cité, traduisant les rapports sociaux dans le lieu et dans l'organisation des rapports entre les hommes et l'espace. Cependant, je tiens à marquer le fait que nos cités, sur la Côte Est de la Méditerranée, ont subi l'influence d'une multitude de type d'organisations de l'espace urbain, le dernier en date ayant été celle de la ville "orientale" arabo-islamique, lui-même remanié par la conception européenne de l'urbanisme moderne.

Au Liban, nous avons deux types de villes provinciales: Celles de l'espace côtier où s'entremêlent les activités d'échanges et de commerce avec les activités agricoles à vocation commerciale, telle la culture d'agrumes et de jardins fruitiers. Celles de l'espace intérieur, localités de l'hinterland, aux activités essentiellement agricoles, d'élevage et d'industrie agro-alimentaire. Dans les deux cas, ces villes de provinces sont des lieux assurant des services multiples à leur région (travaux d'une certaine qualification, écoles, santé, formes de loisirs...) et abritent les services administratifs publics les plus importants.

Les groupes sociaux qui occupent le site sont à la base des familles encadrées dans des communautés religieuses. Ce tissu urbain et ses activités économiques et sociales se projettent dans l'espace et le dessinent selon une logique qu'on retrouve dans presque toutes les agglomérations urbaines au Liban. On peut énumérer les traits généraux de cette logique de la manière suivante:

- Il y a d'abord un espace de convivialité, d'échanges et de mélange. Il s'agit des lieux de commerce, des souks, longeant généralement une rue principale, des places, les entrées et les sorties de la ville, les lieux administratifs, de culture et de loisirs.

- Un espace d'homogénéité et d'identité qui comprend surtout les quartiers où se replient les familles en fin de journée. Là, avec les lieux de culte, dominant l'identitaire et le "nous" solidaire.

Il me faut ajouter un troisième espace qui structure la *ville* libanaise, "l'espace imaginaire et symbolique" qui se construit dans le rapport imagé à soi et aux autres. Conception hiérarchisée des familles, importance de la préséance historique ou de la richesse en biens fonciers. Elle se construit dans le rapport à l'histoire, l'histoire universelle parfois, comme c'est le cas de Jbeil, à la créativité et à la culture; dans le rapport à la religion aussi et à la vie spirituelle où se forme l'esprit collectif de la ville.

C'est sur ce fond social imprégné de modernité économique et politique que se joue le sort de nos villes actuellement au Liban. Toutes vont être tôt ou tard confrontées à la situation suivante: comment les groupes sociaux et les acteurs vont-ils faire face à l'extension de leur ville et à l'intégration de nouvelles localités dans l'espace urbain? Le problème sera d'autant plus aigu si les localités candidates à l'intégration sont d'une appartenance confessionnelle et familiale absolument autre que celles prévalentes dans la ville. Cela rejoint un autre problème, celui de la gouvernance et de la décentralisation: les localités et les agglomérations urbaines auront-elles l'autorité et les moyens nécessaires pour mettre en place des politiques d'aménagement au niveau local sans être sous la tutelle complète du pouvoir central?

II

La cité, une oeuvre de droit

Dimensions politique et civique de la Cité*

Antoine Khair

Cité et droit: deux sujets-bateaux où l'on peut mettre tout ce que l'on veut, sauf si on entrevoit l'orientation et la discipline. Cela me fait penser aux sujets des leçons d'agrégation. Le doyen Vedel, qui vient de rentrer à l'Académie Française à l'aube de ses 90 ans, n'a eu comme sujet de leçon d'agrégation que deux mots, même un article et un substantif: Le trottoir. S'il ne savait pas qu'il s'agissait de droit administratif, il aurait parlé tout à fait d'autre chose!

1

Cité, ancêtre de l'Etat

Qu'est-ce qu'une cité? Comment peut-on la définir? Est-ce que la cité, c'est la ville? Y a-t-il une différence? Je suis allé jusqu'à Fustel de Coulanges, dans sa *Cité antique* pour découvrir que *Cité* et *ville* n'étaient pas des mots synonymes chez les Anciens. La cité était l'association religieuse et politique des familles et des tribus. La ville était le lieu des réunions de domiciles de cette association. Donc cité et ville, c'est un peu comme peuple et nation. La même configuration extérieure, mais une signification tout à fait différente. La cité est un mot valorisé et peut-être valorisant. En tout cas, sur le plan du droit constitutionnel et de la science politique, je peux dire, d'une part, que la cité est l'ancêtre de l'Etat, ayant existé avant l'Etat et que, d'autre part, la cité est créatrice de lien privilégié. Cité ancêtre de l'Etat, ce sera mon premier point, parce que la cité a été le premier groupement de citoyens, et puis la cité a été par excellence créatrice de droit.

Quand on parle de l'Etat, on commence par parler des Etats-cités, parce que c'est dans les cités qu'on a commencé à avoir une certaine organisation politique et administrative. C'était le leitmotiv d'un de nos grands publicistes, je veux parler du professeur Edmond Rabbath qui, dans son ouvrage de droit constitutionnel, s'étend sur les Etats-cités, *al-duwal-al-mudun*, *al-dawla al-madina*. C'était le cas des cités antiques. On ne parlait

Ce premier panel commence par le droit, la science politique, la réflexion sur la cité en général, ce qui pourrait donner à penser que tout sera construit et en ordre...

Le programme prévoit une tournée dans les allées de la cité.

La séance est consacrée à la cité comme œuvre de droit.

Elizabeth Picard
Présidente de séance

* Le texte est la transcription partielle d'une communication orale enregistrée.

pas dans l'antiquité, tel que nous le faisons maintenant, des Phéniciens, des Romains et des Grecs... On parlait de Tyr, de Byblos, d'Athènes, de Rome, parce que cette cité qui était autre chose que la ville, avait un projet de civilisation qui ne peut en définitive qu'être un projet de droit. D'ailleurs ce sont ces cités mêmes qui ont commencé à créer du droit, et spécialement les cités romaines, parce que les cités grecques s'occupaient la plupart du temps du beau, de la culture dans son acception la plus étendue, mais n'avaient pas pensé à normativiser à ce moment-là. Cela est vrai des cités antiques, et vrai également des cités plus proches de nous, je veux parler des républiques italiennes de la Renaissance, la république de Venise, la république de Gènes... L'unité italienne, l'on a attendu la 2e moitié du siècle passé pour qu'il y ait une Italie. Mais ces républiques-là ont créé, non seulement du droit interne, comme c'était le cas avec Rome, mais même du droit international. Ce dernier a connu son premier berceau dans ce genre de cité, à cause du commerce international qui déjà était assez florissant. Le Droit international privé est une création des cités italiennes. On appelait glossateurs les juristes qui s'en occupaient.

Dans un ancien manuel de Droit international privé, on s'étend longuement sur l'œuvre des glossateurs dans la création du Droit international. C'est donc le premier groupement de citoyens et de citoyens créateurs de droit. Créateurs de droit sur deux plans: interne et international.

Sur le plan interne, un municipale, comme on l'appelait depuis quelques centaines d'années, doit s'organiser en créant un conseil municipal qui s'occupe des choses communes.

Dans cette optique est née pour la première fois une notion, que l'on connaît dans le droit administratif moderne, la notion d'intérêt général, d'utilité publique. Normalement, on n'a pas le droit, dans un Etat de droit, de se mêler de la propriété privée s'il n'y a pas une cause ou un but d'utilité publique. L'expropriation par exemple ne peut être opérée d'après les constitutions modernes que pour cause d'utilité publique. Des juristes peuvent effectuer des acrobaties pour vous dire que cela peut se faire autrement. Je parle trop du doyen Vedel. Je ne rappellerai pas sa consultation concernant le Centre de Beyrouth, où il admet une expropriation en faveur d'une société privée. C'est là un autre problème.

Sur le plan international, les villes de l'Antiquité et du Moyen-âge ont donné au droit international ses premières lettres de créance. Sur le plan des relations entre des personnes appartenant à plusieurs cités, et dont les relations peuvent créer des problèmes de compétence, on a été obligé de créer un droit qui s'appelle aujourd'hui le Droit international privé. A ce moment, on s'est soucié d'établir ce genre de droit. Le Droit international public a commencé embryonnaire, il faut le dire, avec également les cités du Moyen-âge qui ont créé la première forme du Droit international: Le Droit

des gens, comme on l'appelait, le droit des gens, pas le droit des Etats ou le droit des nations. La cité a été l'ancêtre de l'Etat.

L'Etat est venu après. Il n'y avait pas le nombre d'habitants d'aujourd'hui, ni la superficie habitable et habitée d'aujourd'hui heureusement, et les moyens de communication n'étaient pas encore aussi développés, ce qui réduisait ce droit à quelques règles embryonnaires pour régler des conflits. On a essayé à partir de là pour trouver des règles. De là sont nées par exemple les règles générales du renvoi et de la qualification en Droit international privé.

En Droit international public, même les Etats n'ont pas trop réussi jusqu'à maintenant. On ne pouvait pas trop en vouloir aux cités de n'être pas parvenues à quelque chose de consistant en la matière.

2

La cité, créatrice de liens privilégiés

La cité est créatrice de lien privilégié. Sur ce plan on peut parler, d'une part, de la cité *conviviale* et, d'autre part, de la cité *organisatrice*.

La cité est conviviale parce qu'elle est le lieu de la rencontre des hommes qui deviennent des citoyens. C'est un lien d'ouverture sur les autres surtout que, historiquement, la plupart des cités antiques et modernes étaient des ports au bord de la mer, comme Byblos, Tyr, Gènes, Venise... Lorsqu'on est dans un port on commerce, on connaît les autres, on est ouvert sur les autres, on admet mieux l'existence des autres. Par contre, lorsqu'on est calfeutré dans un petit coin de la montagne, dans un petit village, on est beaucoup plus jaloux de son originalité, de ce que les autres veulent apporter et qui peut paraître suspect à première vue.

La cité s'ouvre et est conviviale grâce à ses habitants qui se connaissent davantage, commercent entre eux et avec les autres. Quand vous passez dans ce vieux quartier orthodoxe d'Achrafieh, le quartier Sursock, d'où est venu ce style architectural italien, ou dévoyé parfois que l'on voit ici et là, c'est parce que les grecs-orthodoxes de Beyrouth, appartenant au *Wilayet*, nouvelle dénomination de la Cité, commerçaient non seulement avec le reste de l'Empire, mais avec la Grèce, l'Italie, avec des liens de culture. Cela donne une ouverture au monde extérieur.

Les mégalo-poles d'aujourd'hui ont-elles œuvré dans un sens contraire? Etant gosse, j'habitais une rue de Beyrouth. Je savais, dès le début de la rue jusqu'à la fin, qui habitait dans chaque étage. Aujourd'hui si la copropriété par appartement ne m'obligeait pas à certaines réunions, je connaîtrais très mal mes voisins de palier. La cité a commencé par être conviviale, mais lorsqu'elle est devenue géante, elle a régressé sur ce point. Mais dans un pays comme le nôtre, la cité a joué un rôle non seulement au niveau des individus, mais au niveau des communautés. C'est dans la cité,

dans cette vieille place des Canons, que les diverses communautés libanaises ont connu un véritable brassage. Là ils commerçaient de la même manière, se référaient presque aux mêmes valeurs, avaient le même langage. C'est l'Agora qui est devenue place.

La cité ne peut pas s'empêcher dans tous les cas d'être une cité organisatrice. On doit l'urbanisme à la cité. D'ailleurs *Urba* n'est pas loin de cité. On doit à la cité également tout le côté du droit administratif qui concerne ce qui est devenu le droit de l'expropriation pour cause d'utilité publique, la voirie, qui ne peuvent exister que dans une cité.

Dans le cadre des relations entre la cité et le droit, on est passé de l'homme au citoyen et puis, avec la progression du temps, le citoyen lui-même a été davantage humanisé. C'est la raison peut-être pour laquelle les premiers constituants français de la fin du 18^e siècle, lorsqu'ils ont publié leur première déclaration de droit, parlaient d'une Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Je ne peux que souhaiter au citoyen de ne pas oublier qu'il est essentiellement un homme, et aux hommes de s'efforcer d'être citoyens en devenant plus civiques. Térence, dans une ville comme Byblos qui m'est chère à plus d'un titre, disait: "Je suis homme et rien d'humain ne m'est étranger" (*Homo sum: humani nihil a me alienum puto*).

Mon vécu civique dans la Cité: Nous réconcilier avec l'espace*

Antoine Messarra

Notre relation avec l'espace est agressive. Comment résoudre ce problème? Comment nous réconcilier avec l'espace?

Le problème de l'espace est central dans la question de la citoyenneté. Le dictionnaire *Lisân al-'arab* définit la patrie, *watan*, comme étant le lieu de résidence, *maqân al-iqâma*, qu'on soit né là ou non. Définition, vous allez dire, banale, sans idéologie, mais elle est d'une richesse inouïe, à partir de laquelle on peut définir la citoyenneté par trois catégories de rapports: avec *l'espace*, avec les *habitants* qui vivent dans cet espace, et avec *l'autorité* qui gère la chose publique dans cet espace et en faveur des habitants sur cet espace.

Le fait que le mot *citoyen* dérive de *cité* est aussi significatif, parce que c'est dans la cité que se tissent des rapports d'échange de type contractuel, fondés sur des droits et devoirs et non sur des liens primaires au sein de communautés restreintes.

L'identité, l'appartenance nationale, le patriotisme, l'altérité, la solidarité et l'engagement civique découlent de la notion d'espace et de ses composantes, avec lesquelles il faudra inter-ragir et qu'il faudra apprendre à gérer.

L'espace n'est pas neutre. Il induit des frontières et des limites, et donc des partages de rôles et de compétences, des exigences de respect et d'exécution des fonctions, des délimitations entre le privé et le public. C'est à travers les rapports de chacun de nous avec la ville et l'espace en général que se tissent les perceptions, comportements et attitudes de citoyenneté.

Nous avons de grands problèmes avec l'espace. Nous l'avons constaté partiellement durant les années de guerres quand des réfugiés venaient d'autres régions que Beyrouth. Ils se comportaient, dans les rues, dans les domiciles, dans les quartiers, avec la lessive et les débarras sur les balcons..., comme envahisseurs, parce que cet espace leur est étranger. Je ne

* Le texte est la transcription partielle d'une communication orale enregistrée.

les accuse pas. C'est évidemment un espace étranger. Il faut tenir compte de l'aspect extérieur des maisons, qui est propriété des autres, parce que exposé à leurs regards.

Pour mieux transmettre le message et éviter l'excès d'abstraction, je vais me concentrer sur des témoignages, axés sur mon vécu au quotidien dans la cité.

1. *L'identité des pierres*: Les pierres du trottoir, c'est aussi une appartenance. Les pierres qui bordent le trottoir de la rue de Damas, jaunâtres, rocheuses, centenaires, je voyais les ouvriers les extraire pour mettre à la place des bordures en béton! J'ai vécu durant plus de deux mois comme étranger dans ma ville. C'était quelque chose de fort intime qui m'était spolié. Je sentais mon identité déchirée, avec ces bordures de pierres remplacées par du béton. J'ai vécu dans la hantise que l'opération n'aille plus loin, jusqu'à arriver au bord de ma propre maison, et de mon propre quartier. L'identité, vous savez combien elle est idéologisée au Liban et de façon superficielle. L'identité commence avec les pierres du trottoir.

2. *La rue, espace de culture*: Toutes les fois que je vois le campus des sciences médicales de l'Université Saint-Joseph, l'Espace culturel français qui abritait autrefois l'Ecole supérieure des lettres, ainsi que la Cathédrale des Grecs-catholiques, à la rue de Damas, je respire et entrevois tous les rapports d'histoire, de relations humaines et de culture dans ces lieux chargés de vie. Peut-il y avoir des villes sans universités et sans cathédrales? Si les universités et les cathédrales désertent les villes, celles-ci deviennent anonymes. Les marchés même cessent d'être des marchés où on se rencontre. Il n'y aura alors que des boutiques où on ne vient que pour vendre et acheter, sans support relationnel et humain.

Beaucoup d'universités commençaient à désertir la ville vers des régions lointaines. Heureusement que d'autres villes ont commencé à émerger à proximité de ces universités.

3. *La rue: un guide vers l'espace public*: Dans une région de montagne, dans un espace de 10 km, je circulais le soir en voiture pour retrouver un endroit. Je n'ai vu aucun panneau de signalisation. J'ai vu des indications privées: boulangerie Khaled, Clinique docteur X, Résidence Y, mais aucune affiche indiquant le nom du village, indiquant une municipalité, une administration publique. J'ai compris combien nous sommes injustes, en fait, à l'égard du Libanais. On lui reproche de n'avoir pas le sens de l'Etat, du public, de la citoyenneté. Nous circulons dans un espace de plus de 10 km., sans aucune allusion, indication, affiche qui indique une chose publique. Rien que des indications de type privé. J'ai perdu plus de trois quart d'heure pour retrouver le village et la région où je devais me rendre.

4. *La rue envahie*: Nos rues sont envahies, agressées. Un phénomène commence à être fortement gênant: les affichages religieux dans les villes, sur l'autoroute de Jounieh, à Broumana, Beit-Mery, dans beaucoup de régions de Beyrouth, à Tripoli, Saida... Autrefois on reprochait aux démarcations d'opérer une ségrégation confessionnelle. Maintenant les affichages religieux sont étalés pour s'imposer à vous et sont, par là, plus politiques que religieux et spirituels. Il y a partout au Liban des lieux de culte, musulmans et chrétiens. Cela repose tout le monde. Heureusement qu'il y a des communautés au Liban, grâce auxquelles des lieux de culte ont été protégés au Centre-ville. Sinon ils auraient été détruits. Mais l'affichage religieux sauvage, dans la rue, c'est contraire à toute idée d'espace public. Cela accapare la rue, usurpe la représentation de la rue, impose aux passants des idéaux et des représentations. Les banderoles et affichages religieux sauvages, dans la rue, alors qu'il y a des lieux de culte pour cela et qui reposent justement tout le monde sans exception, c'est une atteinte au public. La prolifération de ces affichages religieux sauvages – et j'exclus bien sûr les affichages dans des circonstances particulières et qui correspondent aux traditions, coutumes et croyances des Libanais – font comprendre dès l'entrée dans un quartier, une ville, une région, à tous ceux qui ne veulent pas comprendre qu'ils se trouvent – bien que la guerre des armes soit finie –, à Beyrouth-Est, Beyrouth-Ouest, dans un quartier musulman, chrétien... dans un territoire qui leur est étranger!

5. *La rue étatique*: Les rues dans certaines villes arabes sont envahies par un Etat omniprésent pour tous ceux qui veulent se donner l'illusion d'être libres, autonomes, indifférents à l'omnipotence du pouvoir. Alors, c'est partout dans la rue, sur les enseignes des magasins, les balcons des immeubles, et en toute période de l'année, des slogans et des portraits politiques. La rue devient propriété exclusive du régime et des gouvernants, symbole tangible de la toute puissance de l'Etat, au lieu d'être l'espace privilégié et harmonieux de la rencontre, du dialogue, de la conciliation et de la régulation entre le privé et le public.

Je ne peux oublier Amsterdam avec ses rues à quatre espaces parallèles: un espace de forêt, un pour les piétons, un pour les cyclistes, et un pour les automobilistes et, partout, des indications discrètes et visibles pour s'orienter. Un espace organisé est promoteur de comportement civique.

6. *La rue, lieu de mémoire collective*: L'appellation des rues, les monuments historiques... créent une mémoire collective. L'histoire apprise a moins d'impact que l'histoire vécue au quotidien grâce aux noms des rues et aux monuments commémoratifs. Il faut cependant exploiter cela pour l'éducation civique de la jeunesse. Nous avons inventorié les monuments

historiques dans une perspective pédagogique dans le cadre du programme triennal *Citoyen pour demain*¹. Il faudra élaborer un guide expliquant les noms des rues. Je pense notamment à la rue Abd-el-Wahab el-Ingilizi, ce martyr de mai 1916, avec d'autres martyrs de toutes les communautés, à la fois assoiffés de liberté et solidaires.

Quand on vit dans une maison qui a une histoire, quand on passe dans une rue chargée d'histoire, la profonde leçon de civisme est une leçon de solidarité et de responsabilité. Continuité et solidarité entre les générations, ce qui fait que la phrase célèbre: Après moi le déluge, ne peut plus effleurer l'esprit.

Nous avons besoin aujourd'hui de nouveaux lieux de mémoire dans nos quartiers et nos rues. Nous allons toujours être en désaccord sur les grands leaders du passé. Par contre les souffrances communes endurées par les Libanais de 1975 à 1991 peuvent générer une identité commune, plus solide, mieux prémunie face aux risques de fragmentations internes et d'ingérences extérieures, si un traumatisme collectif et une *contrition nationale* se transmettent de génération en génération grâce à des monuments historiques. Des monuments qui rappellent ce père de famille atteint par la balle d'un front tireur, alors qu'il portait un paquet de pain pour sa famille; l'autocar des élèves traversant la démarcation du Musée et atteint par un obus; les deux petites Maya et Rouba noyées à Jounieh alors qu'elles tentaient avec leurs parents de contourner le blocus...

7. *De la rue à la ville conviviale*: En tant que Beyrouthin d'origine, habitant à proximité d'une ligne de démarcation, j'avais une conscience aigüe qu'outre la barbarie des armes, il y a une autre barbarie qui assaille *ma* ville, celle d'une horde venue de je ne sais où et qui parle de Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest.

Je suivais les événements, analysais et comprenais autant qu'un citoyen, qui est de surcroît ce qu'on appelle politologue, peut comprendre. Mais j'avoue que les notions Beyrouth-Est et Ouest, bien que visibles et mortelles à moins de vingt mètres de ma maison, je ne les comprenais pas, au vrai sens de *comprendre*, c'est-à-dire, concevoir, saisir par l'esprit, intégrer... Beyrouth-Est et Ouest étaient pour moi des catégories politiques, étrangères à mon vécu et à ma structure mentale fort beyrouthine d'un Beyrouth convivial où, depuis mon enfance et jusqu'à 1975, je n'ai jamais connu dans mon entourage familial et mes relations parentales beyrouthines une discrimination, même futile, entre musulman et chrétien.

¹. Antoine Messarra (dir.), *Muwâtin al-ghad* (Citoyen pour demain), Fondation libanaise pour la paix civile permanente, en coopération avec National Endowment for Democracy, Beyrouth, Librairie Orientale, 3 vol., 1994-1997.

Ce phénomène mental est révélateur d'un autre phénomène fort grave pour toutes les villes, et surtout les villes arabes, celui de la ruralisation des villes. Cela ne signifie pas que les ruraux sont d'une autre trempe humaine que les citadins. Celui qui habite un village ou une ville, sans s'y intégrer culturellement, demeure étranger et marginal et introduit, là où il se trouve, des comportements de frustration, d'exclusion ou d'agressivité.

Aujourd'hui dans la municipalité de Beyrouth qui se reconstruit, nul ne sent l'existence de la municipalité. Que faire? Les comités de quartiers sont importants et contribuent à rééduquer les gens. Les conseils municipaux ont un rôle éducatif. Le citoyen municipal est proche des problèmes, sait de quoi il s'agit. Quand vous lui dites que tel aménagement coûte 10 millions de livres, 20 millions, il sait de quoi il s'agit. Mais quand on lui parle de milliards dans le budget national, il ne perçoit pas tout à fait la dimension de l'affaire. A l'échelle municipale, je vois ce qui se passe, ce qui a été réalisé et non réalisé. C'est la démocratie de proximité. Aujourd'hui à Beyrouth, il y a une municipalité institutionnelle mais non une municipalité qui communique avec la population, qui reconstruit le tissu social et humain, un tissu de citoyenneté vécu au quotidien, assumé et partagé.



"L'identité est idéologisée et de façon superficielle (...) Elle commence avec les pierres du trottoir" (p. 88).

نحو تفعيل مشاركة المواطن في بناء مدينته

نجوى باسيل

يدعو مفهوم المدينة الى طرح اشكالية علاقة المواطن بمدينته وبالتالي مشاركته في بنائها وتطورها. وإذا كانت المدينة هي المساحة التي تربط الإنسان بمحيطه ومجتمعه، فكيف يكون هذا الإنسان مؤسسا في وضع دعائم وركائز لتنظيم حياته وعلاقاته مع السلطة، والقانون، والمساحات العامة، والعمران، والعلاقات الاجتماعية؟ وما هي الاطر والآليات الفعالة التي تسمح باستقطاب اكبر شريحة ممكنة من المجتمع المدني لاشراكها في حياة المدينة العامة؟

وإذا كانت المؤسسات الاهلية والمنظمات الشبابية هي الاطر التي ينشط من خلالها المجتمع المدني، فكيف تجسد هذه الاطر رغبات وحاجات من تمثل. وكيف تجعل من الفرد والجماعة شركاء في قراراتها ومشاريعها؟

نتناول موضوع البلدية كإطار للمشاركة المحلية وقد اخترناها دون سواها لأننا :
أولا: نعتبر أن البلدية هي الإطار السليم الذي يعزز الانتماء الى المدينة ويفسح المجال للممارسة المواطنة وللبناء الديمقراطي.

ثانيا: لأن البلدية هي سلطة محلية منتخبة تستمد شرعيتها المعنوية من صفتها التمثيلية بناء على اختيار أعضائها من قبل أبناء البلدة، وهذه الصفة التمثيلية تؤهلها أكثر من غيرها من المؤسسات لتحريك المجتمع المحلي.

ثالثاً: لان البلدية تملك الصلاحيات والإمكانات والقدرة على اتخاذ القرارات التي تتعلق بمختلف جوانب حياة المدينة الجغرافية والبيئية والصحية والثقافية والاجتماعية.

١

شروط المشاركة بين البلدية والمجتمع المحلي

إذا كانت السلطة في النظام الديمقراطي تؤخذ بالتفويض، فالمشاركة ترتبط بشكل وثيق بالديمقراطية وتتلازم معها. وتلازم المسألتين على أهميته ليس بديها بالضرورة لانه عندما تصبح الديمقراطية آلية تصويت يقتصر دورها على تشريع الهيئة المنتخبة فقط وذلك على حساب المشاركة في التخطيط والتنفيذ والقرار وتنفذ هذه الديمقراطية جوهرها. من هذا المنطلق تصبح المشاركة الفعالة أداة أساسية للممارسة الديمقراطية. فكلما اتسعت وعمقت المشاركة ازدادت ديمقراطية الهيئة المنتخبة، وكلما ضاقت وتحجمت المشاركة ابتعدت الهيئة المنتخبة عن الممارسة الديمقراطية. إذا فالمشاركة هي المؤشر الذي يسمح لنا بقياس الديمقراطية وتقييمها. فما هي مساحة مشاركة المواطن في العمل البلدي؟ وكيف يساهم المجلس البلدي بدوره بتفعيل مشاركة المواطن في برامجه وقراراته؟

ليس تفاعل المجتمع المدني مع البلديات تلقائياً. فلا الجهاز البلدي ولا المواطن ولا الهيئات المستقلة اعتادت ان تتشارك فيما بينها، وفي الوقت الذي تبدو لنا فيه المشاركة حاجة ماسة، لا بد ان تنتج عن قرار استراتيجي يتخذه المجلس البلدي ويضع بناء عليه سياسة وخطة عمل تتناسب مع استراتيجية المشاركة.

وترتكز المشاركة على ثلاث دعائم لا بد من توفرها لتكون اكثر فعالية ولتخلق مناخاً مؤاتياً للتعاون والتضامن بين البلدية والمجتمع المحلي:

١. وعي المواطن من جهة أولى دوره وضرورة مشاركته في العمل البلدي، ووعي المجلس البلدي من جهة ثانية أهمية دوره كذلك في تفعيل الممارسة الديمقراطية عبر اعتماد خطط وآليات لإشراك المجتمع المحلي في برامجه ونشاطاته.
٢. رغبة المواطن بالتعاون والقيام بالمهام المطلوبة وتكريس الوقت والجهود لخدمة المصلحة العامة، يقابلها رغبة المجلس البلدي بتنظيم المبادرة وتسهيل إمكانيات التعاون.

٣. قدرة المواطن على الالتزام وتحمل المسؤولية من جهة وقدرة المجلس البلدي أيضاً على تحمل مسؤولياته تجاه ممثليه والتزامه بمصالحهم من جهة ثانية.

وتستطيع البلدية من جهتها ان تجسد هذه الدعائم باعتماد آليات تبرز وتعمل المشاركة، منها:

أ - أخذ المبادرة: قد يجد المجتمع المحلي خاصة الذي لا ينتمي افراده الى جمعيات او منظمات صعوبة في سلوك طريق المشاركة، فعلى المجلس البلدي أن يقوم بمبادرة لتحريكه وتنقيفه وتوعيته على العمل البلدي، وان يساهم في تنظيمه وتدريبه ليكون فاعلاً في بيئته. فيهيئ لأشراك الناس المعنية بقضايا مشتركة وبتقاطع مصالحها، هادفاً الى تحسين نوعية حياتها وتمكينها. ان نجاح البلديات في جانب اساسي منها يرتكز على قدرتها في تحريك المجتمع ودفعه للمبادرة. وهذا الدور يجعل البلدية تساهم في بلورة وتنمية وعي المجتمع لمصالحه.

اما بالنسبة الى الجمعيات والمنظمات المستقلة فتستطيع القيام بالمبادرة اذا كانت لديها الرغبة بذلك، وفي هذه الحالة يترتب على المجلس البلدي التجاوب معها وبلورة مشاريع مشتركة كذلك القيام بالتدابير التي تأسس الشراكة الفعلية بينها. من هذه التدابير تنظيم المبادرات، وضعها في اطار برامج او مشاريع قابلة للتنفيذ، تقديم التسهيلات والدعم اللازمين لتحقيقها، ازالة الحواجز المادية والمعنوية .

ان تعدد مهام البلديات وصلاحياتها توجب التعاون مع الافراد والهيئات لتكثرون اكثر فعالية ولتشمل مختلف جوانب حياة المدينة.

ب - انشاء شبكة اتصال وتواصل بين البلدية والمجتمع المحلي: ان توفر المعلومات للشريكين البلدية واهل المدينة، هو شرط اساسي للمشاركة. فالمعلومات هي التي تولد المشاركة وهي التي تفسح مجال المراقبة والمساءلة والمحاسبة، أي الممارسة الديمقراطية الحقة. من هنا أهمية إنشاء شبكة اتصال وتواصل بين البلدية والمجتمع المحلي تكون مهمتها:

- اطلاع الأهالي على برامج وخطط عمل المجلس البلدي.
- التعرف على مشاكل وحاجات وأولويات الأهالي.

- اخذ رأي المجتمع، واستقصاء ردة فعله حيال القرارات والمشاريع التي تقوم بها البلدية.

ان نقص المعلومات هو عائق أساسي لمشاركة المواطن لذا فمن الضروري اعتماد الشفافية في نقل المعلومات وهذا يخلق جوا من الثقة والارتياح، وايضا يجب ان تراعى كيفية نقل المعلومات لتكون في متناول الافراد. فالمعلومات هي محددة لتحريك المجتمع المحلي، ولقيام شراكة متينة قابلة للاستمرار وطويلة الامد.

يفترض الاتصال بالناس الاستماع اليهم. ما الذي يحركهم؟ وما الذي يثير انفعالهم؟ ما هي الهواجس التي تملكهم حول القضايا والأزمات المعيشية؟ كيف يعبرون عن هذه الهواجس والانفعالات؟ ان استشراف مشاعر الناس ودوافعها النفسية والاجتماعية ينبغي ان تكون بالمقابل هاجس البلدية. والاستماع للناس لا ينحصر بفئة معينة، بل هو استماع لمختلف الفئات الاجتماعية خاصة المهمشة منها، او الاقليّة او ذوي الحاجات الخاصة.

ج - القبول بمبدأ الشراكة في اخذ القرار: بالرغم من كون البلدية في موقع السلطة والقرار. من الضروري ان تتشارك مع المجتمع المحلي في اقرار وتخطيط النشاطات وبرمجتها وتقييمها، فتضع خطة عملها بناء على مشاورات ومناقشات مع مختلف الفراء لتكون اكثر ملاءمة للمصالح العامة، ولتجعل الناس شركاء معها في تحمل المسؤولية.

فاذا كانت المشاركة تتطلب استثمار الجهود، وتكريس الوقت، وتقديم المال، في بعض الاحيان، فيتوقع المشاركون ان يحصل على "مقابل" يشكل حافزا للمزيد من العطاء والعمل. وهذا المقابل معنوي ويتناول موقعه في اخذ القرار. اذا كانت المشاركة لن تغير شيئا في طريقة تنظيم البرامج او النشاطات فلماذا نطلب من المواطن ان يشارك وما هو وقع مشاركته حينئذ؟ فلا توجد مشاركة فعالة بدون قبول اقتسام سلطة القرار في اقرار الخطط وتنفيذها وبخاصة التنمية منها.

من جهة أخرى على المواطن ان يمارس دوره كرفيق على اداء المجلس البلدي بغية تصويب وظائفه او تفعيله لتحسين وتطوير خدماته انسجاما مع الحاجات الانمائية للسكان والمدينة. وهو في هذا الاطار يمكن ان يقوم بالادوار التالية:

١. تقديم العرائض والشكاوى التي تتعلق بالمخالفات والتعديات او حول الخدمات الدورية للبنية التحتية، من تأمين انارة، تنظيم الشوارع، تحرير الأرصفة، تنظيم مواقف للسيارات، تأمين الرش الصحي...

٢. القيام بمراجعات لدى البلدية باستمرار حول هذه العرائض والشكاوى، وحول المشاريع المطلوب من البلدية تنفيذها: تشجير الطرقات، تفعيل عمل المفترزة الصحية، صيانة الطرقات والارصفة ...

٣. القيام بضغط على المجلس البلدي من خلال التحركات النقابية لتنظيم أعمال أصحاب المهن، من صيادين، واصحاب كراجات، وباعة متجولين...

٤. تفاعل الناس مع الجمعيات الأهلية والضغط على البلدية للفت انتباهها ودفعها لايلاء المشاكل الاجتماعية حيزا من اهتمامها، والتحرك لدعم ومساعدة الفئات الأقل حظوة، (أرامل، ايتام، مسنين، معوقين) فتخصص لهم برامج تتناسب مع حاجاتهم ومشاكلهم.

٢

معوقات المشاركة المواطنين في الإدارة البلدية

فاقت مشاركة المواطنين في الانتخابات البلدية سنة ١٩٩٨ نسبة الـ ٥٠% في المناطق اللبنانية، كما تعدى عدد المرشحين إلى عضوية المجالس البلدية الالف الأفراد. لئولة الاولى نجد ان نسبة الاقتراع هي دلالة على مشاركة شريحة كبيرة من المواطنين في التصويت واختيار من تريد ان توكل اليه مصالحها العامة. كما نجد من ناحية ثانية ان هذا الاقبال على الترشح لعضوية المجالس البلدية يدل على رغبة فئة كبيرة من الناس للعمل في مجال ادارة وتنمية مدينته أو قريته. ولكن إلى اين يفضي هذا الترشح؟ وماذا بعد التصويت؟

فكلاهما مشاركة مبتورة في جوهرها اذا لم تقترن بارادة للعمل والتدخل في مختلف الشؤون التفصيلية التي تخص حياة المدينة والمواطنين. فالشأن العام ليس مسؤولية بضعة أفراد فازوا في الانتخابات البلدية، انها مسؤولية كل فرد في المجتمع بل واجب كل

مواطن. فما الذي يمنع المواطن من الغوص في عمق المشاركة الفعلية وما الذي يعيقه عن ممارسة مواظنته؟

تتعدد اسباب انكفاء المواطن عن ممارسة دوره الاجتماعي وتبرز لنا عدة حواجز نعتبرها رئيسية في إقصاء المواطن عن التزامه في ملاحقة اموره وقضاياها منها:

١. عدم جهوزية المجتمع المحلي ليكون شريكا ومؤتمنا على كل ما له طابع جماعي بسبب تغليب المصالح الفردية على المصالح العامة. ولعل ذلك يعود إلى عدم تشكل وعي الأفراد خارج نطاق المؤسسات الضيقة (العائلة، الطائفة...). كما يعود وربما على نحو أكثر إلى فضل المؤسسة العامة (الدولة) في تأمين الحاجات الأساسية للأفراد، من صحية واجتماعية وتربوية... وتجعلهم بالتالي اسرى هذه المؤسسات. نضيف إلى هذا عدم تمرس الأفراد بحس المراقبة والنقد، والتخلي عن أدوارهم لجهلهم بطبيعة هذه الأنوار وتأثيرها. هذه الأسباب تجعل المجتمع المدني غير جاهز لتحمل مسؤوليته والقيام بواجبه في التنمية والتغيير.

٢. غياب أليات الاتصال والتواصل بين البلدية والمجتمع المحلي التي من شأنها ان تعزز التعاون وان تبني حوارا بين القاعدة الشعبية والسلطة المحلية حول القضايا العامة وتحديد الاولويات وكيفية معالجتها.

٣. عدم التفريق بين مفهوم السياسة في بعدها التنظيمي لشؤون الجماعة في السياسة كممارسة وصراع على السلطة، فتصبح البلدية مسرحا للتجاذبات السياسية الضيقة وللصراعات الفئوية والحزبية التي تعرقل سير العمل من جهة أولى، وتجعل التدخل في الشأن المحلي حكرا على فئة معينة من الناس من جهة ثانية.

ويبقى هناك سؤال جوهرى: من هو مواطن المدينة؟ هل هو المواطن الذي يصوت في الانتخابات البلدية في المدينة؟ أم المواطن الذي يسكن ويعيش في المدينة؟

جدول ١- وسائل المشاركة

وسائل المشاركة	خصائصها ومهامها
استطلاعات الرأي	رصد اتجاهات الرأي حول مشاريع وحاجات وتوجهات المجلس البلدي تسمح بإعطاء رأي محدد حول موضوع معين ضرورة اظهار نتائج واتجاهات الرأي التي تم استطلاعها للأهالي لا تعني عن ضرورة الاتصال والتواصل بين البلدية والمجتمع المحلي
اللقاءات العامة والمفتوحة	تدعى إليها كافة اطراف المجتمع المحلي تهدف إلى طرح ومناقشة البرامج والمشاكل والحلول تساهم بكسر المسافة بين البلدية والمجتمع المحلي
توزيع المنشورات والنشرات الدورية	تتناول: اعمال ونشاطات المجلس البلدي، خططه ومشاريعه، موازنته وقراراته. ضرورة اعتماد قنوات تسمح بايصالها إلى الناس من الأفضل ان تكون منتظمة ودورية تساهم في التوعية والتنمية حول مواضيع ذات أهمية خاصة للمواطن تساهم في تحريك وتحفيز الافراد للمشاركة في العمل البلدي.
فتح مجال حضور جلسات المجلس البلدي	تدعى الفعاليات التي لها علاقة بجدول اعمال الجلسة يحق لهم ابداء الرأي فقط
نشر محاضر جلسات المجلس البلدي	تنشر على لوحة خاصة للاعلانات، وتكون دورية تؤمن الشفافية وتسمح للأهالي بالاطلاع على سير العمل البلدي.



جدول ٢- أشكال المشاركة ووسائلها

الشكل والاطار التنظيمي	مميزاته وخصائصه
لجان أحياء	مكونة من كافة فعاليات الحي (السكان وصولاً إلى مقهويي المؤسسات الرسمية والأهلية والخاصة) لها صفة تمثيلية رسمية وأهلية ومن مهماتها: • تحديد الحاجات والأولويات على نطاق الحي • تساهم بتنظيم الحياة اليومية وتجعل الخدمات البلدية أكثر فعالية • تحافظ وتكون رقيباً على المواطن وعلى تنفيذ قرارات البلدية • تكون صلة وصل للاتصال والتواصل بين البلدية والمجتمع المحلي.
لجان دعم متخصصة أو قطاعية	لها صفة استشارية حول مواضيع أو مشاريع أو في قطاعات محددة تساهم في تخطيط أو وضع سياسة عمل في نطاق اختصاصها تكون متحركة أو مؤقتة.
لجان متطوعة	مرتبطة مباشرة بالجهاز البلدي مكونة من جهاز متطوع يتألف من شباب وشابات المدينة بالإضافة إلى من يرغب بالتطوع للعمل البلدي. تساهم إلى جانب المجلس البلدي بتحديد الحاجات وتخطيط وتنفيذ المشاريع وتقييمها. يتم تدريبها وتثقيفها على العمل البلدي وحول النشاطات الممكنة ان تتولاها.

Cité, municipalité et association: Un nouveau contrat social de citoyenneté

Karam Karam

Parler de la cité dans un monde qui se globalise de plus en plus, sous l'effet de la révolution technologique de l'information et de la communication, semble de prime abord dérisoire. Cette révolution laisse croire que l'échelle locale de la cité n'a plus de sens, surtout au moment où certains théoriciens déclarent "la fin de territoire" et de l'Etat-nation. Cependant, le retour à la cité actuelle, celle du XXI^e siècle, participe à ce mouvement global de nos sociétés et, dans certaines de ces nouvelles fonctions, la cité en est le résultat.

Cette représentation se fonde sur des travaux menés par plusieurs chercheurs appartenant à des disciplines différentes depuis les années 1980 dans le contexte de villes occidentales multiculturelles. La plupart de ces études portent sur l'installation des différentes communautés, groupes ethniques et travailleurs immigrés dans les banlieues de ces villes (Europe, Etats-Unis, Canada...).

Je fais l'hypothèse selon laquelle une reformulation du contrat social de citoyenneté est possible à partir de l'échelle locale de la cité actuelle. Cette cité est renforcée par la décentralisation et institutionnalisée par la municipalisation des différents champs d'activités et par la participation associative des citoyens. La cité, la municipalité et l'association, considérées dans leurs interactions à l'échelle locale, pourraient répondre à certaines crises actuelles: la crise de la démocratie représentative et du politique, la mise en cause de l'Etat-nation, la crise économique du capitalisme et celle de l'étatisme. Cela pourrait contribuer à une redéfinition de la relation entre le local, le régional et le national, entre le communautaire et l'étatique, sans renforcer ni le régionalisme ni le communautarisme, mais plutôt leurs liens dans le cadre de l'Etat.

Ce texte se veut donc une réflexion théorique sur la cité présentée comme idéal type. Mon propos sera dans une première partie, de tenter de déterminer la place et le rôle de cette cité dans les nouvelles configurations nationales et internationales. Dans une deuxième partie, je montrerai comment l'échelle locale de la Cité n'est fonctionnelle qu'avec le

renforcement du pouvoir municipal et associatif, éléments essentiels pour la démocratie participative. En conclusion, je reviendrai sur la dynamique et l'interaction de cet ensemble pour réfléchir à une nouvelle citoyenneté naissant dans ses dimensions sociales et locales.

1 Les multiples dimensions de l'échelle locale de la cité du XXI^e siècle

Plusieurs mouvements constituent des figures importantes dans la configuration internationale de cette fin de siècle: recompositions et reconstructions des territoires, firmes et organisations transnationales, allégeance citoyenne infra et supra-nationale, floraison et interdépendance des mouvements sociaux dans des sociétés en réseau (Castells, 1998, p. 336). Certains théoriciens et chercheurs, tout en reconnaissant les changements et les mouvements globaux qui défient l'intégrité et la souveraineté de l'Etat-nation, invitent à la réinvention de l'échelle locale et à la revivification de la citoyenneté à partir de la cité (Rogers, 1998; Vertovec, 1998).

Il est vrai que la cité a toujours été présentée comme l'arène par excellence du développement et de la transformation des relations humaines: les gens y vivent comme des êtres civils, appartenant à une société politique; la notion de cité fait référence implicitement à la citoyenneté. Toutefois, le retour à la cité aujourd'hui ne correspond pas à un retour à la Cité-Etat grecque, à l'Agora ou aux places publiques françaises. Les innovations constituées par certaines cités dans l'histoire ont toujours été marquées par des divisions sociales, des antagonismes et des exclusions de leurs espaces publics de certaines catégories sociales comme les femmes, les pauvres et les étrangers (Bookchin, 1995). Aujourd'hui, c'est plutôt une réinvention de la cité du 21^e siècle, une cité multiculturelle sans exclusion et sans assimilation, conceptualisée par le "droit à la citoyenneté et à la différence".

Le droit à la citoyenneté, à la différence, à l'information et à la participation: Avec le changement des rapports de pouvoir et la décentralisation de l'autorité gouvernementale vers le régional et le local, la cité prend de nouvelles dimensions qui intègrent le droit de tout le monde à la citoyenneté (Lefebvre, 1997), à la différence (Young, 1990), à l'information et à la participation. Ces dimensions devraient modifier, concrétiser et rendre plus pratiques les droits du citoyen, en tant que citoyen, à s'exprimer et à faire valoir ses idées, à utiliser et à occuper les espaces publics au lieu de s'enfermer dans différents ghettos – de travailleurs, d'immigrants, de marginaux et aussi de privilégiés (Lefebvre, 1997). Dans cette perspective, Iris Marion Young, théoricien politique et écrivain féministe, a fondé un

idéal normatif de la vie citadine (*City Life*) comme alternatif à l'idéal du communautarisme et à celui de l'individualisme qu'elle considère asociaux (Young, 1990, pp. 237-238). Par "*City Life*", elle comprend une forme de relations sociales définie par la contiguïté des étrangers (*being together of strangers*). Dans la cité, les personnes et les groupes agissent dans les espaces et les institutions en s'identifiant à eux sans que ces interactions les dissolvent dans une unité ou dans une seule communauté. Les citoyens sont des gens agglomérés par affinité et limités l'un par l'autre. Ils sont ensemble pour certains problèmes et intérêts communs, en raison d'identification mutuelle et de réciprocité, mais ils ne forment pas une seule communauté qui partage les mêmes finalités. Le citoyen dépend de la médiation de milliers d'autres personnes et organisations pour accomplir ses buts personnels. La vie citadine est un large réseau de culture, d'économie, de distribution, d'échange et de communication.

Cet idéal normatif de la vie citadine a été construit par Young à partir de l'étude d'expériences concrètes de certaines cités, en particulier des formes de relations sociales tissées au sein de ces cités. L'auteur dégage quatre éléments de ces expériences: la différence sociale sans exclusion, la variété, l'attraction, la publicité et l'espace public.

La différence sociale sans exclusion (Social differentiation without exclusion): La liberté de l'idéal de la vie citadine mène à la différenciation des groupes et à la formation d'affinité entre eux. Mais cette différenciation sociale et spatiale se fait sans exclusion. Dans la vie citadine, les groupes ne se définissent pas à partir de relations d'inclusion et d'exclusion. Ils s'entremêlent sans qu'ils soient homogènes, ils passent d'une banlieue ou d'un quartier distinct à un autre sans savoir exactement où se terminent et où commencent les frontières entre eux. Les frontières à l'intérieur de la cité sont ouvertes, incertaines et vacillantes.

La variété (Variety): Ce qui rend les espaces urbains intéressants, selon Young, c'est leur variété et leur diversité. Les gens prennent plaisir à vivre quand les magasins, les restaurants, les clubs, les jardins, les bureaux... sont implantés dans les lieux de résidence. Les gens ont un engagement envers les lieux, ils ont l'esprit de voisinage dans leur quartier et leur banlieue, où ils se rencontrent et passent des heures. L'urbanisation et l'architecture des quartiers doivent être multifonctionnels (résidentiel, commercial, loisir...), elles deviennent aussi un moyen pour empêcher l'exclusion et la marginalisation.

L'attraction (Eroticism): La vie citadine a son charme et ses attractions. C'est l'attraction vers l'autre, le différent, où l'on trouve quelque chose du nouveau pour soi dans son histoire, son expérience, sa culture, son

quartier, ses restaurants... L'attraction, c'est le fait de ne pas se trouver reflété dans l'autre, mais de prendre plaisir à le côtoyer et à apprendre de lui.

La publicité et l'espace public (Publicity): Young définit l'espace public comme un lieu accessible à tout le monde, où chacun peut s'exprimer, s'informer, témoigner et écouter, tout en admettant le fait qu'il soit entouré par les autres qui sont différents. La vie citadine, c'est la contiguïté des étrangers, de ceux qui s'identifient à d'autres groupes en ayant des opinions différentes et un autre mode de vie. Les cités produisent d'importants espaces publics (rues, places, jardins, etc.) et la diversité des groupes citoyens devrait être visible dans ces espaces sans qu'ils soient dominés par un groupe précis (Lefebvre, 1997; Castells, 1998). Dans l'espace public, les gens apprécient les expressions de leur diversité culturelle sans la partager ni la comprendre entièrement. La justice sociale, selon Young, dans la cité exige la réalisation d'une politique de la différence en donnant aux groupes sociaux le droit à une représentation politique et les moyens de manifester leur culture et leurs idées avec un accès à l'information et à la publicité. Dans cette cité "inoppressive", les gens n'essayeront pas de s'assimiler l'un l'autre et chaque groupe participant est ouvert pour écouter les autres (Young, 1990, pp. 226-256).

Renforcement de la cité, re-légitimation de l'Etat-nation? Repenser la citoyenneté dans un retour à l'échelle de la cité ne veut pas dire la mort ou la fin de l'Etat central, ne signifie pas poser l'échelle de la cité en alternative à l'échelle de l'Etat, ni un plaidoyer pour le localisme et l'émergence des communautés. Le cadre national reste pour l'instant le lieu essentiel qui régleme et gère tous les flux et tous les mouvements en même temps que la cité devient de plus en plus le lieu essentiel de l'apprentissage citoyen. Dans ce sens, le renforcement de la cité constituerait une re-légitimation de l'Etat-nation en re-localisant la politique à l'échelle locale par le démantèlement de la hiérarchie bureaucratique du gouvernement central (Badie, 1997). L'Etat délègue du pouvoir, en ramenant la décision sous le contrôle démocratique des autorités municipales. La participation devient plus directe, plus accessible et plus locale. Les citoyens contribuent alors à l'élaboration des politiques et à la prise des décisions qui les touchent dans le cadre de vie. Cette action est à double sens, elle peut aller du gouvernement central vers le régional et le local, comme elle peut être l'oeuvre des différents mouvements sociaux qui font pression sur le gouvernement central pour plus de pouvoir et de participation à l'échelle locale.

La manière dont est pensé et organisé le processus de décentralisation pourrait accroître la crise de légitimation de l'Etat-nation. Cependant, au lieu de faire des concessions au communautarisme (à l'ethnicisation, à l'identitarisation, et au particularisme), l'Etat les fait au

gouvernement local, plus capable d'organiser les différences comme source d'enrichissement dans le cadre de la cité. C'est au niveau local que l'on doit repenser l'altérité, le pluralisme culturel, la participation de tous à travers l'intégration politique et la redéfinition du rôle des pouvoirs locaux et des associations. (Badie, 1997). Dans ce modèle, il s'agit d'une réconciliation entre l'Etat et la cité sans que l'Etat soit remis en cause dans son universalisme. Il doit au contraire coexister avec la réémergence de la cité qui devient de plus en plus un phénomène universel. La cité devrait alors s'appuyer sur un Etat qui assure la régulation de l'économie et la redistribution par la décentralisation des responsabilités et par la municipalisation de plusieurs services (*Alternatives Sud*, 1997, p. 10). Dans cette nouvelle architecture institutionnelle, l'essentiel de l'action publique se situerait à l'échelle locale et l'Etat deviendrait un arbitre entre des forces auxquelles il ne se substitue pas, mais avec lesquelles il s'accorde (Palau, 1996, p. 619).

La cité gère le local et le global: La cité est un lieu ouvert, dans la mesure où l'échelle locale est connectée à un large réseau de flux de personnes et de biens et où elle est concernée par la gestion de plusieurs problèmes à l'échelle nationale et globale (par exemple, l'écologie et l'environnement). Dans "la société en réseau à l'ère de l'information" et de la communication, la cité n'est pas nécessairement le siège des communautés, bien qu'elle puisse contribuer à leur formation. La cité, comme échelle, ne peut pas être appréhendée comme un refuge contre les effets de la globalisation puisqu'elle gère des relations simultanées entre le global et le local. La cité actuelle est constituée d'un espace de lieux, en rapport avec la société locale, et d'un espace de flux en rapport avec la société en réseau global (Castells, 1998). Manuel Castells détermine ces deux espaces et leur interaction. Pour lui, l'espace des lieux "est un espace dont la forme, la fonction et le sens composent un ensemble dans le cadre d'une "contiguïté physique", tandis que l'espace des flux "est l'organisation matérielle des pratiques sociales du temps partagé qui s'effectuent au ravers de flux" (Castells, 1998, pp. 466-527). La population, et surtout les élites citadines peuvent s'insérer dans des réseaux de flux (de capitaux, d'informations, de technologie, d'interaction organisationnelle), d'images, de sons et de symboles) à partir de leur espace de lieux localisés. Ces réseaux de flux "sont des structures ouvertes, susceptibles de s'étendre à l'infini, intégrant des noeuds nouveaux en tant qu'ils sont capables de communiquer au sein du réseau" (Castells, 1998, pp. 526-527). L'espace de flux constitue des séries significatives, répétitives et programmables d'échanges et d'interaction entre des positions géographiquement éloignées, mais il n'imprègne pas la totalité du vécu humain dans la cité. La grande majorité des gens vivent dans des lieux donnés et ont donc une perception de leur espace localisé.

2

Le mécanisme et les structures d'institutionnalisation de la cité

L'institutionnalisation de l'échelle locale: Les actions et les mesures d'institutionnalisation de l'échelle locale s'inscrivent dans des contextes socio-politiques qui leur imposent leur sens et leurs pratiques. Chaque contexte politique produit ses propres institutions et ses propres formes de participation. Dans chaque communauté et dans chaque région, les alliances sociales et leur expression politique sont spécifiques, elles correspondent à l'extension locale/ régionale des rapports du pouvoir, à l'histoire du territoire et à la structure économique spécifique (Castells, 1997, p. 271). Les spécialistes ne devraient donc pas imposer des solutions toutes faites avec leur mode d'emploi. Il faudrait plutôt partir des formes d'actions et des initiatives déjà existantes en essayant de les améliorer et de les développer à la lumière d'autres expériences. De ce point de vue, la participation effective des citoyens aux affaires locales dépend des structures et des processus appropriés et d'un accès à l'information (Vertovec, 1998). Les deux institutions qui peuvent assurer au mieux ces fonctions me semblent être, à l'échelle locale, la municipalité et l'association.

La municipalité: La décentralisation et la démocratie participative exigent que l'autorité ne soit pas concentrée au centre loin de la majorité de la population concernée. La municipalité est, en principe, un pouvoir plus représentatif vis-à-vis de la population locale que le gouvernement national. Elle est plus accessible pour les différents groupes et minorités, et plus sensible aux besoins et aspirations de la population (culturels, matériels, etc.). L'institutionnalisation de la cité se fait par la municipalisation des activités économiques, commerciales, financières et sociales. Dans un autre sens, il faudrait avoir plus d'institutions locales renforcées où les gens vivent et travaillent et à travers lesquelles ils participent à la prise de décision et à la régulation. Cette municipalisation est basée sur la participation. Les citoyens, dans une interaction de face-à-face, discutent et décident de leurs affaires, de leur forme de gouvernement, des droits et des règles, comment leurs ressources économiques et territoriales seront gérées et investies. C'est une forme de décentralisation qui assure l'autorité de l'Etat central tout en réduisant sa bureaucratie. Pour cela, il faut distinguer entre le renforcement du pouvoir local et l'autonomie locale (*empowerment without autonomy*, Young, 1990, p. 251). C'est un renforcement sans autonomie, dans le but de créer des entités politiques indépendantes et intermédiaires entre l'individu et l'Etat. L'autonomie est un concept fermé, appuyé sur un sens d'exclusion, le droit de garder les autres à l'écart et de les priver de la participation et de la prise de décision. Autonomie fait référence au privé, et doit être distinguée du renforcement qui est un concept ouvert à la publicité. Dans la cité, les

agents renforcés par le pouvoir municipal ont tous les moyens de valider l'ensemble des décisions prises à travers les processus démocratiques et ils oeuvrent ensemble dans l'espace public où personne n'est autonome. C'est le contrôle direct qu'exerce la population sur tout ce qui la touche.

Ce contrôle se complète au niveau régional qui offre encore plus de possibilités dans le domaine de la coopération et de la réalisation des projets communs. Comme il ne s'agit pas des Cités-Etats, et comme cette démarche s'inscrit dans une perspective de hiérarchie, une cité ne peut pas exister en soi. La région c'est à la fois une unité économique et territoriale que les gens définissent par leur lieu ou leur espace de vie. C'est l'espace dans lequel les gens travaillent, font leurs achats, sortent, se promènent. C'est un champ de diffusion, un espace de télévision, de radio et de journaux. C'est une ville (cité), et /ou un rassemblement de plusieurs villes qui ont leur culture, leur économie et leur mode de vie étendus sur un espace géographique qui touche à des banlieues, des villages et des zones rurales, et une interdépendance avec d'autres régions (Bookchin, 1995, pp. 259-269).

L'association: L'institutionnalisation de l'échelle locale de la cité ne se limite pas au pouvoir municipal, elle se concrétise aussi par d'autres canaux d'information, de décision et d'action, telle la participation associative sous ses différentes formes.

Depuis le temps de Tocqueville, en passant par les changements qu'a connus le statut associatif au XIXe et au début du XXe siècle, l'association a joué un rôle essentiel dans les sociétés contemporaines. Aujourd'hui, le secteur associatif est présenté comme "un tiers secteur", un "secteur d'utilité sociale" (Rifkin, 1996). Au niveau de "l'idéologie associative" on avance même l'idée de "démocratie associative" (Hirst, 1996), comme forme de représentation qui remplacera les institutions traditionnelles (Cohen et Rogers, 1995).

Le secteur associatif est l'unité de base de la démocratie participative, il se compose de tout type d'activité formelle et informelle. Son objectif est de déterminer les priorités en les défendant devant les autorités locales, régionales et nationales. Dans plusieurs cas, le retour du pouvoir au sein de la cité a été le travail du mouvement associatif dans sa mobilisation pour les droits sociaux et pour la participation de tous les citoyens (habitants et résidents) à la vie de la cité. Dans un autre sens, la participation aux associations est aussi une forme de participation à la vie de la cité tant qu'elle est adaptée aux préoccupations des citoyens et aux besoins de leurs quartiers et de leurs banlieues. Elle est inscrite dans le quotidien de la population et opposée à la politique "professionnelle" ou "traditionnelle". La vie associative devient le symbole du renouveau de la cité et du civisme. Elle se fonde sur "des engagements concrets, partiels et spécialisés, plus

contractualisés qu'identitaires, plus adaptés aux nouvelles demandes qui se sont fait jour depuis quinze ou vingt ans" (Barthélemy, 1995).

Les associations jouent le rôle d'institutions intermédiaires dans les champs politique, économique, social et culturel et dans l'articulation qu'elles réalisent entre ces différents champs. Dans ce rôle d'intermédiation et d'articulation, l'association favorise et permet l'accès à l'espace public pour des intérêts, des pratiques, des discours et des projets ancrés dans le quotidien des citoyens (Laville, 1995). Ensuite, dans le passage du projet, porté par l'association, à l'action dans l'espace public, avec d'autres institutions et acteurs, se dégagent des logiques structurantes, qui vont constituer les références collectives et permettre de préciser les "règles du jeu" à partir desquelles peuvent être conçus les rapports entre activités et acteurs. "C'est en cela que l'association relève de la création institutionnelle, au-delà d'une simple dimension organisationnelle" (Laville, 1995). Le local permet donc de dégager des temps forts de participation que ni le national ni le global (trans-étatique) ne peuvent définir (Badie, 1997).

Démocratie représentative et démocratie participative: Ce processus de décentralisation et d'institutionnalisation a ses défauts et ses risques. Tout d'abord, la décentralisation renforce l'hégémonie des élites locales puisqu'elles ont un accès plus facile au pouvoir central par leur intégration dans des réseaux nationaux et transnationaux et par leur détention des moyens de communication. Ensuite, dans certains cas, le pouvoir local s'inscrit à l'intérieur des structures politiques existantes marquées par le clientélisme et le communautarisme et qui peuvent transformer son rôle d'institution représentative au sein des institutions et des associations. Dans un autre sens, il faut donner plus d'importance et d'attention à la question de la démocratie interne des institutions et se demander comment leurs représentants ont obtenu leur légitimité et par quel moyen: par l'élection, l'auto-désignation, la nomination, la cooptation.

La démocratie participative vient pour corriger les dérives de la décentralisation et de certaines lois électorales qui restreignent la participation des minorités et l'émergence de la diversité, et de l'éloignement des élus des préoccupations quotidiennes des gens. Elle ne constitue pas un appel pour une démocratie directe. La municipalité a ses règles et ses lois et elle joue le rôle d'arbitre et de régulateur entre les différents groupes et les différents intérêts. Elle a plutôt pour effet de rendre la démocratie représentative, de la transformer en une démocratie active et non pas passive en amenant la pratique de la démocratie locale au-delà d'un simple mécanisme électoral. Elle devient "une école d'exercice du pouvoir et un moyen d'expression capable d'influencer les structures profondes de la société" (*Alternative Sud*, 1997).

Dans une démocratie participative, la municipalité n'est pas seulement un distributeur de services au niveau local et la participation des citoyens ne se limite pas aux élections des membres du conseil municipal, qui est nécessaire pour constituer une base de légitimation démocratique au gouvernement local. Elle implique aussi la participation de la population à la prise de décision et au choix des politiques, une implication active des citoyens dans les affaires de la cité. Pour que la municipalité joue pleinement ce rôle, il faut qu'elle soit appréhendée comme une institution politique à travers laquelle la collectivité locale gouverne elle-même. (Stewart, 1996, pp. 40-41). Les autorités locales ont un grand choix d'instruments pour développer la participation citoyenne et renforcer la gouvernance. C'est aussi le rôle des élus locaux d'encourager et d'initier la participation et de réintroduire le concept de délibération au sein de la démocratie représentative (délibération entre les citoyens, avec les élus locaux et entre les élus locaux). Représenter les citoyens ne veut pas dire suivre aveuglément leurs idées, mais avoir conscience de leurs problèmes, être en contact et discuter avec eux et leur transmettre les points de vue des autres (Stewart, 1996, pp. 48-49 et p. 55).

Dans cette perspective, le mouvement associatif, à l'échelle de la cité, donne une réponse "par le bas" à la crise du politique: d'une part, par sa fonction représentative qui développe la participation démocratique, et d'autre part, elle contrebalance les échecs politiques dans différents domaines (économiques, sociaux et politiques). La sphère associative apparaît comme un espace légitime et efficace devant une sphère politique affaiblie par la crise de la représentation et la crise de l'Etat-providence (Nicoliadis, 1995; Laville et Sainsaulieu, 1997; M.A.U.S.S., 1998).

Comment l'interaction de l'ensemble contribue-t-elle à l'élaboration d'un "nouveau contrat de citoyenneté"? Le problème se pose quand les politiques assimilationnistes sont imposées et rejetées de la part des minorités.

C'est autour de la notion d'une "nouvelle citoyenneté" que se recourent les écrits de ces différents théoriciens et chercheurs qui ont travaillé sur la cité et la citoyenneté. C'est une citoyenneté "contractualiste" et "multiculturaliste" avec un droit à la différence et une rupture avec la tradition "assimilationniste" et "nationaliste". Leur notion de "nouvelle citoyenneté" dépasse la citoyenneté purement représentative, attachée à l'exercice du droit de vote. Elle peut être décrite comme "participative, collective et plurielle, liée à une implication effective dans la vie locale, dans l'espace de la cité" (Whitol de Wenden, 1996). Cette citoyenneté est le fruit de l'action de différents mouvements associatifs (franco-maghrébin pour la France, les noirs pour les Etats-Unis, des indigènes pour l'Amérique latine, en Afrique, etc.) dans leurs marches pour les droits civils et sociaux et pour la participation de tous les citoyens.

Cette citoyenneté se réalise au moment où ceux qui se sentent différents peuvent vivre leur différence ensemble avec les autres. En vivant librement leurs identités plurielles les gens arrivent à mieux vivre leur citoyenneté. "L'expression des différences organisées laisse se révéler des opinions individuelles, noyées dans la masse et extraites de leur contexte, de leur groupe d'appartenance" (Palau, 1996, p. 621). La différence ne constitue plus une mise en cause de la légitimité de l'Etat-nation au moment où les institutions publiques, sur toutes les échelles, restent quelque chose de plus et au-delà de toutes les institutions privées. Aujourd'hui, on réfléchit de nouveau, on redéfinit le paradigme de l'Etat et de son universalisme qui a dominé depuis le XIXe siècle. La cité actuelle (émergeant en résultat de la décentralisation, de la participation et de la révolution technologique) fournit un remède au mal identitaire et une sortie de l'impasse de l'intégration et de l'assimilation tout en constituant un axe essentiel pour un nouveau contrat social de citoyenneté.

Bibliographie

- Alternatives Sud*, vol. IV, no 3, 1997, pp. 5-21.
- Badie, Bertrand, "Quelles citoyennetés à l'heure de la mondialisation?", *Hommes et Migrations*, no 1206, mars-avril 1997.
- Barthelemy, Martine, "Evolution du militantisme associatif", *Hommes et Libertés*, no 83, mars-avril-mai 1995.
- Bookchin, Murray, *From Urbanization to Cities. Toward a New Politics of Citizenship*, London: Cassell, 1995 (éd.), 279 p.
- Castells, Manuel, *La société en réseaux. L'ère de l'information*, Paris: Fayard, 1998 (pour la traduction française), vol. 1, 613 p.
- ___, *The power of Identity*, Oxford: Blackwell Publishers, 1997, vol. II, 461 p.
- Cesari, Jocelyne, *Etre musulman en France. Associations, militants et mosquées*, Paris: Karthala - Iremam, 1994, 367 p.
- Cohen, Joshua, Rogers, Joel (éd.), *Association and Democracy*, London, New York: Verso, 1995, 267 p.
- Deler J. P., Fauré, Y. A., Pivateau, A. et Roca, P. J. (dir.), *ONG et développement. Société, économie, politique*, Paris: Karthala, 1998, 648 p.

- Duchesne, Sophie, Jaume, Lucien, Delanoi, Gil, "La citoyenneté. Le libéralisme. La Démocratie", *Les Cahiers du CEVIPOF*, no 18, 1997.
- Garcia, Soledad, "Cities and Citizenship", *International Journal of Urban Regional Research*, vol. 20, no 1, march 1996, pp. 7-21.
- Hirst, Paul, *Associative democracy. New forms of economic and social governance*, Cambridge: Polity Press, 1996, 222 p.
- Hirst, Paul, Khilnani, Sunil (ed.), *Reinventing Democracy*, Oxford: Blackwell Publishers, 1996, 180 p.
- Laville, Jean-Louis, Sainsaulieu, Renaud (dir.), *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris: Desclée de Brouwer, 1997, 403 p.
- ___, "Associations et pouvoirs publics: le problème français", *Mensuel, Marxisme, Mouvement*, no 77, mai-juin 1995.
- Lefebvre, Henri, *Writings on Cities*, ap. Kofman, Eleonore, Lebas, Elizabeth (translated and edited), Oxford: Blackwell Publishers, 1997, 250 p.
- M.A.U.S.S., "Une seule solution: l'association? Socio-économie du fait associatif", no 11, 1er semestre 1998.
- Nicoliadis, Dimitri, *Mensuel, Marxisme, Mouvement*, no 77, mai-juin 1995.
- Palau, Yves, "La médiation sociale, une construction idéologique", *Etudes*, tome 385, no 6, décembre 1996, pp. 613-622.
- Rifkin, Jeremy, *La fin du travail*, Paris: La Découverte, 1996 (pour la traduction française), 435 p.
- Rogers, Alisdair, "The spaces of multiculturalism and citizenship", *International Social Science Journal*, no 156, June, 1998, pp. 187-199.
- Whitol de Wenden, Catherine, "La nouvelle citoyenneté", *Hommes et Migrations*, no 1196, mai 1996.
- Young, Iris Marion, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, New Jersey: Princeton University Press, 1990, 286 p.

III

*Dimensions axiologique, économique, sociale
et institutionnelle de la Cité*

نحو اعادة تمتين قيم المدينة الحاضرة

عبدو القاعي

إذا اعتبرنا ان "المدينة الحاضرة" هي ساحة التكون الإنساني المجتمعي المدني والحضري في ابعاده السياسية والاجتماعية والاقتصادية، يتبين لنا ان ديناميكية الإنسان "المأسس" لانتظام حياته الجماعية وديناميكية المؤسسة الهادفة لتأمين انتظام العيش والكفاية للجميع عبر مسار حقوقي شفاف وواضح، تنشأ في هذه الساحة ومن خلالها، وتبرز ابعاد اربعة لهاتين الديناميكتين.

- البعد السياسي بمعنى المشاركة في اتخاذ القرارات الجماعية وادارة هذه القرارات وضبط تنفيذها لصالح الجميع.

- البعد الاقتصادي بمعنى العبور من الكفاية الفردية او الجماعية البدائية على مستوي العائلة او القبيلة الى الكفاية الجماعية الجمعية المجتمعية، عبر تأمين انتظام العيش لجميع الأفراد والعائلات والجماعات الاخرى المشاركة في العقد الاجتماعي الذي يربط في ما بينها ضمن إطار المجتمع الواحد.

- البعد الاجتماعي بمعنى السعي لمواكبة المتغيرين في مساراتهم الحياتية داخل المجتمع، فهمشوا او نبذوا او استبعدوا او عزلوا بسبب ضيق احوالهم او مرضهم او اوضاعهم المعيشية او التربوية او الاجتماعية الخاصة. ويطلب من هذه المواكبة ان تبني وسائليتها من خلال البحث والعمل الدائمين في جو من القربى الإنسانية لتمكين الضعفاء والمستبعدين والمهمشين من إعادة بناء ذواتهم الفردية والجماعية ومسن المشاركة في

Nous allons essayer d'entrer davantage dans le concret. Après avoir parlé de l'urbanisme, il s'agit d'entrer dans l'instrumentation, dans la pratique sociale, quotidienne, dans la façon de faire rentrer l'aménagement dans la réalité, dans les faits. Aujourd'hui on a un certain retour du politique, du social, un retour aussi de l'individu.

Un fait essentiel, celui des valeurs fondamentales, guide toutes les actions. C'est justement de ces valeurs fondamentales qu'on va nous parler.

Jacques Piétri
Président de séance

رفض كل ما هو مغاير من تعابير ثقافية ونبذه، والى الارتباط التبعي بأصول التعابير الثقافية والعقائدية وبالقائمين على تحديد هذه الأصول وحمائتها.

- يستند السلوك المدني في هذه التكوينات الى مقاييس الانتماء والى سبل الحفاظ على أصول الهوية والثقافة وعلى مرتكزاتهما العقائدية كما وعلى القيم والتقاليد والشعائر المرتبطة بهما. ويلتزم هذا السلوك بإبراز هذه المقاييس والسبل في الخيارات التي يعتمدها في إطار مشروع سياسي متكامل.

٢. تكوينات يتفاهم فيها التفاوت الاجتماعي - الاقتصادي، من جهة، ويستراجع فيها الالتزام الإنساني والسياسي من جهة أخرى. يبرز في هذه المجتمعات نوع من الانوميا الاجتماعية نتيجة للفقر والجهل والفتان الاخلاقي وضعف المؤسسات العامة في تأدية الخدمات الاقتصادية والاجتماعية والتربوية، وهشاشة التأطير القيمي والثقافي. ويتأثر الناس غالباً في هذه التكوينات بمظاهر ثقافية متعددة، مما يؤدي بهم الى فقدان هويتهم الثقافية المميزة والى فقدان انفتاحهم معاً. فتختلط هكذا المعالم الثقافية المتعددة لديهم دون ان تمتزج او تتسجم في ذاتهم.

تتميز الأكثرية في هذه التكوينات المجتمعية بعدم الاهتمام بالأمر العام وتتضاءل بالتالي نسبة المهتمين بالشأن العام مع ما ينتج عن ذلك من تسدن في نسبة المشاركين في المشاريع العامة من مجموع السكان.

من ناحية أخرى، يتأثر السلوك المدني في هذه التكوينات بعدة انواع من الاغراءات مع غياب الالتزام الذي يوظف المواقف والخيارات. فمنها اغراء الخدمات والمصالح الخاصة ومنها اغراء القرابة والانتماء والتقليد، ومنها اغراء السلطة. فتتوزع هكذا هذه الاغراءات على القسم الاكبر من الناس ولا يبقى للخيارات الحرة والمرتبطة بالافكار والخطط السياسية الواضحة الا الجزء اليسير من المواطنين الذين يعملون من ضمن هذه التكوينات على الحد من مفاعيلها (اي الاغراءات) وصولاً للتغيير المنشود.

٣. تكوينات مجتمعية تعمل على الحد من التفاوت الاجتماعي - الاقتصادي وعلى تحقيق الاندماج الاجتماعي، مستندة في ذلك الى ثقافة الشأن العام والى مؤسسات الدولة المكلفة بإدارة هذا الشأن وبالحمائية الاقتصادية والاجتماعية، وتأكيداً على

تطوير وسائل حمايتهم الاجتماعية ودفاعاتهم في إطار حقوقي شامل، من اجل العبور من جديد الى قلب المدينة الذي يكبر بهم فتتسع فسحاته وأفاقه.

- البعد الحضري المدني القيمي بمعنى تطوير قواعد السلوك ومعاني الايثار والغيرية، وافساح المجال للخلق والإبداع الثقافيين.

سوف يتم التركيز في هذه المداخلة على البعد القيمي من اجل ابراز ما هو قائم اليوم في العالم وفي لبنان من تشكيلات أو انماط ثقافية قيمة. وسنعمد في سبيل ذلك إلى تحديد المعالم القيمة والثقافية المطلوبة لتمتين المدينة ولتطوير انسانية الانسان في مدينة القرن الحادي والعشرين وعلى هذا الشاطئ اللبناني الجميل الذي فتح منذ القدم الحوار بين ما هو أت من بعيد وبين ما يجول في الجبل وفي ما بعده.

١

انماط الثقافة والقيم وأشكال الالتزام المرتبطة بها في العالم المعاصر

إذا حاولنا ان نميز بين التكوينات المجتمعية التي تبرز حالياً في العالم المعاصر، وإذا ما استندنا في سبيل ذلك الى:

- مؤشرات التفاوت الاجتماعي الاقتصادي بين الفئات والطبقات الاجتماعية،
- واتجاهات التفاعل الثقافي والقيمي (بين الأصولية، والتعددية، والاندماج مع الثقافة والقيم المهيمنة، والتقارب بين ثقافات متنوعة بالتضمين والتراكم والتركيب)،
- ومقومات الالتزام الإنساني والسياسي (درجته، توجهاته، صورته وأسلوبه)،
- يمكن التوصل الى تحديد اربعة انماط من المجتمعات او التكوينات المجتمعية، نحدد معالمها الرئيسة كالآتي:

١. تكوينات يتفاهم فيها التفاوت الاجتماعي - الاقتصادي بين قلة غنية وأكثريّة فقيرة او على عتبة الفقر، من جهة، وتدفع الى درجة عالية من الالتزام الإنساني والسياسي بالمنابع والأصول الثقافية والإيديولوجية والعقائدية التي تحدد المعالم الأساسية للهوية والمعتقدات، من جهة ثانية. يؤدي غالباً هذا الالتزام القوي بالمنابع والأصول الى

تطبيقها، واصبح من الشائع في ان يعمل الطرف الحاكم، الى اي حزب انتمي، على تثبيت استقرار النظام والدولة اكثر من تحقيق اهداف حقوقية في مجالات نضال حزبه.

اختلفت، نتيجة لذلك، اوراق النضالات الفكرية والاجتماعية والقيمية وتعددت الاستلابات السياسية في الممارسات الحزبية، حيث اعتاد السياسيون في الحكم على تبني خطط اقتصادية واجتماعية وسياسية تقترب في اهدافها وتوجهاتها ونتائجها المرتقبة من حقل نضال الطرف المقابل، اكثر من حقل نضال الطرف الحزبي المعني.

أدت هذه الممارسات الى اضعاف الالتزامات المدنية والى مضاعفة عدم الاكتراث بالشأن العام من ناحية، كما والى نوع من الارتباك في الحياة الحزبية ككل، من ناحية ثانية. وقد يكون كل ذلك انعكاسا لازدياد الشعور بأن مواضيع الالتزامات الحزبية لم تعد تتطابق مع المشكلات الفعلية التي يعاني منها الناس في حياتهم الخاصة والعامية. لكنه، وفي مطلق الاحوال، فقد بقي السلوك المدني والسياسي في هذه البلدان مرتبطا بشكل كبير بالتنظيم الحزبي، مع بروز احزاب جديدة تتميز بالتشدد على مستويات الوطنية والهوية والثقافة.

٤. تكوينات مجتمعية تعمل على الحد من التفاوت الاجتماعي - الاقتصادي

وعلى الافتتاح الثقافي معاً:

- عامودياً، بالتعرف على منابع الثقافة المتنوعة والمتراكمة للذات، وفهماها.
- وأفقياً بالأصغاء الى ثقافات الناس المتنوعة في المحيط واحترامها.
- واعتراضياً، بتحقيق التراكم والتركيب بين الذات والآخرين.

تدعو هذه التكوينات الى درجات عالية من الالتزام الإنساني، الخلقي والمدني والسياسي من اجل الاصغاء والحوار والمشاركة في اتخاذ القرارات ومعالجة النزاعات. وتعتمد في سبيل ذلك على قوى التحريك الدائم للمؤسسات للبقاء على دفع الالتزام المدني الناشط فيها ولتحقيق السعادة للجميع بشيء من الوضاعة في الاستهلاك تأميناً للخصوبة والبحبوحة للجميع.

يفترض نشوء هكذا تكوينات قيام تنظيمات مدنية مرتبطة بالمشكلات الحادة في المجتمع. فتسعى هذه التنظيمات الى تحديد مواقع ومنطلقات الالتزام فيها ومجالات نضالها

ديمقراطيتها، تركز هذه التكوينات على الالتزام بالشأن العام وعلى المشاركة المدنية في بناء المؤسسات وتطويرها. ولكنها تشجع، في الوقت نفسه، على قيم الفردية في الاستهلاك وفي البحث عن اللذة، مما أدى في العديد من الحالات الى تعزيز السباق والمنافسة والنزاع بين الناس في محاولاتهم للكسب ولامتلاك كل ما يحقق السلطة واللذة وكل ما يدعم انانية الذات. وقد نتج عن ذلك غالباً تراجع في الالتزامات الإنسانية العامة، كما في رغبة المشاركة المدنية في الشؤون العامة. واختلف الأمر في ذهن الناس بين ثقافة الشأن العام وثقافة الاستهلاك، ما جعل من الدعوة الى الاندماج الاجتماعي نوعاً من التأكيد على ثقافة الاستهلاك والمنافسة والسباق من اجل الحصول على ما يكفل التمتع الاناني بما يوفره التقدم من امكانات لذة وراحة.

تعرض المجتمعات التي تعتمد هذه التكوينات حالياً لازمات بنوية على مستويي العمل والعناية الاجتماعية، وقد تأثر العديد من البلدان بهذه الازمات، فتراجعت فيها القدرة التوظيفية وخدمات الحماية الاجتماعية معاً. كل هذا أوصل بنسبة عالية من الطبقة الوسطى الى حدود كلفة المعيشة وأدى الى زعزعة مقومات هذه الطبقة، وبالتالي الى الاخلال بالتوازن الاقتصادي والاجتماعي والسياسي وبالالتزامات الحزبية التي حددت مسارات هذا التوازن.

وإذا نظرنا الى السلوك العام في هذه المجتمعات، تبرز الاحزاب والجمعيات المدنية في مقدمة الآليات المؤسسية الموطرة لهذا السلوك، كون غالبية الانظمة المجتمعية فيها تركز أساساً على التنظيم المؤسسي وعلى المواجهة الديمقراطية النزاعية لتحديد معالم الحكم وتوجهات المعارضة معاً.

لكنه، وبنسبة التطورات الحاصلة في العالم المعاصر والتي سبق وأشرنا الى بعض معالمها على مستويي بنيتي الاقتصاد والاجتماع، فان دوافع السلوك المدني وتحركات مساراته غدت اكثر تركيماً. ويعود ذلك الى كون الرهان الاكبر في غالبية البلدان التي تعتمد هذه التكوينات اصبح يتركز حول الحفاظ على النظام الاقتصادي والقيمي القائم وعلى دولة العناية من ضمنها لحماية هذا النظام ولحماية المستهلك، اكثر من تحقيق مطالب انسانية ومدنية معينة. واقتصرت المواجهة في اكثر الاحيان على السعي لتسجيل مكاسب من داخل لعبة النظام ودون المساس بمرتكزات الحكم ومسارات

ومسارات مواجهاتها بشكل مميز وواضح، مما يسمح برسم توجهات السلوك العام ومعاربه وفقاً لأنماط المواقف التي ستولدها الالتزامات والمواجهات الناتجة عنها.

٢

طبيعة المشكلات الحادة في المجتمعات المعاصرة وفي لبنان

يمكن تحديد اهم المشكلات الحادة البارزة التي تعاني منها المجتمعات المعاصرة ولبنان خصوصاً كالآتي:

- **على مستوى البيئة:** تطرح مسألة البيئة اليوم من ضمن اشكالية الانتقال من قيم استغلال موارد البيئة والانسان الى قيم التنمية المستدامة لهذه الموارد. وتدفع هذه الاشكالية الى البحث عن سبل العبور من ذهنية الاستغلال التي بنيت على اساسها استراتيجيات التعليم والتربية والانتاج في العالم المعاصر الى ذهنية تنمية البيئة والانسان في منابع كل النشاطات الانسانية وروافدها ومصباتها، مع ما يفترض ذلك من تغيير في معايير قياس الفاعلية لتطال اصول الانتاج من منطلق استدامتها واثرها على نوعية الحياة

.Développement durable et qualité de vie

- **على مستوى العلم والعمل:** يطرح التقدم التكنولوجي المعاصر اشكالية جديدة للعلم والعمل في ترابط ابعادهما. فالاعتماد على الذاكرة الالكترونية في الانتاج ادى الى الانخفاض الكبير والمتسارع الذي تشهده المجتمعات المعاصرة في القدرات التوظيفية للمؤسسات المهنية القائمة. والتطورات الحاصلة على تكنولوجيات المعلوماتية واستعمالاتها تتطلب تعديلات متسارعة وذات معالم متنوعة في المهارات والكفاءات الانسانية لمحاذاة مستلزماتها. هذه الاشكالية تدفع الى البحث عن اشكال جديدة للاستقرار المهني في غياب امكانية الحفاظ على الاستقرار الوظيفي، مع ما يفترض ذلك من تعديلات على قيم بنيات الاعداد العام والمهني والجامعي لكي يصبح هذا الاعداد اكثر شمولية واكثر قابلية للتخصص وفي مجالات واسعة، ولكي يتم تعزيز قيم المبادرة والمشاركة وتمكين القاصرين اجتماعياً واقتصادياً ونفسياً من خلاله على حساب قيم المنافسة والافتقار الاناني والاحتكار

Génération du savoir et du travail dans le temps moderne

- **على مستوى المساواة:** تبرز مشكلة المساواة من جديد في غالبية المجتمعات المعاصرة كنتيجة لتفاقم التفاوت الاجتماعي فيها وعدم قدرة اجهزة الرعاية او العناية الاجتماعية في الدولة على مواجهة هذا التفاوت، مما ادى الى مزيد من التهمش والنبد الاجتماعي في عديد من البلدان التي ازدهرت فيها مؤسسة دولة العناية. وتطرح هكذا اشكالية المساواة من ضمن الازمات التي تتعرض لها دولة العناية: من العجز المالي الذي تعانيه، الى عدم قدرة اجهزتها على التكيف السريع للرعاية الاجتماعية بما يتوافق مع التطورات السريعة في عالمي التكنولوجيا والعمل، الى عدم الفاعلية الاقتصادية لهذه الاجهزة. كل ذلك يدعو الى البحث عن مسالك جديدة لإعادة بناء العناية على طريق قيم المواطنة المسؤولة والناشطة، ولمواجهة التفاوت الاجتماعي والنبد والتهمش الاجتماعيين من خلال طروحات تضامنية قيمية وعمالية ملائمة تكون الدولة ضامنة لها. فمن الدولة كمؤسسة الشأن العام حصراً، الى الدولة التي تتولى ادارة الشأن العام، يتمحور البحث اليوم اكثر حول تكوين جديد للدولة يسمح بضمان الشأن العام والمساواة من ضمنه

Egalité dans un Etat actif providence

- **على مستوى التكوين المجتمعي:** يتزعزع التكوين المجتمعي في غالبية البلدان المعاصرة نتيجة للصعوبات التي تعاني منها الاوطان في مجالات الحفاظ على لحمتها الداخلية وركائز هويتها تجاه الضرورات المتزايدة لبناء مجتمعات تتخطى حدود الاوطان وتسمح بمواجهة المشكلات المشتركة بينها في اطار قيمى وعمالى وحقوقى وانسانى مشترك. ويبرز في موازاة ذلك خطر التوقع المجتمعي على قاعدة الأصولية او العرقية او الوطنية الضيقة.

La société dans le dépassement de l'Etat nation

- **على مستوى الاقتصاد:** ترسم الاشكالية الاقتصادية الجديدة من ضمن مسارات الانتقال من الاقتصاد الوطني الى الاقتصاد العالمي ذات الطابع المالي. يبرز في هذه الاشكالية خطر اقضاء الناس عن المشاركة في الحياة الاقتصادية التي هي في اسس تنظيم قواعد الحياة في الأسرة وداخل الجماعات والمجتمع. اما السؤال المطروح هنا، فيدور حول كيفية المحافظة على المجتمعات في مواجهة العولمة الاقتصادية.

Comment sauvegarder les sociétés face à l'économie-monde?

- **على مستوى الثقافة والقيم والمعتقدات الدينية:** تشهد المجتمعات المعاصرة نشوء توجيهين متناقضين لتشكّل القيم ولتحديد معالم الهوية والمعتقدات الدينية ولرسم ديناميكية تحرك التعابير الثقافية المرتبطة بها. ينحى التشكيل الاول الى تحريير التنوع

تنصب الدراسات التي قمت بها أو اشرفت عليها في مكتب الدراسات والبحاث للحركة الاجتماعية¹ بين ١٩٧٠ و ١٩٧٥ على الحقائق تلك.

في العام ١٩٧٥ اندلعت الحرب في لبنان بين اللبنانيين أنفسهم وبينهم والفلسطينيين. وقد اثارت الحرب تلك خطر تشكيل دولة فلسطينية في لبنان تهدد التوازن الطائفي الموجود.

تغذت الحرب من تفاقم المخاوف العامة الذي ادى الى تعزيز الروابط داخل الطوائف نفسها والى انقباض الروابط فيما بينها.

وزاد من تفاقمها اخيراً الشعور بعدم المساواة الذي تأثر به بعض الطوائف، لا سيما الطائفة الشيعية في ما يخص بلوغ ابنائها الموارد الاقتصادية للبلاد والسلطة السياسية التي تحكمها.

في العام ١٩٨٧، استفاق اللبنانيون على اندفاع قومي جديد مركزين على قيم الانتماء الوطني في مواجهة الانتماءات العائلية او الطائفية الاخرى، لكن الرابط الوطني المنشود لم يقض على الحاجة الى الامن ضمن روابط طائفية امينة. فوقع لبنان مجدداً ضحية الحرب التي تحولت تدريجاً الى صراع الاخوة، الامر الذي حدد مشروع التجديد القومي بالبحث عن تسوية طائفية تعتبرها القوى السياسية الموجودة مقبولة وقابلة للاستمرار. وقد توجت التسوية تلك باتفاق الطائف وادت الى حسم الحرب العام ١٩٩٠ بتدخل الجيش السوري في لبنان.

في العام ١٩٩٢ كان اللبنانيون لاسيما الشباب منهم يحاولون استعادة املمهم في دولة منظمة، دولة من نوع "الدولة الحامية" مبنية على روابط مرنة تحترم الروابط الطائفية الموجودة ومستندة الى قيم الاستقلالية والمسؤولية والغيرية وهذا ما تم التطرق

¹. الحركة الاجتماعية جمعية لا يتوخى الربح انشأها في اوائل الستينات المطران غريغوار حداد. اما رهاها الاساسي فيقوم على المشاركة الشعبية في مشاريع التنمية وعلى التعاون ما بين المداهب، التعاون اللاطائفي وغير المنحاز لتحقيق التنمية هذه.

الثقافي والسعي لبناء الهوية المتنوعة والمتراكمة، اي هوية الثقافة في تعابيرها المتنوعة وفي نتاج تفاعلها مع الثقافات الاخرى، ويركز التشكيل الثاني على ضرورة تحديد الهوية وتثبيت اصول منابعها القيمية والتعابير الثقافية المرتبطة بها. نتيجة لهذه المواجهة، تظهر في العديد من المجتمعات احتكاكات تبلغ في بعض الاحيان حد الاصطدام الدموي. اما السلوك المطروح هنا فيتمحور حول سبل تحرير التنوع الثقافي وبناء الهوية المنفتحة والمتراكمة.

٣

الثقافة والقيم في لبنان بين الأمس واليوم

تشير الدراسات التي اجريت في لبنان بين العامين ١٩٧٥ و ١٩٩٧ الى التالي: قبل العام ١٩٧٥ كان لبنان يشكل مجتمعاً تعديداً وكانت طوائف عدة تعيش معا في دولة يحكمها نظام ديمقراطي الطابع. على الصعيد الثقافي، ساد لبنان مناخ من التساهل اتاح للطوائف المختلفة الثقافات التعايش فيما بينها من دون ان تنوب الواحدة في الاخرى ولا ان تنكر الواحدة الاخرى. يمكن وصف المناخ هذا بمناخ "التناغم" (التأقلم الاجتماعي الثقافي) ذلك ان الطوائف كانت تتحاور من دون التمادي في مشروع ثقافي مشترك كان يجمع فيما بينها.

غير ان الثقافة الغربية الآتية عبر البحر نجحت في ايراز نفسها للجميع ثقافة متفوقة بحكم نقلها القيم والرموز والمعارف المتلائمة اكثر من نظيراتها المحلية مع اهداف التطور والتنمية التي تدبها الحداثة. على اثر ذلك حاولت الثقافات المحلية التأقلم مع الثقافة المسيطرة تلك والتي انتت بالجديد؛ لكن بعض الطوائف أظهر اكثر من بعضه الاخر قدرة على التقدم في مسار التيارات الثقافية الاجتماعية الآتية من الغرب وعلى الاندماج في البنى الاقتصادية التي حملتها التيارات هذه مما ولد لدى الطوائف الاخرى شعوراً بالعين، الامر الذي اخل تدريجاً بتوازن المؤهلات الثقافية المتجاوزة وغذى المخاوف والتباينات بين الطوائف. نتج عن ذلك سعي الى تعزيز الدفاعات الطائفية على قواعد قبلية و/او مذهبية.

اليه في دراسة اشرفت عليها في العام ١٩٩٢ وتناولت المدى العام والديمقراطية في المجتمع اللبناني^٢.

في العام ١٩٩٧ احس اللبنانيون بالمرارة وخيبة الامل اللتين اخذنا بالتفاقم منذ العام ١٩٩٥ فيما يتعلق بأمل الحصول على دولة منظمة، مرنة وعادلة تسهل استعادة المواطنة الفاعلة في البلاد. وهذا ما تبرزه الدراسة التي اجراها تحت اشرافي مركز ريتش - ماس فيما يتعلق بتمثل المواطنة والديمقراطية في لبنان.

فسادت الفوضى من جديد وعادت المخاوف الشعبية التي عبرت هذه المرة عن الخوف من مستقبل غير اكيد أحست به الطوائف مجتمعة أكثر منها عن الحذر المتبادل بين الطوائف.

بالانتظار، يلتجئ اللبنانيون حالياً الى طوائفهم والى هوياتهم الاساسية والقيم والثقافات المرتبطة بها من جديد متطلعين الى ايام افضل للبحث عن رابط اجتماعي يجمع فيما بينهم ويصلهم بالمنطقة والعالم ويسمح لهم بعيش استقلاليتهم ومسؤوليتهم وغيريتهم. غير انهم يشعرون بانزعاج كبير في ملجأهم المفخخ، لأنهم يدركون عندما يستيقظون كل يوم انهم مضطرون لمواجهة عالم متبدل يتقدم من دون ان ينتظرهم. فالتكنولوجيا مستمرة في غزوها العالم وكذلك التحضر المدني وهما يغزوان الامكنة والازمنة، الفكر والذاكرة. يدرك اللبنانيون انهم في حال خرجوا من ملجأهم اصبحوا عرضة لمخاطر واقع يدعوهم الى التغيير الذي قد يبلغ التحول الجذري. لكنهم يمكنون في الملجأ هذا او يترددون في الخروج منه عالمين ضرورة تطوير قدراتهم على التغيير او التحول لحل نزاعاتهم وتنظيم حريتهم دون تقويضها وولوج العصر التكنولوجي الحديث.

المسألة هي في الاساس مسألة قيم والمشكلة المطروحة اليوم هي كيف يمكننا تخطي قيم التلاحم بين المتشابهين وقيم التحمل والتسامح بين المتغايرين للوصول الى قيم غيرية الحققة.

^٢. المدى العام والديمقراطية في كتاب: جيل الطليعة: الاستشارة التربوية والديمقراطية في المدرسة، المجلد الرابع، المكتب التربوي لرايات القلبيين الاقدسيين، المكتبة الشرقية، بيروت، ١٩٩٥. Génération de la relève, vol. 4.

نحن بحاجة اليوم الى بلوغ درجة اعلى في سلم ارتقاء القيم لنتمكن من التماسك التركيبي الحياتي والانساني وفهمه. نحن بحاجة الى تطوير غيريتنا بجميع ابعادها، قيم التسامح وتحمل الغير تصبح من هذا المنظار فضائل من درجة ثانية. تقولون انها دعوة الى نوع من الايتوبيا او المثالية غير الواقعية. نعم ولماذا لا؟ كل الفلسفات والعلوم تبحث عن ما نجهله لكننا نرغب في معرفته ونطمح الى تفكيكه رموزه. وتتج هذه الفلسفات والعلوم بقدر ما تروض ما نعرفه بالعودة الى اعماق المعارف الكامنة او المجهولة.

نحن بحاجة الى البحث في ما لا نعرفه كفاية والى خلق معان جديدة ترفعنا قيميا الى ما لم نختبره بعد ونحن بحاجة اليه لنعيش سوية في عالم يجمع اكثر واكثر اليوم بين الغرباء وغير المتشابهين في كل مكان من بقاعه وفي سرعة زمنية متزايدة. نحن بحاجة اليوم الى اعادة صياغة طبيعة صلتنا الاجتماعية لتصبح اكثر انفتاحا، اي قدرة على التعاطف والتفاهم والتفاعل مع الغير المختلف ثقافيا، وعلى تقديره ومحبته والركون اليه كما هو في اطار مشروع اجتماعي مجتمعي يتضمن الجميع ويخاطبهم ويسمح لهم بالتعاور دون ان يدمجهم في تكوين ثقافي واحد.

امين معلوف يتكلم عن الهويات القاتلة^٢، فما العمل لكي نخرج من اشكالية الهوية المحددة اصلا ومعتادا وثقافة، ولكي نتمكن من ان نركز اكثر على هوية الثقافة التي تبنى وتتراكم وتتشعب عبر الحوار بين الثقافات، منه على ثقافة الهوية التي تتعلق على ذاتها، فتدافع دون ان تحاور، وتقبل ما يشبهها، وترفض ما يختلف عنها، وتقتل عندما تعجز عن كل ذلك.

عبر هذه الثقافة البانية للهوية، "هوية الثقافة"، اي الثقافة التي تنتج نفسها دوما من خلال حوارها مع الآخر، يمكن وعي ابعاد هويتنا المترامية في ذكريات جيناتنا التي ترقى الى اكثر من ثلاثة آلاف سنة من الزمن والتي يمكن لها ان تكمل مشوارها بشكل جديد في حوارها مع الاخر.

مسار العبور الى الهوية الثقافية "الانتقافية" يدفع بنا الى طرح عدد من الاسئلة، ندرجها كالاتي:

^٢. امين معلوف، الهويات القاتلة، بيروت، دار النهار، ١٩٩٩، وباريس *Les identités meurtrières*. 1998.

- ما العمل لكي نتمكن من الخروج من المؤسسة الثابتة والقيم الجامدة للدخول الى المؤسسة الحية والقيم المحيية او الداعمة للحياة بكل اشكال تعبيرها؟
- نحن نقول دوما ان الناس يرحلون لكن المؤسسات تبقى، فما العمل لكي نسمح للمؤسسات بأن تتطور او تتحول مع رحيل منشئها؟
- ما العمل لكي يتمكن الناس من ان يبنوا ذواتهم ومجتمعهم خارج عن اية مطلقة في التحديد، بل في إطار من النسبية التي تستند إلى خاصية الزمان والمكان والى تركيب المعطيات الاجتماعية الاقتصادية وحركتها؟
- ما العمل لكي نتمكن من قبول كل اشكال العيش القائمة في المجتمعات البشرية، وما العمل لكي نكتشف ان لكل من هذه الاشكال فيها وان لكل من هذه القيم مكانتها وحظها بالتقدير؟
- ما العمل لكي نقتنع من ان قيم الناس الحقيقية هي تعابيرهم عندما يشعرون انهم يقنموا افضل ما عندهم؟
- ما العمل لكي نتمكن من ان نصغي الى الناس بالدرجة والعمل اللازمين ولكي يتمكنوا هم بدورهم من التعبير بأفضل ما عندهم؟
- كيف يمكننا ان نساعد بعضنا البعض لنرقى معا دوما الى مستوى غيرنا؟
- كيف يمكننا ان نصغي الى ثقافات بعضنا، وان نفهمها ونحبها لبنسبى ذواتنا ونمأسس مجتمعاتنا؟

Les fondements rentiers de l'économie libanaise

Kamal Hamdan

Plus que jamais l'on peut avancer que la crise actuelle est plus une crise de l'économie réelle qu'une crise des finances publiques. Plus exactement, cette crise de l'économie réelle ne découle pas seulement de la crise des finances publiques et de la baisse des dépenses gouvernementales. Elle est plutôt engendrée par l'épuisement progressif du modèle de croissance libanaise érigé avec l'indépendance puis renouvelé à la suite de l'arrêt des dernières hostilités. Ce modèle, qui est essentiellement un modèle rentier, ne cadre plus avec la nouvelle donne régionale et internationale. Dans un monde de plus en plus régi par les idéaux de la concurrence, de la compétition acharnée et de la maximisation des profits et où le libéralisme à outrance gagne du terrain, le Liban ne peut plus s'offrir le luxe de demeurer un pays essentiellement rentier.

1

Fondements rentiers en crise

Les fondements rentiers ont toujours joué un rôle important au sein de l'économie nationale. Ces fondements peuvent être brièvement identifiés comme suit:

1. Nous pouvons nous féliciter du fait que les Libanais maintiennent un rapport très privilégié avec la terre et l'immobilier. Ceci fait partie de leurs traditions ancestrales. Toutefois, pêcher par excès dans ce sens ne peut qu'avoir des effets négatifs. Au cours de l'histoire récente du Liban, la terre et l'immobilier ont presque accaparé plus des deux tiers du total des investissements, le reste étant affecté à l'ensemble des autres secteurs. Or, en matière de création de nouveaux emplois, de nouvelles valeurs ajoutées, de diversification plus équilibrée et plus productive de l'économie, le secteur foncier et immobilier s'avère nettement moins bien placé que les autres secteurs et activités. Ainsi, l'on se trouve à présent confronté à une situation équivoque dans laquelle des investissements de 5 à 7 milliards de dollars se trouvent gelés et soustraits aux rouages réels et concrets de l'économie.

2. Une deuxième assise revêtant un caractère rentier a toujours occupé une place centrale dans le modèle libanais. Il s'agit du phénomène d'émigration, érigé en dogme au sein des générations qui se sont succédé depuis bien longtemps. Elever nos enfants, les instruire puis les canaliser vers l'émigration ont été des constantes affectant le comportement du tiers, si ce n'est de la moitié, de la population. Il est vrai que les vagues successives d'émigration – induites non seulement par la prédisposition des libanais à émigrer mais également par l'attrait de l'étranger – ont été toujours accompagnées de flux et de transferts de capitaux en direction du Liban. Vu sous un angle purement rentier, il est probable que la substitution du capital et du revenu aux ressources humaines ait des effets bénéfiques. Mais du point de vue du développement économique et social du pays, les résultats effectifs de cette substitution semblent être très controversés. En fait, le pays investit massivement dans la formation de ses ressources humaines, mais il n'est pas certain que "les rentrées" provenant de "l'exportation" de ces ressources soient à même de rentabiliser les investissements en question.

Au-delà du problème de la rentabilité économique, un autre problème à caractère politique et social se pose: la substitution progressive de "l'élite" de la société libanaise par des vagues d'immigrants peu qualifiés affluant de tous bords. Or, ce qui aggrave les conséquences de ce phénomène réside dans le fait que l'émigration revêt de plus en plus un caractère durable voire même définitif.

Par ailleurs, les transferts de revenus provenant de l'émigration deviennent de plus en plus aléatoires avec une nette tendance à la baisse à cause des mutations profondes affectant les pays de destination (les pays pétroliers du Golfe, les pays d'Afrique et dans une moindre mesure l'Europe et le continent américain).

Par conséquent, au niveau de l'économie libanaise, le rôle de ce deuxième fondement rentier devient de plus en plus précaire.

3. L'accroissement du poids relatif des *intérêts* dans le PIB constitue un troisième fondement structurel de cette économie profondément rentière. Les statistiques récentes illustrent clairement ce caractère: Fin 1998, ces intérêts ont représenté environ 22% du PIB, c'est-à-dire plus que le double du niveau d'avant-guerre. En prenant en considération l'extrême concentration des bénéficiaires d'intérêts, l'aspect doublement négatif de l'hypertrophie du poids relatif des intérêts apparaît au grand jour: obstacle à l'investissement productif et au développement, d'un côté, et facteur d'aggravation des inégalités sociales, de l'autre.

4. Un quatrième fondement rentier se situe au niveau de *l'administration publique*. Depuis plus de 20 ans, cette administration a progressivement eu tendance à réduire son rôle en matière de développement

et à s'éloigner de toute rationalité économique. Une logique d'un genre différent a pris le dessus, durant cette période: l'Etat "distributeur de salaires" aux effectifs d'une administration peu productive et inefficace. Cette logique découle plus du système des rapports de clientélisme à dominance régionale et parfois communautaire que d'une approche sociale équilibrée.

Or, avec l'aggravation de la crise des finances publiques, ce rôle rentier de l'administration est confronté à une impasse, dans le sens stratégique du terme.

5. Les grandes orientations de la *politique de reconstruction* mise en cours durant la période d'après-guerre n'ont pas manqué, elles aussi, de revêtir un aspect rentier, pris dans le sens peu productif. En effet, la majorité des investissements s'est concentrée dans des domaines peu productifs à moyen terme, notamment dans les routes et le béton... à tel point que la rentabilité économique de l'ensemble du projet de reconstruction est remise en question. Plusieurs projets, notamment la construction de nouveaux hôpitaux, de nouvelles écoles... ont été mis en exécution avant même d'évaluer les besoins concrets du pays et avant d'identifier des priorités respectant les contraintes budgétaires et humaines.

2

Crise structurelle

Une économie tellement imprégnée par ces fondements rentiers ne peut que déboucher sur une crise à caractère structurel. Le pays ne semble pas loin de cette situation! C'est un pays qui produit peu et qui consomme beaucoup! En 25 ans, le déficit de la balance commerciale est passé de 16% à plus de 50% du PIB. L'évolution de la structure des importations libanaises dégage une nette tendance à l'accroissement des biens de consommation finale contre une baisse sensible des importations de biens intermédiaires.

Le drame réside dans le fait que la "surconsommation" continue de tenter de larges segments de la classe moyenne alors qu'à l'autre extrême, le phénomène de paupérisation gagne sans cesse du terrain. Or, cette surconsommation, qui a été pendant longtemps partiellement financée par les revenus réels de l'émigration, se trouve à présent de plus en plus dépendante des mouvements de capitaux et des emprunts extérieurs. En effet, les deux secteurs privé et public tendent progressivement à financer leur consommation à travers l'endettement.

Il est évident que cet état de fait ne peut perdurer! C'est là que résident les vrais problèmes du pays et non seulement au niveau de la dette publique dont l'explosion dépend étroitement de ces problèmes. L'on

souhaite que le débat parlementaire sur le projet de budget 1999 tienne compte de l'interdépendance entre crise des finances publiques et crise de l'économie réelle et qu'il puisse en tirer les conclusions nécessaires: reconsidérer les fondements d'une économie productive, réformer l'administration publique, créer des conditions propices au retour de l'élite de la société libanaise, redéfinir les politiques de distribution et de redistribution des revenus...

نحو خدمة اجتماعية من أجل التنمية

زهير حطب

حتى عهد قريب كان الأشخاص الذين يتعثرون في تعلمهم أو يفشلون في إعدادهم المهني أو يعانون من عوارض صحية أو من أمراض مزمنة، أو يسيطر الاضطراب العقلي أو النفسي على تصرفاتهم، يواجهون صعوبات جمة في التكيف مع كل تغيير يطرأ على الأوضاع من حولهم، فيزداد واقعهم الحياتي سوءاً من النواحي المادية والاقتصادية والمعنوية.

لقد كان تدني مستوى التعليم والقصور عن تعلم المهنة والإعاقة والضعف وتعثر السيرة الشخصية، تشكل عوائق حقيقية أمام الانخراط الاجتماعي للانسان في الجماعات الفرعية، تلك التي تتمتع بكيانات اجتماعية واضحة. ونتيجة لذلك واجه اولئك الافراد ما يسمى بالنبذ الاجتماعي وعاشوا نتائجها، ومن أهمها انهم اعتبروا بنظر القيمين على الشؤون الاجتماعية في المجتمعات هدفاً للرعاية الاجتماعية وبالتالي تشملهم الخدمات الاجتماعية، مما خفف من الآثار النفسية والاجتماعية للنبذ الذي مورس بحقهم.

انجلت اليوم المستجدات الحديثة عن انعكاسات سلبية لحقت بالانسان والبيئة والمجتمع. فمجالات العمل قد تغيرت وتجمعت الفرص وصارت طبيعتها مبنية على الحاسوب في كثير من حقول الانتاج والعمل. وممارسة العمل صارت تتطلب تخصصاً عمودياً تكنولوجيا لا يتوفر سوى لنخبة من الافراد وبالتالي تم الاستغناء عن الكثير من العاملين السابقين على الرغم من كفاءاتهم واعدادهم السابقين لان نمط عملهم لم يعد يتطابق مع ما هو مطلوب في حقول الانتاج الجديد.

ان الخدمات التي تقدمها المؤسسات للأفراد والجماعات كي تحسن من ظروف تكيفهم، أو لتساعدهم على تخطي بعض مشكلاتهم كما كان يحصل حتى اليوم، لن يعود كافيا ولا ملائما لمعالجة هذا التوسع والتزايد الكبيرين لافواج المهتمين الجدد، في المجتمعات التقليدية والمتقدمة، على حد سواء، وذلك بسبب الموازنات الضخمة المطلوب رصدها لتنفيذ سياسات التدخل المعهودة، كما أن الاعداد المتوفرة من المساعدين الاجتماعيين لن تكف للقيام بهذه المهمات وتحقيق الأهداف المرجوة.

وعليه، فقد ارتفعت الدعوة لاعادة النظر بمفهوم الخدمة وتحويلها من خدمات تقدم في الحقل الاجتماعي للمستفيدين، على أساس الشعار: العمل من أجل المستفيدين من البرامج المقررة، إلى خدمات من أجل بناء مقومات التنمية عند الموارد البشرية المستهدفة نفسها.

وهذا يتطلب تبني منهجية جديدة في العمل الاجتماعي، واعتماد نظرة مختلفة إلى الخدمة، لا تربطها بسلعة أو بمنتوج ولا تجعل توفرها متاحا، لأن برنامج عمل الجمعية أو المؤسسة الداعمة أو الممولة يفترض ذلك، بل تعتمد كوسيلة وفرصة لبناء قدرات المستفيدين واكسابهم المهارات وتدريبهم على تقنيات جديدة لتحسين فرص بناء مشاريعهم واعتمادهم على الذات ورفع ثقتهم بانفسهم. الخدمة هنا هي تدخل تقني وانساني واجتماعي من أجل اعادة تكوين الانسان لتغيير بعض سماته ووضع تميته موضع التنفيذ.

ان الاستفادة من شروط الحياة المدنية والمشاركة فيها، في ظل ما يحصل من تغير بنوي سيكون مقتضرا على فئات القادرين تكنولوجيا والاعنياء، ومستحيلا على المهتمين. ويتعزز هذا الواقع بانسحاب الدولة من اداء دورها الرعائي أو اضعافه، ولذلك تطرح الخدمة في سبيل التنمية كمحرك جماعي لاستبدال علاقات الانتفاع، بصلات التقاطع والتعاون والتشبيك، بين أفراد المجتمع، من خلال مسار مشترك، لبناء ادراك مشترك لقضاياهم واستنباط الحلول لها، والسعي مع قوى المجتمع الحية والفاعلة لتحقيقها دون توقع من أن تسقط هذه الحلول من عل.

من خلال العمل المشترك بين جماعات المجتمع المدني، تبني كل مجموعة مشروعها الخاص، وتكون فرصة السعي لتنفيذه مناسبة لتكوين المشاركين، وتطوير قدراتهم وتحريك قيم التعاون والمواطنة والمسؤولية وتنشيطها بينهم، وهو ما يعمق وجود الاطر المدنية والمدنية للحياة المجتمعية.

وتستمر مؤسسات التعليم في تدريب المهارات والامكانات وبناء القدرات والكفاءات في ضوء برامجها التي اعتادت على تدريسها رغم أنها فقدت الكثير من ملاءمتها لمتطلبات مؤسسات العمل الالكتروني الحديث. والنتيجة أن هذه المؤسسات أصبحت تبني الحواجز بين الانسان وبين المعارف الجديدة، لأن المعارف المنقولة لم تعد تصلح كقاعدة للتنافس ولا تؤمن سرعة الانجاز أو المشاركة في صنع القرار.

أما مؤسسات العمل فلم تعد تؤمن الا فرصا محدودة لوظائف تتطلب انخراطا كاملا وتفرغا تاما بسبب التطورات التكنولوجية السريعة والمتلاحقة، وقد نتج عن هذه التطورات انهيار هيكلية العمل وبنية الوظائف والمهن، وتحول اعداد أخرى من العاملين إلى اعداد إضافية من العاطلين عن العمل، فكأن انقلابا سحريا قد حصل نقل بموجبه الناس إلى عالم جديد، بوسائل انتاجه وعلاقاته ورموزه ومعارفه وليس لهم سابق معرفة به.

والنتيجة ان فئات جديدة من الناس انضمت إلى الفئات السابقة التي عرفت التنبذ وعاشت التهميش الاجتماعي، ولكنها هذه المرة فئات لم تعرف الفشل أو التهرب من العمل أو الانزواء والانعكاف على الذات، بل هي فئات فقدت كفاءاتها السابقة من قيمتها المكتسبة، وقذفت خارج حلبة الاندماج المجتمعي مما افقدها اكتفاءها الاقتصادي السابق، وقدرتها على الاتصال والتواصل مع الآخرين في ظل الاوضاع الجديدة.

وكما يقول الباحث عبدو القاعي غدت مؤسسات التربية والتعليم اضافة إلى مؤسسات العمل تساهم في فبركة التهميش الاجتماعي وبالنتيجة راح الانسان اليوم يفقد مرتكزاته وروابطه وعلاقته المعهودة بالمحيط في خضم التحولات التي فككت نسيجه وأذابت مكوناته. وتتكون في الوقت نفسه فئات جديدة من المهتمين الذين لفظتهم الحلبة، من دون عيب فيهم بل لدواع بنوية وتكنولوجية طاعية.

والهوة بين الفقراء والاعنياء ستزداد عمقا، وبين المندمجين والمهمشين تزداد اتساعا ما دامت السياسات الاقتصادية تقوم على الاحتكار والتنافس والالغاء وتفتقر إلى الابعاد الاجتماعية التي تؤمن العدالة وتحقق المساواة بين جميع المواطنين.

جدول ١ - العمل الاجتماعي:

مسار الخدمة من أجل التنمية Service Développement

المنتوج الاجتماعي	بناء المشروع الاجتماعي	توطيد علاقات التضامن
تطوير القدرات القديمة وبناء الجديدة	١. التمرس بوضع وصياغة الاهداف العملية	الاصفاء
نسخ شبكات جديدة من الصلات	٢. تحديد الخدمات المطلوبة	المساندة
تحريك الصلات الكامنة	٣. تحديد وسائل التنفيذ	بلورة الواقع
تحريك القيم وتنشيطها	٤. برمجة الخطوات والنشاطات	السمي للاستقلالية
تشجيع التبادل والعمل الجماعي	٥. تأمين تمويل المشروع	توزيع المسؤوليات
التدريب على بذل الجهود المشتركة والمنسقة	٦. مراقبة التنفيذ وتقييمه	تنظيم المشاركة
توليد نشاطات ممكنة التنفيذ	تنظيم اللقاءات	تحريك بناء الصلات المجتمعية
تأمين مجالات توظيف الكفاءات المكتسبة	التفكير والجدل: صياغة منظورات جديدة للعمل	الثقة بالأخر وبالذفس
التشجيع على قبول التجديد	التمرس على تقنيات ملاحظة الواقع وتحليله التعرف على حدود الممكن	

Les nouvelles régulations institutionnelles

Fadia Kiwan

Le bilan des Etats issus de la décolonisation est sombre d'une manière générale, sur le plan de la croissance économique et sur le plan de la construction des dispositifs institutionnels orientés d'une manière ou d'une autre par l'idéal de démocratie (démocratie populaire, démocratie sociale ou démocratie libérale). La mondialisation a donc surpris les Etats nationaux et imposé des contraintes aux sociétés nationales alors que le problème de la construction de l'Etat national et de l'économie nationale n'avait pas été encore surmonté, du moins pas avec succès.

Le débat à la fois pratique et théorique porte donc depuis un moment sur ce constat. Au Nord comme au Sud, les uns s'inquiètent et cherchent le pourquoi, alors que d'autres ont trouvé des "prétendues réponses" et parfois même une riposte (s'agissant des activistes des sociétés du Sud).

Dans cette dernière variante on voit s'élever un discours culturaliste qui est une arme à double tranchant. En effet l'échec serait dû à l'inadéquation des modèles institutionnels et des codes idéologiques *importés* avec les spécificités sociales et culturelles. Certains activistes vont jusqu'à prêcher le retour aux sources (courants fondamentalistes) comme réaction à cette importation qui aurait introduit des artifices. L'aspect dangereux de ce raisonnement est le fait qu'il pouvait conduire au-delà des nuances liées à l'espace et au temps, à des conclusions racistes en ce sens qu'il présumerait l'incapacité culturelle des sociétés du Sud à se développer, à évoluer et à adopter des pratiques démocratiques ou même rationnelles. L'Etat de droit, l'institutionnalisation rationalisante, les pratiques démocratiques sont-ils des artifices qui ne peuvent trouver racine dans les sociétés du Sud?

1

L'approche institutionnelle

Malgré ce paysage obscur qui se présente à l'observation, la réflexion politique s'est engagée depuis près de deux décennies dans une approche institutionnelle qui dresse un tableau dynamique assez positif du parcours national des nouveaux Etats.

Cette approche se fonde sur la conviction que les institutions une fois établies exercent un effet structurant sur les réalités sociales, politiques et culturelles. Cette approche fait de la place aussi aux interventions qui pourraient être initiées par les institutions elles-mêmes, en l'occurrence par l'Etat et par les différents échelons de l'autorité publique.

L'institutionnalisme, dans sa définition extensive de la notion d'institution, y inclut les cadres constitutionnels juridiques et réglementaires d'une manière générale, ainsi que les procédures et règles du jeu ancrées dans les traditions, de même que les codes culturels en tant que cadres structurant de la pensée et de l'action. Il fait une place aux données socio-économiques et culturelles qui ont des effets de retour sur les institutions et plus précisément sur les pratiques institutionnelles. Le volontarisme des institutions pourrait évoluer d'une conception extensive de l'Etat providence, vers une conception plus actuelle, et d'ailleurs évolutive d'Etat régulateur.

L'approche institutionnelle s'intéresse principalement aux Etats démocratiques, c'est-à-dire ceux qui ont choisi les dispositifs institutionnels qui fonctionneraient sur le mode informatif et non pas coercitif. Or ces états sont confrontés à un défi: celui de l'efficacité, et comme ce sont des systèmes ouverts, ils doivent chercher à s'adapter, à initier également des actions qui pourraient augmenter leur efficacité. L'édifice démocratique comprend plusieurs maillons et le fonctionnement démocratique se développe dans le cadre de règles du jeu, bien sûr, mais aussi par des pratiques cumulatives qui s'inscrivent sur une relation dynamique entre l'autorité publique et la société civile, même si cette dernière est en pleine formation.

2

Le Liban institutionnel

Qu'en est-il du Liban? A la naissance même de l'Etat moderne en 1920 et plus précisément avec la Constitution de 1926, le Liban avait fait le choix du "système ouvert", c'est-à-dire adoptant un fonctionnement compétitif, pluraliste, fondé sur les libertés démocratiques. L'Etat de droit devait s'enraciner progressivement dans un cadre constitutionnel aux contours bien arrêtés et la vie publique était ouverte à un débat libre et compétitif qui devait permettre à tout le monde de s'exprimer, de s'enroler dans une action publique ou à finalité publique et de participer à la vie publique suivant "des règles du jeu". Toutefois la pratique politique a fini par faire état d'une impasse puisque la participation à la vie publique était frappée de plusieurs entorses. Une élite politique restreinte accaparait le pouvoir et devenait presque étanche à toute remise en question, voire à toute communication. Le système était libéral, mais pas compétitif, puisque l'expression de l'opinion ne pouvait pas aboutir à infléchir les décideurs ou les décisions et les chances de circulation des informations étaient nulles,

ainsi que celles de la circulation des élites ou un renouvellement de l'élite au sein de l'Etat. Cette dernière difficulté provenait en partie du compartimentage confessionnel et en partie de la structure sociale libanaise enracinée dans le patriarcalisme. Le système consociatif destiné à assurer un équilibre provisoire et à éviter les exclusions dans une société formée *au départ* "d'une association de communautés", a fini par consolider une "féodalité politique" puisant ses prétextes dans la défense des intérêts des communautés.

D'un système ouvert, on passait à un système compartimenté et clos. Toutefois la culture politique libanaise diffusait à grande échelle des idéaux de liberté, de participation démocratique, d'égalité, de citoyenneté.

Au niveau de la société civile, les garanties des libertés ont encouragé un vaste mouvement d'activisme social et politique allant dans tous les sens, cela achevait d'éloigner la société civile de l'Etat: d'une part des libertés qui se réalisent avec l'espoir de la participation et, d'autre part, un système politique qui résiste à l'assaut des libertés.

A l'exception du Chébahisme qui constituait une première intuition des "besoins" pour le "système" de sortir de l'impasse et de s'engager dans un circuit d'information et de communication avec la société civile, essayant de véhiculer les notions volontaristes de développement, de planification, de régulation par l'intervention de l'Etat, le système se raidissait et ne faisait preuve d'aucune capacité d'adaptation. L'expérience chéhabiste avait elle-même dérapé sous la contrainte d'une classe politique qui exaltait les libertés au détriment de l'efficacité. Nous n'avons pas besoin de beaucoup de preuves pour démontrer le manque d'adaptation de l'Etat qui a fini par s'effondrer en 1975.

3

Les difficultés municipales

Il faut mentionner un autre niveau institutionnel qui n'a pas réussi à rendre l'échange entre Etat et société civile plus efficace. Il s'agit des municipalités qui se joignent au cadre institutionnel libanais en 1963 et qui devaient et pouvaient assurer un premier degré de participation des citoyens à l'échelle des communautés locales, réguler déjà à ce niveau besoins et attentes locales et assurer des canaux de communication entre les citoyens l'ordre institutionnel.

Toutefois l'expérience municipale fut elle aussi frappée de plusieurs entorses: marge de manoeuvre très réduite des autorités municipales emmaillées dans un système de contrôle (de tutelle à l'époque de la première loi de 1963), de faibles moyens locaux, et une faiblesse - il faut le

reconnaître – dans la participation des citoyens au fonctionnement du système municipal. Car les municipalités sont de sous-systèmes, ouverts eux aussi puisque fonctionnant à la démocratie. Elles avaient besoin de créer et d'entretenir un échange permanent avec les communautés locales. L'ingérence du pouvoir central, de la féodalité politique, l'archaïsme des comportements ont conduit à un échec de cette première expérience municipale.

L'expérience des municipalités dans les années 60 avait beaucoup d'importance, car elle venait fixer un niveau accessible pour tisser un lien avec l'autorité publique. Traduisant déjà l'émergence d'une "autorité publique", elle l'enracinait dans la volonté des citoyens à l'échelle de la localité.

C'était donc une première forme de démocratie ou un premier maillon dans l'édifice démocratique. Son intérêt est d'autant plus grand que les élections municipales ne prévoient pas de répartition ou partage communautaire à la manière du système politique libanais. Cette expérience pouvait donc, discrètement, jeter les bases d'un contrat entre les citoyens à l'échelle locale et une autorité issue de leur volonté, sans effleurer les grands enjeux politiques qui divisaient encore profondément la société libanaise dans son ensemble: les grands choix de l'Etat en matière de politique étrangère, d'arabisme, de libéralisme économique, de politique de l'éducation... Le niveau local constituait en effet le premier maillon de la citoyenneté, parce qu'il pouvait marquer une première rupture avec le lien parental et marquer l'entrée dans le lien social. De même les enjeux publics locaux permettaient de tisser des liens sociétaux et de développer la notion d'intérêt public non fondé sur le lien de sang, du moins, pas par définition. Enfin le professionnalisme n'avait pas de prise sur les choix publics et sur les comportements des citoyens à ce niveau-là, le jeu se déroulant au sein même d'une même confession.

La nouvelle constitution en 1990 ouvrira sérieusement le débat sur la décentralisation administrative et sur le redécoupage des circonscriptions. L'appel est net concernant la participation des citoyens aux échelons locaux. L'Etat avait toujours eu peur de la décentralisation et de toute forme de participation. Bien avant la guerre, il avait reconduit les municipalités et après la guerre, malgré le fait que beaucoup de conseils municipaux se trouvaient paralysés, l'Etat essaya de retarder les élections et de prolonger les mandats... Tout le monde sait le tour de force engagé par la "Campagne pour les municipales" pour arracher aux autorités centrales la loi 665/97 et la tenue des élections en 1998.

Depuis, et l'euphonie passée, il semble que les nouveaux conseils municipaux élus après 35 ans aient des difficultés énormes et que la bonne volonté ne suffit pas. Ces difficultés relèvent de trois niveaux différents:

1. *La marge réduite de manoeuvre des conseils municipaux*: Le contrôle est venu remplacer la tutelle administrative exercée successivement et par palier par la caïmacam, le mohafez et le ministère. Le pouvoir central est habilité à dissoudre un conseil municipal dans certaines situations (Le Conseil des ministres).

De même les moyens d'action mis à la disposition des municipalités sont instables et relativement modestes: tout le monde se rappelle et la question du détournement des fonds spécifiques vers d'autres activités par une décision du Conseil des ministres en 1996, et sous prétexte que les fonds publics sont un tout indivisible et les municipalités étant des autorités publiques leurs avoirs font partie des avoirs de l'Etat... Cela n'empêche pas les autorités centrales de faire payer aux autorités municipales des intérêts sur les fonds avancés à ces dernières comme acompte.

2. *Le rapport du Conseil municipal avec les citoyens au sein de chaque localité*: Les citoyens ont toujours des requêtes, sont impatients, ne connaissent pas les procédures et n'excusent aucun retard ou manquement, et surtout ne laissent pas s'agréger leurs attentes dans des programmes au sein de groupes ou d'organisations intermédiaires. C'est pourquoi les municipalités souffrent généralement d'un défaut dans la communication avec les habitants et d'un trouble dans le circuit d'information dans les deux sens. Les *portillons* du système municipal sont donc le plus souvent bouchonnés. Cela ne peut conduire qu'à un manque d'efficacité et inévitablement à un accroissement du mécontentement. Ajoutons à cela que la faiblesse de l'agrégation a pour effet de niveler les ressources et moyens de bord et de faire glisser les conseils municipaux dans une approche mécaniste et fragmentée.

3. *La gestion et la qualité des prestations*: Cela revient à la méconnaissance des cadres juridiques et réglementaires, à l'ignorance des procédures et à l'indigence en matière de connaissances techniques relativement à certaines questions traitées ou à certains enjeux: Environnement, aménagement de l'espace, santé, paysage, gestion touristique... Si nous ajoutons à cela "le volume horaire" du temps imparti aux contacts avec les gens et au traitement de leurs demandes, cela alourdit sensiblement les charges des membres des conseils municipaux, déjà engagés dans des activités professionnelles leur assurant des rentrées indispensables pour leurs dépenses ainsi que celles de leurs familles.

Où en est la démocratie? S'agit-il seulement du seul acte ras de marée pour porter à la gloire un tel à la place d'un tel? Ou bien s'agit-il de tisser un lien dynamique et permanent avec les autorités locales déjà? Sachant que la culture politique libanaise est assez avancée en matière de connaissance du code démocratique, on peut croire que la société est tout à

fait disposée à accueillir des initiatives de la part des autorités locales. Nous nous limitons à la problématique de l'autorité locale, parce que l'autorité centrale obéit à beaucoup de contraintes et s'articule autour d'enjeux multiples et incontrôlables par les citoyens.

Accueillir favorablement des initiatives des autorités locales elles-mêmes, c'est peu dire. Il s'agit bien plus d'une réclamation, d'une attente populaire dans l'ensemble, mais surtout jeune.

4

La recherche de nouvelles régulations

Les nouvelles régulations institutionnelles indispensables sont de deux natures: Il s'agit de réforme en profondeur du cadre juridique, des règles du jeu pour concrétiser l'appel de l'Accord de Taif et la Constitution de la 2e République et développer la pratique de la décentralisation administrative. La simplification des procédures et des formalités afin de faciliter les activités des conseils municipaux semble indispensable. Une révision des procédures et mécanismes de contrôle s'avère également indispensable.

Le projet de décentralisation administrative qui avait circulé pendant un moment a été retiré par le gouvernement et on s'attend à un projet de loi. Le projet retiré de la circulation est porteur de plus d'entorses que l'état actuel du cadre juridique. Il est question d'étendre les attributions des mohafez et caimacam. Encore une fois, ce sont des élus, président et membres des conseils municipaux, qui seraient soumis à une plus grande tutelle de l'autorité "dérivée du centre".

Un fonctionnement démocratique a nécessairement besoin de deux parties, de part et d'autre de la barrière: des institutions fondées sur un code démocratique et des citoyens familiers avec le code culturel démocratique.

Les institutions en place peuvent faire preuve de volontarisme et se lancer dans des actions destinées à les rendre plus efficaces et par conséquent plus aptes à demeurer et à résister au changement.

Les institutions peuvent et doivent créer des canaux de communication avec les citoyens et se laisser irriguer continuellement par les informations en provenance de l'environnement. Elles recevront entre autres informations des effets de retour de leurs propres actions. Les citoyens devraient non seulement être "entendus", mais mis à contribution aussi. Les commissions par programme, ou par secteur d'activité peuvent soutenir très largement l'action institutionnelle en ce qu'elles l'irriguent d'information et qu'elles mobilisent les citoyens et les font participer.

Les expériences pilotes ont réussi en général. Faut-il les généraliser?

Les "Task force" ou comités du soutien à l'action municipale nous semblent répondre à une nécessité, car ils **répondent** à plusieurs besoins.

Au niveau des institutions déjà, il faut une conviction claire relativement à trois choses:

1. L'exigence d'efficacité dans un système ouvert, afin de se maintenir.

2. La nécessité de se mettre en réseau et d'avoir des rapports dynamiques en circuit avec la société civile.

3. La capacité structurante des cadres institutionnels dès lors où elles se décident à élaborer des politiques publiques et à intervenir d'une manière intentionnaliste, volontariste. C'est dans ce cas que nous pouvons concevoir un rôle régulateur des autorités, l'échelle locale étant plus simple, plus transparente, par accessible. Il s'agit de l'épreuve immédiate de la pratique démocratique.

Il faut admettre en définitive que quelles que soient les origines, les sources de la démocratie, les peuples se sont tous appropriés ses objectifs, et ils ont adopté ses modèles institutionnels et son code culturel voire idéologique. On pourrait parler d'une empreinte qui est celle de notre temps, ce temps de la démocratie, même si elle est comme un "virus" pour reprendre une expression de Samuel Huntington qui parlait de l'occidentalisme (*Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1996).

La société qui a fait sienne des institutions démocratiques n'est plus la même. Elle serait atteinte du virus démocratique. Elle vivra avec, mai elle n'en guérira point.

Mais qu'en est-il si l'on pense aux valeurs humanitaires et universelles que le code démocratique diffuse? Il faut admettre que dans ce cas de figure, les dispositifs institutionnels gagneraient une dimension éthique et nous engagent dans un processus rationalisant et structurant.

Il est donc permis de placer des espoirs dans des actions volontaristes initiées par des élites locales qui seraient aux commandes du pouvoir local, sous condition que ces élites aient une vision stratégique, globale, et qu'elles soient animées par le souci de servir la *res publica*, la chose publique. A ce stade, Platon parlait de l'autorité vertueuse et c'est l'autorité des sages.

**Du Dieu guérisseur au droit à la santé:
L'institution Santé à l'approche du 21e siècle**

Georges Rouhana

Quelle médecine pour aujourd'hui et demain? A l'heure où les échanges économiques et culturels se mondialisent et où les dimensions de la planète se réduisent de plus en plus, il paraît impossible de parler de l'avenir de la santé sans prendre en considération les évolutions du concept *santé* à travers l'histoire.

1

La période archaïque: Le concept maladie

Au cours de cette période l'état de santé était le fruit d'un accord harmonieux avec les dieux. La maladie est considérée comme un châtement divin conséquent au péché commis. Le souci était d'établir la nature du démon maladie et sa force de pénétration.

Le traitement comportait trois étapes: La réconciliation avec le dieu irrité, l'expulsion du démon, et l'utilisation de médicament pour consolider la guérison.

Pour se réconcilier avec le dieu irrité, la prière était la meilleure approche, mais qui prier? Dans le panthéon phénicien, les divinités sont nombreuses, plus ou moins spécifiques à chaque ville: Adon le dieu de Byblos, Melqart celui de Tyr, Baal à Ougarit. Dans cette multitude de dieux si souvent partagés, il y en avait un purement et spécifiquement phénicien, c'est Echmoun, le dieu guérisseur (1380-1180 av. J.C.).

La deuxième étape était d'éloigner le démon et pour cela le prêtre donnerait au malade des produits répugnants: aliments en putréfaction, excréments... Les connaissances médicales se transmettaient de père en fils. Le jeune médecin commençait sa carrière en ne soignant que des étrangers. Si jamais il tuait trois malades, il était alors considéré comme incapable de soigner les habitants du pays, et cela à jamais.

2

La période médiévale: Concept et établissements de soins

Au cours de cette période, les conditions sociales rendaient la famille vulnérable face aux famines et épidémies.

La structure familiale se renforçait souvent de parentés fictives, fraternités, et confréries, qui formaient des sociétés d'entraide soudées par le serment. Associations religieuses et charitables, ces confréries étaient placées sous le nom d'un saint patron.

L'activité charitable et hospitalière des religieux s'avérait insuffisante devant l'accroissement de la pauvreté dans le courant du XIII^e siècle. L'assistance était aussi une affaire municipale, les confréries sont très vite devenues les institutions de bienfaisance de la ville.

Le processus de fondation hospitalière a connu un important développement à partir du XII^e siècle. Ces hôpitaux ouverts à tous, pauvres et malades, avaient aussi pour fonction d'accueillir les voyageurs et pèlerins.

Jusqu'à la fin du XIII^e siècle, la prospérité ambiante permettait de supporter le poids de l'assistance. La charité était une oeuvre collective qui illustrait le principe de solidarité sur lequel la conscience civique s'est bâtie.

Avec l'accroissement de la pauvreté à la fin du Moyen-Age, la question des malades pauvres tend à devenir une question sociale. C'est dans cet esprit que nombre d'hôpitaux passaient sous le contrôle des autorités municipales soucieuses d'une meilleure gestion.

3

Période industrielle: Le droit à la santé

La santé, dans la définition adoptée par l'O.M.S. est le "bien-être physique, mental et social de l'être humain". Trois qualificatifs qu'ils convient de toujours garder présents à l'esprit dès lors qu'ils s'agit d'aborder les questions que la science et la médecine de demain vont poser aux sociétés modernes et d'évaluer les conséquences sur l'organisation sociale.

Parmi les pouvoirs mythiques auxquels peuvent nous faire prétendre les développements de la médecine et tout particulièrement de la génétique est sans doute le pouvoir de prévoir l'avenir. Avant même la naissance d'un enfant, on va pouvoir poser un diagnostic de maladie génétique. Nous en sommes ainsi à un moment particulier de l'histoire de la médecine. Dans moins de dix ans, les gènes qui interviennent dans les maladies en relation avec l'environnement, le diabète, l'hypertension, l'obésité, le cancer, seront identifiés, de même les gènes gouvernant des caractères peu ou pas pathologiques, comme la longévité et le comportement. Cette situation va modifier profondément les rapports entre les médecins et les malades.

L'inégalité sera donc renforcée entre ceux qui auront de "bons" tests et les autres et cela aura vraisemblablement de lourdes conséquences à la fois individuelles, médicales et sociales. Ainsi, d'un système où "tous les hommes naissent égaux en dignité et en droit", on pourrait arriver à un système où les hommes ne naissent plus égaux du tout. Les moins chanceux auront, en quelque sorte, tiré la mauvaise carte de la grande loterie de l'hérédité. La liberté d'un homme ne serait plus définie que par celle que lui laissent ses gènes!

Celui qui aurait de mauvais gènes serait doublement malheureux, à cause de son destin et parce que la société, le sachant, il serait limité dans l'exercice de la citoyenneté. Ce serait une remise en question du fondement culturel et social de notre civilisation. Il est indispensable de responsabiliser la société et de poser aux citoyens la question de leurs responsabilités dans la construction du monde où ils souhaitent vivre et faire vivre leurs enfants. Demandons-nous qu'elle organisation de la cité rend le plus heureux.

À mon avis il faut refuser très clairement le développement de pratiques dont les résultats peuvent saper les bases solidaires d'organisation de notre société. Pas question de voir la diversité génétique, facteur d'enrichissement, devenir un étalage des inégalités biologiques, où les personnes et leurs droits seraient hiérarchisés en fonction de leurs gènes.

En plus de ces problèmes de gènes, l'homme serait confronté à d'autres problèmes, tel:

- Les greffes d'organes, d'un intérêt médical incontestable, peuvent témoigner d'une vraie grandeur humaine, mais elles peuvent aussi engendrer des situations parfaitement scandaleuses.
- Les problèmes de recherche sur l'homme.
- Les problèmes d'infécondité et de la force du désir d'enfant.
- Les problèmes de l'acharnement thérapeutique.
- Les problèmes du sida.
- La politique de la frontière sanitaire (pays du nord et pays du sud).

Le débat autour de ces problèmes à l'échelle de la société, et de la cité, du pays et à l'échelle mondiale est interprété comme la conséquence de la reconnaissance de l'universalité de l'humanité de l'homme.

Mais il faut se méfier d'une erreur de perspective historique. Le monde entier vient d'une conception plus ou moins eugéniste. L'intérêt de la collectivité est celui de l'individu.

Les réglementations en matière de santé, la pratique de la vaccination collective obligatoire, la défense contre les épidémies, la quarantaine, les cordons sanitaires, faisaient complètement fi des droits individuels. Il fallait défendre la collectivité.

Deux vérités s'affrontent: d'une part, dans son dialogue singulier avec le malade, le médecin garde l'ardente obligation de guérir s'il le peut, de

soulager dans tous les cas et d'accompagner. D'autre part, il fait partie d'une société et il ne peut être insensible à la disponibilité des moyens.

Dans l'échange entre le médecin, sa responsabilité, sa conscience, et le malade, la décision doit être prise au cas par cas.

Toute la difficulté consiste à maintenir l'équilibre entre ces deux vérités: "tout pour mon malade" et "tout pour la société".

Les principaux droits fondamentaux de la personne reposent sur le caractère absolu et sacré du droit à la vie. Le droit à la vie ne saurait se limiter à l'acceptation biologique de la notion de vie, mais nécessite d'y intégrer le concept de qualité, de bien être, et fonde la légitimité des moyens qui permettent de le promouvoir et de l'atteindre.

Le droit à la santé découle de ce droit à la vie. Claude Evin, dans cette même salle, en février 1998 disait: "La santé est une valeur de base de la vie humaine, elle doit donc à ce titre faire l'objet de la même protection que les autres valeurs humaines."

Nos sociétés évoluent en fonction des savoirs. Certaines évolutions sont des recompositions ou de réarrangements sociaux. Allons-nous vers une société où nous risquons de ne plus avoir les moyens de réagir à l'inacceptable: la puissance de l'argent, l'engouement pour l'exploit technique, et enfin la disparition des contre-systèmes avec la victoire d'un système qui privilégie l'individualisme et qui cultive le mythe du pionnier qui a fait l'Ouest américain et que l'on retrouve aussi en Europe, et depuis une dizaine d'années au Liban. Il devient impossible de séparer la réussite individuelle des critères de la réussite sociale et de la richesse.

Le problème est un problème d'ordre: du moment où on place au premier plan tout ce qui permet la réussite individuelle, on repousse au second plan une autre exigence humaine structurante de la personne, à savoir l'organisation de la vie en collectivité.

Le respect de la dignité de la personne humaine, le consentement du patient et son droit à l'information sont à la base du processus de protection de la personne malade. Cette protection est régie par des lois, le secret médical en fait partie. Il est vrai que le contenu du secret appartient au malade lui-même, mais une fois découvert par le médecin, la propriété sera partagée. La loi peut en imposer la révélation, mais ne peut régler un problème de conscience. Et si la société est menacée? Faut-il rester hypocrite par rapport à la société en s'attachant au secret ou par rapport au malade en dévoilant son secret malgré la promesse de le garder? Le médecin avec sa conscience restera le maître du secret médical et la cité avec ses lois bâtira la charpente du droit à la santé comme disait Michel Serres: La loi et la conscience: "La loi pour l'individu et la conscience pour la cité".

Bibliographie

Khoury, Y.R., *La médecine au Liban*.

Chabas, F., *Phénicie et Palestine au XIVe siècle av.J.C.*, Paris, 1866.

Bordreuil, P., *Le dieu Echmoun*, *Studia Phaenicia*, 1984.

Giot, S., *Les divinités guérisseuses dans l'antiquité*, Paris, 1973.

Bariety, M., *Histoire de la médecine*, Fayard, Paris, 1864.

Renan, E., *Mission en Phénicie*, Imp. Imperiale, Paris, 1864.

Assaf, C., *Eléments de médecine phénicienne*, Thèse, Paris, 1972.

Goglin, J.L., *Les misérables dans l'Occident médiéval*, Paris, 1976.

Baumel, J., *Histoire d'une seigneurie du midi de la France*, 1969.

Jehel, G., *La ville médiévale*, Paris, 1996.

Kahn, A., *La médecine du XXIe siècle*, Bayard, 1996.

Cohen, D., *Les gènes de l'espoir*, Paris, R. Laffont, 1993.

Kahn, J.F., *Théorie de l'évolution sociale*, Fayard, 1994.

Evin, C.L., *Du droit aux soins au droit à la santé*, colloque, Jbeil, 1999.

Nasr, P.H., *Le secret médical*, colloque, Jbeil, 1999.



كيف يمكننا تخطي قيم التلاحم بين المتشابهين وقيم التحمل والتسامح بين المتغايرين
إلى قيم الغيرية الحقة (ص ١٢٤).

IV

*La Cité, oeuvre d'organisation, de gestion
et de création de l'espace*



"Il suffit parfois d'un homme visionnaire pour bâtir une cité bien importante ayant sa place dans l'histoire" (p. 151).

Introduction

La ville, une création permanente

Ibrahim Abou Dib

En projetant la délicate question de la cité et de son aménagement et du concept ville-pays sur le Liban, on pourra poser deux questions-problèmes: Comment aider les municipalités à faire face aux conséquences de la guerre et des mutations qui en ont résulté? Comment assurer *l'habitability requirement for community development*?

Ce qui nous emmène à la question suivante: Comment on doit penser et aménager nos villes pour qu'elles deviennent suffisamment attrayantes aux gens décidant d'y vivre de plein gré, voire avec joie.

Il faut insister avant tout sur le critère de comparaison entre la Grandeur et le Ridicule. On ne mesure jamais la valeur d'un peuple ou d'une cité par sa superficie ou le nombre de ses habitants.

La plus grande preuve en est la ville d'Athènes. Avec seulement 750.000 habitants, combien importante est la place de cette ville dans l'histoire de la pensée universelle et des civilisations.

Sans avoir la prétention d'être historien, on devra donner à Périclès son droit dans l'aménagement de cette ville-cité-Etat.

Ce grand homme, chef du parti Démocratique, réélu stratège pendant trente ans, au 5^e siècle A.J.C., s'attacha à la démocratisation de la vie politique, fit de la confédération de Délos un empire athénéen dont les ressources servirent notamment à programmer de grands travaux, à grouper les meilleurs artistes dont les oeuvres et la brillante vie intellectuelle qui s'épanouit à Athènes valurent à ce temps le nom du "siècle de Périclès". Cette période faste vit l'Acropole se couvrir du Parthénon, les oeuvres de Phidias et les tragédies d'Eschyle et de Sophocle.

On pourra penser à l'équation suivante: Il suffit parfois d'un homme visionnaire pour bâtir une cité importante ayant sa place dans l'histoire. Mais une grande cité bien conçue et aménagée dans laquelle le Grandiose se marie à la Grâce, peut devenir et rester le berceau de grands hommes créant et renouvelant la civilisation mondiale.

Paul Morand dit: "Sour et Saida furent une fois, toute l'histoire du monde". Byblos, Beyrouth et Tripoli purent l'être en d'autres temps.

En parlant de cités importantes et gracieuses comment ne pas penser à Baalbeck et surtout Byblos berceau de l'alphabet, et aussi à Athènes qui, trois siècles après Périclès et malgré sa défaite face aux Romains, resta l'un des centres de la culture hellénistique et Rome se mit à son Ecole.

Aménager le territoire devra refléter le grand dessin de chacune de ces villes.

En 1998, Le Liban avait déjà passé les trente cinq dernières années de son histoire sans élections municipales. Epris de démocratie par nature, le peuple libanais participa massivement au scrutin de 1998 et fit arriver au pouvoir local les équipes qui le représentaient. On vit arriver dans de nombreuses municipalités dont celles de beyrouth, Byblos Zouk et Zahlé – à titre non exhaustif – des élus et surtout des chefs de municipalités qui ont déjà réussi leur vie professionnelle ou qui ont eu un succès de gestion durant la période antécédente. Ceci a ôté aux élus locaux leur ancienne image de *vieillots* dont la seule raison d'être était de représenter les politiciens de leur région.

Bien au contraire, le leadership local qui a le plus contribué à notre arrivée à nos postes, au conseil municipal de Zahlé-Maalaqa, s'est engagé solennellement à ne pas intervenir dans les affaires municipales et il a tenu parole.

Nous lui avons fait sentir - et nous continuons à le faire - que le conseil municipal était à son service et était aussi accessible et pas un conseil de lords. En plus, il pouvait avoir accès à ses droits quelques soient ses origines, son parti ou ses choix électoraux, d'une façon anonyme et donc avec dignité.

Après notre investiture nous avons remarqué que le Zahliote accomplissait massivement et sans y être forcé son premier pas de citoyenneté en devenant contribuable.

مقدمة

المدينة خلق مستمر

ابراهيم ابو ديب

كيف نستطيع مساعدة البلديات على مواجهة آثار الحرب والتغيرات الاعمارية والديموغرافية التي نشأت فيها؟

ما الذي يجب عمله لكي تصبح المدينة فيها ما يكفي من الجمالية والتنظيم لجذب

الانسان للسكن فيها بإرادته - ولم لا - بفرح ايضا.

يجب التركيز بادئ ذي بدء على نظرية المقارنة بين العظمة والتفاهة. لا يمكن ابداً تقرير قيمة مدينة بمساحتها او عدد سكانها. أكبر برهان تاريخي هو مدينة اثينا التي يسكنها سبعمائة وخمسون الف نسمة فقط. لكن كم هي عظيمة مكانة هذه الحاضرة في تاريخ الفكر والحضارة البشرية.

من غير ان يكون لي أي ادعاء في علم التاريخ, اقول انه يجب اعطاء بيريكليس حقه في تنظيم وتأسيس المدينة - الحضارة - الدولة. هذا الرجل العظيم كان رئيس الحزب الديمقراطي واعيد انتخابه ثلاثين سنة متواصلة على رأس مدينة اثينا في القرن الخامس قبل الميلاد, حرص طوال عهده على الحياة الديمقراطية, وعمل من كونفيدريالية ديلوس *Delos* امبراطورية اثينية واضعاً كل مواردها بتصرف الاعمال الكبرى ولجذب الفنانين والكتاب والفلاسفة حتى سمي ذلك الزمن بعصر بيريكليس.

هذا يشدنا إلى المعادلة التالية: يستطيع رجل عظيم ان يشيد مدينة عظيمة لها مكانتها في التاريخ. اما المدينة المنظمة حيث العظمة تزواج الجمالية تستطيع ان تنتج رجالاً عظاماً يصنعون التاريخ ويغنون الحضارة العالمية.

يقول بول موران: "صور وصيدا كانت يوما كل تاريخ العالم".
بيروت، طرابلس وبيبلوس احتلت حتما المركز نفسه في عصور أخرى.
يجب ان يعكس التنظيم المدني في لبنان التاريخ العظيم والاشراق الخاص لكل
مدينة لبنانية.

عام ١٩٩٨ كان قد مضى خمسة وثلاثون عاما من غير انتخابات بلدية في
لبنان. خاض الشعب اللبناني بكل فئاته هذه الانتخابات وأوصل إلى مجالسه البلدية
الأشخاص الذي منحهم ثقته.
ولاحظنا في غالب الأحيان وصول اشخاص ناجحين في حياتهم العملية أو كانوا
نجحوا في النشاط البلدي سابقا. مما أنزل عن البلدية صورة الكهولة التي تستمد قوة
وجودها من رضى الزعيم المحلي.
على العكس - وهنا استطيع اعطاء الامثلة من تجربتنا القصيرة - فالذي ساهم
في اوصولنا إلى حيث نحن اليوم قد وعد علانية وحافظ على وعده بعدم التدخل في شؤون
بلدية زحلة - المعلقة.
عند وصولنا إلى المجلس البلدي في تموز ١٩٩٨ كان اجمالي ما حصلت الجباية
لسنة ١٩٩٨ حوالي مائة مليون ليرة لبنانية. خلال أشهر آب وأيلول وتشرين تناهز الجباية
ثلاثمائة مليون ليرة في الشهر الواحد. نستطيع ان نقول ان الزحلي قطع أول مسافة من
مشوار المواطنة الذي هو دفع الضرائب وهذه كانت نتيجة حتمية للانتخابات بنتائجها.
لقد اقنعنا هذا الشعب اننا لسنا مجلس لواردات انما نحن مجلس خدمة عامة
يعطي كل شخص حقوقه بطريقة غير اسمية Anonyme وبغض النظر عن أصله أو
انتعانه الديني أو السياسي وبالتالي فقد شعر المواطن برجوع كرامته الشخصية المصانة
بالقانون وهذا تقدم عظيم حققناه في وقت قصير على صعيد فلسفة الخدمة العامة في لبنان.
واجبنا الاعظم - ومرتجانا وفاء لثقفة اللبناني بنا - ان نعمل المستحيل لكي نعيد
إلى مدننا أبهتها الماضية التي تحاكي تاريخها العظيم.

Histoires pour demain: Exemples d'interventions en milieu urbain

Bernard Lassus

La nécessité d'inventer, apparue clairement au début de ce siècle, a amené ceux qui sont appelés les Modernes, à préconiser que pour pouvoir créer il convenait d'abord de rompre avec le passé et que seule cette rupture, d'ailleurs périlleuse, permettait d'effectuer le bond indispensable à toute novation... "Que de choses il faut ignorer pour agir", avait déjà annoncé Paul Valéry.

Quelques dizaines d'années plus tard, cette attitude a rendu possible de considérer comme des vides les champs de betteraves sur lesquels furent construits, dans la région parisienne, les grands ensembles puis les villes nouvelles. Peu à peu, ici et là, émergèrent des critiques dénonçant ces réalisations comme n'ayant que bien peu de rapport avec ce qu'il convenait d'appeler "une ville" puisqu'elles n'avaient même pas de "monuments anciens"...

En réponse à l'un des derniers grands concours, celui de la Ville Nouvelle de l'île d'Abeau, prévoyant la création d'un centre urbain de plusieurs milliers de logements associés à plusieurs dizaines de milliers de m² de surfaces de bureaux et d'un parc, j'ai proposé de considérer que "le monument" de ce nouveau centre urbain soit, précisément, le parc. En effet, ce jardin serait tout à la fois représentation et symbole de ce qui était là avant la vie quotidienne plusieurs fois séculaire des paysans.

Après avoir, non sans difficulté, écarté les projets d'immeubles des rives de l'étang situé sur le site, j'ai obtenu qu'il puisse en être un des pôles principaux et demeure bordé de quelques prairies encadrées de haies bocagères et surtout par un grand bois de vieux chênes laissés à l'abandon.

Sur les anciennes cartes figuraient nombre de lieux dits aux titres évocateurs comme: *L'arbre du pendu*, *La tour de la belle allemande*, *Le loup de Virieux*, *Le village englouti*... En s'entretenant avec les paysans, nous avons appris que bien souvent ces dénominations correspondaient, très précisément, aux histoires que l'on se racontait autrefois à la veillée dans chacun de ces villages. J'ai donc proposé des représentations, isolées les unes des autres, de ces contes comme thème principal du jardin et ainsi suggéré

que ce parc, dénommé le *Jardin de l'Antérieur*, devienne la mémoire de la ville, c'est-à-dire "le monument ancien" de ce centre urbain.

N'était-ce pas cette culture rurale, orale et poétique, fondée sur ces lieux et reconduite de génération en génération qui en était le monument le plus authentique?

Pour la petite histoire, si cette proposition fut déclarée lauréate par le vote des élus locaux membres du Jury, elle ne fut pas réalisée parce que refusée par les urbanistes de la Ville Nouvelle... En 1975, c'était encore trop tôt.

D'études en réalisations et de réalisations en études, la démarche initiée pour pouvoir répondre à ce concours est devenue l'analyse inventive. Aujourd'hui, je peux la formuler ainsi: Cette démarche consiste à dépasser l'ignorance première, en vue d'approcher le site dans sa singularité, son histoire, ses potentialités...

D'abord en adoptant *l'attention flottante* pour s'imprégner, au cours de longues visites à diverses heures du jour et par tous les temps, du site, de ses alentours et "faire l'éponge" de sol à ciel jusqu'à presque l'ennui. Peu à peu chercher des points de vue préférentiels, déceler les micro-paysages, les perspectives qui les lient, repérer, tester les échelles visuelles et tactiles... tout en plongeant dans ses archives et découvrir ses lieux-dits, ses contes, ses histoires... Puis analyser l'existant et découvrir dans l'usage même des lieux ce qui a été occulté par l'usure du quotidien, et est en train de disparaître et s'il conviendrait de s'en ressouvenir?

Il nous faut, tout autant, amener au visible les traces des nouvelles pratiques, non encore identifiées: ainsi le non visible, à du visible et à l'évident.

Chaque cas, particulier, implique d'initier des approches spécifiques. Celles-ci sélectionnées, précisées peuvent devenir de nouvelles orientations. L'analyse inventée, n'est-elle pas déjà l'ébauche du "projet"...?

L'intervention du paysagiste n'a plus maintenant pour objet "d'apporter sur", ce qui était la démarche habituelle au temps de la conquête, du temps de l'au-delà de l'horizon de Cook et des Modernes.

Cette époque s'est éteinte avec les premiers pas d'Armstrong et d'Aldrin sur la lune, dont on célèbre le trentenaire le 16 juillet 1999. Le 16 juillet 1969, ce jour là, en un instant, nous sommes passés de la conquête visuelle à la gestion tactile.

Notre monde n'étant jardin qu'à la distance de la lune, nous ici, savons tous qu'il est plutôt décharge ou friche que jardin.

L'analyse inventive fait partie de la transformation de la démarche d'aménagement issue de cette mutation.

A la conquête horizontale périmée, cette analyse aide à l'émergence des strates de l'activité humaine, c'est-à-dire de la profondeur des lieux. Perpétués, révélés, les divers éléments qui en constituent le processus sont

infléchis par les orientations qu'elle a également suggérées. Les nouveaux éléments s'y entrelacent progressivement en un mouvement non répétitif. Cette démarche paysagère entraîne une inflexion du processus de l'évolution ordinaire des lieux.

N'est-ce pas aussi une introduction à un art de la transformation?

Aujourd'hui, planter un arbre, ici, rend possible qu'un jour en cet endroit quelqu'un puisse se reposer à son ombre cinquantenaire, c'est-à-dire à une ombre fraîche et dense, hantée de chants d'oiseaux. Certes, il n'est pas certain que cet arbre sera encore là, nombreuses sont les éventualités qui peuvent entraîner sa disparition, mais si je ne le plante pas là, à cet instant, personne ne pourra dans cinquante ans apprécier cette ombre à la qualité cinquantenaire.

Si les premières années, cet arbre fait partie pour le promeneur d'une conception paysagère, d'un plan, d'une perspective et est identifié comme tel, quant il sera centenaire ce même arbre sera lui-même un monde distinct et le paysagiste oublié.

C'est très satisfaisant.

Pour mettre l'accent sur la démarche d'aménagement paysager comme "inflexion du processus", je suggère de substituer le terme *d'inflexion* à celui de "projet" qui sous-tend aujourd'hui, encore trop souvent une image de fixité et de "l'apporter sur", lié à la conquête.

Cette progression évolutive m'incite à évoquer deux autres des interventions formelles qu'elle peut être amenée à rencontrer.

La première, qui n'est pas considérée comme formelle, se résume par exemple à propos du passage d'une autoroute, en "*passera-t-elle ou ne passera-t-elle pas dans cette vallée?*" tant par la présence de la voie, que de ses déblais et remblais et de ses éventuels ouvrages d'art. La décision à prendre aura pour conséquence évidente que cette vallée sera ou non transformée formellement.

La deuxième, si l'on a décidé de passer dans cette vallée, sera: "*Comment passe-t-on?*" La décision de passer comme le traitement de ce passage ont chacun en terme d'aménagement paysager, une implication formelle importante. Mais il ne faut pas considérer, ce qui est malheureusement assez habituel, que "*bien passer*" peut se substituer à "*on ne peut pas passer*".

Mais revenons un instant aux premiers pas d'Armstrong et d'Aldrin sur la lune pour évoquer qu'Aldrin n'est pas sûr d'y être vraiment allé, ce qu'il évoque dans ses mémoires, parce que ce n'est pas son pied qu'il a posé sur son sol, mais sa chaussure. Pour la première fois, sa découverte de la terre cernée n'avait de réalité que par son fragile lien tactile au sol lunaire. Ce brutal retour à l'hortus a effacé les rares taches blanches des cartes qui subsistaient.

Maintenant, du haut du vieux belvédère, d'un mouvement du regard, en me remémorant l'odeur de l'herbe chauffée au soleil, je reconnais cette prairie en pente à la lumière froide, qui m'avait surpris, en sortant de l'ombre douce du bois aboutissement raffiné des innombrables réflexions mutuelles de la lumière de feuille à feuille.

Fractionné par ces souvenirs le paysage s'entrelace à ces jardins déjà arpentés.

Revenu pour un moment dans un mesurable sensible, il nous faut enfin prendre soin: de l'eau, de l'étroit ruisseau qui file entre la prairie et l'orée du bois, qui doit être buvable et permettre de se désaltérer, essoufflé au cours d'une promenade.

I

Le jardin des Retours

Parc de la Corderie Royale à Rochefort-sur-Mer

La réalisation, année par année et pas à pas, depuis 1982, du *Jardin des Retours* (parc de la Corderie Royale à Rochefort-sur-Mer) annonce un type d'intervention professionnelle inusité correspondant à la volonté d'une municipalité, d'une réalisation conséquente, mais avec des moyens qui sont ceux habituels d'une ville de 28000 habitants. Ce qui implique que cette réalisation, par phases très étalées, trouve petit à petit son cheminement dans le temps. Elle n'est d'ailleurs pas encore terminée. En 1999, nous réaliserons l'entrée du port de tourisme. En 2000, je l'espère, une serre, celle des plantes ramenées à Rochefort-sur-Mer de l'au-delà de l'horizon et qui n'ont pu s'acclimater sur place dans le jardin botanique. Il reste encore à réaliser les bateaux du Labyrinthe des Batailles Navales, à aménager le jardin de la Marine...

Revenons en arrière. Pour préparer la réponse au concours, je me suis évidemment rendu sur place, installé à l'hôtel et, passé trois jours à flâner en ville et sur les lieux à transformer, "à faire l'éponge".

Séparément, j'ai envoyé mes collaborateurs et conseillers sur les lieux, je dis bien séparément, pour que chacun dans sa spécialité, qu'il soit ingénieur, paysagiste, écologue, ou architecte, se fasse seul une impression au travers tout à la fois des lieux et des personnes rencontrées.

Séparément, j'y reviens encore, parce qu'après ces divers voyages je disposais d'informations et de sentiments très variés suscitant de multiples interrogations qui menèrent les uns, au Musée de la Marine, les autres, aux Archives du Museum d'Histoire Naturelle... Les autres, à nouveau sur place.

C'est ainsi que ce que nous avons appris m'a amené à proposer la transformation de cet arsenal militaire en un arsenal botanique. En effet, si les bateaux construits à Rochefort au XVIIIe siècle partaient plein d'immigrants ou de vivres, au retour, leur cale était vide sinon emplie des

galets du Saint-Laurent pour leur éviter de sombrer dans les tempêtes. Encore aujourd'hui, on les découvre ponctuant les marais autour de la ville.

Après que les botanistes eurent obtenu du roi Louis XIV l'autorisation de remplir au retour les navires de plantes, celles-ci nombreuses furent débarquées et montées dans le jardin botanique, depuis disparu, pour tenter de les acclimater. Une d'entre elles est devenue très célèbre. Rapportée par le botaniste Plumier, elle reçut de l'Amiral de la Galissonnière, Amiral de la Flotte, le nom de son grand-père, Gouverneur de Rochefort, Monsieur Bégon: c'est ainsi qu'est né le bégonia.

C'est autour de cette plante, de ce qu'elle représente symboliquement d'où le nom du parc *Jardin des Retours* que notre proposition comportait, non seulement celle de l'aménagement de la surface, mise en concours, mais aussi une proposition d'orienter la ville vers une politique horticole. Aujourd'hui, entre la Charente et la ville, se développe une production horticole de Bégonias, mais aussi de géraniums et de fuchsias qui assure à plus d'une centaine de personnes un emploi stable.

De la mise en évidence de l'histoire du lieu, j'ai retenu pour la démarche projective:

- l'état initial, c'est-à-dire les marais sur lesquels l'arsenal et la ville furent construits au XVIIe siècle.

- la période industrielle où devant le bâtiment de la Corderie Royale (elle mesure 400 m), on préparait l'armement des navires sur un sol compacté sur lequel on transportait des rouleaux de cordage de 6 tonnes,

- La reconquête des lieux par la végétation classique des marais saules, frênes, arbres locaux.

Le terrain entourant la Corderie ayant successivement accueilli de nombreuses activités d'armement maritime devait redevenir le support de nouvelles activités, d'où la nécessité d'une surface de prairie suffisamment dégagée autour de la Corderie. Celle-ci facilitait aussi, à terre, une vue d'ensemble et permettait de rassembler aisément de 20.00 à 30.000 personnes.

Installer là, seulement une prairie, comme on en voit souvent autour des bâtiments patrimoniaux pour pouvoir les admirer, serait revenu à fabriquer une composition à l'ancienne en réunissant les surfaces des berges du fleuve, de la prairie et du bâtiment en un tout qui aurait du même coup supprimé la gamme des dualités présentes sur le site.

Pour conserver ces différences, il m'est apparu nécessaire que l'imaginaire propre à chacune des fractions paysagères et culturelles présentes sur le terrain – les marais, les périodes industrielles de construction navale, l'exotisme, l'abandon... –, puisse fonctionner pour lui-même, choix délibéré de la variété, pour notre présent, s'opposant à l'homogène d'une composition.

S'il y avait là des bouquets de saules, arbres locaux, en bord de fleuve, il fallait donc que sur la totalité du terrain on puisse imaginer simultanément celui-ci reconquis par l'ensemble de ces saules pour retrouver le marais d'avant... Ainsi, le fait que le marais arrive jusqu'à la Corderie fait entrer celle-ci dans le marais et donc dans la mer. Mais il fallait aussi pouvoir se représenter le terrain entièrement recouvert d'un sol de terre battue, tel qu'il l'a été, à l'ère industrielle, sous Louis XIV. Toutefois, si toutes ces choses, prairie, saules, phragmites, terre battue, avaient été délibérément ajustées les unes aux autres, associées en une unité, une composition, il aurait été impossible de les imaginer dissociées, indépendamment déployées pour elles-mêmes.

Toutes ces failles, introduites délibérément, constituent autant d'amorces de stratifications qui ont chacune une présence, une limite, une saillante sensible en tant que fractions. Elles correspondent soit à la surface concrète du terrain, soit à des espaces plus ou moins lointains, la mer, le marais, l'exotisme des plantes... Le promeneur a de ce fait tout loisir d'imaginer que la totalité de la surface entre la Corderie et la Charente a été un sol industriel, selon l'idée que nous nous en faisons maintenant, soit non pas un sol de terre battue, mais pavé à l'ancienne, plus vraisemblable, de sorte qu'il est possible pour le promeneur de croire, à partir des surfaces pavées mises en place, que ce pavé file, glisse sous la prairie. Celle-ci devient alors comme un tapis que l'on est tenté de rouler pour découvrir le pavage en toute son étendue. La faille entre ces deux strates est introduite par un surplomb arrêtant les herbes d'une bordurette en béton, imitant la terre. Inclinée en oblique par rapport à la prairie, elle produit au-dessus des pavés une ombre noire où se cache la fin rentrante du sol pavé; ainsi indéterminé, le sol "industriel" peut se prolonger indéfiniment, sous cette prairie.

Autre fraction: l'activité de la marine de guerre royale, qui s'exprime d'une part par l'aire des pavillons et de l'autre par le labyrinthe des batailles navales. Ce dernier, déjà complété au niveau de son implantation et de sa structure végétale, recevra bientôt les représentations miniaturisées des navires construits à Rochefort s'étant illustrés dans les grands combats maritimes de la France.

L'aire des flammes se compose de deux ensembles de mâts s'élevant sur un sol pavé. Les uns formés en losange, disposition de stratégie navale, portent les pavillons grâce auxquels se reconnaissent à vue les divers navires d'une escadre, hiérarchie de dessins bleus et blancs; les autres mâts arborent les grands pavillons des puissances navales européennes du dix-septième siècle, dont celui du Roi de France, magnifiquement réalisé à la main en broderie de fils d'or par les élèves du lycée technique de Rochefort. De ce dernier lieu pourront être organisés pour le public des jeux de

communication navale avec l'aire des gréements: autre fraction du jardin in laquelle pourrait également se déployer une fête des drapeaux.

A l'extrémité nord de la Corderie, l'air des gréements est proche d'un débarcadère. Fiché dans la rive, il subsistait là, resté de la dernière guerre, un bloc de béton recouvert maintenant par une architecture de bois sur laquelle est échafaudé le gréement, à mi-grandeur, d'un navire ancien, reconstitution fidèle de ses mâtures, (soit deux structures de 26 et 24 mètres de haut, l'une à côté de l'autre pour ne pas trop imiter un navire) et des cordages qui étaient fabriqués ici même: à la fois rappel précis du passé et divertissement pour les enfants.

Après de ces gréements, les plantes des anciennes découvertes sont présentées sur un habitacle de bois et dans des tontines de béton au chapeau conique moulé d'après un modèle en osier, semblables à celles avec lesquelles on rapportait jadis des îles: *Gaultheria procumbens*, *Mahonia aquifolium*, *Choisya ternata*, l'Amélachier du Canada, le Rhododendron catawbiense, *Buddlea globosa*, *Ampelopsis quinquefolia*, *Campsis radicans*, *Lonicera sempervirens*, *Fuchsia triphyllia*, des variétés de bégonias. Montrées de façon précieuse, autrement dit débanalisées, c'est la valeur présente de ces plantes, réinventées en plantes "porte-paysages", c'est-à-dire invitant à imaginer les paysages des lieux d'où elles ont été rapportées.

Ainsi du *chaemerops humilis* découvert au Japon par le naturaliste suédois Thunberg au XVIIIe et dont nous avons appris depuis que les Japonais l'avait rapporté de Chine du Nord.

La réinvention d'un lieu ne se confine pas à la surface foncière où se produira l'intervention: car si ce lieu peut parfois se réduire à son extension foncière ce n'est le plus souvent que fortuit. Le lieu tel que l'analyse inventive le crée est bien plus justement le topos du croisement de la superposition d'entités, dont la nature et les étendues sont extrêmement variables et qui, sur la surface foncière en question, n'apparaîtront que par fractions, dont l'importance ne peut nullement être mesurée à la superficie qu'elles peuvent y occuper. A Rochefort, l'océan et les pays d'outre mer se sont révélés s'étendre jusqu'en ce port, puisque subsistent toujours dans les jardins de la ville les plantes qui étaient ramenées par les navigateurs.

2

Les Buissons Optiques

Niort

Si le Jardin des Retours commencé en 1982 sera probablement terminé à l'horizon de 2006, inversement le Jardin des Buissons Optiques réalisé en 1993 pour la foire exposition de Niort a duré une semaine.

C'était l'occasion, non pas d'entrer dans le lieu mais de présenter une interrogation et un thème d'expérimentation sous la forme d'une tentative

pour mettre en valeur les couleurs et les dessins de fleurs placés dans l'ordre du spectre, ceci par l'utilisation des lois du contraste simultanée des couleurs d'Eugène Chevreul, en leur juxtaposant des surfaces peintes en divers coloris.

La réalisation était fondée sur le spectre naturel des couleurs, représenté soit par une série de bandes colorées peintes, soit par des bandes de fleurs. Celles-ci étaient séparées par des doubles lignes de couleurs mettant en valeur la couleur de la bande colorée à partir de leur complémentarité, que se soit de couleur ou de valeur, ainsi cette double ligne valorise chaque terme de la continuité par ces discontinuités; j'obtenais ainsi la série:

Rouge: jaune + bleu/ **orange** / bleu + bleu violet/ **jaune orangé**/ vert
+rouge/
Jaune pâle / rouge + violet / **bleu pâle** / bleu outremer + vert/
Bleu / orange +bleu pâle/ **bleu outremer** / jaune + rouge / **violet**

Par exemple la ligne jaune renforce la densité du rouge par un contraste de valeur et la ligne bleue renforce l'intensité de l'orange par un contraste de complémentaire.

Contrastes de lignes (planches peintes) et des bandes (fleurs), contrastes des couleurs de fleurs entre elles, contrastes des couleurs peintes entre elles, contrastes de matière (entre peinture et fleurs), contrastes de couleur naturelles à couleurs peintes; ceci m'a permis de vérifier que les planches en couleurs peintes valorisaient les couleurs des fleurs.

Il était possible de réaliser le projet de deux manières: d'une part en utilisant des fleurs de même espèce partout, par exemple des tulipes; d'autre part et c'est cette solution qui a été choisie, en se servant de fleurs d'espèces différentes pour chaque couleur. Il a été en effet impossible de trouver suffisamment de fleurs de la même espèce pour composer toutes les bandes de couleurs prévues.

Cette nouvelle variation des espèces de fleurs différentes a ajouté un autre contraste, la forme des fleurs – le dessin des corolles, à ceux, initialement recherchés, des micro-variations de la même forme pour une même espèce florale.

Pourtant cet assouplissement, de la contrainte de départ, n'a pas encore permis la réalisation de certaines couleurs avec des fleurs adéquates, en particulier dans la gamme des bleus, de sorte que ce sont finalement des bandes de couleurs peintes qui ont dû jouer ce rôle. L'adjonction de ce manque s'est révélé en fin de compte un contraste supplémentaire.

L'organisation initiale était plutôt imaginable sur une surface plane grâce à laquelle chacun était loisible d'observer les contrastes produits.

Introduire deux plans de lecture de hauteurs différentes dans cette organisation ajoutait la question de la discontinuité introduite entre ces deux plans. Il me fallait donc assurer un passage de l'un à l'autre.

Le jardin utilise normalement les buissons pour ces passages. Ne pouvait-on imaginer qu'à l'infini l'horizontalité puisse se transformer en verticalité par une sorte de retournement puisque, perspectivement, les lignes horizontales parallèles non seulement se rejoignent à l'horizontale mais y montent aussi. J'ai donc utilisé un miroir oblique qui faisait passer le premier plan horizontal au second par continuité des lignes géométriques. Cette oblicité des fleurs réfléchies, très frappante quand on observait le jardin sans bouger, je l'ai appelée *Buisson optique* pour attirer l'attention sur le côté naturel.

La continuité des trois plans était si efficace que les visiteurs ne s'apercevaient pas de la différence entre les fleurs et leurs reflets, si ce n'est lorsqu'ils se déplaçaient, puis se baissaient pour essayer de comprendre ce qu'ils voyaient, détruisant par leur mouvement la logique de cette continuité visuelle.

L'ambiguïté entre fleurs réelles, couleurs réelles, reflets de fleurs et reflets de couleurs créait bien une continuité entre éléments naturels et peinture, mais plus: par le contraste des lignes peintes la naturalité du spectre coloré réalisé avec des fleurs, qui aurait pu s'opposer à la naturalité des fleurs, rehaussait en fait les couleurs et les dessins des corolles.

L'éphémérité de ce jardin avait donc été l'occasion de présenter à un public averti comment l'utilisation de connaissances scientifiques permettait de montrer que les fleurs étaient devenues encore plus fleurs et les couleurs encore plus couleurs et d'entamer un tabou celui d'assembler couleurs peintes et couleurs de fleurs.

3

Les carrières de Crazannes

Autoroute A.837 Saintes-Rochefort

Une de mes dernières interventions m'a révélé le rôle inattendu que pouvait jouer le dessin au cours d'une réalisation.

Dans le Sud-Ouest de la France, en bord d'Atlantique, l'autoroute A.837 joint la ville de Saintes à celle de Rochefort-sur-Mer.

La société des Autoroutes du Sud de la France (A.S.F.) m'a chargé de choisir, avec M. Jacques Houlet, Conseiller d'A.S.F., l'emplacement puis d'aménager les deux aires de repos de ce parcours.

La politique paysagère de la Direction des Routes depuis 10 ans souhaite favoriser par l'aménagement des aires de repos l'arrêt des voyageurs, ceci pour deux raisons:

- d'une part la sécurité des automobilistes qui ne s'arrêtent que peu et ne se reposent pas, le plus souvent, assez longtemps.

- d'autre part susciter l'envie de découvrir le pays, c'est-à-dire que non seulement les visiteurs s'arrêtent plus longuement dans l'aire mais qu'intrigués par ce qu'elle suggère ils souhaitent s'aventurer plus avant dans la découverte du pays.

A.S.F. m'a donné l'occasion d'illustrer le rôle que les aires de repos peuvent jouer sur l'arrêt du voyageur.

Par exemple, j'ai proposé qu'une des aires de repos soit située non loin de Saintes tout près d'anciennes carrières abandonnées envahies par la végétation. Cet ensemble est constitué de failles parallèles réunies ici et là par des salles souterraines. Ces suites profondes de couloirs ombrés sont envahies d'arbres et par de nombreux scolopendres qui en font des lieux romantiques qui font autant penser à "Paul et Virginie" qu'à un film de Spielberg ou à des gravures d'Hubert Robert.

Initialement les responsables, lors de l'élaboration du tracé de l'autoroute, avaient évité que celle-ci traverse les carrières mais qu'elle passe plutôt à l'extrémité de cet ensemble fréquenté par la population locale, en particulier les enfants. L'implantation de l'aire de repos entre l'autoroute et les carrières permettait d'envisager que les automobilistes les visitent pendant leur arrêt.

Mais ce qui n'avait été prévu par personne, c'est qu'au moment de la construction de l'autoroute, qui en cet endroit passait en un déblai de l'ordre de 6-7m, émergeraient ici et là dans les talus quelques rochers.

Le Président et plusieurs des responsables d'ASF me confiaient alors la mission d'explorer un mystérieux contenu.

Jusqu'alors on a eu, me semble-t-il, un peu trop tendance à traiter les aménagements paysagers des bords de l'autoroute comme des accompagnements de la voie s'apparentant aux alignements d'arbres des boulevards urbains. En l'occurrence, il m'est apparu nécessaire, non pas d'accompagner la voie par des aménagements paysagers mais à l'inverse, d'ouvrir des perpendiculaires à celle-ci, afin de permettre aux automobilistes de découvrir une succession d'espaces latéraux, de caractères différents.

Pénétrer perpendiculairement à la voie dans les talus, guidé par quelques rochers apparents, impliquait l'intervention de dynamiteurs et de gros engins, pelles ou camions, et surtout, nous ne savions pas ce que nous allions découvrir, j'ai même envisagé que nous serions amenés à construire quelques faux rochers. Avec l'aide de carriers voisins, nous en avons même fait un qui figure encore sur place, mais qui est resté seul, car les diverses avancées progressives nous ont permis de mettre à jour de très nombreux rochers qui se sont révélés être les restes d'anciennes carrières oubliées, comblées depuis longtemps et recouverts d'une maigre végétation.

Dès que le chantier des perpendiculaires a débuté, les ingénieurs qui en étaient responsables m'on demandé de leur dessiner ce qui en résulterait afin de leur permettre de chiffrer l'intervention.

C'est de très mauvaise grâce que j'ai accepté de faire ces dessins, car ne sachant pas ce que nous allions trouver, j'aurais préféré m'en tenir aux découvertes ponctuelles journalières. Leur insistance m'obligea, à partir des quelques éléments déjà découverts, d'imaginer ce que pourrait devenir ce site.

Je dessinais deux élévations concernant chacune plus de 500 m de bord d'autoroute ponctué d'avancées et de retraits. Mais, et c'est pourquoi je vous raconte cela, ces dessins se révélèrent très utiles. En effet, à chacune de mes visites hebdomadaires, il me fallait indiquer aux ingénieurs, aux chefs d'équipes du chantier et aux conducteurs d'engins: s'il fallait faire sauter tel ou tel rocher, libérer une vue profonde, gratter telle masse de terre jusqu'à mettre la roche à nu, en fait, s'il fallait continuer ou s'arrêter et comment. A cet instant, les dessins s'imposèrent et me permirent de dire: ici il faut continuer à gratter, ici il faut s'arrêter...

Le rythme de la succession des avancées, des profondeurs, des lumières, des ombres bien noires dessinées à l'échelle de l'ensemble du parcours facilitait chaque intervention ponctuelle, c'est-à-dire de décider sans qu'il y ait une référence évidemment directe aux dessins mais aux échelles des différents rythmes qu'ils représentaient.

Non prévue initialement, cette réalisation est devenue en même temps annonce de l'aire de repos et des anciennes carrières à visiter.

L'aire de repos elle-même se constitue en premier lieu d'un parking poids lourds puis de deux salles à manger circulaires en treillage qui permettent aux voyageurs successivement d'arrêter leur voiture, d'en sortir, pour aller déjeuner sous la pergola, pendant que sous leurs yeux leurs enfants jouent dans l'herbe de la partie centrale circulaire. Cette organisation a pour objet d'éviter que les enfants traversent les voies de circulation et qu'ils jouent dans le champ visuel de leurs parents qui de l'autre côté peuvent surveiller tranquillement leur progéniture en mangeant.

Entre les deux salles à manger circulaires, un petit espace muséographique présente un film des carrières "végétales" pour les visiteurs qui n'auraient pas le temps d'emprunter le circuit prévu pour leurs visites. Celui-ci n'existe pour l'instant que pour une faible fréquentation. La difficulté de cet aménagement réside dans la fragilité de la végétation qui depuis des décennies a envahi les fonds des failles, en particulier, de splendides scolopendres qu'un nombre important de visiteurs détruiraient.

J'ai donc proposé un circuit dans lequel les failles à "voir" sont dissociées des failles où l'on chemine, c'est-à-dire, que lorsque l'on voit les lieux les plus fascinants on ne peut pas y pénétrer et l'on ne chemine que dans ceux qui sont les moins remarquables.

Cette dissociation du visuel et du tactile permet en particulier que les scolopendres ne soient pas piétinés par les visiteurs.

L'ensemble du cheminement se déroule de plus sur une passerelle en bois qui mène de belvédères en belvédères.

La primauté visuelle du paysage, du temps de la conquête, s'efface devant les nécessités sensibles de l'émergence où le paysage, mêlant olfactif, tactilité, sonorité, visualité, devient ambiance et même ambiances successives.

La prodigieuse extension des techniques audio-visuelles rend indispensable de renouveler et d'inventer de nouveaux rapports sensibles au concret.

N'étions-nous pas ravis, étant enfant d'être sur les genoux de notre grand-mère pour pouvoir entendre ses horribles histoires d'enfants mangés par des loups, ou maintenant par Gozzilla et avoir peur en toute sécurité?

A la différence du "land artiste" le paysagiste qui travaille souvent pour le grand public a, avant tout, la responsabilité de faciliter non seulement ses gestes mais sa vie quotidienne. La mère de famille peut pousser, en toute tranquillité, sa voiture d'enfant dans une ambiance finement ombragée, mais en même temps quelques présences, mettons provisoirement inutiles, peuvent l'amener à s'interroger, passant ainsi de la rêverie à l'imaginaire, pour lesquels d'autres indices ou supports lui sont alors proposés.

Cette interaction entre ambiance et supports d'imaginaire, dans un espace concret où s'entrelacent le déroulement facilité des gestes quotidiens et les incitations à l'imaginaire, nécessite une dénomination: "l'espace propre".

De l'urbanisme à l'aménagement du territoire au Liban: Tentatives du passé et défis du présent

Jacques Piétri

Il y a peu de pays, comme le Liban, où les concepts d'aménagement du territoire et d'aménagement urbain s'interpénètrent aussi étroitement. Comment pourrait-il en être autrement lorsque la moitié de la population nationale vit sur deux pour cent du territoire. En réalité, mieux vaudrait parler d'aménagement tout court ou mieux encore de planification spatiale. Mais c'est ici que le bât blesse et que je me sens revenu près de trente en arrière, lors de mes premières missions au Liban, ou tout au moins, il y a quinze ans, lorsqu'avec mon ami Abdo el-Kahi, nous élaborions le Schéma directeur d'Aménagement de ce que j'avais proposé d'appeler la "Région Métropolitaine de Beyrouth".

Ce schéma, au mieux, doit dormir dans quelques tiroirs oubliés, ou dans un bocal rempli de formol, tels ces êtres prématurés ou inachevés que l'on voit dans les laboratoires. Ne voyez aucune amertume dans ces propos, car en fait notre Schéma était une très belle enfant, si belle qu'on l'a si souvent violée. Je ne peux résister à l'envie de vous en citer une phrase du premier chapitre, car elle est au cœur de la problématique qui nous est proposée: "Une politique d'aménagement du territoire est indispensable afin de mieux résoudre les problèmes du développement de l'agglomération de Beyrouth". Cela fait partie de ce que les auteurs du programme appellent joyeusement "les tentatives du passé".

1

Les tentatives du passé

Deux types de scénarios avaient été proposés:

Le premier correspondait à la prolongation des tendances "naturelles", c'est-à-dire l'éclatement et la dispersion anarchique des fonctions urbaines, la prolifération de constructions sans cohérences et sans plan d'ensemble, le dépérissement des notions de centralité, l'impossibilité de réaliser des transports collectifs efficaces, la disparition à terme de tous les

espaces naturels, l'impossibilité de prendre en compte les impératifs d'un aménagement du territoire conséquent et finalement la disparition de toute identité urbaine.

Le second avait pour objectif de maîtriser le développement urbain notamment par la prise en compte de règles élémentaires en matière d'aménagement du territoire. Pour ce faire il était proposé d'introduire dans la pratique urbaine libanaise une relative rationalité, d'exercer une planification souple et flexible respectant la liberté d'initiative tout en s'efforçant de préserver certains secteurs d'une urbanisation excessive en favorisant simultanément le développement harmonieux d'autres secteurs.

Avec un bel enthousiasme et de manière unanime les autorités libanaises s'étaient, à l'époque, prononcées pour le second scénario. A l'exception de la reconstruction du Centre-ville qui a correspondu à l'exécution d'un plan rigoureux et précis, il est clair que c'est le premier scénario qui a continué à se dérouler. Le Schéma Directeur a été enterré, oublié, il n'a jamais connu le moindre commencement d'exécution, à l'exception notable et il est vrai spectaculaire du Centre ville, dont la reconstruction s'est effectuée dans le cadre d'une philosophie proche de celle qui avait présidé à l'élaboration du SDAU.

Les urbanistes sont volontiers utopistes, trop souvent dogmatiques, détenteurs de vérités révélées, il ne faut pas trop les écouter, et l'urbanisme est une chose trop importante pour la confier aux seuls urbanistes. Aussi bien l'urbanisme n'est pas une science exacte, pour autant que cela soit une science. Pour autant, se mettre à l'écoute des seuls citoyens conduit souvent à des déboires, les débordements dits écologiques sont souvent dans un pays comme la France la manifestation d'un conservatisme qui n'ose pas dire son nom et le masque commode de comportements parfaitement égoïstes et individualistes. La démagogie n'est pas un outil d'aménagement du territoire, mais à la fois un facteur de désorganisation et d'inertie, ce qui revient souvent à la même chose.

L'urbanisme se veut naturellement le représentant de l'intérêt général (que d'erreurs n'a-t-on pas cependant commises au nom de l'intérêt général), il est par nature soumis au pouvoir politique, lequel poursuit parfois d'autres buts ou, ce qui est encore pire, n'a pas de buts du tout. Dans d'autres cas, l'aménageur se réfugie dans une vision purement technocratique de l'avenir, ce qui donne rarement de bons résultats.

Arrêtons ici ces généralités et essayons de voir ensemble quelles sont les caractéristiques ou les contraintes spécifiquement libanaises.

2

La spécificité libanaise

Lorsque je lis dans le programme du colloque la phrase suivante: "La refondation du territoire pour en constituer une cité globale (ville-pays) ni urbaine ni rurale, ou la mise en place d'une culture territoriale", je me dis qu'en peu de mots tout est dit, dès lors que l'on dispose des instruments nécessaires pour décoder le message et pour autant que l'on ait parcouru le pays dans tous les sens. La morphologie des constructions humaines est, c'est une évidence, le résultat d'une histoire, d'une culture, ainsi que des contraintes physiques. La raréfaction de l'espace (on y a ici trouvé un arrangement en déclarant que tout espace était a priori constructible) le morcellement des spécificités religieuses, les traditions claniques, le goût culturel pour le commerce... font que le Liban ressemble à une vaste conurbation, une gigantesque périurbanisation, en bref une *rurbanité*, si bien évoquée dans la phrase que je viens de citer ("ni urbaine ni rurale"). Cela dit, et pour paraphraser Molière, tout ce qui n'est point urbain est-il rural et réciproquement, tout ce qui n'est point rural est-il urbain?

A dire le vrai je me demande si le Liban ne préfigure pas un peu ce que nous vivons dans nos pays dits développés. Dans un pays comme la France, où 75% de la population vit dans des villes, où la *périurbanisation* constitue souvent un véritable musée des erreurs et même et surtout un musée des horreurs, où se sont cumulés les inconvénients d'une production massive de logements dans les années soixante-soixante-dix, une émigration mal maîtrisée, une crise économique à caractère structurelle et enfin des conceptions théoriques, en matière d'architecture et d'urbanisme, complètement absurdes. Il ne faut pas trop s'étonner devant la conjonction de tous ces éléments, de ce que l'on appelle le malaise urbain. Puisque nous nous situons ici sur le plan de la réflexion, on ne saurait trop sévèrement condamner les méfaits de la Charte d'Athènes, les stupidités du fonctionnalisme ("la rue, ce cloaque social" disait Le Corbusier) qui ont largement contribué aux errements que l'on connaît. Il ne s'agit pas cependant de rendre responsables les formes urbaines et architecturales des désordres sociaux et de l'insécurité, elles ont tout au plus un élément aggravant, il ne s'agit pas de confondre le contenant et le contenu.

Pour en revenir au Liban, il y a dans sa morphologie spatiale (spatialo-rurale, spatialo-urbaine) si caractéristique, une erreur dans laquelle vous n'êtes pas tombés: la fonctionnalité, l'éclatement de l'activité commerciale. Dans un pays comme la France, la prolifération périphérique des hypermarchés, des grandes surfaces commerciales, a tué, par exemple, la presque totalité des centres des villes moyennes, pour ne rien dire de la disparition systématique de tous les commerces des villages et même des bourgs ruraux.

Est-ce à dire que le commerce est la seule composante d'un aménagement du territoire conséquent? La réponse est bien entendu négative et infiniment plus complexe. A ce stade de la réflexion se pose la question primordiale: Pourquoi est-il nécessaire ou tout au moins utile de se doter d'une politique d'aménagement du territoire, d'une politique urbaine, d'une politique rurale?

3

L'aménagement du territoire? Pourquoi faire?

Jusqu'à la seconde partie du XIXe siècle la question ne se posait pas. Il y avait d'un côté la campagne, la ruralité, de l'autre la ville qui relevait à la fois du pouvoir économique et du pouvoir politique ou religieux. Jusqu'à une époque récente, la question de l'aménagement du territoire ne se posait pas, dans un monde où les déplacements de population ne s'opéraient que sur le long terme. Fondamentalement on n'aménage que ce qui bouge, que ce qui est en mouvement, alors que quand tout est équilibré, bien ou mal, il n'y a pas de raison de se poser le problème d'un aménagement global. La notion d'aménagement n'a de sens que dans une perspective dynamique. C'est par conséquent avec la révolution industrielle que commence à se poser la question de l'aménagement urbain, parce que justement l'équilibre est rompu et que l'on assiste à de formidables mouvements de population, à l'émergence de nouveaux besoins.

Les spécialistes définissent généralement l'urbanisme, - mais la définition vaut pour l'aménagement du territoire - comme étant "l'art et la science de l'organisation rationnelle et harmonieuse des espaces occupés par les habitants d'un pays". Cette définition est évidemment sommaire et incomplète, mais le petit jeu des définitions est sans intérêt. Ce qui est important c'est pour qui et pourquoi on élabore et conduit le cas échéant une politique d'aménagement du territoire. La question centrale est: Quelle est la finalité de cette politique? L'administration des choses? La répartition équilibrée de l'habitat, des forces productives, des routes, des infrastructures, des équipements collectifs? Certes mais une politique est d'abord faite pour des femmes et des hommes, elle est faite pour ceux qui occupent ce territoire, qui y vivent et y travaillent. Si une politique d'aménagement n'aboutit pas au mieux vivre, si elle n'est pas faite pour permettre l'expression du corps social, alors mieux vaut ne rien faire, mieux vaut ne pas intervenir. Le mieux vivre est la finalité essentielle de l'aménagement spatial. C'est en y parvenant ou non que l'on peut juger de la réussite ou de l'échec d'une politique.

Quels sont les éléments qui permettent de dire que l'on vit mieux ici que là? Il entre dans toute appréciation une large part de subjectivité. On peut néanmoins essayer de trouver quelques repères objectifs. On se

contentera ici d'en répertorier, la notion d'appartenance ou de citoyenneté et la notion d'image.

4

La citoyenneté

C'est peu dire que le Liban ressemble à une vaste cité. La première fois qu'Abdo el-Kahi m'a montré son *village*, je n'y ai pas vraiment vu un village, au sens européen du terme, et aujourd'hui je le cherche encore. Mais peu importe, l'essentiel c'est que mon ami s'y sentait bien, s'y sentait chez lui, l'important est de savoir que l'on est de quelque part, que l'on se sent appartenir à un lieu, à un territoire. Au surplus, ne tombons pas dans le discours lénifiant et nostalgique relatif à un temps passé, où la vie villageoise était jugée idyllique et enchanteresse; ce temps n'a jamais existé que dans l'imagination de Jean-Jacques Rousseau.

Le village de jadis avait cependant un avantage, - mais ici je crois que rien n'est changé: un certain contrôle social pouvait s'y exercer, une régulation sociale s'opérer, garante sinon de la moralité, tout au moins de la sécurité des citoyens. Ce qui a évidemment disparu dans les nouvelles cités européennes où l'anonymat permet toutes les turpitudes, tous les errements, voir tous les délits et tous les crimes.

La cité, pour être vraiment une cité, ne doit pas seulement répondre à une logique fonctionnelle, elle ne doit pas être uniquement une concentration d'habitants et d'habitations, un lieu ouvert aux produits, aux échanges, à la circulation des pouvoirs, des décisions et des monnaies: certes elle doit être aussi tout cela, mais elle doit être aussi le lieu de satisfaction maximum des besoins exprimés par les citoyens sur le plan des relations humaines, qu'elles soient intellectuelles, religieuses, culturelles ou tout simplement mondaines.

La citoyenneté s'acquiert lorsque la forme urbaine, ou rurale, correspond à l'endroit où les droits de l'homme, du citoyen, en bref de la personne se rencontrent, s'interpénètrent et s'épanouissent dans une interdépendance harmonieuse.

Je ne crois pas qu'un tel objectif puisse être atteint par la mise en oeuvre d'une politique nationale d'aménagement du territoire. Par contre si vous vous orientez, comme cela semble être le cas, vers la mise en place de structures locales, dotées d'une certaine indépendance et de certains pouvoirs, pour autant que ce pouvoir local en soit vraiment un et qu'il soit animé par la volonté de parvenir à des objectifs qu'il aura définis dans la concertation, alors effectivement on peut espérer que la notion de citoyenneté prenne tout son sens. Elle ne trouvera véritablement sa signification que dans et par la façon dont les citoyens s'identifieront à leur cité ou plus exactement au système de représentation, à l'image qu'ils auront de leur cité.

5

L'image citadine et les services citadins

Dans le conscient ou l'inconscient populaire, la représentation de la cité à laquelle on appartient ou à laquelle on voudrait appartenir, en fait que l'on connaît, que l'on repère, passe par l'identité culturelle. C'est cette identité culturelle qui participe à l'identité même; à l'essence même de la personne qui y réside, ou qui y travaille ou qui s'y distrait. Si on ne se reconnaît pas dans sa cité et comment pourrait-on le faire si cette cité n'a pas d'identité, il se produit chez ceux qui la fréquentent comme une incomplétude.

Vous avez compris que je veux parler de *l'âme* de la cité, moi qui pourtant ne crois pas que les humains en possèdent une. Cette âme, c'est la somme des symboles, des mythes, c'est l'ensemble des signes, des systèmes de représentation qui font qu'une cité, un lieu, est doté d'une image particulière qui ne ressemble à aucune autre. Plus l'image d'une cité est culturelle, c'est-à-dire fondée sur des qualités immatérielles, plus son rayonnement est important.

Mais une ville n'est pas seulement faite de signes, elle est aussi, et elle doit être, le lieu privilégié où le citoyen trouve la possibilité d'exprimer et de satisfaire ses exigences matérielles, individuelles ou collectives, ses besoins relationnels, ses activités sportives ou culturels. Il faut qu'en réponse à cette demande sociale, personnelle ou générale, correspondent les services idoines. L'existence et l'accessibilité de structures hospitalières, sanitaires, scolaires, universitaires, sportives... la qualité de l'aménagement de la voirie, des espaces collectifs, si souvent négligés au Liban, le traitement du mobilier urbain, généralement oublié, l'esthétique de la ville, l'existence d'espaces verts, d'aires de repos... tous ces éléments participent à l'image que l'on a d'une cité et par conséquent du plaisir ou du désagrément que l'on ressent d'y vivre, d'y habiter, d'y travailler.

L'homme ne se nourrit certes pas que de pain, mais sans pain il meurt. La qualité des services ou au contraire leur carence, constitue un élément dominant de tout jugement que l'on peut porter sur la qualité d'un aménagement. C'est de l'ensemble des facteurs qualitatifs et quantitatifs que naît la fierté d'habiter tel endroit plutôt que tel autre.

La fonction d'aménageur est une fonction difficile, mais non pas impossible, elle passe par l'écoute de la demande citoyenne, par la capacité d'en élaborer la synthèse, par la tâche délicate de mixer intérêt individuel et intérêt collectif, et surtout par la capacité d'anticiper, de bâtir pour l'avenir. Et c'est sur cet aspect temporel, spatio-temporel en l'occurrence, qui rend la tâche plus ardue; c'est sur ce point que se jugent les véritables responsables politiques. La tentation est forte en effet de gérer au jour le jour car les citoyens se moquent en général de ce que sera leur cité dans dix ou vingt ans, ce qui les intéresse, ce qui les motive c'est ce qui se passe aujourd'hui et

au plus tard demain, mais certainement pas après demain. Le pouvoir politique qui procède, dans un système démocratique, des citoyens, partage souvent ce point de vue.

Il est par contre d'autres responsables politiques, et ce sont précisément ceux qui font véritablement leur métier, ceux qui sont bien en effet *responsables*, qui anticipent, qui bâtissent des projets pour l'avenir. S'il est vrai que le courage politique n'est pas toujours récompensé (combien de Maires en France ont été battus parce qu'ils avaient conçu et exposé à leurs concitoyens des projets que ceux-ci trouvaient trop ambitieux, trop dispendieux), s'il est vrai que la médiocrité a généralement plus de succès que la hardiesse, qualifiée par dérision de mégalomanie, il n'en reste pas moins que les véritables clivages entre élus ne se font pas suivant les vieilles terminologies, suivant les vieilles lunes, mais en fonction de ceux qui cherchent à améliorer la vie de leurs concitoyens et ceux qui ne veulent surtout rien changer.

Toute politique d'aménagement constitue un pari sur l'avenir, elle ne se bâtit pas sans un minimum de cohésion du corps social, sans un minimum d'ambition, sans une espérance individuelle et collective.

Rapports d'échelle et principes de subsidiarité dans la gestion de l'espace au Liban

Eric Huybrechts

Depuis l'indépendance du Liban, l'Aménagement du Territoire est un thème récurrent, souvent abordé à la suite de crises : Plan de reconstruction suite au tremblement de terre de 1956, mission de l'IRFED entre 1959 et 1963, Livre Blanc au début des années 1970, Plan Horizon 2000 pour la reconstruction après quinze années de guerres ... Toutefois, jusqu'à maintenant le Liban n'a jamais mis en place de stratégie de développement économique et social s'appuyant sur une vision établie de l'aménagement de son territoire. Toutes les tentatives ont été bloquées par des jeux d'acteurs contradictoires et seules des politiques sectorielles et des aménagements localisés, donc sans cohérence spatiale entre les composantes, ont été mis en place¹.

Aujourd'hui, le pays semble à la croisée des chemins. Les dernières élections municipales en 1998 et leur complément en 1999, ont permis de redynamiser l'échelon local², en renouvelant une classe politique, sans toutefois lui donner encore tous les moyens³ auxquels elle a légalement droit.

¹ Nasr J., « Reconstruction », in *Reconstruction et réconciliation au Liban*, Huybrechts E. & Douayhi C. (dir.), *Cahiers du CERMOC*, n°23, Beyrouth, CERMOC, 1999.

² Les dernières élections municipales générales datent de 1963 et les dernières élections municipales partielles datent de 1966.

³ L'Etat verse à la Caisse générale et à la Caisse d'équipement des municipalités une part des impôts qu'il reçoit pour une répartition de ces sommes entre les municipalités (en fonction de la population des municipalités) : douanes, carburants, électricité, téléphone, casino... Jusqu'en 1998, ces sommes n'ont pas été versées pendant plusieurs années aux municipalités, l'Etat considérant que ses propres services agissaient pour le compte des municipalités.

La loi sur la décentralisation administrative, en cours de discussion, et la prochaine révision de la loi sur les municipalités constituent autant de changements récents et potentiels qui font apparaître une reprise en compte du local dans les préoccupations de développement, sans toutefois que l'on puisse déjà se prononcer sur les tendances.

Après un bref aperçu sur le contenu des réflexions sur la prise en compte de l'échelon local dans les différentes tentatives d'établissement d'une politique d'Aménagement du Territoire au Liban, l'objet de cet article se focalise sur les rapports d'échelle comme facteur déterminant du développement local.

L'Aménagement du Territoire consiste à mettre en cohérence les différentes politiques et actions de développement sur un espace. Les politiques sectorielles et les actions localisées d'aménagement s'inscrivent alors dans un projet de développement global destiné à donner une plus grande efficacité aux investissements tant publics que privés pour une organisation meilleure de la société.

Différentes méthodes existent pour mettre en place un schéma d'Aménagement du Territoire, très liées aux processus décisionnels et aux rapports des forces politiques, économiques, sociaux et financiers. Une planification lourde, telle que pratiquée jusque récemment dans les pays de l'Est par exemple, suppose une concentration forte des pouvoirs au sein de l'Etat. Une planification stratégique, c'est-à-dire se focalisant sur des actions prioritaires à court et moyen terme, telle que pratiquée en France depuis le milieu des années 1980 a remis en cause les méthodes utilisées par la DATAR dans les années 1960 et 1970. Cela permet à la fois de coordonner les interventions des acteurs publics et privés, mais suppose une participation active des acteurs politiques, sociaux et économiques de la société dans l'élaboration du schéma. La planification stratégique se réduit parfois, dans un contexte très libéral comme à Melbourne (Australie), à un simple affichage des coups partis localisés sur des plans, sans mesures d'accompagnement du développement pour en corriger des aspects néfastes (ségrégations socio-spatiales, dégradations environnementales, perte d'efficacité dans le fonctionnement régional...).

L'analyse de l'articulation entre pouvoirs centraux et locaux pour la mise en place de politiques de développement est une des clés de lecture des capacités de maîtrise du développement. Ainsi, la question de la décentralisation ou de la déconcentration administrative, posant la question du rôle des municipalités, de l'échelon régional et du pouvoir central, est au cœur de la problématique sur l'Aménagement du Territoire.

L'accord de Taëf, sur lequel se fonde l'équilibre politique du pays depuis la fin de la guerre civile, place au plus haut niveau les questions d'Aménagement du Territoire en indiquant la nécessité de rechercher un "développement équilibré entre les régions" et en mettant en place des "conseils régionaux". Le thème du développement équilibré entre les régions n'est pas nouveau⁴ puisqu'on le trouve déjà dans les travaux de la mission de l'IRFED au début des années 1960 et dans les documents qui suivent. Les écarts entre le centre (Beyrouth et ses banlieues) et les régions périphériques (Nord, Bekaa, Sud) sont d'ailleurs mesurés à partir de cette période selon des critères socio-économiques⁵.

Si, durant cette période de sortie de guerre, on n'observe pas encore de politique de rééquilibrage régional clairement identifiée, malgré des actions sectorielles de l'Etat s'appliquant avec plus ou moins d'intensité dans toutes les régions y compris la zone occupée, certains signes font apparaître des changements fondamentaux allant dans le sens d'une reprise des réflexions sur les stratégies de développement à l'échelle nationale :

- la mise en place d'un Conseil économique et social,
- la reprise de la planification économique (plan quinquennal économique et financier),
- le lancement prochain d'une étude sur l'Aménagement du Territoire par le Conseil du Développement et de la Reconstruction
- discussions parlementaires sur le projet de loi de Décentralisation, qui comprend la mise en place des Conseils régionaux.

Par ailleurs, la réactivation des municipalités après les récentes élections locales⁶ constitue un changement potentiel important en matière

⁴ Voir Labaki B., "Le développement équilibré au Liban", Lettre d'information de l'ORBR n°12, Beyrouth, CERMOC, 1999.

⁵ Voir rapport de Raymond Delprat (IRFED) à la fin des années 1960 faisant une comparaison des effets des politiques menés dans les années soixante sur le rééquilibrage régional du développement, ou bien le rapport annuel du PNUD et les études récentes du ministère des Affaires sociales établissant un indice synthétique de développement (LCI) par *caza* faisant ressortir les écarts entre les régions.

⁶ En 1997, 347 municipalités fonctionnaient avec des conseillers élus (la moitié), 106 étaient dissoutes (15%) donc administrées par le *mohafez* ou le *caïmacan*, 242 municipalités ont été créées après les élections de 1963 mais, faute d'élections générales depuis cette date, étaient dotées de conseillers désignés par le gouvernement. Les dernières élections de 1998 ont permis de donner une

d'aménagement et de développement. Les municipalités libanaises disposent aujourd'hui d'un champ de compétences large⁷ attribué par la loi sur les Municipalités de 1977 et les décrets d'application qui ont suivi. Cependant, l'Etat conserve un droit de tutelle⁸ par des contrôles *ante* et *post* décisionnels. Le cadre législatif libanais offre des possibilités d'action à une échelle intercommunale qui est peu exploitée aujourd'hui faute de moyens financiers disponibles à l'échelle locale, mais aussi parce que les municipalités ne couvrent qu'à peine la moitié du Territoire⁹ et que les logiques d'association de municipalités suivent des considérations politiques plutôt que de développement. Ainsi, la taille des municipalités se limitant le plus souvent à de petits territoires et les fédérations ne couvrant que des territoires sans cohérence avec les échelles de développement (bassins d'emplois, échelle métropolitaine...), l'échelon local n'est pas en mesure de répondre aux préoccupations stratégiques de développement. Ici, la superposition de compétences entre l'échelon local et l'administration centrale rend difficile les arbitrages en faveur des municipalités.

Par ailleurs, la faible proportion de résidents-électeurs par rapport aux autres résidents des localités pose question sur la représentativité de

représentation locale sur plus de 630 municipalités de façon plus large que les élections de 1963.

⁷ Le Conseil municipal a un pouvoir délibératif qui porte sur de nombreux domaines : urbanisme, santé, hygiène publique, services publics (eau, électricité, transports, abattoirs), services sociaux, administration des biens communaux, gestion des finances municipales, représentation de la municipalité en justice. Il peut construire et gérer des écoles, logements sociaux, bains publics, hôpitaux et dispensaires, musées, bibliothèques, salles de spectacles, terrains de sports, transports publics, halles, silos, entrepôts frigorifiques, coopératives. Il a aussi une fonction consultative lui donnant la possibilité de donner son avis sur tous les besoins dans la municipalité et les adresse aux autorités compétentes. Le président de la municipalité exécute les décisions du Conseil municipal, dirige les travaux, les services, gère les biens communaux, ordonne les dépenses, représente la municipalité en justice, veille à la conservation et à l'utilisation du domaine public, exerce le pouvoir de police pour l'ordre, la sécurité et la salubrité publique, et veille à la décence et à la morale publique.

⁸ Les décisions des Conseils municipaux ne sont exécutoires qu'après approbation de l'autorité de tutelle (*caimacan*, *mohafez* et ministère des Affaires rurales et municipales). Les motifs de dissolution sont nombreux.

⁹ Voir Ducruet J., "Statut et situation des municipalités au Liban", *Travaux et Jours*, 60, automne 1997, pp. 267-287.

l'échelon local et donc sa légitimité¹⁰ à porter des projets de développement ou à définir des politiques locales s'appuyant sur des relations de proximité, en principe plus étroites que celles de l'administration centrale. Le divorce entre le pays légal et le pays réel dans les localités libanaises risque de se maintenir.

Les relations entre échelles de développement et territoires attribués aux pouvoirs locaux suscitent donc des interrogations sur les capacités et la nécessité de confier aux municipalités des responsabilités pour faire face aux besoins d'aménagement et de développement du pays.

L'administration déconcentrée actuelle (*caza* et *mohafazat*) a souvent suppléé les difficultés de gestion locale de municipalités, l'Etat, jusqu'à récemment, ne fournissant pas les moyens financiers, humains et institutionnels suffisants aux municipalités pour fonctionner.

Le débat sur la décentralisation s'est focalisé à un moment sur un jeu de mot aux conséquences majeures sur l'Aménagement du Territoire. Le projet présenté au Parlement consiste à découper le pays en 29 régions administratives sur la base des découpages de *cazas* actuels en subdivisant trois d'entre eux (Baalbeck/Chemestar, Halba/Qobbeyat et el-Miniéh-Danniyé). Les Régions seront dirigées par des directeurs nommés par l'administration centrale et disposeront de conseils régionaux élus par des représentants de municipalités et des fonctionnaires. Cette "décentralisation" proposée qui ressemble plus à une déconcentration à une échelle réduite se fera-t-elle au détriment de l'émancipation du pouvoir municipal ? Ici aussi l'échelle choisie laisse perplexe quant aux capacités de ces régions à gérer les échelles de développement¹¹. Par exemple, la métropole beyrouthine s'étendra-t-elle dans sept régions administratives (Beyrouth, Baabda, Aley, Chouf, Metn, Kesrouan, Jbail). De même, l'agglomération de Tripoli sera-t-elle répartie entre les trois régions de Tripoli, el-Minié et Koura). Ce découpage régional reflète une logique différente de celle des échelles de

¹⁰ Voir Douence J-C. et divers, "Le rôle des municipalités libanaises en matière de développement", Beyrouth, 1975, p.322.

¹¹ Les réflexions que portait Ducruet sur les municipalités avant les élections de 1998 restent d'actualité : « La municipalité entend institutionnaliser une communauté de voisinage et la participation à la gestion de ses intérêts ; mais elle entend aussi intégrer cette communauté dans un cadre territorial plus large. Cette intégration s'impose sur le plan économique car de moins en moins de projets de développement peuvent être circonscrits au territoire municipal. »

développement privilégiant le poids des acteurs locaux au détriment des cohérences spatiales, économiques et sociales.

Comment définir alors les articulations entre les échelles locales, régionales et nationales pour favoriser le développement des régions ? Le dispositif à mettre en place revêt un caractère central dans l'affectation des ressources et l'équilibre du développement du pays. La mise en cohérence des compétences des différents niveaux d'action sur l'aménagement nécessite la prise en compte du principe de subsidiarité qui consiste à confier à l'échelon le plus bas les compétences qui peuvent être gérées au plan le plus local. Cela suppose à la fois une clarification des compétences, la suppression de nombreuses superpositions entre les échelons et la mise en place effective de moyens pour permettre aux échelons locaux d'agir.

Enfin, les changements récents et les débats en cours impliquent une redéfinition des types de solidarités au niveau local, dans lesquels les fédérations de municipalités peuvent jouer un rôle. De nouveaux modes de concertation, entre les municipalités, et des municipalités avec les futures régions administratives et l'échelon national deviennent nécessaires dans la définition de l'Aménagement du Territoire du pays.

Les réflexions sur l'Aménagement du Territoire qui s'annoncent doivent permettre de redéfinir le rôle des municipalités dans le développement du pays. L'efficacité du développement sera en effet très liée à l'équilibre de la relation institutionnelle entre les trois échelles de pouvoir, municipal, régional et national, dans lequel s'inscriront les acteurs.

V

*La communication au service du lien social
entre la municipalité et le pouvoir central*



مقدمة

الاتصالات في خدمة الترابط الاجتماعي بين البلدية والسلطة المركزية عبد المنعم العريس

عنوان جلستنا: الاتصالات في خدمة الرابط الاجتماعي بين البلدية والسلطة المركزية.

إنه من دواعي سروري ان يشارك في هذه الجلسة معالي الوزير نجيب ميقلتي، ومن خير منه في معالجة كفاءة شبكات الطرق والمواصلات وهو وزير الأشغال العامة ووزير النقل في آن واحد.

نتناول في هذه الجلسة الاتصالات من معناها العريض الذي يشمل في آن واحد المفهوم التقليدي والذي تعبر عنه عادة "بالمواصلات" (Transport) وكذلك تطور هذا المفهوم ليشمل الاتصالات اللاسلكية (Télécommunication) بل حتى الاعلام. اما ما يجمع هذه المفاهيم فهو دورها في إتاحة الفرصة امام تحقيق التواصل الإنساني والاجتماعي، الذي هو الهدف المرجو في النهاية.

إن نشوء المدن وانتقال الإنسان من حياة البداوة الى التحضر كان تعبيراً عن الحاجة الإنسانية للتواصل. فتطور أنماط العيش وارتقاء حاجات الإنسان المادي استوجب تخصصاً في تقديم الخدمات. ومع تطور القطاعات الاقتصادية المختلفة وما نشأ عن ذلك من ترابط بين مختلف المنتجين والمستهلكين أصبحت سهولة الاتصال أساسية ليس فقط في سبيل التواصل الإنساني بل أيضاً تنظيمياً لكفاءة عمليات الإنتاج والتخزين والتوزيع.

وإذا ما تدارسنا نشوء المدن وتعددتها لوجدنا ان الحاجة للتمركز (Centrality) كانت نتيجة لعوامل اقتصادية مهمة. ونفس الأسباب التي دفعت بالإنسان للعيش مع غيره

"La maîtrise des voies de circulation et du transport a été dans l'histoire de l'humanité un moyen essentiel pour asseoir le pouvoir des Etats et promouvoir leur économie" (p. 187).

من أبناء جنسه في المدينة الواحدة تستوجب أيضاً ان تتعزز الاتصالات بين المدن. فمن الملاحظ ان المدن نشأت اول ما نشأت قريبا من شرايين النقل الطبيعية كالأنهار والبحار او شبكات النقل المستحدثة من طرق وسكك. حتى ليصعب احيانا التحديد ايهما سبق الآخر، شبكات النقل ام المدن التي تقع على جنباتها.

ومع مر العصور وفرت التكنولوجيا مزيدا من وسائل النقل المتطورة والسريعة حتى اقتربت اجزاء المعمورة من بعضها، وها نحن على باب الألفية الثالثة نعيش في عالم يكاد ان يصبح مدينة واحدة، فالخطوة الجبارة التي تتمثل بالاستفادة من تطور تقنيات الحواسيب الشخصية (Personal Computer) من جهة، ومن تقنيات الاتصالات التي ولدت نظام Internet وهو النظام العالمي لتبادل المعلومات من جهة ثانية، قد تجعل في يوم قريب قطع المسافات هوية يمارسها الإنسان لأهداف السياحة فقط.

بعد هذه النظرة الشاملة الخاطفة دعونا ننقل انظارنا بسرعة من عالمنا الكبير لنركزها على وطننا لبنان في مرحلة نسعى فيها الى تطوير العمل البلدي وتعزيز الحكم المحلي والائتماء المتوازن والتقليل من المركزية في تقديم الخدمات. إن هذا التوجه الذي يقرب بين مقدم الخدمة والمستفيد منها يؤدي بل يتطلب مزيدا من المشاركة في اتخاذ القرار وتحمل عواقبه. وهو إذ يتيح قدرا اكبر من المساعلة يتطلب المزيد من الشفافية. وهذا يحتم ضرورة تطوير نظم التواصل بين سائر البلديات والسلطة المركزية.

الجميع يطمح الى الظفر بمنافع اللامركزية ويتخوف من مخاطر التشتت. لذلك فإن موضوع هذه الجلسة وما سيتطرق له المحاضرون أساسي في تبين دور الاتصالات في تعزيز التواصل الإنساني والرابط الاجتماعي، داخل البلديات وبينها وبين السلطة المركزية في جو يسيطر عليه حس رفيع بالمسؤولية وقدر عال من المساعلة.

نحن في بلدية بيروت نقدر تماما أهمية كل ذلك، فبيروت العاصمة قلب الوطن النابض، فتحت أبوابها على مصراعيها لجميع اللبنانيين مرحبة بهم على الدوام، والتحمت جغرافيا مع البلديات الأخرى المحيطة بها مكونة ما يعرف ببيروت الكبرى. ففي بيروت تلقى شبكات المواصلات والاتصالات التي تخدم سائر أرجاء الوطن وعلى أرضها تتفاعل تطلعات جميع اللبنانيين. وهي إذ تفخر بهذا الدور المركزي الذي تلعبه تتوق الى

التمتع بنفس القدر من حرية التحرك والاستقلالية الذي تتمتع به سائر بلديات لبنان الأخرى.

Maîtrise des voies de circulation et du transport

Antoine Salamé

La maîtrise des voies de circulation et du transport a été dans l'histoire de l'humanité un moyen essentiel pour asseoir le pouvoir des Etats et promouvoir leur économie.

Les Phéniciens qui partirent de nos rivages et maîtrisèrent l'art de naviguer purent devenir des maîtres dans l'art de commercer et de développer leur implantation dans le monde d'alors. Plus tard les Romains joignirent l'art de naviguer à celui de construire des routes pour lier les différentes parties de leur empire et pouvoir y faire régner leur autorité et faire vivre leurs cités.

De notre temps les moyens utilisés pour le transport se sont grandement enrichis avec l'avènement de l'aviation, des transports rapides sur rails et monorails, du transport par oléoducs...

De plus, la poste et tous les moyens de télécommunications peuvent en un certain sens être considérés comme des facteurs très agissant, influant sur le transport des personnes, de l'écrit et du graphique et donc sur la vie de la cité.

1

Historique du développement des voies de circulation

Voyons dans ce qui suit l'historique du développement des voies de circulation et des moyens de transport dont a disposé le Liban au cours de ce siècle qui se termine.

1. A l'époque ottomane, le Liban a connu un réseau de transport très réduit composé par des chemins muletiers et un réseau routier réduit pour carrosses. Il y a lieu d'ajouter à son actif également la construction des lignes de chemin de fer suivantes par la société concessionnaire DHP (Damas Homs et Prolongement) qui exista jusqu'en 1963:

Beyrouth - Rayak - Damas (voie étroite),

Rayak - Al Kassir - Alep (voie large).

Tripoli - Al Akkari - Homs (voie large).

Les Planches 1 et 1a rappellent ce chemin de fer centenaire qui sur son tracé depuis Beyrouth traversait les champs de blé et les vergers.

2. Sous le Mandat français on assiste à la construction d'un réseau routier qui a pu atteindre à l'avènement de l'Indépendance près de 3.000 Km. La fin de la période du mandat fut marquée également par la construction de la voie de chemin de fer côtière, œuvre de l'armée anglaise qui relia ainsi la Palestine au réseau de chemin de fer européen. Les Anglais exploitèrent cette ligne jusqu'à la fin de la guerre 1939-1945, date à laquelle elle fut cédée par le gouvernement libanais au DHP.

Le modeste aéroport de Bir Hassan a eu un usage très limité, fonction du niveau du transport aérien très limité encore à cette époque.

Enfin le Port de Beyrouth vit la construction de son deuxième bassin.

Sur un autre plan, la période du mandat eut à son crédit la création d'une administration relativement performante et fiable à l'image de celle fonctionnant à l'époque en France et dont fit partie la Direction des Routes dans le cadre du ministère des Travaux Publics.

3. L'avènement de l'Indépendance fut accompagné par une évolution de plus en plus rapide des différents modes de transport qui ont provoqué la construction des équipements supposés répondre aux besoins de cette évolution:

a. Réseau routier et autoroutier: Le développement des véhicules automobiles pour le transport des passagers, marchandises et produits divers a rendu nécessaire:

- La construction d'un réseau routier national de plus en plus évolué répondant aux caractéristiques qu'exigent tant l'augmentation très rapide du nombre de voitures (Planche 2) que les vitesses de plus en plus grandes de ces véhicules, ainsi que la réhabilitation progressive de l'ancien réseau routier. La densité de ce réseau est en 1999 de 0.6 km/km² et sa longueur totale atteint environ 6330 km subdivisés comme suit:

530 km de routes internationales,

1650 km de routes principales,

1340 km de routes secondaires,

2810 km de routes locales.

D'après les statistiques du ministère des Travaux Publics on peut dire qu'à la date actuelle:

Planche 1 et 1a: le tracé du Chemin de fer centenaire

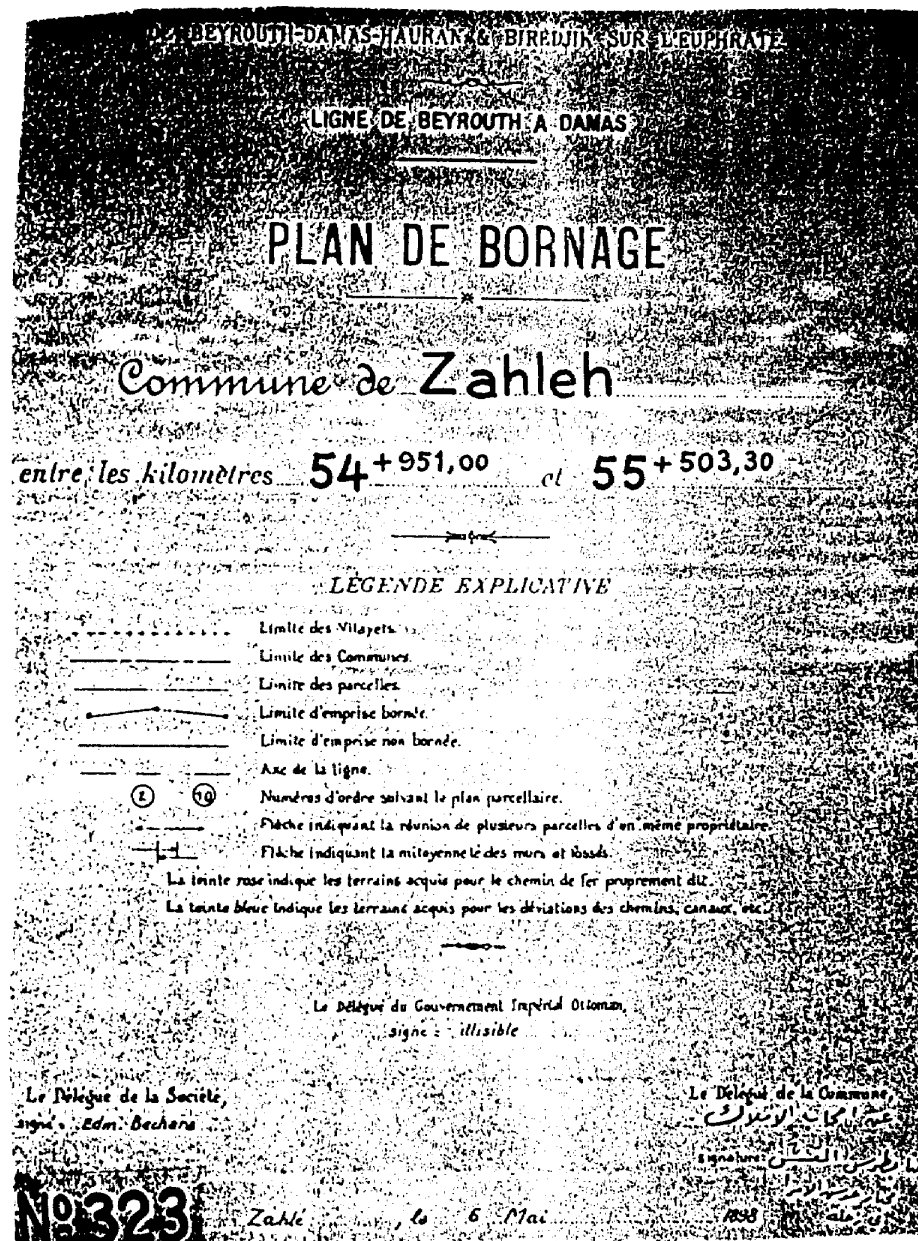
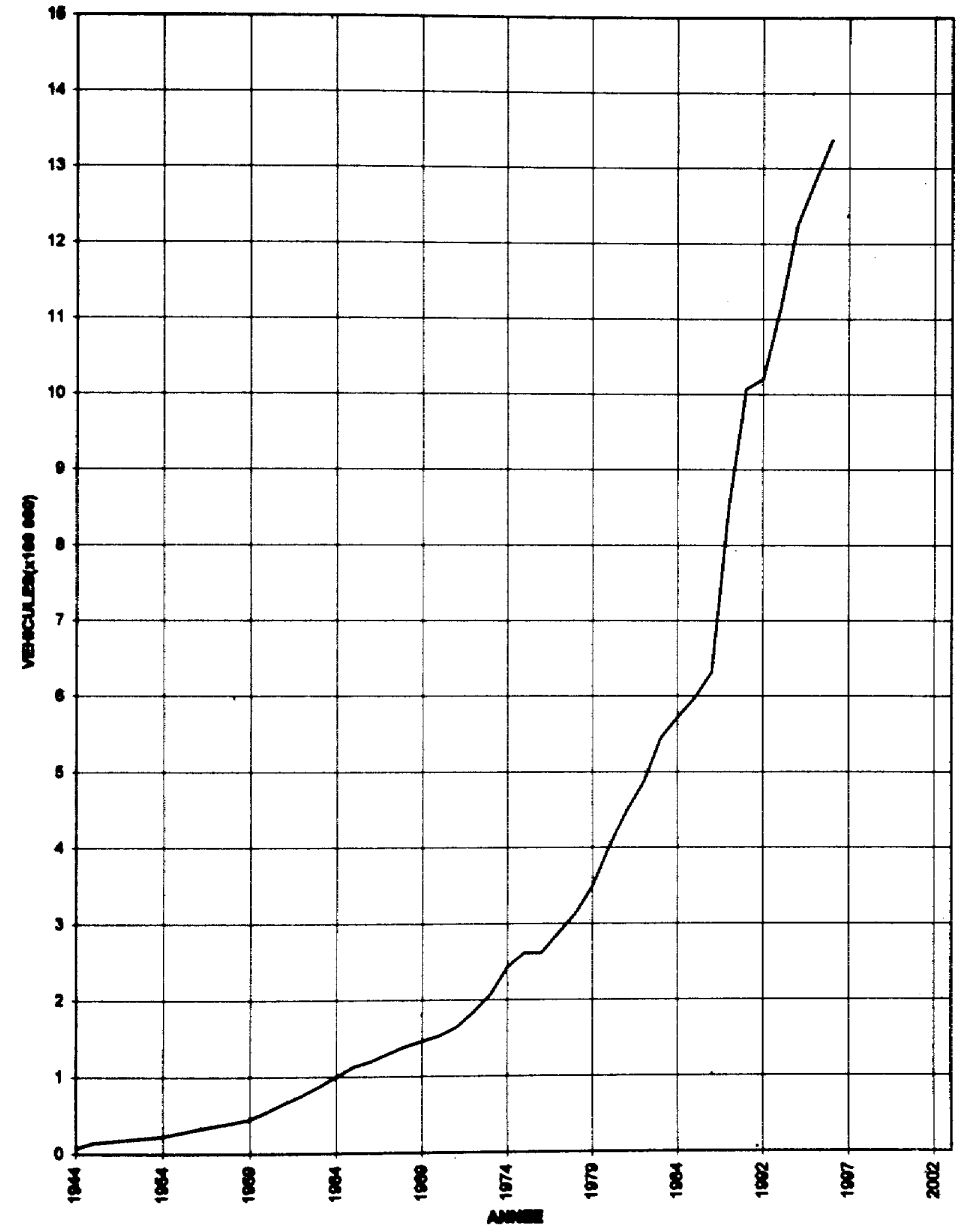
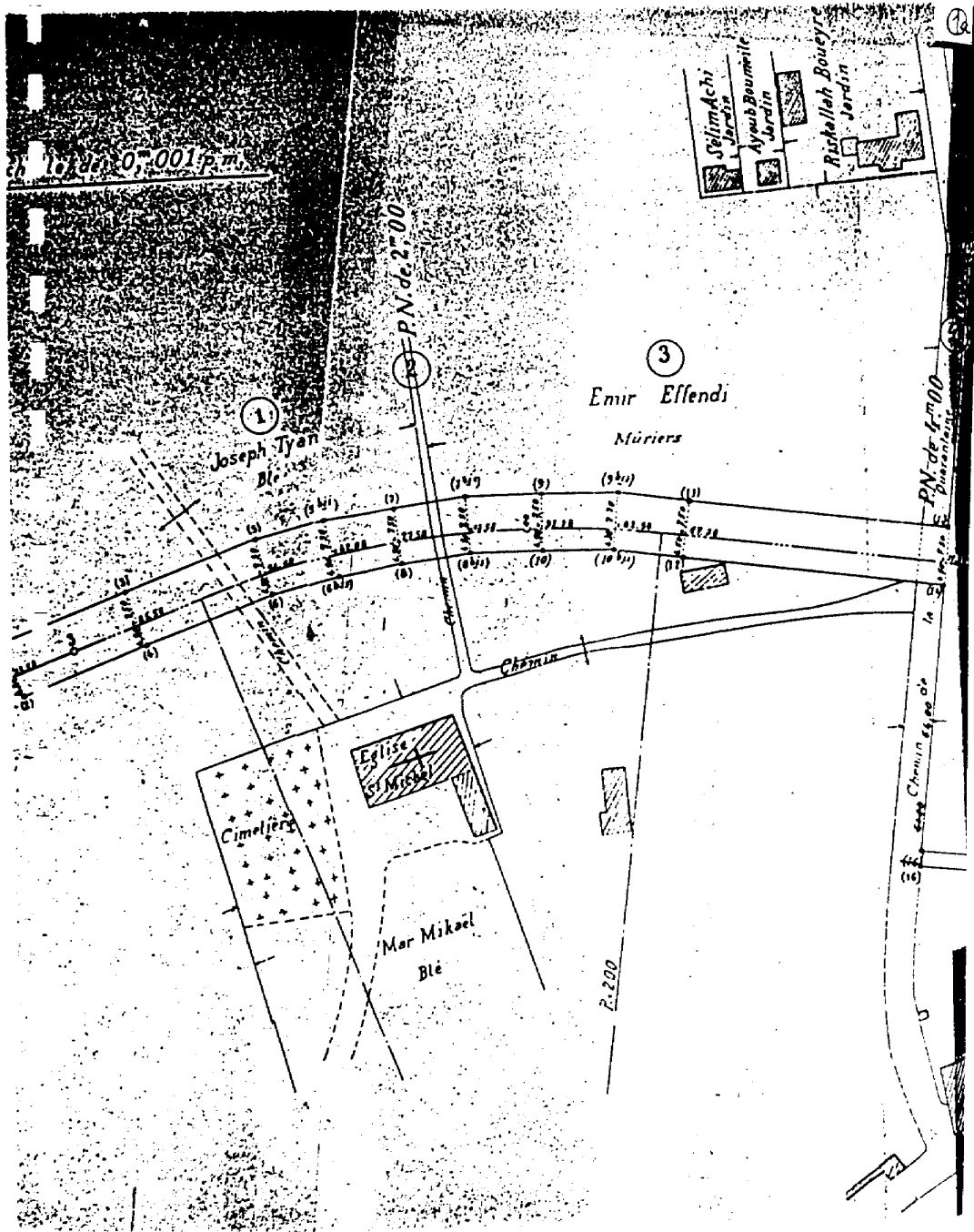


Planche 2: Accroissement du parc automobile au Liban



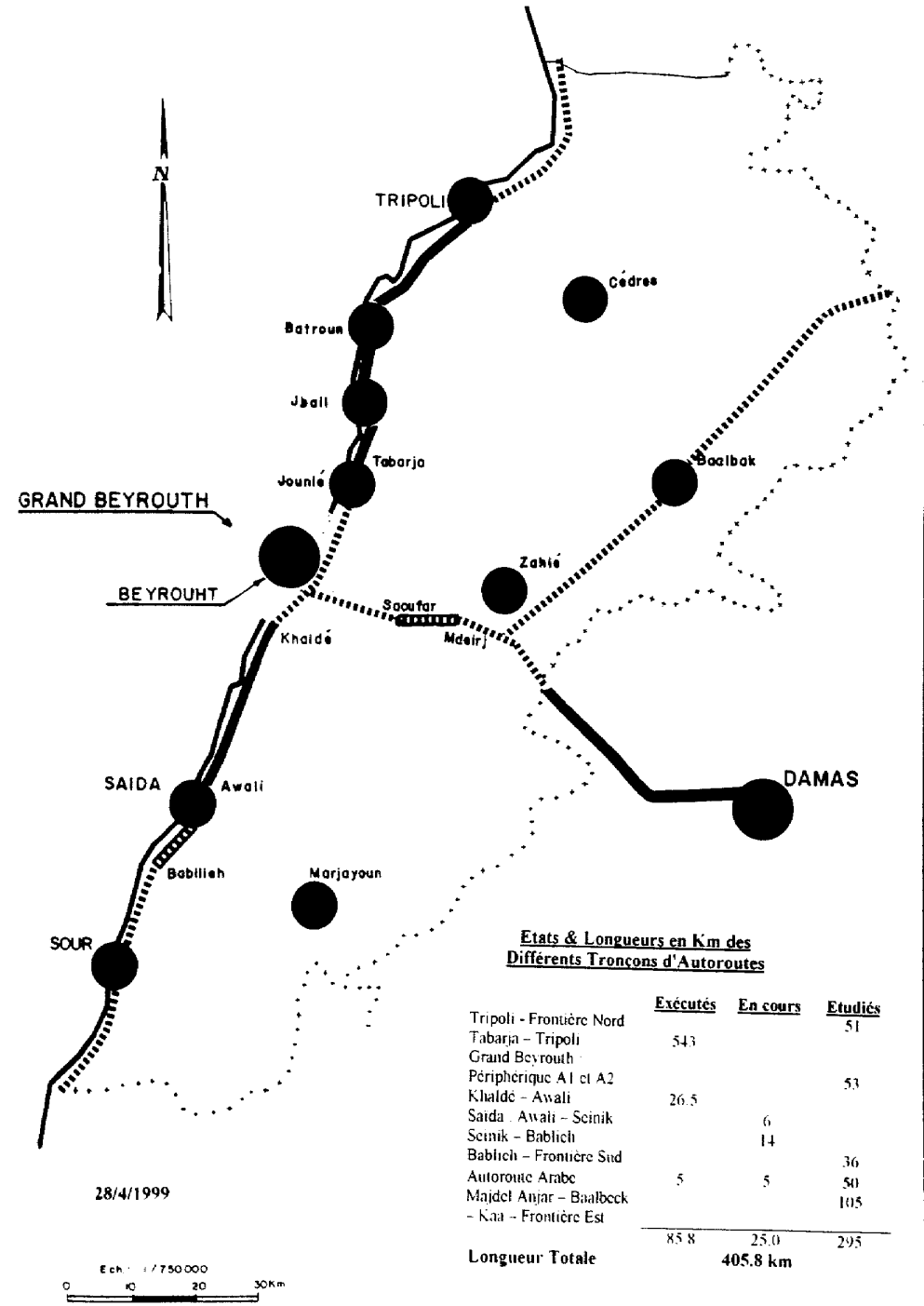
18% de ce réseau peut être considéré valable et en bon état,
 46% est encore acceptable,
 28% est en mauvais état,
 8% est dans un état critique.

Un programme de réhabilitation de ce réseau est actuellement en cours d'exécution par le ministère des Travaux Publics avec un financement de la Banque Mondiale. Ce programme prévoit une réhabilitation en 5 phases du réseau et durera en principe au moins 5 ans. Les municipalités devraient profiter de ce projet en se manifestant au Ministère des Travaux Publics et en formulant leurs demandes tant sur la réhabilitation des routes locales qui les concernent directement que sur les routes internationales, principales et secondaires qui traversent leurs domaines.

- Le plan autoroutier vit le jour dans les années 60 et les travaux correspondants débutèrent à cette époque et ne sont point à cette date encore terminés. Il comprend au total 410 Km environ dont 86 déjà exécutés, 25 km en cours d'exécution et 259 km étudiés. Les *Planches 3 et 4* exposent l'état d'avancement de ce réseau tant au Liban que dans la région du Grand Beyrouth.

b. *Transport maritime*: L'expansion de l'hinterland arabe et la position privilégiée du Port de Beyrouth devaient entraîner une expansion rapide du trafic maritime au Port de Beyrouth. En 1994 le trafic du port avait doublé par rapport à 1975 (8 millions de tonnes au lieu de 4 millions en 1975) (*Planche 5*). Pour cela l'État a adopté un programme en 5 phases étalées dans le temps pour l'exécution du 4^e et 5^e bassins ainsi que de la gare de passagers (*Planche 6*).

c. *Transport aérien*: Le développement du transport aérien depuis les années 50 amena le Liban à construire l'Aéroport de Khaldé en 1951-1952 qui fonctionna pleinement même pendant les événements. L'agrandissement et la modernisation de cet Aéroport furent décidés et commencés dans les années 70 et continuèrent même pendant les événements au Liban.



Après le retour au calme, le gouvernement libanais a remis en cause les travaux en cours à l'Aéroport et adjugea un nouveau projet très ambitieux devant conduire à une infrastructure pour 16 millions de passagers et une Aérogare pour 6 millions de passagers extensible à 16 millions de passagers. Ce projet se termine et fonctionne partiellement en ce moment.

d. *Le Chemin de Fer*: Le transport par voie ferrée fut vite handicapé après 1945 par l'avènement de la guerre israélo-arabe de 1948 et l'amputation de sa fonction de liaison entre l'Europe et l'Afrique. Après cette date, ce réseau fonctionne au ralenti pour le transport intérieur de marchandises diverses, du fuel et parfois de passagers.

Ce fonctionnement peu rentable a amené petit à petit l'Office des Chemins de Fer et du Transport en Commun à un arrêt total du fonctionnement d'un équipement devenu très vétuste.

Jusqu'à cette date aucune initiative n'a été prise pour redonner une fonction à ce réseau.

e. *Oléoducs*: Il serait incomplet de terminer cet exposé des projets de développement dans les moyens de transport sans parler des oléoducs qui ont alimenté les raffineries de Zahranî et du Badawi en fuel-oil, respectivement à partir de l'Irak et de l'Arabie saoudite.

f. *Voies de circulation municipales*: En parallèle à ces travaux d'équipement de l'infrastructure relevant des moyens de transport réalisés par les ministères concernés, nous devons signaler ce qui suit:

La Municipalité de Beyrouth a adopté dans les années quarante un plan directeur routier qui n'eut l'avantage que de préserver au fil du temps les terrains permettant l'exécution de ces voies qui ne sont point encore totalement exécutées à cette date malgré l'institution du CEGPVB depuis 1962.

Par ailleurs l'aménagement du Centre Ville, encore en cours actuellement, présente une qualité certaine et pourrait donner à la Ville de Beyrouth un nouveau départ vers un plus dans la qualité de la réhabilitation de son infrastructure en dehors du Centre Ville.

Les Municipalités élues en 1962 sur l'ensemble du territoire libanais eurent quelques réalisations dans le cadre des voiries intérieures et de l'établissement de plans directeurs en collaboration avec la DGU. Mais les événements de 1975 et le vieillissement ou la disparition progressifs de ces Conseils Municipaux, qui ne furent renouvelés qu'en 1998, rendirent le bilan global des activités municipales maigre et d'un niveau urbanistique et écologique peu confirmé.

g. *Transport en Commun*: Le transport en commun est resté le parent pauvre dans les soucis de l'Etat et des Municipalités. A signaler cependant les tramways à Beyrouth, créés sous le mandat et retirés de la circulation en 1958, et leur remplacement par la suite par des autobus en nombre insuffisant et qui eurent souvent une fin malheureuse. Par contre les initiatives du secteur privé ont tant bien que mal assuré et assurent encore le transport en commun tant urbain qu'interurbain.

Nous devons signaler dans ce cadre deux missions réalisées par le CDR pour établir un plan rationnel et global pour le transport en commun:

- La première mission fut confiée en 1988 au groupement GICOME-Mass Institute. La mission de ce groupement était de réaliser une étude globale du transport en commun urbain et interurbain à l'échelle du Liban. Compte tenu de la situation dans le pays à cette date, GICOME-Mass arriva à terminer l'étude pour le Grand Beyrouth et amorça les enquêtes pour le reste du pays sans pouvoir continuer le travail. Malheureusement cette étude incomplète dans sa majeure partie, mais complète pour le Grand Beyrouth, est resté dans les placards du CDR après le retour au calme au Liban.

- La deuxième mission est récente et fut confiée par le CDR au groupement IAURIF - SOFRETU - TEAM International et ne touche que le Grand Beyrouth. Ce groupement établit un plan d'action en trois volets pour le transport en commun dans le Grand Beyrouth:

Le 1er volet qui est déjà réalisé a consisté en ce qui suit: hiérarchisation entre les diverses voies (desserte primaire et secondaire et locale), révision des sens de circulation dans la capitale pour accroître la capacité du réseau, équipement de feux et réaménagement des grands carrefours, et une signalisation bien planifiée pour guider les automobilistes.

Le 2e volet, qui consiste en une remise en marche d'un système de transport en commun, reste encore en attente.

Le 3e volet pour l'horizon 2015 prévoit la construction d'un réseau de transport collectif indispensable pour satisfaire les besoins de l'agglomération du Grand Beyrouth qui aura atteint 2 millions d'habitants. Ce réseau sera composé de:

- un service régional R1 de Jounieh à Damour (38 Km) sous l'emplacement de la voie actuelle du chemin de fer,
- deux lignes de métro MA (17 km) et MB (15 km) assurant l'ossature principale du réseau interne à l'agglomération dense,
- trois lignes d'autobus pour la desserte secondaire (28 km),
- un réseau complémentaire d'autobus,
- des gars d'échange.

La *Planche 7* donne une idée sur l'implantation de ce réseau.

Ce projet coûterait 2,5 milliards de dollars.

Planche 4: Réseau routier à long terme du Grand Beyrouth

Réseau routier à long terme
du Grand Beyrouth

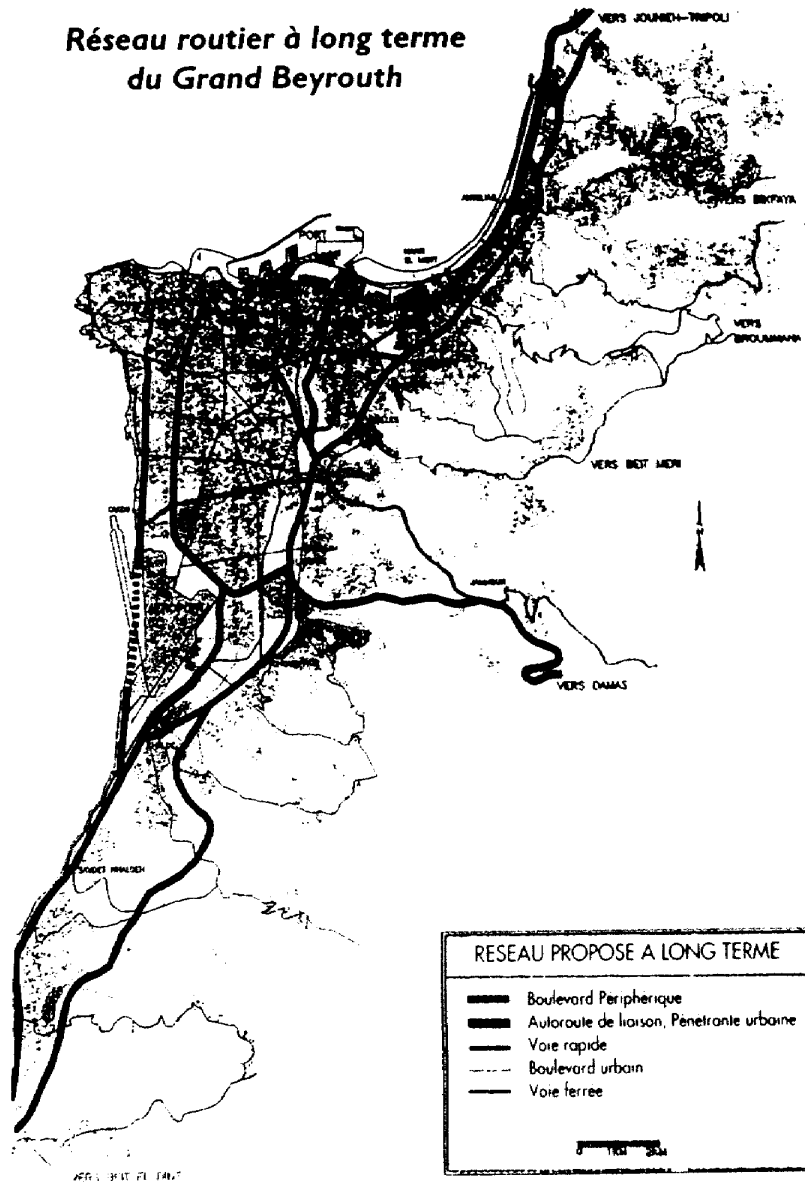


Planche 5: Evolution du trafic du port depuis 1952

Évolution
du trafic du port
depuis 1952

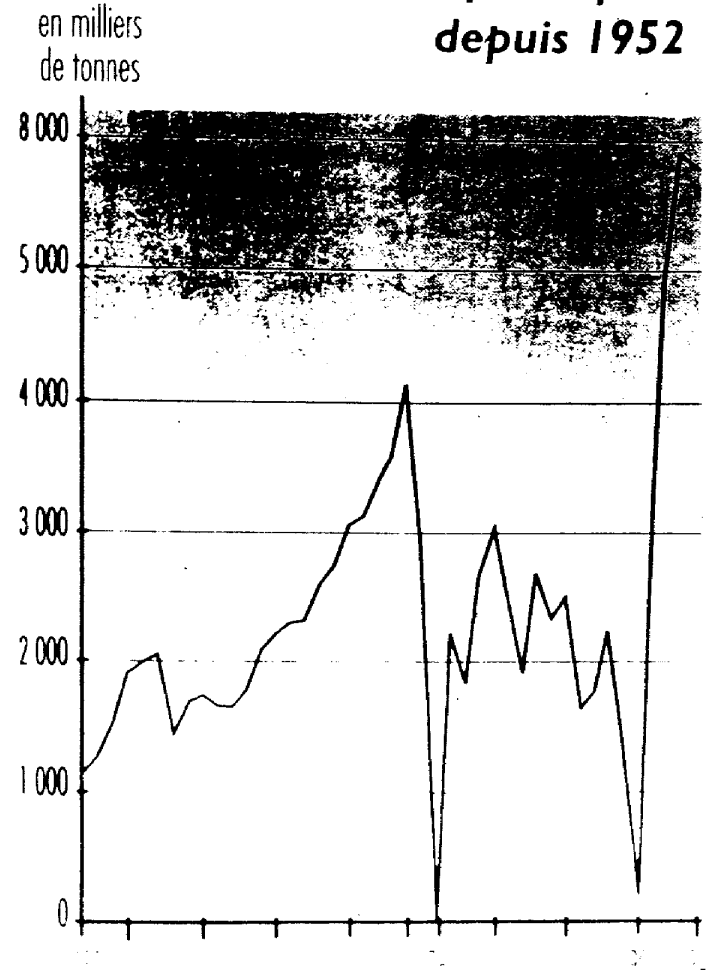


Planche 6: Le plan d'exécution des 4e et 5e bassins et de la gare de passagers

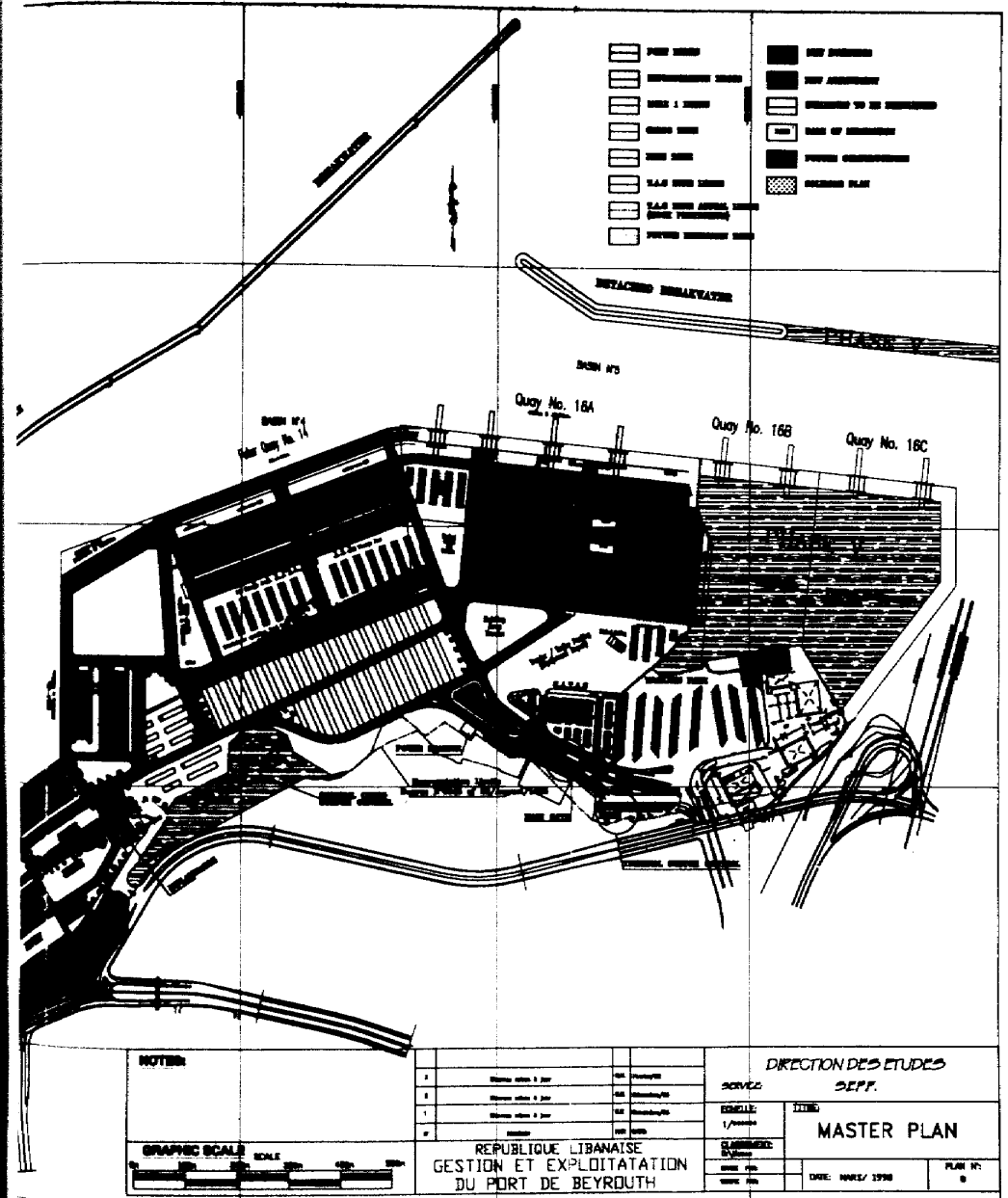
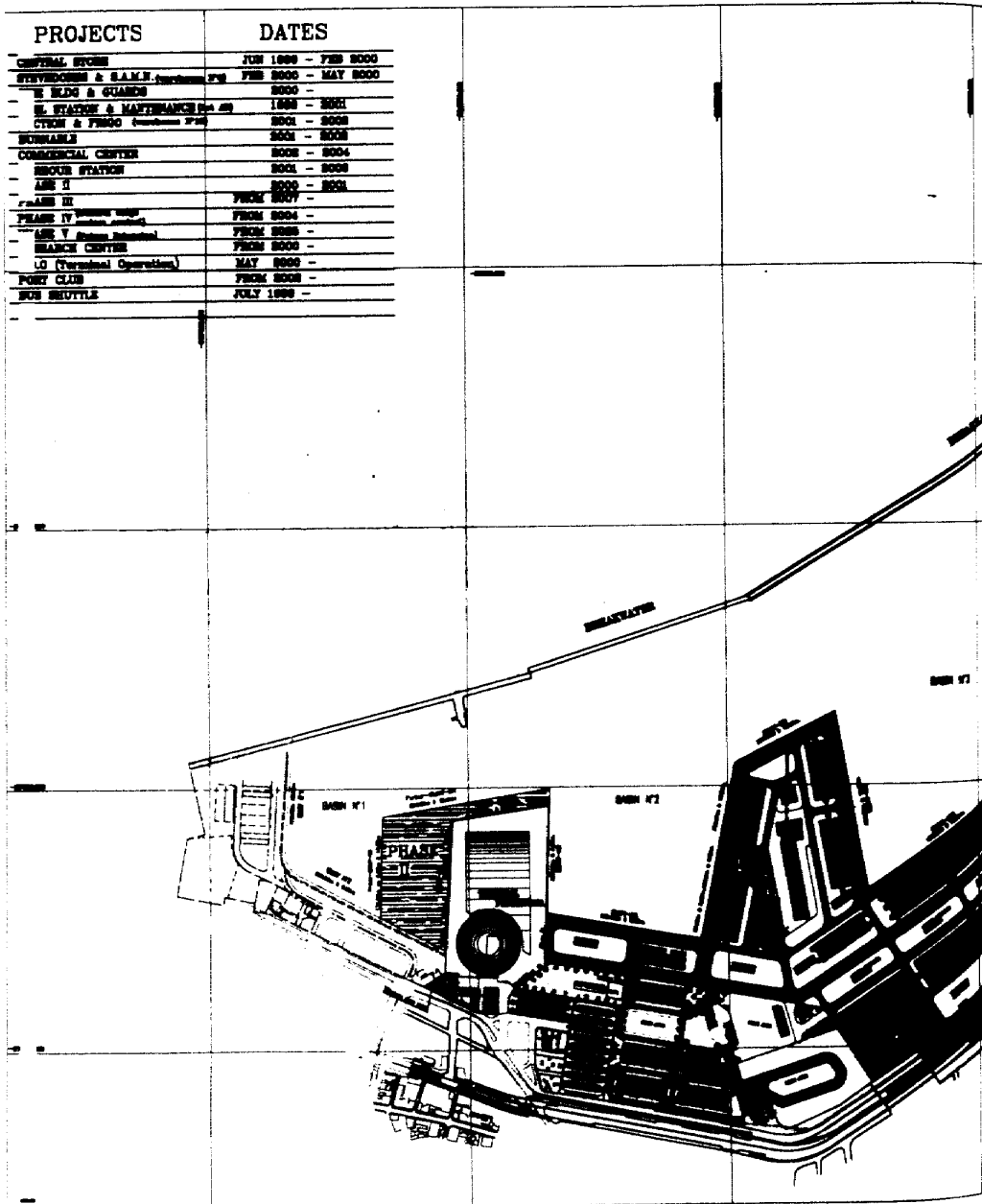
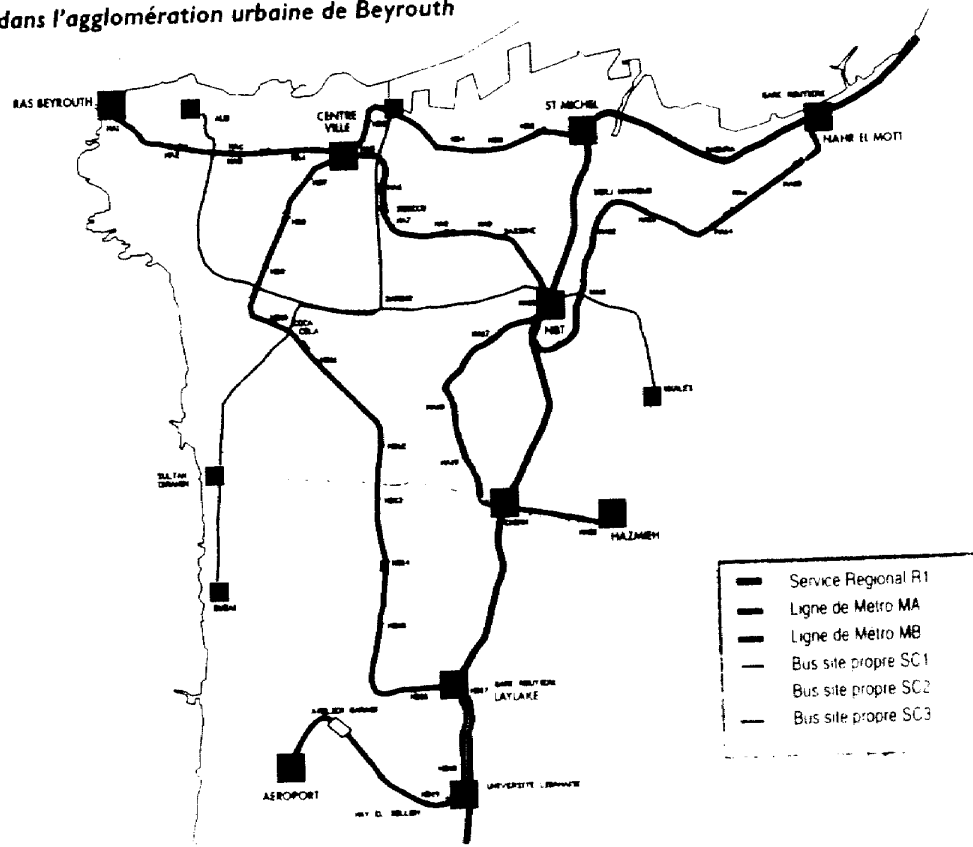


Planche 7: Réseau lourd de transports collectifs à long terme dans l'agglomération urbaine de Beyrouth

Réseau lourd de Transports Collectifs à long terme dans l'agglomération urbaine de Beyrouth



Graphiques réalisés par IAURIF-SOFRETU-TEAM pour le compte du CDR

Des négociations ont été menées par le gouvernement Hariri par un contrat BOT avec une société privée pour le service régional R1. Le gouvernement Hoss prépare un appel d'offres pour le même service. Ce projet devra compléter le réseau routier et autoroutier prévu pour le Grand Beyrouth.

2

Evaluation des travaux d'infrastructure

Nous pouvons faire au départ les remarques suivantes sur la procédure utilisée pour l'exécution des travaux:

1. Les travaux réalisés par l'Etat, même quand ils ont été réalisés à la même époque, ont toujours été des actes sectoriels isolés et n'ont jamais été le résultat d'un plan d'action réfléchi et étudié prévu pour répondre aux besoins en transport intérieur et extérieur du pays. Pour expliciter ce point nous devons signaler:

- L'absence d'un plan directeur du transport étudié pour satisfaire aux besoins du trafic interne et international. Ce plan ne peut être, en effet, que le corollaire d'un plan Directeur national d'aménagement du territoire.

- Pour les projets importants (autoroutes côtières, Autoroute Arabe, Sortie Nord), les études de trafic, qui sont à la base du dimensionnement de ces ouvrages, ont été réalisées projet par projet et n'ont aucun lien entre elles même quand elles ont été établies à la même période. Les *Planches 8 et 9* explicitent cette remarque.

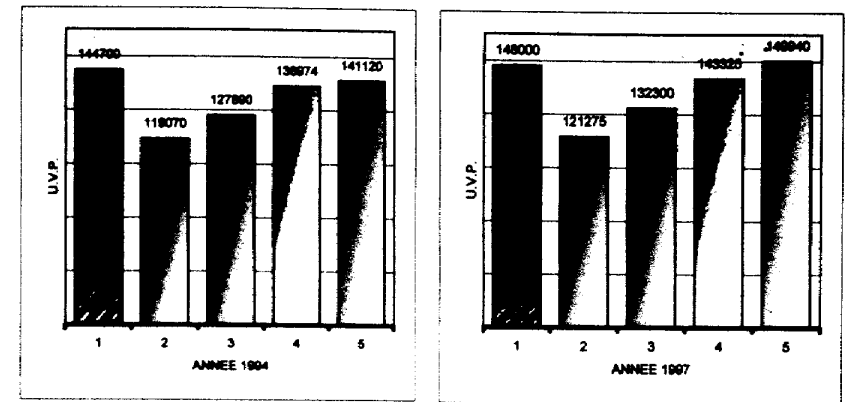
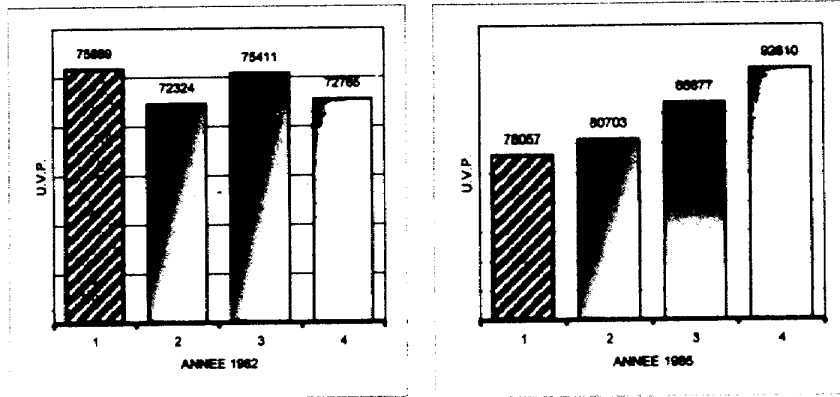
- Les études du trafic sont faites comme s'il n'y a en vue que le seul trafic routier et ne supposent aucune intervention de l'Etat pour influencer la direction de ce trafic et son évolution.

Les remarques qui précèdent sont le résultat de l'absence d'un plan de transport étudié à l'échelle nationale prévoyant pour tous les projets du territoire les mêmes critères d'évolution du trafic et le dispatching du transport national sur tous les moyens de transport disponibles.

Le calcul de l'Indice de Croissance UVP s'effectue en utilisant l'une des méthodes suivantes:

1. Méthode d'extrapolation des tendances passées (années de base 1974).
2. Méthode de corrélation avec les paramètres économiques.
3. Méthode se basant sur les taux de motorisation, de mobilité et de croissance démographique (modèle adopté par BCEOM et GICOME).

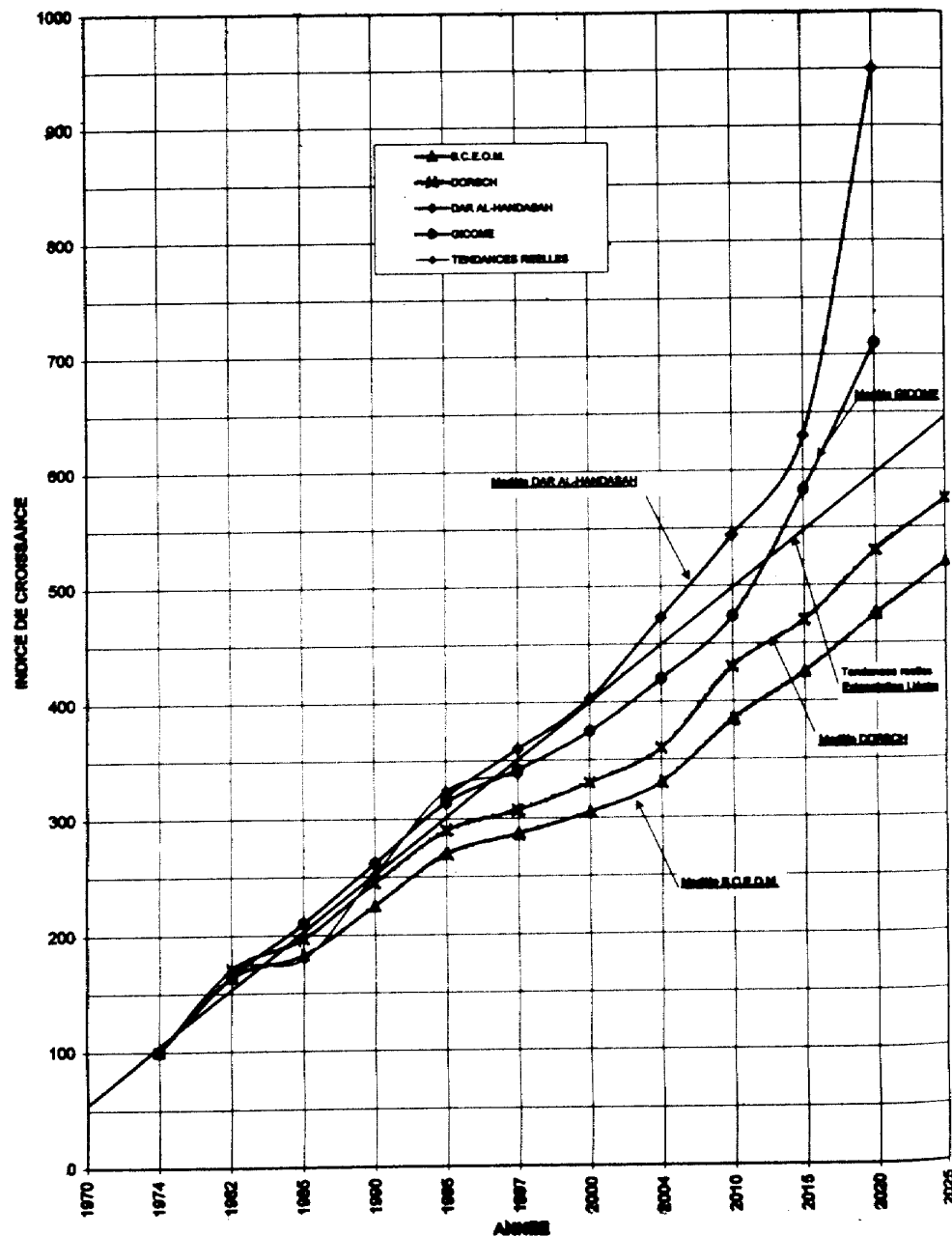
Planche 8: Evolution du trafic journalier et prevision



(1) Comptages réels (2) B.C.E.O.M. (3) DORSCH (4) GICOME (5) DAR AL-HANDASA

EVOLUTION DU TRAFIC JOURNALIER ET PREVISION

Planche 9: Evolution de l'indice de croissance



2. Il n'y a jamais eu, au moment de la décision pour les infrastructures de transport, une action concertée entre le Pouvoir et les collectivités locales. D'ailleurs ceci a rarement été relevé ou critiqué par les Municipalités. Nous ne pouvons citer dans ce cadre que les protestations des autorités locales du Kesrouan qui ont stoppé jusqu'à maintenant l'exécution de l'Autoroute A2 prévue pour dédoubler l'Autoroute côtière A1 entre Antélias et Maameltein. A signaler également la suspension par les Municipalités de certains projets d'urbanisme réalisés par la DGU dans les domaines municipaux.

3. Tous les projets d'équipement de l'infrastructure dans le domaine du transport ont eu pour effet d'accroître la centralisation vers le grand Beyrouth, au lieu de provoquer naturellement un décongestionnement de cette Grande Métropole par le moyen d'une décentralisation planifiée.

3

Etat et municipalités et la maîtrise des voies de circulation et du transport

La maîtrise des voies de circulation et du transport suppose une action concertée et planifiée entre l'Etat ou Pouvoir central et les Municipalités ou autorités locales pour prévoir ou, mieux encore, orienter l'expansion du trafic et du transport en général et exécuter à temps l'infrastructure nécessaire pour répondre à cette expansion.

Ni l'Etat, ni les Municipalités ne sont en mesure jusqu'à la date d'aujourd'hui de réaliser cette action. Pourquoi?

Jusqu'à cette date l'Etat n'a jamais pu réellement réaliser un Plan Directeur National de développement qui soit le résultat d'une vision réelle politique, économique et sociale à l'échelle du pays tout entier, et où chaque région aurait eu droit, en coordination et en participation avec les activités locales, sa part dans ce plan de développement en fonction de ses richesses naturelles et humaines. Le résultat de ce manque est ce que nous avons vu dans cet exposé:

- Les travaux de développement à caractère national sont réalisés au jour le jour au fur et à mesure que les besoins se font sentir physiquement sur le terrain et sans prévision, et ceci évidemment sans revenir aux autorités locales et sans voir l'impact de ces projets sur les régions qu'ils touchent.

- Les travaux de développement à caractère local se limitent pratiquement à quelques routes à caractère local où à des plans d'urbanisme faits isolément, localité par localité, sans aucune vue d'ensemble sur les régions limitrophes qui peuvent être intéressées ou touchées même par ces projets.

Ce que nous venons de dire ne touche point seulement les voies de circulation et le transport, mais également tous les projets de développement

nécessaire au pays dans son ensemble. La raison de ce qui précède réside dans ce qui suit: L'Etat ou le Pouvoir central n'a jamais aimé la planification qui le lie à long terme, engage l'avenir et à chaque fois que ce Pouvoir passe d'une main à une autre il y a l'envie (pour ne pas dire l'intérêt) personnelle des personnes qui le représentent d'improviser et d'orienter un peu suivant leurs vues personnelles.

A regarder un peu en arrière l'expérience libanaise dans le domaine de la planification, on arrive même à penser que le pouvoir a peur de s'engager dans la planification qui le lie et limite ses fantaisies et instincts.

Quelle est cette expérience? Le 17.02.1953 fut créé le "Conseil du Plan et du Développement Economique" qui fut supprimé et remplacé le 30.11.1954 en vertu du décret-loi no 2 par le ministère du Plan. Les statuts et cadres de ce ministère furent décidés par la loi du 12.06.1962 qui lui donnait la charge de décider de tous les projets de développement. Mais très vite ce ministère devint la victime de la petite politique et les plans changeaient avec les ministères. Ceci a amené le président Elias Sarkis avec le Président Sélim Hoss à créer le Conseil du Développement et de la Reconstruction CDR, le 31.01.1977, dont le rôle était de planifier, s'occuper du financement des plans et d'étudier, exécuter et surveiller des projets de développement. Ce conseil était rattaché directement au Conseil des ministres et avec des pouvoirs très étendus. Il n'était point soumis à la tutelle des organismes de contrôle comme la Cour des comptes. Très vite après le président Sarkis, ce Conseil devint la victime de ses pouvoirs. On oublie la fonction essentielle de ce Conseil qui est la planification et on utilise sa dernière fonction pour exécuter d'une façon très libre tous genres de travaux. Ceci contribue lourdement à déstabiliser tous les ministères à caractère technique (T.P. et Ressources hydrauliques et électriques) et les Offices qui en dépendent. Actuellement au CDR le Service des programmes (qui s'occupe de planification) est le point de rassemblement du personnel en disgrâce.

Quant aux Municipalités, elles ont rarement été qualifiées pour parler de planification et développement et, exception faite de quelques tentatives de la Municipalité de Beyrouth, on peut dire que les Municipalités se sont contentées par le passé d'établir parfois des plans directeurs urbanistiques isolés sans grande portée. Par ailleurs, le problème du niveau intellectuel des présidents et membres de ces conseils sont parfois un handicap pour parler de planification, développement et surtout d'environnement.

Nous voulons être optimistes en disant que notre grand souhait est que l'Etat prenne tout son courage pour réaliser une véritable réforme. Cette réforme doit passer en premier par le système de gestion politique, ce qui donnera dès lors toute sa portée à la réforme administrative.

Cette réforme doit être basée sur une vision d'ensemble du système de gestion du pays au niveau du siècle que nous vivons et être suffisamment courageuse pour choisir surtout, aux niveaux supérieurs de cette administration, des hommes ayant un haut niveau intellectuel, courageux et intègres.

Dans ce choix les hommes de la planification doivent être les plus performants. Ce sera le moment de recruter les cerveaux libanais disséminés sur le globe et de les impliquer dans le processus de recherche permanente pour un meilleur développement du pays. Cette planification doit s'ouvrir également aux universités pour que ses cadres et ses étudiants soient également impliqués dans le processus de développement initié par l'Etat et ses chercheurs.

Cette réforme doit certainement aboutir à la décentralisation afin de donner aux autorités locales les pouvoirs et les moyens de participer efficacement au développement des régions.

Mais cela suppose aussi que la loi électorale réservera l'accès aux conseils municipaux à des hommes qualifiés, capables de mener avec l'Administration centrale un développement harmonieux du pays dans ses projets nationaux et locaux.

Là seulement nous aurons maîtrisé non seulement les voies de circulation et le transport, mais tout le développement de notre pays. Nous avons le droit de rêver. Travaillons à la réalisation de ce rêve.

**Communication et tissu urbain:
Cas des villes de province au Liban**

Melhem Chaoul

Cet exposé a d'abord pour but de procéder à un état des lieux, de proposer une réflexion sur la notion de communication, de masse éventuellement, et cela dans un milieu, urbain certes, mais non métropolitain. Ce milieu est encore soumis au poids des structures locales, familiales et communautaires et maintient des modes de conduite spécifiques de l'impersonnalité des grandes métropoles et de leur individualisation. Ce milieu est aussi au courant des dernières avancées de la modernité, conscient des problèmes de la vie dans une société moderne et tente de s'adapter à celle-ci sans perdre son "âme".

S'adapter ou se positionner exige une connaissance, une démarche et un savoir-faire. Dans les trois cas, plusieurs formes de communication sont nécessaires afin d'atteindre ces objectifs. Nous tenterons de les aborder pour en faire une matière de débat et de discussion.

1

La communication en milieu urbain non-métropolitain

1. *De la décentralisation impériale à la centralité de l'Etat:* La communication de masse moderne est soumise aux lois de la commercialisation, aux nouvelles techniques, au marché et au ciblage des groupes. Le rôle de plus en plus prépondérant de l'image et par là, la course à son contrôle se confirme de plus en plus. Dans le divertissement elle introduit le message culturel implicite, maintient la "fiction de l'opinion publique" et ambitionne la mise en scène du réel.

Tout cela ne peut se localiser (théoriquement) que dans la ville, dans l'espace urbain qui assure les services et les savoir-faire, les technologies de pointes et les ressources humaines, qui assure les investissements et les financements, qui commercialise et produit, la ville étant l'entité qui peut connaître et assurer les besoins globaux de la société. Car enfin c'est la ville qui est le lieu privilégié pour concevoir le "produit" *globalisable* et par là *consommable* par tous les segments de la société.

Au Liban, seule Beyrouth semblait répondre aux critères sus-mentionnés pour fonctionner comme espace privilégié de la communication entre les individus libanais, entre les groupes de Libanais, entre les Libanais et l'extérieur.

Cependant, l'existence d'une communication *locale*, régionale a toujours existé au Liban. Dans les capitales provinciales et les agglomérations urbaines, fleurissaient depuis la fin du siècle dernier et le début de ce siècle *une presse* de province et une multitude de publications, périodiques ou intermittentes, qui avaient (et ont toujours pour celles qui existent encore) le privilège d'être un pur produit local, de la conception à la publication. Elles s'adressent à un public régional et ambitionnent parfois de s'adresser à un public *national*.

Nous avons répertorié entre 1867 et 1914 (47 ans) une affaire de 72 publications, journaux, revues, bulletins et autres, publiés en dehors de Beyrouth¹. La moitié, c'est-à-dire 36, ont vu le jour entre 1909 et 1911 après le coup d'Etat ottoman et la publication d'une Constitution (*Dustur*), puis une bonne vingtaine sont apparus en 1912 et 1913. Les principales villes du Liban qui étaient le siège de ces publications étaient:

Tripoli: 11
Zahlé: 10
Baabdat: 9
Obey: 3
Deir al-Kamar: 3
Choueyfat: 3
Saida: 3
Aley: 2
Baabda: 2
Anfeh: 2
Batroun: 2
Jounié: 2
Harissa/Dar'oun: 2
Ain Zhalta: 2
Beit Chabab: 2

Au cours de la guerre 1914-1918, le chiffre des publications régionales baisse dramatiquement, 8 publications entre 1915 et 1920 sont concentrées à Tripoli, Zahlé, Baabda, Aley et Choueyfat.

¹ Joseph A. Dagher, *Dictionnaire de la presse libanaise, 1858-1974*, Publications de l'Université Libanaise, 1978 (en arabe).

Nouvel essor partiel à l'époque du Mandat: 52 publications, journaux, revues, bulletins et autres publiés en dehors de Beyrouth dont à Baalbek, Marjeyoun, Jubail, Baskinta et Antélias (arméniennes).

Recul inéluctable après l'indépendance: rien que 27 publications en dehors de Beyrouth entre 1943 et 1974, concentrées à Tripoli, Saida et Zahlé.

Nous pouvons tirer les conclusions immédiates suivantes:

- Le statut de province d'Empire dotée d'une forme d'autonomie (*mutassarifiyya* du Mont-Liban) et les villes secondes de la Wilayet de Beyrouth jouissaient d'une forme de décentralisation au niveau de la communication et de la circulation de l'information, n'étant pas encore encadrées par une structure d'Etat-Nation.

- La région et sa capitale provinciale formaient un espace déterminant dans la constitution de la personnalité de base du Libanais (Les recherches postérieures ont montré que "La Région" avec "la Famille" et "La Communauté religieuse" formaient le triptyque constituant de l'Identité libanaise). Ainsi dans le cadre du système impérial (à l'époque surtout de son ouverture et de l'option délibérée sur la modernité), les régions libanaises ont développé une forme *d'autarcie*, d'autosuffisance communicationnelle, autocentrée, à fonction reproductrice des rapports sociaux.

- La forme essentielle de cette communication à partir de l'imprimé relevait de ce que la sociologie de la communication dénomme "la presse d'opinion", caractérisée par un esprit polémique, par la force du verbe dans une tournure littéraire. C'est pourquoi beaucoup de ces publications engageaient, quand elles n'étaient pas fondées par des écrivains de renom.

- Une grande proximité s'était établie entre ces journaux et leurs lecteurs: on connaît personnellement le propriétaire, le principal rédacteur (1 ou 2 au maximum) et ceux qui y collaborent.

- Nous remarquons aussi qu'à mesure que l'Etat-patrie prenait forme et se consolidait, les formes imprimées de la communication locale dans les villes provinciales reculaient d'une manière dramatique et systématique dans un mouvement synchronisé avec la régression de ces villes en face de la montée prodigieuse de Beyrouth entre 1950-1975.

2. *De la centralité de l'Etat à la décentralité par la violence de guerre*: Puis vint la guerre, les chercheurs s'accordent à marquer le mouvement centripète qu'elle a provoqué: démarcation, espace strié et quadrillé, régionalisation en fonction de l'identité confessionnelle... Il faut prendre acte du fait que les villes provinciales profitèrent de ce mouvement et connurent une nouvelle forme de développement après trois décades de torpeur et décroissance. La communication-illégale cette fois-suivit, atteignant des domaines jalousement réservés à l'Etat, à savoir la

communication radiodiffusée et télévisée: entre 1975 et 1990, selon les estimations du ministère de l'Information, quelques 300 stations radios illégales ont été créées. Plus concrètement, celles de ces stations qui présentèrent des demandes de légalisation au ministère en 1994 sont au nombre de 86 dont 32 localisées à Beyrouth. On peut donc admettre qu'à cette date il y avait dans les régions et les provinces de la République 54 stations radios illégales.

Pour la même période, concernant les T.V., existaient jusqu'en 1994, 37 stations TV privées, illégales, dont 13 localisées à Beyrouth et 24 dans les provinces et les régions.

Deux remarques s'imposent concernant ce retour dans la violence de la communication extra-métropolitaine:

1. Les médias audiovisuels les plus importants qui ont vu le jour à cette date représentaient "des projets politiques impliqués dans la guerre et les activités politico-militaires".

2. Des médias à caractère commercial virent le jour dans la foulée des premiers et peuvent être placés dans le cadre du secteur d'économie informelle qui voit le jour dans tout système de guerre prolongée.

En comparant rapidement la première décentralité communicationnelle à la seconde, on se demande quels types d'acteurs se trouvaient derrière ces modèles de communication dans les villes de province?

Il faut distinguer trois moments:

1. Dans la période d'avant l'indépendance, la communication par une presse écrite locale servait essentiellement trois objectifs: 1) positionner les notables de la région sur l'échiquier politique et étatique et valoriser l'identité régionale et sa force pour améliorer sa part du gâteau "national", 2) rappeler aux "nouveaux venus" les règles du jeu de la politique régionale, ou bien représenter des catégories sociales "montantes" face à des anciennes notabilités jugées décadentes, 3) établir un pont entre la région et la ville provinciale d'une part et une diaspora internationale de l'autre.

2. Pendant la période de la première République, l'axe de la communication s'est globalement inversé: Les médias imprimés locaux ne véhiculaient plus les doléances d'acteurs locaux face à un pouvoir central et à un Etat qui se formait, mais devenaient (pour celles qui ont survécu), le courroie de transmission de la perspective et du point de vue étatique au sein de la population de la ville et de sa région à l'époque chéhabiste surtout.

3. Avec la guerre, l'apparition des médias privés illégaux (audiovisuelles notamment), introduit deux nouveaux acteurs, l'élément armé et le marché, c'est-à-dire la communication à base commerciale. "L'élément

armé" est porteur de projets politiques variés, desquels il ne faut pas exclure ceux qui prônaient des projets à large décentralité politique (vision fédérale de la République) ou bien entendent faire admettre définitivement les principes de la décentralisation du développement régional et local.

1991: retour du projet républicain unitaire. "L'élément armé" disparaît comme acteur et disparaissent avec lui les projets politiques prônés pendant la guerre. Mais le dispositif médiatique créé est maintenu, le marché prend la relève de la propagande.

Mais là, avec la puissance de la technologie et le décuplement des capacités de transmission, que peut encore signifier "la localisation" des stations? A moins que leur cible régionale ne soit clairement définie, le lieu à partir duquel elles émettent n'a plus beaucoup d'importance.

Je tiens à souligner qu'il existe en dehors du champ politique, des acteurs permanents qui maintiennent leur espace et leurs moyens de communication locaux: il s'agit des tenants de la communication religieuse et ceux des activités sociales et des associations strictement locales.

2

Typologie et contenu de la communication dans les villes de province

Nous avons bien tenu à distinguer entre la communication "d'opinion" (la presse et les revues d'opinion publiées dans les villes secondes et les provinces), et l'information. La presse provinciale représente l'opinion, mais elle n'a pas les moyens de l'approvisionner en informations. Pourquoi? Pour deux raisons. La première sociologique: l'espace de l'information locale n'est pas, dans les villes secondes, d'une manière privilégiée, dans les médias! L'information locale, la communication ayant pour but l'information, se fait dans un milieu restreint par de multiples réseaux relationnels et n'attend pas la sortie du média! Elle est l'apanage de la communication directe interpersonnelle. La seconde raison est technique: la communication locale est incapable d'informer, parce qu'elle n'en a pas les moyens et la capacité. L'espace privilégié de l'information locale est dans les lieux des pratiques sociales qui sont tout de même assez institutionnalisées: les visites, la fameuse *sobhiyyé*, les messes du dimanche, les lieux de loisirs, le rituel du deuil... Donc nous pouvons constater que la communication médiatique dans les villes secondes n'a plus de base objective de vie et de survie.

Qui est actuellement l'acteur régional et dans les villes secondes porteur d'un message local dans un but local? Les municipalités évidemment! Seul peut survivre comme communication de province, la communication ciblée, celle qui a survécu à l'hégémonie de la métropole. Il s'agit de la communication religieuse et paroissiale et celle qui atteint des

groupes précis de la population: les jeunes, les femmes, les concernés par les activités sociales.

Quel type de communication peut-il être établi entre le pouvoir municipal et ses citoyens? D'abord il n'y a pas un seul genre de communication, l'erreur est de penser en termes de radios, TV, autres communications sophistiquées uniquement. Tout ce dispositif est inutile à mon avis pour la communication interne dans les villes secondes, il suffit de revenir à l'imprimé comme moyen, soutenu par un système d'affichage intelligent, et surtout développer la communication directe par les débats, la communication dans les écoles, les workshops avec les acteurs concernés et, pourquoi pas, recourir à des sondages d'opinion sur un point précis ou sur un programme à mettre en place... Le plus important est d'accepter le principe de la communication et de le mettre en place par une stratégie qui devra être conçue par un professionnel (il vaut mieux!).

Quand aux moyens plus sophistiqués, qui recourent aux médias nationaux et internationaux, privés et publics, ils devront servir à la communication entre la ville et l'extérieur: avec la capitale, avec les pouvoirs publics, avec le monde. Là aussi une stratégie est à concevoir, il faut bien définir le message et le but, et elle coûte de l'argent.

Une communication locale et régionale intelligente devra en principe éliminer ce stéréotype persistant au Liban, celui qui dit que tout ce qui est local et régional provoque les "conduites instinctives antiétatiques et isolationnistes", affaiblissant l'autorité dite centrale! Celle-ci ignore en effet combien elle perd et s'appauvrit en maintenant sous tutelle les régions et leurs villes. Faudra-t-il le lui expliquer par une grande campagne médiatique?

البلديات قضية إعلامية كبرى*

بسام سعد

ان للصحافة دور التحقق والتقدير لكي تفجر الحقائق وتدل على الخطأ وتصفق للناجحين والعاملين بما اعطيت من قدرة على البوح والاعلام. ان "الديار" ستعمل جاهدة في تعزيز التواصل المجتمعي في كل الاتجاهات بجميع وسائلها وهي تدعو زميلاتها الى الشروع في هذا العمل الذي يعزز الديمقراطية في التجمعات الأهلية. نحن لسنا باناعي اخبار فحسب، نحن رقباء على الحكومة لدينا الكلمة والبرهان.

ان الشأن البلدي والتواصل داخله هو قضية من قضايانا الصحفية. ان التواصل البلدي هو قضية "الديار". ان ظاهرة الحدائة تتعقد وتتطور بسرعة مذهلة. ولكي ندرك اهمية المرحلة لا بد من ان نهيب ارضية صالحة نتيج لنا التأمل بهذه المرحلة.

ان الاتصال هو في اساس تكون المجتمع الذي قام على قاعدة من البداية التي نشأت بين الانسان ومحيطه المادي. والحاجة بالتواصل مع "الأخر" بدأت مع الانسان غرائزية، وغير واعية حتى باتت اليوم اجتماعية مكتسبة واعية وهادفة.

ان الصراع من اجل البقاء هو بالطبع الدافع الذي يقظ الحاجة لدى الانسان ودفع به بالغريزة اولا، وبالوعي المكتسب ثانيا، الى الاتصال بأبناء جنسه الآخرين من اجل التجمع.

والتكاتف والتعاون في السراء والضراء داخل وحدة بشرية، بدأت صغيرة غير منتظمة، لا تقسيم لعمل فيها. ثم اخذت تكبر وتكبر حتى اصبحت مجتمعا منتظما بدقة

* ان النص هو موجز مداخلة شفوية ونقلا عن آلة تسجيل.

وفيه العمل مقسما. الاتصال هو "تبادل معلومات اجتماعية"، أي أنه يفيد الاجتماع -هما كان حجمه. مدينة أم قرية أو وطن أو عالم.

والاتصال في القرن العشرين بات يقرب الناس والثقافات والقيم التي بعضها البعض. ويضيق الهوية الناتجة عن اختلافها. فالتواصل عملية أساسية عضوية ٢٢. في المجتمعات كافة بدائية كانت أم حديثة. فعدم الاتصال يعني الانفراد والعزلة والجهل والفقر مولدي العنف والحروب.

بيد أن الاتصال يتيح لنا التبادل والمقارنة وهي أهم عناصر الدلالة للتصحيح والتطوير والتغيير والتقدم. كما وتبادل الرغبات التي هي الدافع (المبدئي) لتحقيق الانجازات وتبادل المشاعر والمخاوف والمعرفة والتجارب. والاتصال شفها كان أم بالرموز الكتابية أو الكلامية أو التصويرية هو الذي يصل القناعات ويرسخها في النفوس ويؤثر على السلوك العام.

نحن لسنا مجتمعا ملعب القناعات بل مجتمع حر يسعى إلى حرية أوسع والتي فيها يكمن الخلق فلا خلق دون حرية. ولا ابداع بدون مبادرة. وبالالاتصال نفتح لأنفسنا الطريق إلى النظام والتفاهم كما وسبل الانماء التي هي حركة تطوير وتغيير. نقول ان التواصل هو الطريق. التواصل هو الحل.

تحقيق التواصل

كيف يمكننا ان نحقق التواصل في مجتمعنا ونخص منه العلاقة بين الهيئات الأهلية أو البلديات وبين السلطة المركزية من جهة، وبين الهيئات الأهلية والاعضاء الفاعلة في المجتمع؟ وما يمكن للاعلام فعله في هذه المهمة؟

ان السلطات المعنية في الشأن البلدي هي جميع الوزارات. حتى وزارة الخارجية فلها ان تؤمن مثلا التماثل من خلال التوأمة المطروحة من قبل العديد من بلديات الغرب لكي توهل بلديات لبنانية اعاققتها الحرب.

أما المسؤولية المباشرة فتقع طبعا وقانونا على عاتق وزارة الداخلية والمحافظات والقائمقاميات. وهذه الدوائر الرسمية درجت على التعاطي مع الشأن البلدي من خلال بعثة

بقيت ضيقة أما بسبب الحوادث والازمات وأما لقصور مادي حرمت منه البلديات وأما لأسباب سياسية أخرى لا مجال لتعدادها.

والبلديات تجمع اهلي له حاجات ملحة. لذلك ينبغي ان تكون المعالجة فورية مباشرة. فهي صحية، إنمائية، اتصالية، حياتية.

فإذا توخينا التواصل الامثل كما فعل غيرنا في الغرب بعد خيرة وتجارب، علينا ان نؤمن أولا عناصر التواصل. فنبدأ بالاحصاءات التي لا بد منها. فمن خلالها نتعرف على حقيقة قدراتنا فيمكننا انذاك ان نحدد اهدافنا ونوقع طموحاتنا فنعرف بالتمام الطاقات البشرية في التجمع: مهن، أطباء، مدرسون، مهندسون، مهنيون، بينيون، حرفيون، رياضيون.

وتم الطاقات المادية: الجباية البلدية، الوسائل الموجودة والموعودة من نقل وصحية ومستوصف وأدوية، ووسائل اتصال وإنماء ومن ثم محطات الكهرباء والهاتف والمياه والمجاري الصحية، والمرافق والشركات الصناعية، والمتاجر والمحترفات والمعالم السياحية والأثرية وبقاء جميع هذه المعلومات السكانية والمادية في محطة والمحتسب computer الذي يتوجب ايجاده لدى الهيئة البلدية.

ومن ثم اسقاط جميع هذه العناصر إلى خريطة هي خريطة البلدة بحدودها ومساحتها وطرقاتها ومرافقها... أي المجال الحيوي للتجمع الأهلي.

وتقضي عملية التواصل هذه بالبداية فوراً باستخراج الحاجات الملحة: صحة، بيئة، تعليم... فالخطة: وتأتي نتيجة الدلالة المعلوماتية التي لدينا. وبعد الخطة: البرمجة والاختصاصيون المكلفون. ومن ثم الميزانية. وأخيراً مهلة التنفيذ.

ان بلديات لبنان تزخر بالطاقات ولكن اعتقد انه ينقصنا شيء مهم للتفاعل والتواصل في ما بين هذه الطاقات البشرية وهو الحوار.

أول عملية تواصل في التجمع هي تحقيق فرص للحوار بين الهيئات الأهلية ومسؤولي السلطة المركزية. أولاً بين الهيئات البلدية - كل في نطاق مسؤولياته - وبين الطاقات والاعضاء الفاعلة من الأهليين. مهنية وخصائية وفنية وحرفية. نأخذ مثلاً: أنا من سكان الحازمية. قبلاً لم تكن متعودين على أي نوع من "التواصل البلدي"، يمكن كان ذلك بسبب الحرب، فلا نشرة، ولا بيان ولا اعلان، إلا كل سنة اشعار بدفع الرسم البلدي. وفي

البلدية مستوصف، ومركز اطفاء لا يعرف رقمه وناد... لا برنامج معروف من سكان البلدية.

نلاحظ فراغا اعلاميا بين الهيئة البلدية والسكان في لبنان - الا القليل منها. لان البلديات تفتقد الى وجود اعلامي يعزز التواصل والتفاعل والدينامية الانمائية، هناك بلديات نجحت مثل ذوق مكابيل. لها ظروفها صحيح لكن علينا ان نعرف بنضال الهيئة البلدية ورئيسها. علينا ان نعرف كيف نتمثل بها ونقلها...

وهناك بلديات فشلت. ويجب ان نعرف لماذا، ولو ظهرت ظروف قاهرة. دور الاعلام والصحافة هنا اساسي وهذا من واجبا نحن الصحفيون.

الموضوع الأكثر اهمية في البلدية - هو الانماء البيئي والذي ترتبط به كل انواع الانماء المتبقية.

لقد عقد من فترة مؤتمر عن التنمية الحضرية ودور الاعلام فيها. وقيل كلام مثل "ان دور الاعلام التراكمي سيجعل المواطن يتحسس لقضايا الانماء الحضري... اي تحقيق ثقافة انمائية. ويكون وسيلة الربط بين المسؤولين والمعنيين بالسياسة الانمائية. لان الاعلام ملتزم قضايا الوطن والانماء. ثم قيل ليس مطلوباً من الاعلامي ان يكون اخصائياً في الانماء ولكن على الاقل ملماً في الموضوع. وليس البحث عن الفضيحة هو المطلوب لأن وقعه في النفوس يثير المشاعر.

ان التفاعل بين المسؤولين والهيئات الأهلية خاصة في الامور التتموية تتعزز نتيجة الرصد وتبادل المعلومات وللعلام دور رائد فيها.

ولكن الامر يفقد خطة عمل مبرمجة. في نفس المناسبة ظهر الوزير الخليل ليتكلم في الندوة المسماة تفعيل المشاركة الاعلامية في التنمية الحضرية.

يهمنا العمل على وضع تصور انمائي يتضمن رؤيا محددة للخروج من الازمة. نحن كاعلاميين سنتابع الوزير الخليل بمهامه ونوازره لأن هذا المفهوم بحاجة الى وضعه حيز التنفيذ.

النصور يلزمه خطة. وبرنامج وميزانية وعناصر تنفيذ. منذ ثلاثة اشهر استحدثت الوزارة "مصلحة الارشاد والتوعية بهدف التعاون مع وسائل الاعلام لرفع مستوى فهم المواطن للبيئة. يهمنا ان نعرف ما هو برنامجها. الصحافة هي التي عليها دور التحقيق والتقدير لكي تفجر الحقائق وتدل على الخطأ.

تعاطت الحكومات مع الشأن البلدي من خلال القروض القانونية. ولم تتحرك الا عند المواسم السياسية: انتخابات، استحقاقات، مناسبات معينة.

هذا يعني ان العلاقة بين الهيئات البلدية والسلطات المعنية (محافظ، قائممقام...) يجب ان تعزز وعلى المسؤولين عن العلاقات في البلدية ان ينشطوا ويستدعوا الصحافة كلما برز امر هام او جديد.

الدور المهم الآخر هو الارتقاء السياحي (Promotion touristique). وهذا الدور لا يمكن ان يلعبه التجمع البلدي دون اهتمام ورعاية الدولة. كل قرية في لبنان تقريبا لها جانبها الخاص: الحرفة الفنية، المنظر، الصناعة، الموقع الأثري، الشاطئ، الوادي... لكي يتم تجويد هذا الجانب، يتحتم التنسيق مع الهيئة البلدية لبرمجة نشاط يجعل من هذه القرية ملاذا يطلبه الجميع ويسعى اليه. في الدولة موظفون فنيون اخصائيون في التنمية والبيئة والسياحة واذا قدر للبلديات الاستفادة من هؤلاء الموظفين تحسنت الأوضاع البيئية والسياحية بشكل سريع، ولكن كيف السبيل الى معرفتهم؟ على الهيئة البلدية ان تستفسر عن هؤلاء باقتحام المحافظة او القائممامية ومن ثم التنسيق. يمكن للاعلام ان يلقي الضوء على مجالات اقتصادية في البلدة، فيدعو الدولة الى تعزيزها وتشجيع الاستثمارات بها، اذا كان هناك من ثروة صخرية او حرجية، او شاطئ او متحف لشخصية بلدية. قامت LBC بعمل جيد في برنامج نادي الأندية، فلبنان هو متحف كبير وجب علينا اظهاره".

طاقة الشباب والجمعيات

ان في الشباب طاقة عظيمة، لا تزال خارج الممارسة البلدية بالإجمال، علينا تحسيس الفتوة على قراءة الصحف، اصحاب نخوة ولكن قلما يقرؤون بالإضافة الى النشاطات التي يستهوونها وهي طبعاً رياضية وفنية واجتماعية...

في لبنان منات الجمعيات وفعاليتها متفاوتة. مفعول الجمعيات داخل البلدية كبير فيما لو اعطي فرص النجاح. يمكننا الاتصال بهذه الجمعيات والتطلع الى خدماتها وموارثها اعلاميا. نحبذ نشره اسبوعية لنشاطات كل بلدية او شهرية في البلديات

الصغيرة وياقظات ولوحة اعلامية في مركز البلدية واستغلال شبكة انترنت وهذا لا مفر منه في المستقبل القريب.

ان وجودنا وتطور وجودنا اينما كنا مرهونان بقدرتنا على التواصل، وبأخذ هذا التواصل صفته الإنسانية المميزة من وظائفه التالية، ضمن التجمعات الأهلية:

١. التوجيه وتكوين المواقف والاتجاهات.
٢. زيادة الثقافة والمعلومات.
٣. تنمية العلاقات المهنية والبيئية وزيادة التعارف الاجتماعي.
٤. الإعلان والدعاية والترفيه والتسلية.
٥. فهم روح العلاقات العامة.

ولكي يتحقق ذلك لا بد من:

١. الإحصاءات.
 ٢. التجرد والموضوعية في جمع المعلومات.
- فبتلك نعرف الحاجات.
- ومنها يمكن بناء برنامج والشروع في تنفيذه.

الديار ستعمل جاهدة في تعزيز التواصل المجتمعي في كل الاتجاهات بجميع وسائلها ومدوبيها وكتابها وصورها، فالصحافة تل وتنه ونقبل وتشجب وتوضح وترقص وتشجع. فالديار تدعو جميع الصحف مثيلاتها الى الشروع في هذا العمل الذي يعزز الديموقراطية ضمن الخلية الإدارية الصغرى وهي البلديات. ان التواصل البلدي هو قضية هامة من قضايا الصحافة.

توزع مجاناً

بيلوس



نشرة بلدية جبيل

وسيلة اتصال بين المجلس البلدي وبين المواطنين في جبيل لعرض أعمال البلدية والتعريف بما تقوم به من اتصالات ونشاطات، ما تدرسه من مشاريع وما تنفذه من اشغال وما تتخذه من قرارات. عزيتها خلق تواصل مستمر بين ادارة المدينة وبين المواطنين بهدف العمل البلدي اكثر شفافية لتواحيه العملية وبالتالي اطلاع المواطن على كيفية اتخاذ قرار ما ومراحل العمل البلدي والاطراف المختصة وكيفية تنفيذه.

تتضمن البلدية نقل وجهة نظر باسم بلدية جبيل وتُنشر فيها قرارات المجلس البلدي والقرارات الرئاسية التي تهتم الجماعة بتبنيها. يحرص المجلس البلدي على ان تكون توضحاً لكيفية سير العمل الإداري وكيفية متابعة العمل البلدي.

تتضمن النشرة كل ما يخص العمل البلدي في جبيل من استاؤلات حول مشاريع البلديات او تنفيذها ونجيب على اسئلة المواطنين ونسعى فيما قد يتبين لديهم حول مقررات البلدية، إذ تضع البلدية ثقافة العلاقات المتعلّقة بهذه القضايا في متناول المواطنين ونسعى بهم على علاقة متوازنة والمشاورة والشفافية.

بالفعل تأمل نشرة بلدية جبيل ان يلقى مضمونها تجاوب المواطنين لجهة الاعتراف بالقرارات التي لم يلمحها عرض مطالبهم والنشأة التي يعتد بها او ملاحظاتهم او اقتراحاتهم سواء بالنسبة لعمل البلدي او بالنسبة لضمها في هذه النشرة.

كما نجد النشرة اخباراً عن تاريخ جبيل الحضاري والانساني لتعريف المواطنين على معالم حضارة جبيل واطلاعه على مستندات وصور قديمة، وتاريخ العائلات وتطور المدينة وسراها من التاريخ التي تهم الجليليين.

نحسب ان يتسلسل المجلس البلدي ان يلقى العدد صفر من هذه النشرة الصدى الايجابي المرتقب وتأمل ان تتلقى مساهمات بالقراءة في العدد التالي.

بيلوس

المحتويات

٢. توجهات البلدية
٣. انتخابات بلديات
٤. محضر تسمية الاعمال البلدية
٨. توأمة - مؤتمر
١٠. أونسكو - جبيل تراث عالمي، والتعاون الدولي لعلوم الانسان
١١. العمل البيئي البلدي
١٢. جبيل محمية بيئية
١٤. علاقات عامة
١٨. مشاريع ودراسات
٢٣. النشرة الرسمية
٢٥. خطة السير



بيان بالمشاريع المنفذة أو قيد التنفيذ أو قيد الدراسة لغاية نهاية آذار ١٩٩٩



- ١ - موقف جسر السخينة
- ٢ - موقف باصات وسيارات مقابل نادي بيبيلوس باتجاه ستر صغير
- ٣ - موقف سيارات بجانب البنك اللبناني للتجارة
- ٤ - موقف سيارات بجانب مركز الهاتف
- ٥ - تأهيل موقف وممر لمسح الشاطئ الرملي
- ٦ - موقف سيارات قرب مستديرة مدخل جبيل
- ٧ - تأهيل وترقيت وأرصفت وأنارة طرق السكة الحديدية
- ٨ - تأهيل أرصفة الشارع الرئيسي
- ٩ - تأهيل منطقة المشاة في المدينة القديمة
- ١٠ - أرصفة حي مار يعقوب
- ١١ - تأهيل الطريق بجوار كنيسة مار جرجس
- ١٢ - تأهيل شارع النخيل (سان جورج)
- ١٣ - وصلة المكبوسة
- ١٤ - وصلة حارة جهجاه
- ١٥ - تأهيل طريق مار بطرس
- ١٦ - حمامات الشارع الرئيسي
- ١٧ - حمامات السوق القديم
- ١٨ - حمامات نقالة
- ١٩ - دار البلدية

- ٢٠ - دراسة تقسيم الاحياء ووضع الخرائط
- ٢١ - مشروع لوحات الاعلان العامة والخاصة واشارات المرور

VI

*La constitution du paysage, de l'architecture
et de l'environnement*



"Comment passer du particulier au général (...), du général au particulier, du central au périphérique?" (p. 14)

مقدمة

قوانين الذوق والجمال والشعر

محمد السعيد

هذه الجلسة مخصصة للحديث عن المشهد والعمارة والبيئة في المدينة، ودور البلدية في هذا المجال، أي عن تلك الأشياء التي تشكل المحيط المرئي واطار الحياة اليومية للإنسان في المدينة. فمدينة القانون، ومدينة العدل الاجتماعي، لا معنى لها إن لم تكن مدينة الجمال أيضاً، أو لنقل إن مدينة يسودها القانون والعدل الاجتماعي لا بد أن تنتج مجالاً مدينياً جميلاً، أو أنها لا تكتمل إلا به. الأبنية تحكمها قوانين البناء، أما الشوارع والساحات والحدائق فيجب أن تحكمها قوانين الذوق والجمال والشعر.

إن الشاعر والممتع والمشحون بالرموز في المدينة هو غالباً ليس تلك الكتل المبنية والمكدسة في عقارات ومطبخة قوانين بناء لا تكثر كثيراً للجمال ولا تعاباً يتناسق الكتل ولا باطلالة واجهاتها وتعابيرها على الشوارع والناس. إن الشاعر والممتع يمكن أن تكونه كل تلك الأشياء الأخرى من شوارع وحدائق وساحات إذا اعتنى بها واعتبرت ليس مسارات للحركة فقط، بل أماكن للاستمتاع بالمدينة.

وهذا دور البلدية بامتياز إلى جانب دورها في توعية المواطن وإيقاظ حسه الجمالي لأشياء الخير العام. ليس فقط بواسطة الكلمات والملصقات بل بتحقيق أمثلة متعددة من الإنجازات الفعلية، من ترتيب للشوارع والأرصعة وجعل هذه الأخيرة أمكنة اليفة متصلة ومستمرة، غير منقطعة عند كل مدخل أو مرآب، وتأسيس الشوارع والساحات والحدائق العامة بالأشجار والأضياء المناسبة والإشارات المنقطة الصنع والجميلة، والمقاعد، وأماكن لصق الإعلانات وصناديق القمامة. إن كل تلك الأشياء المسماة اثاث المدينة أو mobilier، وعن هذه الهواجس وغيرها سوف تدور هذه الجلسة.

المشهد والعمارة: سحر المرئي

نصان لمشهدين

رهيف فياض

١

الأفق، التلال، الوادي وقصر بيت الدين

١. التلال متتابعة، متواصلة، مرسومة بعذوبة على الأفق. غلاف التلة هنا، يشبه غلاف جارتها، فيصنع تجاور التلال المتشابهة، وحسدة المشهد. وترمز هذه الوحدة، الى علاقة مع اسماء، هي واحدة بكل دلالاتها. فالتلال هادئة، في راحة ظاهرة تبدو، بطوبوغرافيتها، بتضاريسها، ولنقل "بنوبولوجيتها". وهي تصعد بانتظام نحو الشرق، وتكتفي حيث وصلت، بمجاورتها للسماء، تكتفي بأن تكون تحتها. فلا تنوء بارز، قافز نحو السماء، يحكي نوترا معها، هنا او هناك. وحده، الإيقاع الأفقي الهادئ، للتلال المتجاورة، يصنع المشهد الطبيعي. المشهد الطبيعي ساكن بكليته، يصعد أسفله الى أعلاه، متسلقا حيل المياه الجارية في الوديان، ويقف عند غلاف التلال المرسومة قريبا، على زرقة السماء. السماء مبالغة في قربها منا، هنا.

•••

٢. المشهد الطبيعي في موقع قصر بيت الدين، هو محدد إذا، بطريقة وجوده الخاصة، على الأرض، وتحت السماء. وطريقة الوجود هذه، ليست عنصرا ثالثا، عنصرا مضافا الى هذا الثنائي الأزلي الوجود، ارض وسماء، مستعيرا "كريستيان نوربرغ - شولز"، بل هي حضور مميز، انها ترجمة، لعلاقة هذا الثنائي، في موقع محدد. المشهد الطبيعي، في موقع قصر بيت الدين، يقترح علينا فهما معنا له، فهما ينطلق من هذه الخصوصية، ومن ميزات الأشكال المعطاة للتلال، من معناها. المشهد الطبيعي في الموقع كل هو، وقصر بيت الدين جزء منه، حدد الكل موقعه، فقام مبنى القصر في موقعه على المنحدر، يسهل فهمنا لهذا الموقع، يقربه من إدراكنا، يكمله، يضيف الى معانيه معانٍ أخرى. قام القصر في الموقع، فكان المكان. وتجلت في المكان، خصائصه او روحه ربما، مرئية.

٣. نبت القصر في هضبة، عند فم وادي. وللوادي، عند منتصف التلال، فرعان، رئيس، استمر، عند الشمال، برده قاس، حمى القصر نفسه منه متطينا بخط التلال المتواصلة فوقه، فهو حدود قاسية، ظاهرة هناك، بوضوح. وفرعي، توقف. عند الجنوب، تأتي منه الشمس، حاملة الدفء، ناشرة النور والظلال، فاحتضنه القصر، وتمددت كتله، قصر وملحقات، مترتبة، متجانسة، من الجنوب حيث الوصول والمنخل، وكل توقعات الانتظار عند المدخل، الى الشمال، الى الحدود. المشار الداخلي في القصر، متعرج، عبر الساحة الكبيرة، يتسلق الأبراج مع طوبوغرافية الموقع، يربط المسطحات، الواحد فوق الآخر، من اسفل الى اعلى، تقطعه الفسحات الداخلية منتظمة، مترتبة بدورها، مفتوحة على الوادي. اتجه القصر وملحقاته، وتطلع الى الجنوب، رسم الساحة الكبيرة امامه، غلف الفسحات الداخلية ووجد سماءها الضائعة، فأسرها داخل أطر لها أشكال هندسية صارمة. غلف القصر الفسحات الداخلية، اقلها من جهات ثلاث دون حاجة من مناخ، جعلها امتدادا للداخل،

وأراد بذلك، ربما تأكيد هذا التواصل المشرق الحميم، مع لغة، مع طريقة للعيش، ومع نظرة الى الحياة، التصقت بالأرض وبالناس منذ قرون، وقد أتتنا من الداخل، من بلاد النخيل البعيدة،

ثم انفتح على الوادي، وحدد بذلك اتجاهات المشهد بكامله، ووقفنا امامه، نتساءل؟

ماذا يريد القصر ان يكون؟

ماذا يريد القصر ان يقول؟ هل يريد القصر، ان يعانق الشمس منذ بدء مسارها، حيث الشرق فتأتيه باكرا؟

وترسم عند الظهر، ظلال الأعمدة والأقواس، نغما مشرقيا عذبا، على جدران الأروقة، تحدد ملاحقه؟

ثم يغمر نورها عصرا، ارض الساحة الكبيرة؟

وتتعاكس أشعتها، على المياه المنسابة نغما صامتا، في الفسحات الداخلية، المكسوة بالحجر الأملس؟

فيدخل نورها عنوة إلى داخل القصر، يخترق صلابة جدرانه، عبر النوافذ الممشوقة، النحيلة؟

يدخل النور القصر متموجا، بتموجات مسار المياه حيث انعكس،

وتتموج الجدران معه وتضيق صلابتها، في النور يتمايل فوقها؟

فهل وسع النور النوافذ، ليتسلل إلى داخل القصر، بعض من خارجه؟

هل يريد القصر ان يدخل الينابيع المجاورة، جداول تتساب داخله؟

فترمز بوجودها إلى الحياة، وبهدوء انسيابها إلى حلاوة استمراريتها؟

ثم يعود مساء، فيرى الشمس تغيب في الأفق البعيد؟

هل يريد القصر، ان يكمل مسار الشمس، حضوره، ان يوضح لغة عمارته، بفعل مختلف

لنورها على أسطحه، على جدرانه، وعلى اروقته، بأعمدتها المتلاحقة، إيقاعا ونغما؟

فعل متغير، بتغير موقعها في مسارها!!

ام تراه يريد ان يؤكد بإصرار، ان الأشياء تصعد، وان هناك اسفل وأعلى، وهو، هو فقط،

موجود في الأعلى، ينظر إلى الأشياء والى الناس من فوق؟

هو، قصر الأمير، والأشياء تحته، في الأسفل، والناس كلهم رعيا!!

¹. Christian Norberg - Shulz. *L'art du lieu*. Le moniteur, Paris.

فهي علاقة تناقض، فيها التوتر الكافي، ينتج توازنا ضروريا مع سكون علاقة القصر بالنتلة حيث يقوم.
انها علاقة تكامل اذا.
السكون في القاعدة،
والتوتر في السطوح،
بولدان معا لغة عمارة القصر،
تغنيها الجمل "المورفولوجية" المذهلة، الكامنة في الجدران، في جسد القصر بكامله.
ان هذه اللغة الخاصة، نقرأها إشارات، نفهمها إحاء، نراها نعما.
ان هذه اللغة الخاصة، هي من لغة الشعر عندنا،
وهل من سحر يفوق سحر الشعر!؟

٢

دير القمر التلة، البلدة، والساحة

١. على تلة مقابلة لقصر بيت الدين شمالا، قامت بلدة دير القمر.
واسمها، على صورة "قوتوغرافية" صورها "يونفيس" في العام ١٨٨٠، "دار القمر".
تحكي الصورة القديمة، كما يحكي المشهد الممتد بكامله أمامنا اليوم، ان للبلدة مناخا عاما،
وهبتها اياه التلة، فميزها هذا المناخ، منذ كانت، ولا يزال.
في الصورة المعمر، أسقف المباني كلها، افقية، مسطحة، ترابية.
وفي المشهد أمامنا، أسقف المباني من القرميد الأحمر.
تغير الشكل الهندسي لأسقف المنازل، من مربع، او مستطيل، او مسطح هندسي منتظم،
مقوي، نبتت في داخله، أشجار التين او الشربين، واصبح اليوم، في معظم أمكنة البلدة،
هرما من القرميد الأحمر.
الا ان المناخ العام للبلدة، في الصورة العتيقة، وفي المشهد أمامنا اليوم، بقي كما وهبتها
اياها التلة.
يحدد المعطى الطبيعي للنتلة اذا، المناخ العام للمشهد أمامنا، حيث بنيت المنازل، سكنها
الناس، وانتفعوا بها، فقامت معهم حياة هناك.

٤. مبنى القصر، بكل ملاحقه، المتدرج من اسفل إلى اعلى، كما المشهد الطبيعي برمنته،
تزوج التلة، قام على ارضها، تشبث بطوبوغرافيتها، جاهر برغبته في البقاء عليها، ولم
يتطلع إلى السماء أبدا.
ان كل ذلك يوحي بالسكون، يدل على الصلابة، يرمز الى الاستقرار،
وكل هذه الدلالات، هي سلطوية في جوهرها.
جدران القصر، عند قاعدته، فوق ارض التلة، صلبة، ثابتة، فتحاتها متباعدة،
انها حدود واضحة بين الخارج والداخل، تفصل بينهما، وان وصلت احيانا،
وظيفتها الفصل هنا، ككل حدود.
اما اروقة ملاحقه، عند الساحة الكبيرة،
وأروقتة عند مدخله الكبير، وحول فسحاته الداخلية،
ان اروقتة هذه، هي، بايقاع اعتمتها، بتتابع اقواسها، وبموسيقى ظلال هذه الأقواس على
الجدران المقوية بانتظام خلفها اكرر،
انها هنا حدود أيضا،
إلا انها تدعو الخارج الى اجتيازها لمعانقة الداخل.
انها هنا وان كانت تفصل احيانا، فهي في الغالب عتبة، توصل أساسا، ولا تفصل.
وأسقف القصر، فوق جدرانه، وفوق الأروقة خاصة، مستقيمة هي،
افقية، ممتدة، أشكالها هندسية منتظمة، متدرجة مع تضاريس الهضبة، اكرر مرة أخرى.
انها كالخطوط، مجردة، وهمية، تكاد أطراف قماش مشدود تحالها،
او حدود بساط سحري يريد ان يطير، تشده الأقواس والأعمدة التي الأرض، حيث
زرعت.
لا تقرأ خطوط الأسقف الأفقية المتتابعة بأشكالها الهندسية، مرسومة على الأفق أبدا، اذ لا
أفق خلفها.
خلفها فقط، مشهد التلال بغلافها، مرسوم قيبا، متصلة متواصلة، على الأفق الأزرق
اللانهاثي يحتضنها.
علاقة القصر مع ارض الموقع هي علاقة عضوية، علاقة تناغم كامل، علاقة انسجام
وتواصل.
اما علاقته بأسطحه الهندسية، مع توبولوجية التلال خلفه،

وساهمت المنازل، بناسها وبمكانها، في توضيح معنى هذا المعطى الطبيعي، وفي شرحه، وكان لها دورها في تحديد المناخ العام هذا، بتوجيهها كلها، نحو الجنوب والوادي، نحو النور والدفء، نحو روعة المشهد المقابل.

فنتج عن كل ذلك، توجه المشهد بكامله، من الشمال الى الجنوب.

٢. انطلاقاً من هذا التوجه، حددت البلدة موقعها على مر السنين وسط التلة، ولم تغامر بالصعود الى قمته، حيث الشمال البارد الا مؤخراً، وبتردد ظاهر.

وبقي غلاف التلال مرسوماً على الأفق، يحضن البلدة في موقعها، ويبقيها هادئة، ساكنة تحت السماء.

هادئة؟ ساكنة؟ نساء؟

بالتأكيد، نجيب، اذ ان علاقة المباني بأرض التلة، بتضاريسها و"توبولوجيتها"، هي، كما في حالة قصر بيت الدين، علاقة ساكنة، لا اثر للتوتر فيها.

والنتج من اسفل البلدة الى أعلاها، يروي بالتفصيل، العلاقة ذاتها مكررة، حتى حدود المبني، عند منتصف التلة، حيث أشجار الشربين الدهرية، باقية هناك منذ قرن ونصف.

والأسطح الهندسية المسطحة، او الهرمية من القرميد الاحمر، لا توتر يشدها الى فسوق، الى السماء، فهي تحتها برغبة واضحة، تتكامل في أداها التشكيلي الهندسي الصارم، مع خطوط التلال، المرسومة منحنيات عذبة متواصلة، على الأفق الأزرق مرة اخرى، كما فوق قصر بيت الدين.

٣. على الصورة المعمرة، نقرأ الساحة في وسط القسم المرتفع من البلدة، حدودها ظاهرة بخجل، وهي منقذة المسجد غرباً، وقصر فخر الدين شرقاً.

إذ، عيناً تحاول منقذة المسجد، ان تشكل في لغة المكان، وفي عمارته، مفردة تحكي توقاً خاصاً الى السماء، لأن هذا التوق يذوب فجأة، في تدرج المنازل تصعد خلفها، وتضيق وسط التدرج ذاته، طموحات القصر السلطوية، بأن يظهر في المكان فوق كل ملء يجاوره.

ويبقى امتداد الساحة الأفقي، بكل معاني التلاقي والتواصل الذي تختزنه، الدلالة الوحيدة على وجودها في عمارة المكان، مع نوبان الدلالات أخرى.

وفي المشهد بكامله وهو أمامنا اليوم، لا تزال منقذة المسجد حدود الساحة غرباً، وقصر فخر الدين حدودها شرقاً.

إلا ان قراءتها في عمارة المكان أصبحت سهلة، بالأسطح الهندسية، الاقضية، تحوطها من كل صوب، تدل عليها، تؤكد معانيها، فيما احتل القرميد الأحمر سائر السطوح.

٤. من طرف الساحة الشرقي، ومن فوق بلاطها الأملس الحديث، (مع الأسف) يبدو المكان مختلفاً عن ما بدأ، في المشهد الشامل نراه من التلة المقابلة.

القصر يتشبث بالهضبة التي أصبحت طريقاً منحدرًا بجانبه، وهو حدود الساحة فعلاً.

مكعب مرتفع من عدة طبقات، كتله ضخمة، جدرانه حدود تفصل بقسوة بين داخله والخارج، نوافذه نحيلة، تكاد لا تسمح لمن يسكنه برؤية الحياة حوله.

كل معانيه، في معظم مكونات غلافه، تدخل على انغلاقه على ذاته.

وحدها المشربية الخشبية، النائنة، المتعلقة في اعلاه، تزين جداره الجنوبي المرتفع، وتختصر نظرة القصر المتعالية الى محيطه.

بجواره تتحول الساحة درجاً عريضاً، يتسلق المسطحات الى الأعلى، حيث فتحت نافذة حقيقية على السماء، رسمت على زرققتها، أشجار الشربين الخضراء المعمرة، وفتحت كوة، يتسلل منها القمر الى "داره".

ابتدأت المعاني تتغير، وابتدأ سكون المكان يهتز، رغم ثقل جسم القصر، ورغم صلابته جدرانه.

اذ ان الأفق فوق الساحة - الدرج، لم يعد غلاف التلال كما فوق قصر بيت الدين، بل اصبح الأفق لون السماء، وفي السماء قمر.

والمبنى الثاني قبالة القصر لا يتشبث بالساحة، بل يقف عليها، فوق عقود مفرغة متقاطعة، تقف على ارجل، كما الناس في الساحة حوله.

نخال المبني سيقف مرتفعاً نحو السماء، كما الاطفال، عند نافورة المياه المقابلة.

دخل السكون المائل في عمارة المكان، في تناقض مع توتر واضح يحكي لغة أخرى، وانضح تكاملاً مع "توبولوجية" التلال، قبل أوانه،

لن يكتمل، الا مع المسجد، عند الطرف الآخر من الساحة. المسجد ليس حدوداً، كما تراءى لنا، في المشهد من بعيد، إذ حوله فسحة، والمسجد ينتج في موقعه، توتراً مزدوجاً في محيطه، ومعانٍ مرادفة لهذا التوتر. فهو يخالف التوجه العام الذي يحكم عمارة المكان، فيحرف قليلاً بكل كتلته، ولا يسوازي المباني التي تجاوره، ولا يتطلع الى الوادي الهدف، إذ ان هدفه في مكان آخر. ومنذنته، التي أخفاها تدرج المباني خلفها عند رؤيتها من بعيد، منذنته، مرتفعة هنا، تمد يدها لتطال السماء، والسماء قريبة. وظلها الطويل، يظهر وحيداً على بلاط الساحة، إذ ان ظلال المباني التي تحوط الساحة، تصبغ على الأسطح المدرجة ترتفع خلفها. كل السطوح، وكل الواجهات العليا يغمرها الضوء، يتسلل الى داخل المنازل عبر النوافذ النحيلة. اما العقود في الاسفل، فتغمرها الظلال.

•••

٥. في ساحة دير القمر، ينبأنا شعور متناقض. نرى الحياة الجديدة تغزو الساحة، تمد الجسور نحو الآتي لا محالة، فنشعر معها، وكأن الزمن يسير بسرعة، يهرب منا، فنخاف. نطمئن بعدها، إذ ننظر الى المعالم تزين الساحة، تعلن بقاءها وديمومتها، فيغمرنا شعور آخر، نرى فيه الزمن يسير ببطء، او افضل من ذلك، نخاله يتوقف. فنطرب للحاضر ينهل من الماضي، وينفتح على المستقبل. في ساحة دير القمر نقرأ التاريخ صعباً معقداً، بلغات متعددة، تعرفنا. على التيارات وعلى العصور، حيث، تحت أشكال مختلفة، يدوم الشيء نفسه. ان هذه الاستمرارية تعني، ان المكان، والمكان موضوعنا، هو ساحة دير القمر، ان المكان، يحافظ على هويته عبر كل المتغيرات. فالزمن، والمكان حيث تقوم الحياة، يتعلق أحدهما بالآخر، وفهم المكان، بتراكم التاريخ فيه، يبدو غير زمني، ويحدده الزمن في أن، لأن هذا الفهم، رغم المتغيرات، ينبغ من المكان ذاته.

والمدى، في المكان، كما يقول "رنزو بيانو"²، هو غير مادي، كالموسيقى. وهل نتوق في مشهد المكان، في عمارته، وعمارته هي، "الجدران ترتفع نحو السماء بشكل يثير مشاعري، هذه هي العمارة، الفن هنا"³ كما يقول لوكوربوزييه، في عمارته، وعمارته هي، "فن المكان" كما يقول "كريستيان نوربرغ - شولز"⁴، هل نتوق في مشهد المكان، في خصائصه، وهي مرئية غدت، هل نتوق، الى سحر، يفوق سحر الموسيقى!؟

² Renzo Piano, *Carnet de travail*, Seuil, Paris.

³ Le Corbusier, *Vers une architecture*, Champs Flammarion, Paris.

⁴ Christian Norberg-Schulz, *L'art du lieu*, Le moniteur, Paris.

La symbolique du jardin et la poésie de la ville

Michel Baridon

Les organisateurs de ce colloque ont choisi un thème qui exprime les préoccupations de nos contemporains et ils l'ont formulé d'une manière originale. En quoi consiste la poésie de la ville? Que faut-il entendre par la symbolique des jardins?

La ville est un univers qui fascine les poètes parce que, nuit et jour, elle est en mouvement. Elle a toujours fait partie de la littérature du monde entier depuis Athènes, depuis Bagdad, depuis que Du Bellay a chanté Rome et Villon Paris. Mais c'est surtout au 19^e siècle, avec l'enflure croissante du tissu urbain et la dérive des campagnards vers les usines et vers les mines que la ville devient un thème poétique moderne. Moderne au sens où on lui trouve un charme qui n'a plus rien à voir avec les thèmes traditionnels des moralistes (les dangers, les tracas, les embarras de la ville), un charme délétère, parfois angoissant souvent lié à de scènes nocturnes. On reconnaît là *Les lumières de la ville* que Chaplin utilisait pour exprimer les climats de la sensibilité des hommes d'aujourd'hui. Dickens, parti en vacances à Lausanne, se plaignait de ne plus pouvoir écrire dans ces beaux paysages alpins. Il suffisait, disait-il, qu'on le laisse rentrer à Londres, qu'on le dépose la nuit, si possible dans le brouillard, sur un des ponts qui enjambent la Tamise et l'inspiration lui reviendrait aussitôt. Baudelaire a lié de façon définitive la ville à la psyché moderne par des vers connus de toutes les mémoires :

*Le vieux Paris n'est plus (la forme d'une ville
Change plus vite, hélas! que le coeur d'un mortel).*

Ainsi, nous aimons ce monde d'un amour trouble. Nous savons que nous lui devons notre idée de la modernité, mais nous n'en gardons pas moins la nostalgie de la campagne et de nos racines qui sont presque toujours paysannes. La nécessité qu'éprouvent tous les citadins de se préserver du mieux qu'ils peuvent contre la pollution automobile et industrielle ajoute encore à leur soif de s'offrir le luxe d'un coin de verdure ou, s'ils ne sont pas assez riches, d'avoir accès à un parc public pour se

détendre et respirer. Mais ces parcs, ces coins de verdure que représentent-ils pour eux ?

Le mot *représenter* est à lui seul l'indication du mode symbolique. Le jardin est symbolique parce qu'il détient le pouvoir de figurer le monde d'idées que nous venons d'évoquer. Dès que nous y pénétrons nous ressentons le bien-être que nous associons au calme, à l'absence de pollution, à la présence rassurante, régularisatrice et nourricière de la nature. Le jardin c'est le lieu où nous sentons que l'homme veille sur son patrimoine naturel. Mais le jardin est aussi le symbole de la défense du patrimoine culturel. Les statues que nous y voyons, les connaissances historiques que nous y découvrons - car l'homme ne cesse de modifier les formes qu'il donne au visage de la nature et les jardins ont une histoire comme les livres, comme les maisons -, tout cela fait d'eux des lieux d'autant plus riches de sens qu'ils sont doublement symboliques.

C'est ce double symbole que je voudrais maintenant analyser dans sa relation au monde de la ville.

Notre type de civilisation développe sans cesse le paysage urbain. Selon l'ONU, la population urbaine est passée de 53,6% à 74,2% dans les pays dits "industriellement développés" entre 1950 et 1990. Dans les pays "en voie de développement", elle est passée de 17,4% à 34,4%. Sur toute l'étendue de la planète se poursuit la dérive des populations vers les villes. Ce phénomène est lié à l'industrialisation. Un homme suffit pour conduire un tracteur qui roule de jour comme de nuit et ne nécessite pas qu'on prenne soin de lui à l'écurie. Cette invention, s'ajoutant à celle de la moissonneuse batteuse et à celle du semoir mécanique, a suffi à vider les villages de la Beauce et de la Brie.

Mais pour acheter du matériel, il faut investir. La modernisation de l'agriculture a entraîné la concentration de la propriété agricole. Le processus est continu depuis la Renaissance. Il a provoqué un exode rural qui a connu des hauts et des bas et dont nous continuons à subir les effets. Dans nos villes, si l'on interrogeait la plupart des passants on s'apercevrait qu'à quelques exceptions près leurs grands parents vivaient à la campagne. Ce qui est vrai des Français ne l'est pas moins des émigrés qui conservent souvent un lien avec "le pays" au double sens que nous donnons à ce terme. Pour s'en rendre compte, il suffit de voir comment les Maghrébins qui partent en vacances de l'autre côté de la Méditerranée se servent du toit de leur voiture pour jeter un pont entre les sociétés de consommation et les autres. En deux générations, leur vie a changé plus vite qu'en deux millénaires. Le Parisien qui a passé ce stade parce qu'il est de souche plus ancienne n'hésite pas à perdre des heures à bouchonner sur les autoroutes afin d'aller se détendre à la campagne d'où il ramène le dimanche soir des champignons, des poireaux ou un vin *de pays*. L'automobile est le moyen le plus répandu pour gagner à

l'occasion des vacances ou d'un simple week-end le coin de campagne qu'on aspire à retrouver pour "se refaire une santé".

L'habitant des villes, sentant la nature lui échapper, demande des *espaces verts* pour garder le contact avec elle sans avoir à faire des dizaines de kilomètres. Il en a besoin pour des raisons de santé et parce qu'il sait qu'en faisant reculer la pollution, si peu que ce soit, il mène le bon combat, celui qui lui permet de prendre de l'exercice physique (jogging, marche, parcours du cardiaque) et d'éloigner si peu que ce soit la pollution due aux automobiles et aux industries installées dans la ville même ou en banlieue. L'accident du tunnel du Mont-Blanc a relancé la polémique sur le transport routier et la protection de la montagne.

L'habitant des villes sait aussi que la protection de l'environnement et du patrimoine naturel est devenue préoccupante pour la planète entière. Les politiques en sont d'accord au plus haut niveau et c'est ainsi que se réunissent des conférences internationales (Rio, Kyoto) qui ont à débattre de l'état de la couche d'ozone, de l'effet de serre, de la pollution dans les villes et de la nécessité de sauver l'Antarctique. Nous avons donc d'excellentes raisons de demander, au besoin de façon militante, qu'on élargisse dans les villes la place réservée aux "espaces vert". Le terme manque sans doute de poésie mais il a le mérite d'"afficher la couleur".

De ce point de vue, nous sommes les héritiers du 19^e siècle, siècle de la création des grands jardins publics. Les parcs de Loudon (arboretum de Derby), Paxton (Battersea Park) et Nash (Regent's Park) en Angleterre, de Schinkel (Charlottenhof) en Allemagne, de Barillet-Deschamps, Alphand et André (Bois de Boulogne, Bois de Vincennes, Buttes-Chaumont) en France, d'Olmsted (Central Park à New-York, Back Bay à Boston) aux Etats-Unis, sont la base de notre patrimoine dans ce domaine. Il est à remarquer qu'Olmsted est aussi le premier créateur d'un parc national en Californie, et l'on sait qu'il a fait école, précisément parce qu'il a été l'un des premiers, peut-être le premier, à dire publiquement que préserver le patrimoine naturel était une question importante pour l'humanité tout entière. Ces grands parcs publics du 19^e siècle ont toujours ajouté une composante essentielle à la poésie de la ville. Ceux qui aiment cette poésie savent qu'une touche de nature a toujours été appréciée dans cet étonnant mélange. Zola montre le peuple aux Buttes-Chaumont et Gustave Doré dans ses vues de Londres (*Sous les arbres à Regent's Park, L'Arbre géant à Kensington*) n'oublie pas les grands parcs urbains.

Le citadin du 19^e siècle en avait besoin autant sinon plus que nous. La circulation automobile n'existait pas, certes, mais tout le monde se chauffait au charbon. Quand les fumées se mêlaient aux brouillards issus de grands cours d'eau, le désastre était ressenti par tous. Londres par exemple était très célèbre pour son fog et pour les conséquences qu'il pouvait avoir. Certains soirs, les gens ne retrouvaient même plus leur chemin pour rentrer

chez eux et ils étaient obligés de se réfugier dans les commissariats et dans les halls de gare pour passer la nuit. A ceci il faut ajouter les fumées des locomotives et comme le métro fut d'abord un véritable train qui roulait en partie sous terre, on peut comprendre que beaucoup des usagers se plaignaient de toux persistantes et d'irritation des yeux. Ce à quoi les compagnies répondaient que la fumée avait une excellente action sur les bronches parce qu'elle les nettoyait énergiquement de tous les germes qui provoquaient rhumes et catarrhes.

Mais si nos villes protègent les grands jardins du 19^e siècle comme des éléments essentiels de leurs paysages, elles ne sont plus ce qu'elles étaient au temps des pères fondateurs des grands parcs publics. Le paysage urbain a changé à mesure que le centre des villes perdait ses pauvres qui se sont repliés en banlieue ou se sont regroupés dans des îlots. Pour des raisons liées à la vie économique (publicité des grandes firmes dans le centre-ville) et politiques (les grandes capitales sont les vitrines que l'on pare pour attirer les touristes et retenir la clientèle qu'ils représentent, la France par exemple accueillant tous les ans un nombre de touristes supérieur à sa population), nous associons le centre de nos grandes villes à l'image de notre modernité.

Mais cette modernité, de quoi est-elle faite dans les grands jardins de nos villes? Il suffit d'entrer dans le Parc André Citroën ou d'aller dans le Jardin de la mémoire à Bercy pour comprendre aussitôt que nous ne sommes plus ici au Bois de Bologne ou aux Buttes-Chaumont. Ce n'est pas que ces derniers n'ont plus de charme. Les Parisiens aiment toujours s'y promener et certains même, surtout parmi les plus de cinquante ans, les trouvent inégalables. Mais dans nos jardins modernes nous ne faisons plus de corbeilles de fleurs dont l'agencement et les couleurs vives rappellent qu'au 19^e siècle l'arrivée des fleurs exotiques fut un enchantement dont Claude Monet a révélé toute la force à Giverny. Ces corbeilles de fleurs étaient alors ombragées par des arbres souvent choisis parmi des exotiques. On voit encore de superbes séquoias aux Buttes-Chaumont, séquoias que Barillet-Deschamps, Halphand et Edouard André ont planté en grand nombre, en partie pour leur forme et leur taille géante, en partie pour faire l'éducation des foules urbaines de l'époque qui avaient eu l'occasion de rêver devant le spectacle des expositions coloniales. Les citoyens du 19^e siècle qui ne voyaient que rarement la nature car le train était cher pour les pauvres, avaient du jardin la conception que leur en donnaient les élus et les dirigeants. Un jardin devait être un morceau de nature. Ses allées devaient être curvilignes comme les routes de campagne et il devait donner l'illusion que leur surface était plus grande qu'elle ne l'était en réalité.

Aujourd'hui, il n'en va plus de même. Les fleurs exotiques arrivent par avion, le cinéma et les vols charters nous permettent de voir les séquoias dans leur environnement naturel et le public urbain demande d'autres

spectacles. Ce sont ces spectacles que je voudrais maintenant décrire avant de terminer par quelques réflexions sur ce que le jardin moderne peut faire pour la culture du citoyen.

Tout d'abord, il faut dire du jardin moderne qu'il s'adapte au paysage urbain. Il ne s'en détourne plus et s'en entoure comme s'il appréciait les façades de verre et leur géométrie fonctionnelle. A Bercy, ce sont les tours de la Grande Bibliothèque de France qui dominent le paysage de l'autre côté de la Seine tandis que le Palais des Sports, à l'ouest, fait monter ses pelouses à l'assaut de poutrelles d'acier. La nuit ce paysage s'inonde de lumière et les jardins en tirent un éclat indirect qui leur laisse leur quiétude et le charme d'une demi-obscurité.

De plus, le jardin contemporain, en rendant hommage au monde de la technologie qui l'entoure, accepte largement les ressources d'une esthétique qui doit beaucoup à la technologie de pointe. Ceci se retrouve dans tous ses éléments principaux.

Il y a d'abord l'eau qui fuse maintenant de mille façons différentes organisant des cascades qui ressemblent à des escaliers vivants (Parc André Citroën) ou générant des effets burlesques. (Beaubourg, la Fontaine Tinguely) ou encore accompagnant les ondulations de la végétation suivant son propre rythme et pour ainsi dire en contre-point (le Jardin Diderot à La Défense 3). Au Parc André Citroën déjà cité, les jets d'eau sont programmés pour créer des effets de vagues réglés par une programmation électronique. Ceci ne va pas sans rappeler les vagues que font les spectateurs dans un stade quand ils se lèvent les uns après les autres pour créer un déferlement vivant dans les tribunes. Les enfants ne se lassent pas du spectacle et cherchent même à y participer.

Les minéraux sont également utilisés pour créer des "effets de sauvage" en pleine ville. Le Jardin Georges Brassens en est un très bon exemple. Si l'on compare ces rochers à ceux des Buttes-Chaumont on voit immédiatement comment l'architecte moderne marque sa différence. Alors qu'Alphand et Barillet-Deschamps ont voulu reconstituer une montagne surmontée d'un temple antique, l'architecte moderne donne à ses rochers un aspect délibérément artificiel, comme s'il voulait faire apparaître ces gros blocs comme une pure création ludique, un amas venu d'ailleurs comme si on tournait les pages d'une bande dessinée. Il ne s'agit plus de faire croire, comme aux Buttes-Chaumont, que la nature amène une montagne en plein Paris (non sans housculer la vraisemblance puisque cette montagne est coiffée d'un temple antique et italien tout à la fois). Il s'agit de montrer les rochers pour ce qu'ils sont, une pure création qui serait finalement comparable au mur des écoles d'escalade.

Les plantes se prêtent à des effets très différents. Ou bien, on les voit figurer les valeurs sûres de nos potagers et accueillir le promeneur pour lui

montrer à quoi elles ressemblent avant qu'on ne les expose dans les supermarchés. C'est le cas dans Le Jardin de mémoire à Bercy. Ou bien, on les voit ressusciter la nature sauvage et se conduire librement comme si aucun jardinier ne les emprisonnait dans des formes géométriques et dans des dessins qui évoquent, comme dit Gilles Clément, "la boîte de couleurs". Elles sont à ce moment là aussi vraies que possible dans leur état de non domestication sans pour autant se laisser aller à admettre n'importe quoi parmi elles. C'est-à-dire qu'elles sont libres mais esthétiquement compatibles.

Enfin, il y a les serres. Elles peuvent maintenant abriter sous leurs architectures de verre totalement transparentes des arbres exotiques dont les silhouettes participent ainsi à la vie du jardin. Le jardin moderne n'oublie pas que l'histoire des serres est mêlée à la sienne depuis la Renaissance. Elles ont toujours été associées pour le meilleur et pour le pire aux voyages de découverte de l'occident et sont indissociables des empires coloniaux. Pas exclusivement cependant, puisque des savants ont toujours cherché à faire de longs voyages parfois, mais pas toujours, pacifiques pour ramener dans leur pays d'origine des échantillons de la flore et de la faune des pays lointains. On peut penser à Cook, à Bougainville, mais aussi au jardin botanique de l'île Maurice et aux expéditions de Humboldt et de Darwin. C'est cet aspect de leur longue histoire que nous pouvons voir à Rochefort, au Jardin des retours, où se trouvent des reconstitutions des paniers qu'employait Bougainville quand il ramenait des plantes du Pacifique.

Les statues et les fabriques, c'est-à-dire les bâtiments que l'on place dans les jardins n'ont jamais été aussi intéressants qu'aujourd'hui. Le 19^e siècle avait été très décevant sur ce point. Le culte des grands hommes, si typique de cette époque poussait les municipalités à la statuomanie. La procédure était simple : une souscription était lancée, elle circulait en ville, et faisait l'objet d'une délibération du conseil municipal. Le maire et ses adjoints lançaient alors un concours pour trouver un sculpteur et l'on ne tardait pas à inaugurer en grand pompe la statue ou plutôt l'effigie de tel édile, ou de tel général ou de tel philosophe dont le renon honorait sa ville natale. Nos squares ont ainsi vu apparaître des divinités tutélaires dont la moustache et le lorgnon veillent encore sur les jeux des enfants tout en rendant de menus services aux pigeons.

Les sculpteurs modernes voient les choses autrement et l'abstraction s'intègre mieux aux formes de la nature que la représentation laborieuse d'une figure humaine. Rodin et Maillol ont montré le chemin. L'anglais Moore a fait de remarquables créations dans les années 30 et 40, et il se voulait si proche de la nature que lorsqu'il travaillait sur des œuvres destinées à être exposées en plein air, il quittait son atelier et s'installait dehors afin de les voir prendre forme dans un paysage.

Mais il n'y a pas que les statues. Les mobiles de Calder ont aussi une dimension cosmique et partagent ainsi l'espace avec les formes de la nature. Ils ont complètement transformé la statuaire dans les jardins. En utilisant de larges pales, ils jettent dans le paysage des couleurs pures, un peu comme les papiers collés de Matisse. La différence c'est que ces pales bougent sous l'effet du vent et participent directement à la vie des nuages, au mouvement des feuilles et à l'agitation des eaux.

Autre innovation importante du jardin moderne : les structures érigées dans le paysage afin de le rendre "métaphorique". La formule est de John Dixon Hunt qui définit ainsi le transfert dans l'imaginaire qu'opèrent ces structures. Mais que cherche-t-on à exprimer par ce transfert?

1. L'originalité culturelle d'une région : un énorme disque de métal érigé par Jean Bernard Métais à Perpignan évoque la sardane, danse folklorique qui est une sorte de ronde. Non loin de là, au pied des Pyrénées, sur une aire d'autoroute, il a conçu un hommage au Tour de France sous la forme d'un long ruban d'acier sur lequel on voit des cyclistes monter et descendre en évoquant l'assaut d'un col dans la montagne proche.

2. La mission particulière d'un site: A La Villette, Tschumi a donné à des fabriques rouges une disposition régulière qui lui permet de quadriller le terrain par un système aussi rigoureux qu'une grille mathématique. Il surimpose à cette grille les ondulations de la promenade où le visiteur trouve au contraire toutes les ressources d'un univers ludique. Le balisage de l'espace est une invitation à entrer dans l'organisation abstraite des mathématiques. En même temps la forme des allées est une promenade évocatrice du monde du cinéma.

3. Le passé d'un lieu et son lien à l'histoire et à la préhistoire: Sur l'aire d'autoroute de Nîmes-Cayssargues, le paysagiste Bernard Lassus a laissé subsister un vieil olivier et il a installé un petit musée des fouilles archéologiques locales. Afin d'évoquer la Tour Magne, célèbre monument médiéval de la ville toute proche, il a dressé deux belvédères dans la garrigue. Les familles peuvent ainsi se détendre en prenant contact avec la région et pour que ce contact n'ait rien de lourdement pédagogique les deux belvédères prennent la forme d'évocations modernes de tôle et de grillage peints en blanc. L'intérêt de cette démarche est de soustraire l'automobiliste à l'envoûtement de la vitesse et de lui donner le temps de se plonger un peu dans l'histoire profonde des lieux qu'il traverse.

Ainsi se croisent dans un même lieu l'univers de la ville d'où sont issus les automobilistes et celui du jardin, lieu de détente et de culture, doublement ancré dans son paysage.

Ce sont des exemples comme celui-ci qui nous montrent le mieux en quoi le thème de ce colloque nous invite à réfléchir à l'avenir des jardins dans les sociétés modernes. Quand les jardins étaient des lieux réservés au

plaisir des princes et à la gloire de l'Etat, ils étaient déjà des lieux où l'on offrait à la curiosité des promeneurs une représentation idéalisée du monde. Aujourd'hui, dans les sociétés démocratiques, ils sont devenus un bien commun.

Comment faire pour qu'ils servent vraiment à tous et en pleine connaissance de cause?

Le plus sûr est de se fonder sur les besoins de l'habitant des villes modernes et, en partant de ces besoins qu'il faut satisfaire, d'en créer d'autres, plus ambitieux, qu'il faudra satisfaire aussi. Le premier besoin est physique: c'est un besoin de calme, de verdure, d'eau et de repos. Il faut le satisfaire en se servant du cadre urbain et en utilisant sa qualité poétique, qui est comme nous l'avons vue, liée à la technologie moderne et aux possibilités qu'elle offre de créer les formes de la beauté moderne. Le pont du RER entre la Seine et le parc André Citroën ajoute à la beauté de ce dernier.

Une fois réalisée cette insertion dans le cadre de la ville au moyen de l'esthétique des formes modernes, le jardin peut devenir un lieu de délectation et d'éducation. La délectation naît du spectacle des plantes qui ont de toute éternité nourri, soigné et fleuri les hommes. Les reconnaître est une première forme de culture. Les voir grandir dans des serres ouvre à la connaissance un horizon exotique. Les cascades et les jets, dont nous avons vu la diversité des effets peuvent eux aussi servir à montrer que l'eau nourricière qui déploie ses effets, dans le ciel sous la forme de nuages, de pluie, d'arcs en ciel peut aussi les déployer dans les jardins par les effets d'une programmation électronique. Le promeneur peut ainsi sentir comment le monde moderne ouvre de nouvelles relations à la nature.

C'est de cette puissance de l'imagination et du savoir des hommes qu'il faut se servir pour élargir l'horizon culturel du citoyen. Les fabriques et les inscriptions, les statues, sont des messages qu'il peut entendre lorsque, soulagé momentanément des mille tensions de la vie moderne, il est, si l'on peut dire, disponible pour rêver. Or les rêves ont un sens. Ils ne sont pas gratuits. On peut se servir de la beauté d'un lieu comme le jardin pour jouer sur la psyché du citoyen et faire que ce qu'il aura appris dans ce monde d'harmonie devienne une aspiration permanente à transformer le quotidien. L'homme vit dans le temps. Il a besoin d'aspirations et il n'est pas de plus grand bonheur que de voir se réaliser un rêve. Le jardin des villes modernes peut, doit donc, devenir un lieu de lancement des idées nouvelles, un lieu où l'on pourra s'armer de connaissances nouvelles pour prévoir et réaliser les formes de la cité idéale, celle où la nature sera libre et respectée. Ce sera déjà une grande leçon de civisme moderne que d'entrevoir ce but.

Je ne sais si je rêve moi-même en écrivant ces lignes, mais puisque les rêves ont un sens essayons de partager celui-ci et essayons aussi de le faire entrer dans la réalité des villes de demain.

La symbolique du jardin et la poétique de la ville

Victor el-Kik

Une ville, en terminologie arabe, est un lieu de séjour, une résidence faisant contraste avec la vie nomade qui ne connaît pas de résidence permanente.

Du point de vue des sciences humaines, une cité est un ensemble orchestré de belles performances architecturales horizontales et verticales, d'organisation sociale dynamique visant à assurer au citoyen l'épanouissement de sa personne et à la société citadine le progrès et une vie constamment meilleure.

Apparemment, la ville ne pourrait être une source de création ou, surtout, d'inspiration, et, notamment dans le domaine des arts et de la poésie. On réserve ce don à la Nature.

En fait, la ville est aussi bien inspiratrice que la Nature sinon plus dans certains domaines. Les ensembles et les analyses pourraient être abondantes à ce sujet. Je me contente d'en mentionner deux exemples relatifs à la civilisation arabo-islamique.

Abou'l'Atâhiyah, poète abbaside (748-825), se plaisait à circuler dans le bazar.

Un jour, il s'assit auprès d'un blanchisseur à l'œuvre. Le marteau en bois de celui-ci résonnait dans un rythme régulier et traînard qui inspira au poète - ascète un poème mettant en valeur la précarité de la vie et dont le rythme musical des vers s'harmonisait parfaitement avec le rythme du marteau, ainsi: المنايا مغنيات واحدا قوا احدا voulant dire: la mort nous anéantit l'un après l'autre. Grande performance artistique: les gestes du blanchisseur prenant un habit après l'autre pour le blanchir évoquèrent au poète la mort qui nous fait passer à l'au-delà tour à tour.

La même expérience fut offerte, sur un autre plan, à Alkhalîl bin Ahmad fameux linguiste arabe et artisan de la prosodie arabe.

Passant dans le bazar de Bassora par des blanchisseurs au travail, il fut frappé par les rythmes différents et harmonieux de leurs marteaux respectifs, semblables aux rythmes variés des poèmes arabes. C'est alors qu'il

conçut l'idée des groupes de rythmes poétiques qui l'amena à découvrir les mètres de la poésie arabe. Et, c'est ainsi qu'est née notre métrique compliquée mais riche et variée.

Mais la vie citadine ne saurait se scléroser dans des remparts urbains et sociaux, loin de la Nature premier berceau de l'être humain. Ainsi, le citadin a cherché à intégrer des portions de la Nature dans son milieu urbain. Bien plus, il a cherché à réinventer un ensemble naturel qui lui assurerait la présence d'une Nature adéquate à son nouveau monde urbain.

Cette nouvelle dimension de la Nature a pris le nom de jardin dont l'équivalent persano-arabe est *būstān* ou, en forme contractée, *būstān*.

Durant ma carrière de professeur de littérature persane et des civilisations iranienne et arabe, j'ai toujours noté que le *būstān* ou *būgh*, employé plus fréquemment en persan, est toujours associé à la cité ou à la demeure persane. Par conséquent, un jardin, pour les pays islamiques, est le symbole d'un paradis perdu qu'on tend à recréer chez soi ou dans le cadre d'une vie commune, en cité. En même temps, il est le symbole d'un paradis souhaité et promis aux croyants dans le Coran. D'ailleurs, dans ce Livre saint, les jardins du paradis sont décrits avec détails et précision, si bien que l'image qu'on se fait du concept jardin a dû s'imposer aux artistes de jardins dans les pays islamiques et même, par la suite, dans les pays d'Occident.

Cette minutie dans la description de l'au-delà fut aussi bien évidente dans l'Avesta, livre saint de Zoroastre ou Zaratushra, prophète des Iraniens au 6^e siècle avant Jésus-Christ et, pour certains chercheurs, bien avant.

Curieuse influence, aussi: le terme paradis dans les langues européennes, ainsi que celui de *firdaws* en arabe dérive de la langue iranienne avestique où il épouse la forme de *paradaësa*.

L'aménagement des jardins et des villes est une antique tradition iranienne qui remonte aux siècles susmentionnés, et qui se reflète dans les tapis persans des âges les plus reculés, dans les peintures et bas-reliefs et, plus tard, dans les miniatures persanes.

Ajoutons que l'Iran, quelques siècles avant notre ère, a connu l'art de l'horticulture, à l'instigation de ses princes et rois, bâtisseurs de cités dont les noms correspondaient aux leurs... Ainsi donc, par exemple, Cyrus le Jeune (401-424 avant J.-C.), prince achéménide qui mobilisa des mercenaires grecs et asiatiques pour arracher le pouvoir à son frère Artaxersès II aménagea, selon Xénophon, à Sardes, en Asie Mineure, un parc d'une très belle allure.

Cette tradition s'est perpétuée et généralisée durant la période sassanide (224-651) pour ressusciter avec l'établissement de la dynastie omayyade arabe et, surtout, abbaside, après le triomphe de l'islam, à Damas,

Bassora, Bagdad, Samarra et autres villes abbassides dans lesquelles l'élément humain iranien affirmait sa primauté culturelle.

A plus forte raison, il était de la nature des choses qu'il se perpétuât dans les villes iraniennes comme Neysâbour, Jundisâbour, Firouzâbâd, et Shirâz... Moutanabbi, poète arabe incontesté, fut fasciné par Shi'b Bawwân, jardin naturel près de Shirâz entretenu par les Bouïdes (320-44H./932-1055), dynastie iranienne qui s'empara du pouvoir des Abbassides à Esfahân, Shirâz, Kermân et à Bagdad même capitale du Califat. Notre poète arabe, sclérosé dans sa forte personnalité errante derrière le pouvoir politique qu'il n'acquiesça jamais, doit le renouveau d'une face de son génie poétique à son retour à la Nature dans cette belle portion de la Perse antique. Shirâz, ville enchantée jusqu'aujourd'hui et capitale de Adhododawlah bouïde d'alors, ouvrit de nouveaux horizons à la poésie de Moutanabbi en attisant sa sensibilité aux beautés de la Nature. Aurait-il perçu l'appel panthéiste de Lamartine neuf siècles plus tard, par une osmose d'esprits, s'écriant:

Mais la Nature est là qui t'invite et qui t'aime...?

Il est bien naturel qu'une âme aussi tourmentée que celle de Moutanabbi trouve la paix dans le cadre d'une ville séculaire imbue de beautés poétiques émanant de son urbanisme singulier: vieilles demeures, palais somptueux, jardins enchanteurs qui le ramenèrent à son paradis perdu. Plus qu'Adam déchu, il a eu la chance de puiser au bonheur des belles villes de la Perse et de leurs jardins conçus avec art et amour.

Rien qu'à rappeler les titres des œuvres léguées à la postérité par les mystiques, les poètes et les prosateurs de Shirâz, nous nous rendons compte de la communion sacrée établie entre ces génies et le génie de grands hommes et d'un peuple épris de beauté qui ont créé une si belle ville avec ses jardins renommés. N'est-ce pas là un exemple idéal d'une cité et d'une municipalité? Et je cite à titre indicatif:

- Le Livre du Jasmin d'Amour, de Rûzbehân Baqli Shirâzi.

- Le Būstān de Sa'di Shirâzi (terme persan composé de *bū* voulant dire odeur ou parfum, et *d'estān* qui est un suffixe de lieu, le tout désignant un jardin).

- Le Golestan de Sa'di Shirâzi qui veut dire roseraie (formé de *gol*, c.a.d. rose et *estān*).

Il en est de même pour des dizaines d'autres œuvres auxquelles Shirâz et ses jardins ont donné le jour.

Aussi, le nom conféré à l'un des jardins innombrables de Shirâz se trouve être Bâgh-e Eram qui veut dire le Jardin du Paradis, résonnance du même nom inscrit dans un verset coranique et devenu légendaire.

D'ailleurs, la poésie persane est imbue des beautés de la Nature, des jardins et des cités d'Iran, quels que soient les genres littéraires auxquelles

elle a pu appartenir, y compris l'épopée. C'est une poésie citadine, bien que la grande partie de ce vaste pays soit couverte de déserts ou de montagnes couleur d'ocre jaune. En voici un exemple des fameux quatrains d'Omar Khayyâm, pourtant hanté par le destin incertain de l'homme et la fragilité des choses de la vie et incomparable aux grands poètes persans de la Nature:

*Le Printemps doucement évente le visage de la rose,
Dans l'ombre du jardin, comme un visage aimé est doux!
Rien de ce que tu peux dire du passé
ne m'est un charme:
Sois heureux aujourd'hui, ne parle pas d'hier.*
(Trad. Charles Grolleau, éd. Mille et Une Nuits, Paris, 1995)

De même dans un autre quatrain, Khayyâm, hanté par la précarité de la vie, ne peut se passer de parler de la Nature et du jardin dans une symbolique qui évoque une légende persane se résumant dans le fait que le rossignol - *holbol* en persan qui conserve la même appellation en arabe et dont le pays d'origine est l'Iran - a pour amante la rose et non une femelle-oiseau comme lui. Ainsi, la Nature est sublimée au niveau de la vie et de l'être:

*Un rossignol, ivre d'amour pour la rose, étant
entré dans le jardin,
et voyant les roses et la coupe de vin souriantes,
vint me dire à l'oreille
dans un langage approprié à la circonstance: Sois sur tes gardes, ami,
et n'oublie pas qu'on ne rattrape pas la vie qui s'est écoulée.*
(Quatrain no76, trad. Nicolas, Seghers, Paris, 1965)

Khayyâm a raison. La fameuse cité de Persépolis, capitale opulente de Cyrus le Grand et autres souverains achéménides, est à proximité de Shirâz, cité de Hâfiz et de Sa'di. Son passé glorieux n'est plus qu'un vestige historique dont les ruines d'aujourd'hui en déplorent l'harmonie architecturale et ses jardins de rêve d'un passé souvent sans pareil.

La dialectique de la cité et du jardin qui est, en fait, une dialectique de complémentarité et de contraste, en même temps, est une source de création artistique, littéraire, philosophique, scientifique et autre.

La vie dans une cité bien conçue, bien érigée, égayée de jardins et de parcs nous permet de nous ramasser, de nous replier sur nous-mêmes et de créer. Car, une vie citadine intense et agréable est riche en expériences. De grands poètes et penseurs, bénéficiant d'un tel milieu privilégié, ont éprouvé de la peine à quitter leur ville pour voyager et acquérir d'autres expériences!

Ce fut le cas de Hâfiz, grand chantre de Shirâz et de l'Humanité. L'équilibre architectural et naturel de sa ville natale, créant une atmosphère de détente et de bonheur grâce à une vie sociale épanouie, l'a retenu chez lui presque toute sa vie. Il en fut de même pour une pléiade de grands poètes, de grands artistes, d'éminents mystiques et autres créateurs.

C'est dans cet esprit que l'orientaliste britannique Arberry l'a baptisée "Cité de saints et de poètes" dans un livre fameux légué à la postérité portant le même titre.

Et Hâfiz de s'écrier à ce propos:

*Ô Zéphyr de Mosallâ,
Ondes de Roknâbâd!
Vous m'avez épargné les voyages
Et comblé de bonheur!*
(Trad. Victor el-Kik, 1999)

Et oui, Hâfiz, la Shirâz d'aujourd'hui vous fera honneur!

Les temps modernes ont doté ta ville d'un aéroport. Mais le zéphyr léger de Mosalla souffle toujours sur le jardin où tu reposes. Les huit kilomètres qui relient le jardin des oiseaux d'airain au tien forment une autoroute de roseraie où viennent se mirer et se défouler tous les genres de roses...

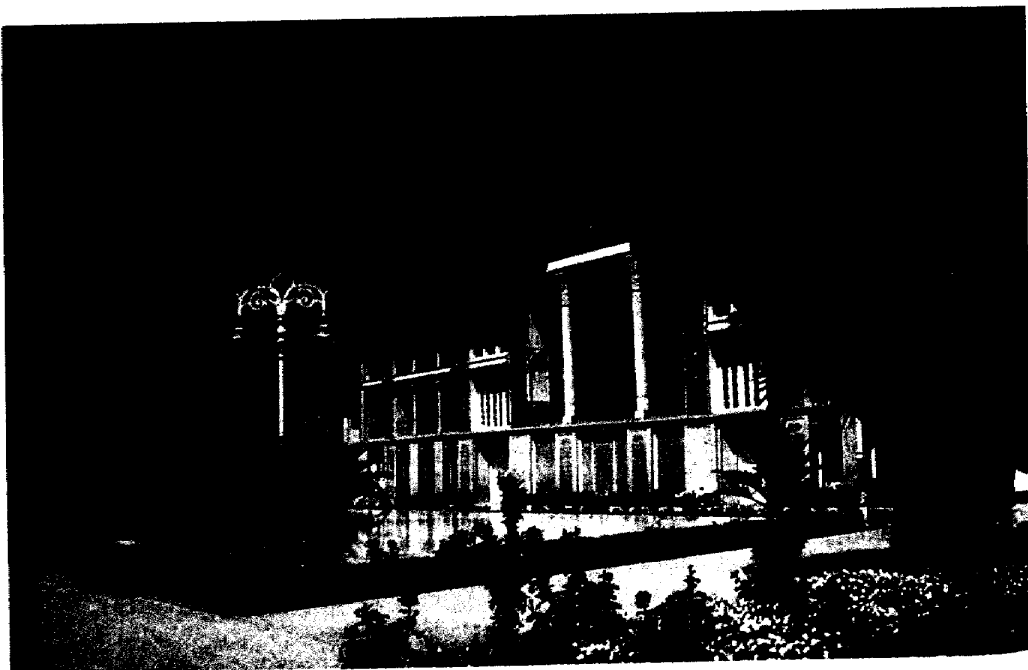
Tes rossignols d'antan ne sauraient être, pour autant, moins amoureux de nos roses d'aujourd'hui. Repose en paix, ô toi qui a horreur de la solitude!

Réalisation d'envergure dans une municipalité modeste: Le cas de Rochefort-sur-Mer*

Bernard Lassus



Shiraz - Iran Hafez Shirazi's tomb



Shiraz - Iran The Bagh-e Eram

Dans le domaine du jardin de paysage aujourd'hui, on a besoin de lier la théorie et la pratique.

Pour les municipalités on entre aujourd'hui dans une problématique particulière pour les travaux, avec des projets phasés, une organisation phasée, pour des raisons économiques tout d'abord, et surtout quand il s'agit de municipalités moyennes qui n'ont pas nécessairement de budgets permettant des réalisations à l'échelle de leurs ambitions, mais à l'échelle malheureusement de leurs budgets annuels. Il y a une espèce de dissociation d'après les budgets dont ils disposent. Elles ne peuvent à aucun moment avoir un projet qui a des ambitions nationales ou même internationales.

Il n'y a pas de raison cependant que des villes moyennes ne puissent pas avoir des ambitions beaucoup plus vastes que l'échelle de leurs cités. Il y a là un débat important au niveau des municipalités. C'est même d'autant plus important qu'il permet à des municipalités d'avoir une spécificité plus grande, et justement d'éviter la monopolisation. C'est un moyen de diversifier les cités.

J'ai lancé cette entreprise par Rochefort-sur-Mer. J'ai gagné le concours en 1982. Nous sommes toujours en travaux. Nous travaillons tous les ans. J'avais donc déjà 17 ans, et le projet actuellement se définit jusqu'en 2006. La réalisation s'étale sur plus de 20 ans. Nous avons réussi, par Rochefort, une réalisation qui dépasse l'échelle propre de la cité. C'est pour cela que j'ai obtenu ce grand prix national du patrimoine, accordé pour ce jardin, parce qu'on voit bien que c'est le seul jardin en province actuellement en France qui a eu un tel prix. On peut atteindre dans une municipalité modeste une réalisation d'envergure.

* Le texte est la transcription partielle d'une communication orale enregistrée, accompagnée d'une présentation de diapositives. Cette communication concrétise et visualise encore davantage la communication principale de l'auteur, pp. 155-166 (NDLR).

1

Le jardin de Rochefort-sur-mer

L'art des jardins et des paysages ne se limite pas à un rapport à l'existant, mais se situe dans un rapport à la dynamique du lieu et à sa transformation. Je parlais de transformation, c'est-à-dire d'une dynamique. Après plus de 15 ans de travail à Rochefort, je peux présenter quelques résultats. Le jardin se met progressivement en place. Nous avons réussi parallèlement à créer de petits horticoles.

Nous avons obtenu des crédits européens sur un lien entre économie et culture. C'est tout à fait significatif. Le commissaire italien du Conseil de l'Europe nous a accordé des crédits, parce que nous avons su mettre en évidence que le Bégonia était né à Rochefort, d'une part sur le plan historique et que, d'autre part, seuls les Allemands et les Hollandais jusqu'alors cultivaient du Bégonia. Mais à partir du moment où le Bégonia était né à Rochefort, il y avait un lien culturel entre production et culture. L'Europe pouvait donc nous financer pour monter une zone horticole.

À la fin du 17^e et au début du 18^e siècle, l'Amiral qui commandait la flotte à Rochefort a ramené beaucoup de plantes à cette époque-là. Pourquoi? Les bateaux partaient pleins, et rentraient vides. Les botanistes sont allés voir le roi et lui ont demandé s'ils pouvaient ramener des plantes. Ainsi 16.000 plantes sont rentrées à Rochefort au 17^e et 18^e siècles de l'Outre-mer. Il est évident que beaucoup de ces plantes n'ont jamais été acclimatées, et les plantes qui ne sont pas acclimatées sont les trois thèmes des végétations du Jardin.

2

Une relation directe: culture-économie

Je reviens au Bégonia, une plante découverte par le botaniste Plumier qui l'amène à l'Amiral de Galissionnière. Comme il faut donner un nom à cette plante, il lui a attribué le nom de son grand-père qui est le Gouverneur de Rochefort et qui s'appelle Bégon. Voilà la raison pour laquelle le bégonia est né.

Vous voyez les liens qui se tissent et qui ne sont pas du tout négligeables. Nous entrons dans une relation directe culture-économie. L'objectif était de dire dès 1982: Nous souhaitons que la ville de Rochefort, qui était une ville entièrement militaire et qui fabriquait des bateaux et était lié à l'aviation aussi, deviendra une ville horticole. Il fallait passer de l'arsenal militaire à l'arsenal botanique. La ville est maintenant officiellement, au bout de 15 ans, ville horticole. Elle a été ainsi acceptée par le Conseil de l'Europe et les instances européennes. On s'aperçoit que le jardin par là même joue un rôle différent du jardin habituel, c'est-à-dire qu'il

entre dans la vie de la cité d'une façon globale. Non pas comme une fraction, mais comme totalité.

Cité, environnement et qualité de vie

Abdallah Zakhia

La fonction principale de la ville se résume dans cette phrase du grand historien Fernand Braudel: "La ville est une serre chaude où poussent les civilisations."

La complexité est la caractéristique principale de l'évolution du monde minéral, végétal et animal, elle s'enrichit encore plus avec son aboutissement à l'être humain et au passage du modèle nomade au modèle citadin.

La ville est le cadre approprié des échanges d'idée, de bien de services et des rencontres des différences, de l'éclosion des libertés, de la démocratie du changement et de la modernité.

Cette complexité de la ville exige une approche globale qui s'intéresse à la fois aux éléments et à leurs relations d'interdépendance et une organisation rationnelle et harmonieuse de l'espace urbain sans quoi la qualité de la vie sera menacée par la dégradation de l'environnement à travers un développement anarchique.

L'explosion de la ville après la révolution industrielle pose des problèmes particuliers vis-à-vis de l'environnement: dimension, densité de population, complexité des fonctions, flux de transport et des déchets, cadre de vie, espaces verts, paysage urbain, bruit, qualité de l'air et de l'eau, pollution, nuisances... La dégradation de l'environnement urbain divise la ville et sa banlieue entre les régions riches et les régions pauvres ce qui favorise la déviance, la ségrégation et la criminalité.

Une perturbation dans le système écologique, si petite soit-elle, peut produire des effets croissants, très rapidement avec le temps. L'exemple classique est ce qu'on a appelé "l'effet papillon". Ainsi les battements des ailes d'un papillon dans l'atmosphère peut entraîner un an plus tard à des milliers de kilomètres le déclenchement d'un cyclone.

La santé et le bien-être de l'être humain reposent sur un équilibre interne qui dépend lui-même des équilibres écologiques. Tout déséquilibre durable qui perturbe l'environnement - l'eau, l'air, la terre et ses produits, la faune, la flore, le paysage... - menace la santé physique et psychique de l'être humain et sa vie même. Ce droit à la vie et à la santé fait partie des droits de l'homme consacrés par la charte des droits de l'homme et par les conventions internationales qui sont contraignantes aux Etats signataires.

Les lois de l'environnement sont conçues pour préserver les richesses et les équilibres naturels ainsi que la qualité de la vie dans un environnement sain et beau au profit des générations présentes et des générations futures.

Pour protéger l'environnement et par conséquent sauvegarder la qualité de la vie, trois acteurs doivent concerter leur action.

L'Etat doit édicter les lois nécessaires, veiller sur leur application, assurer les services sociaux et mettre en place une administration compétente, probe et efficace. La municipalité doit gérer la ville et ses services de façon rationnelle et efficace. La société civile, grâce à la coopération, la participation, la concertation, la sensibilisation et l'éducation, faite participer le citoyen à la gestion de la ville.

1

La législation libanaise de l'environnement

La législation libanaise de l'environnement, bien que parcellaire et éparpillée, répond en grande partie aux problèmes de l'environnement, notamment à la lutte contre la pollution, la prévention des risques, la conservation du patrimoine naturel et culturel, des forêts, de la flore et de la faune, des eaux, de la côte, de la mer...

Jetons ensemble un coup d'œil rapide sur les lois et décrets les plus importants.

1. Protection du patrimoine

1. *Protection du Territoire et du Paysage*: Le décret-loi n° 69/1983 par la loi n° 2/1989 a imposé un plan directeur d'urbanisme et a fixé les règles de base auxquelles il faut se conformer dans l'aménagement du territoire. Le plan directeur et les plans détaillés prévoient et imposent des servitudes de salubrité publique, de sûreté générale, d'esthétique et d'environnement.

2. *Protection des sites et monuments historiques*: La loi du 8/7/1939 et l'arrêté n° 166/LR du 7/11/1933 protègent les sites naturels et monuments historiques qui présentent un grand intérêt.

2. Protection des milieux naturels

1. *Les réserves*: Plusieurs réserves naturelles ont été créées à partir de 1991 par loi ou arrêté. Elles sont protégées par une réglementation rigoureuse, les plus importantes sont les réserves naturelles de la forêt d'Ehden, cèdres du Chouf, les îles des palmiers, côté sud de Tyr, Cèdres de Tannourine, Bintaël, Yammounie.

2. *Le code forestier*: Ce code précise que les règles d'exploitation doivent assurer la pérennité des forêts. L'autorisation de coupe peut être

refusée pour divers motifs liés à la conservation des sols, à la protection des terres, des sources, du littoral, de la santé publique et de la sauvegarde des sites touristiques classés.

3. Protection de l'eau

L'eau est déclarée la propriété publique et les lois règlent sa protection et son utilisation.

4. Réglementation des installations classées, des carrières, des hydrocarbures

Les installations classées sont réglementées par une loi de 1932, alors que les carrières et le secteur pétrolier le sont par deux décrets de 1994 qui protègent l'environnement et imposent des règles de sécurité.

5. Protection légale du littoral et de la mer

Le domaine public maritime inaliénable et imprescriptible est destiné à l'usage égal et gratuit de tous les citoyens. L'eau de mer est considérée comme une chose dont l'usage est commun à tous.

6. Protection de la flore et de la faune

La chasse et la pêche sont réglementées par plusieurs lois et décrets - lois qui assurent la protection et le renouvellement de la faune.

7. Protection contre la pollution

Protection contre déchets nuisibles et produits dangereux: La loi 64/88 a institué le crime de pollution par les produits dangereux et déchets nuisibles. Cette pollution englobe l'altération de l'environnement, la provocation de dommage chez l'homme, la flore, la faune, l'air, ou l'eau. La peine peut atteindre jusqu'aux travaux forcés et même la peine de mort.

Protection contre la pollution de l'eau: L'article 748 et la loi 974/74 du Code pénal ont interdit la pollution de l'eau sous peine de deux ans de prison.

Protection contre la pollution par les produits chimiques: L'importation, la production, la vente et l'utilisation des insecticides, pesticides, fongicides et engrais chimiques sont réglementées depuis 1970.

Protection de l'hygiène et de la propreté publique: La loi 974 du 23/8/1974 régleme en détail la propreté publique.

8. Protection des produits alimentaires

Le Liban a adopté dès 1973 dans le décret-loi 71 "le Codex Alimentaire" de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Un code de l'environnement moderne et complet attend d'être approuvé par le parlement.

2

Etat de l'environnement au Liban

Malheureusement l'après-guerre n'a pas mis fin à la dégradation et à la pollution de l'environnement, bien au contraire les problèmes n'ont fait qu'empirer, la dégradation de l'environnement, soit qu'elle touche directement la ville ou qu'elle touche la campagne, fait tache d'huile, les relations entre la ville et la campagne étant interdépendantes surtout dans un petit pays comme le Liban que sa richesse écologique rend particulièrement fragile.

Etat de l'eau: Bien que le Liban possède une eau abondante, cette eau est mal répartie et fortement dilapidée et polluée. Cette pollution est due à l'absence de systèmes d'égoût et au déversement des eaux polluées dans les fleuves, rivières et dans les eaux souterraines par les puits sans fond. D'après les études les plus récentes la pollution atteint ou menace plus de 80% de ses ressources en eau.

Etat des forêts: La situation des forêts est encore plus dramatique. La déforestation est due à la coupe illégale, aux incendies plus ou moins provoqués, au pâturage intempestif des chèvres et à l'urbanisme anarchique. Alors qu'on estime nécessaire pour son équilibre écologique 20 à 25% de sa superficie en forêt, on a atteint la cote d'alerte avec 5%. D'après une étude récente de la FAO si la situation continue à se dégrader, dans 15 ans le Liban vert deviendra un mythe du passé.

Cette dégradation est particulièrement dangereuse pour un pays dont 70% de ses terres sont en pente forte. Cette déforestation aura un impact négatif sur l'agriculture, sur les eaux souterraines, renforcera la désertification et se répercutera sur le climat, l'équilibre écologique et sur la richesse de la biodiversité.

Les menaces contre le patrimoine naturel et culturel: Cette richesse unique est particulièrement menacée par les carrières et les sablières illégales ou ne respectant pas les lois et qui sont souvent situées dans des sites importants ou fragiles (Vallée de Nahr Ibrahim, de la Quadicha). D'autres part beaucoup de projets publics ou privés dans le cadre de la reconstruction et du développement sont exécutés sans étude préalable d'impact et menacent gravement un ce patrimoine, notamment le patrimoine côtier.

Les menaces contre la diversité biologique: L'utilisation illégale des explosifs et des poisons pour la pêche, la pratique de la chasse, bien que défendue pour une période de 5 ans, l'utilisation intempestive des insecticides et pesticides, la dégradation des forêts, l'urbanisation galopante et anarchique, la pollution des eaux, tout cela menace gravement biodiversité très riche.

Menaces sur le littoral: L'occupation anarchique et illégale du littoral, et le remblaiement de la mer détruisent le paysage naturel, appauvrissent la biodiversité marine, portent atteinte au patrimoine naturel et culturel particulièrement riche et fragile.

D'autre part cela prive le citoyen de son droit naturel de jouissance sur le domaine public maritime, cet espace constituant un espace de rencontre, d'échange, de démocratie et de modernité.

Ce qui rend les menaces sur le littoral plus préoccupantes encore, c'est la tendance du gouvernement à légaliser ces occupations illégales et même à présenter des projets de lois ou de décrets pour privatiser le domaine public maritime.

Menaces sur les terrains agricoles: L'urbanisme galopant et anarchique, l'utilisation intempestive des engrais chimiques, insecticides et pesticides, et la dilapidation de l'eau aboutissent à la remontée de l'eau salée dans les puits de forage pour l'utilisation agricole et menace les plaines agricoles, surtout côtières, ce qui risque de réduire gravement l'étendue et la qualité des terres agricoles.

Menaces pour la santé publique: Ces menaces proviennent bien sûr de la pollution de l'eau, mais aussi de la pollution de l'air qui grandit surtout dans les villes avec l'augmentation du nombre des voitures, leur ancienneté ou leur mauvais état, les embouteillages endémiques, l'absence de filtre, la forte densité de plomb dans l'essence, le non contrôle des voitures... Par contre la pollution industrielle est encore limitée à trois régions: Cheka, Syblin et Zouk. Cette pollution due à l'oxyde d'azote, ozone, plomb, souffre et poussière est à l'origine de nombreux troubles de santé qui affectent le système respiratoire... De plus le bruit constitue l'une de nuisances majeures de l'environnement urbain et qui provoque des troubles importants (surdité, stress, irritabilité, dépression).

D'autre part l'utilisation intempestive des insecticides, pesticides pour les plantations surtout dans les serres, ainsi que l'utilisation exagérée des hormones et des antibiotiques dans les élevages constituent un danger très sérieux pour le consommateur.

Cas de Byblos: Byblos doit veiller particulièrement sur son environnement, son urbanisme, son patrimoine culturel et la qualité de la vie, si elle veut conserver sa fonction touristique de patrimoine mondial. Elle n'est plus la propriété exclusive de ses habitants, mais aussi de l'humanité.

3

La compétences des municipalités

La municipalité a une compétence générale pour fixer les règles de base des plans détaillés pour l'aménagement urbanistique de la ville qui prévoient et imposent des servitudes de salubrité publique, de sûreté générale, d'esthétique et de protection de l'environnement. Elle doit veiller à l'application des lois de l'urbanisme.

Le président de la municipalité a le pouvoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection de l'environnement, des paysages naturels, des cités historiques, des arbres et des forêts, ainsi que pour la protection contre toutes les formes de pollution. C'est lui qui donne le permis de construire.

4

La non-application de la loi

Si la législation était appliquée, beaucoup de problèmes de l'environnement seraient résolus.

Les causes de la non-application de la loi sont multiples et variées, entre autres.

1. La désarticulation des institutions politiques et administratives, la professionnalisation, la politisation, la corruption de l'administration, un développement sauvage et anarchique à court terme avec une absence de conception du développement durable qui prend en compte les critères humains et écologiques et à long terme.

2. La recherche effrénée de la consommation, le gaspillage, un individualisme forcené et le manque d'esprit civique encouragent un comportement destructeur de l'environnement.

3. D'autre part, le pouvoir, en légalisant les comportements destructeurs de l'environnement et du domaine public, encourage ceux qui défient la loi et décourage ceux qui obéissent à la loi. Ainsi, obéir à la loi devient un acte de bravoure découragé par le pouvoir.

D'autre part les municipalités sont marginalisées ou freinées dans leurs actions et manquent de cadres administratifs adéquats et de moyens financiers nécessaires.

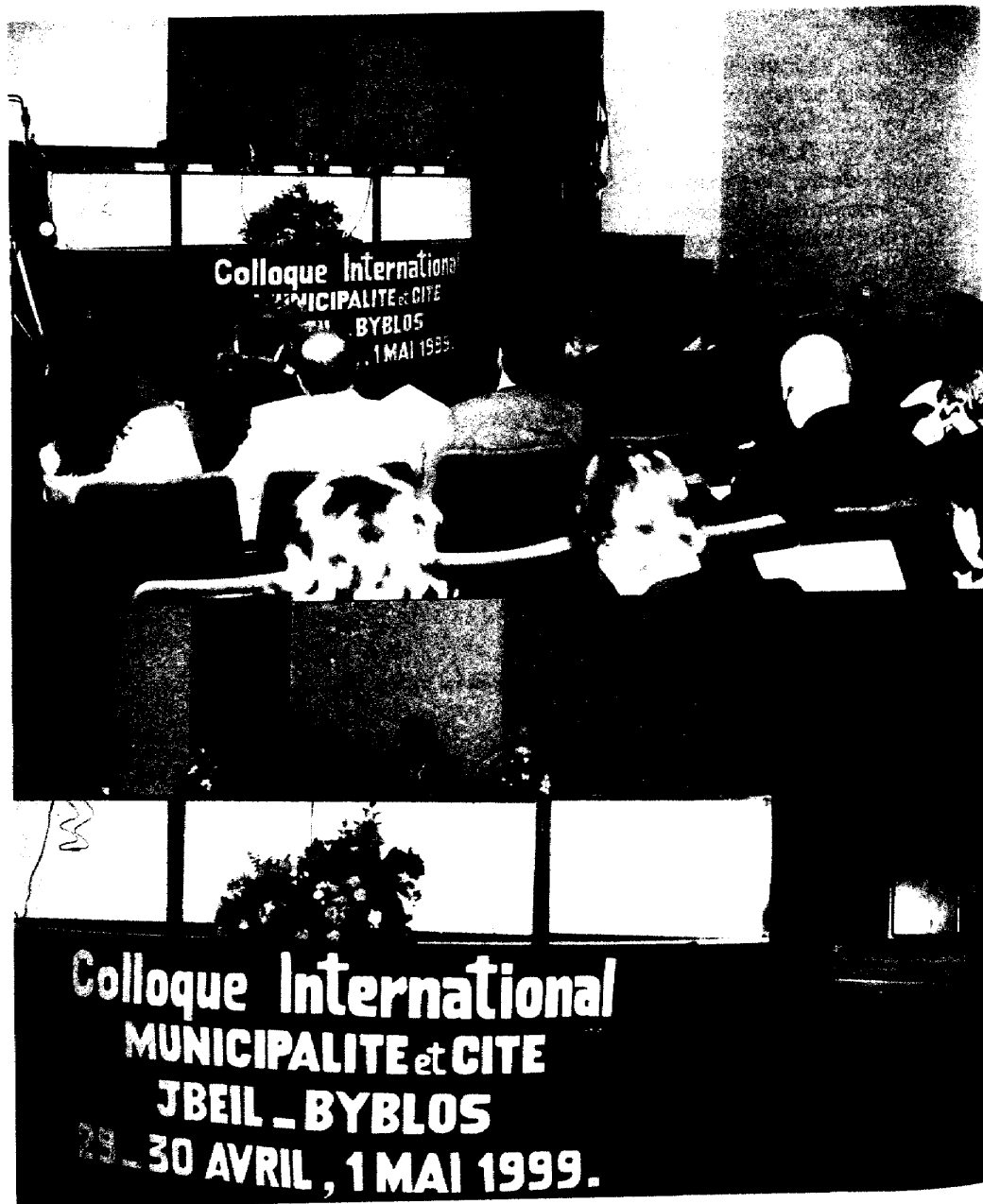
Quant à la société civile, elle manque d'organisation et le citoyen manque d'esprit civique.

Il faut espérer que la protection de la nature et de ses ressources deviendra un paramètre obligé de la politique de développement notamment urbanistique, choisie par l'Etat afin de garantir à chacun au présent et au futur le droit de vivre dans un environnement équilibré et sain.

Pour rendre la protection de la nature plus effective, il faudrait attirer l'attention du public sur sa valeur non seulement patrimoniale et scientifique, mais aussi sur son rapport avec la qualité de vie. Un ancien dicton l'a si bien exprimé: "Celui qui plante un jardin plante le bonheur."

Il nous faut rappeler la remarque judicieuse de J.J. Rousseau: "Les maisons font la ville, les citoyens font la cité."

Voilà tout un programme pour faire de nous-mêmes des citoyens à part entière pour transformer nos villes en cités.



VII

La Cité, oeuvre de civilisation

"La composition du jardin, le lieu de la présence, a été le fait même d'un imaginaire puissant qui accompagne toutes les sociétés" (p. 312).

Dimension spatiale... et temporelle

Byblos, Jbeil, c'est un nom qui chante dans ma mémoire, depuis mon enfance. Ma famille est mêlée à l'histoire de sa région. C'est un devoir de fidélité à assumer. Ernest Renan en 1860 est venu dans cette région pour effectuer des fouilles. Ma famille l'a reçu et a mis à sa disposition des terrains de fouilles de Jbeil.

On me demande de présider cette séance. Il manque peut-être une dimension temporelle, l'aménagement du temps dans le cadre de la cité et de la municipalité.

Quand il s'agit d'un territoire, on peut le perdre et le récupérer. Mais le temps est irrécupérable quand il est perdu.

J'avais à faire une fois en France une formalité administrative. J'ai passé trois heures pour avoir une signature. J'ai eu le temps de parler avec la gestionnaire de ce temps. Je lui dis combien de personnes vous assassinez par jour? Nous étions une quarantaine de personnes. Cela m'a donné des idées dans l'administration que je dirigeais. J'ai 3.000 personnes qui ne devraient perdre aucune minute. Dans les municipalités, comme dans l'administration surtout libanaise, le temps doit être profitable directement. Donc économiser du temps aux personnes qui ont des formalités à faire.

Tobie Zakhia
Président de séance

ترتكز حضارة الإنسان اليوم على المدينة كموقع لعلاقات وأطر وتنظيم. وقد لا تكون مدننا الحالية وريثة تطور المدى التاريخي القديم، بسبب التبديل الأساسي في الوظيفة، والحجم، وفي نسيج المدينة، ونظام علاقاتها. ولكن الملامح القديمة لم تتبدل حسب قول لوروا غوران Leroi-Gourhan، "مع تحول المهز من اليد إلى العقل، وتحول المنظر الطبيعي الموروث إلى منظر إنساني مصنوع".

عرف الشرق القديم العديد من المدن العريقة في مراحل الإنسانية الأولى من اوروك إلى حيوبة كبيرة إلى مدن سومر، إلى مدن العصر البرونزي الهامة في نشوونها وأوجها وزوالها. كما ترشدنا رسائل تل العمارنة وأرشيف أوغاريت إلى أهمية المدن وغزارة علاقاتها في الشرق القديم.

تستوقفنا في هذه المرحلة التاريخية مدينة جبيل - أقدم مدينة في العالم حسب المؤرخ فيلون - في ظهورها، وثبات دورها المدني، وشبكة علاقاتها الرحبة والمتنوعة سياسياً واقتصادياً وثقافياً، بكل مدن الشرق، مدن الداخل، ومدن الشاطئ.

فمنذ العصر النيوليتي، ومن حوالي ٥٠٠٠ سنة ق.م. ومن قرية صيادين صغيرة تحولت جبيل في المرحلة البرونزية، وفجأة، إلى مدينة طموحة مبادرة، مكرسة للتجارة والتبادل.

وعندما نقصد الكلام عن مدينة جبيل في بعدها التاريخي والحضاري، يجذبنا الكلام إلى هذا الماضي العريق الذي تتألت فيه الحضارات وتلاقت وتتابع. ولكنني في هذا اللقاء المفتوح نحو مستقبل المدينة، سأذكر ملامح أساسية تميزت بها مدينة جبيل

خلال تاريخها. وسأحاول قدر المستطاع ان اقرأ المعطيات القديمة، قراءة عصرية، وان استخرج من ماضي المدينة، مفاتيح لمدينة معاصرة. هذا، مع العلم بأن المدينة القديمة العريقة كثيرا ما تتوء بحمل ماضيها، كثيرا ما بصوغها الماضي العنيد فسي استعادته، كثيرا ما يلهيها ألق الماضي عن صياغة المستقبل.

ان المدن القديمة ككل ارث، نخاف ان يكون ارتباطنا بحاضرنا خيانة لها، وككل ارث هي موقع عراقية تتطلب ابداعا كبيرا وشجاعة اكبر للقفز نحو المستقبل.

ونعرف ان المستقبل لم يعد - في نهاية القرن - تكرارا ولو متطورا ومتحضرًا لمقاييس واحدة، بل غدا تبديلا في المقاييس نفسها وفي مناهج الالتقاء الإنساني، ومحاولة إلغاء للجغرافيا، مع عولمة، عندما ربطت العالم إعلاميا ببعضه البعض، وصفتته بأنه قرية صغيرة واحدة.

أعود الى قراءة ما شكلته مدينة جبيل في مداها التاريخي من ميزات وصفات كان لارتباطها التأثير الكبير في تواصل هذه المدينة ودوام تأثيرها. كانت جبيل:

مدينة بحرية (البحر طريقها الى العالم).

مدينة تجارية (علاقات اقتصادية وطرق تجارية).

مدينة حضارية ذهنية (نشر الأبجدية).

مدينة دائرية (تصميم محوري وقلب للمدينة).

مدينة مقدسة (آلهة ومعابد وتقديمات).

مدينة سياسية (مدافن الملوك).

مدينة متواصلة الحضور (انفتاح وتكيف وتفاوض).

مدينة بحرية: كان البحر طريق جبيل الى العالم، وكان لجبيل، المدينة القديمة التاريخية، الموقع المميز والهام على الشاطئ اللبناني:

بحر يحيط بتلة صغيرة ترتكز على مرفأين الجنوبي والمرفأ الشمالي الآمن الباقي الى اليوم والذي شكل نقطة انطلاق وجذب لسفن المتوسط. ونبع ماء في وسط هذه التلة المأهولة شكل نقطة اجتذاب لكل شعوب المنطقة والتهتها.

وسهل زراعي صغير انما خصيب، عرف زراعة القمح.

وبعض فلزات معدنية ساعدت في تطوير صناعة أدوات العصر البرونزية. وقرب من الثروات الحرجية الكبيرة التي كانت تغطي جبال لبنان، والتي وفوت خلال العصور القديمة وحتى المرحلة الرومانية موارد لا تتضب من أنواع الخشب الثمين.

مدينة تجارية: ومن شاطئ هذا البحر، ارتبطت جبيل منذ بداية تاريخها بعلاقة مميزة مع مصر، دامت طوال تاريخها، فأمنت جبيل لمصر خشب المراكب، وخشب المعابد، وخاصة في مرحلة بناء الأهرامات. ومنذ حكم سنفرو (مؤسس الأسرة الرابعة 2700-2732) نجد نقوشا تسجل وصول كميات كبيرة جدا من خشب الأرز. لبناء السفن، وأبواب المعابد، كما تورد أسماء لمراكب تحمل اسم جبيل. ويبدو أن جبيل كانت مرفأ ايلا ونقطة اتصالها بمصر.

هذه العلاقات المتينة والمتواصلة، نجد تأكيدا لها:

- في العديد من النقوش الهيروغليفية التي وجدها رينان Renan في جبيل وأوردها في كتابه Mission en Phénicie.

- مع مونتيه Pierre Montet الذي تابع الحفريات المتواصلة منذ 1921، ووجد في شمالي المدينة تراكما من اللقى المصرية أرشدته الى المعبد الأساسي للمدينة، وحيث كشف انهيار الهضبة الترايبية عن المدافن الملكية الشهيرة.

- في كتاب Montet الهام (1928) الذي يجمع اكبر عدد من اللقى الأثرية المصرية خارج مصر، ومنها نقوش بأسماء فراعنة الإمارة القديمة والوسيلة، تدل على غزارة هذا التبادل وقدمه.

- ثم كانت حفريات موريس دونان Maurice Dunand منذ عام 1925 بطبقات أفقية ومتوازية على كل مساحة المدينة سمحت لنا بالتعرف الى تصميم او تجمع مديني من العصر البرونزي، ولكنها داخلت بين حضارات عديدة وعطلت إمكانية استعادة المراحل التاريخية في مواقعها المفصلة، مما يجعل إعادة تمييز المدن المتتالية في جبيل، وتاريخ أشغال مواقعها تاريخيا، مهمة مستحيلة.

مدينة مقدسة: لم تكن التجارة الخارجية مع مصر السبب الوحيد لازدهار المدينة، إنما كان أيضا ازدياد عدد معابدها في مرحلة البرونز القديم، وأهمية بعلة جبيل، التي كانت تقدم لها الهدايا من البحارة والتجار، وتداخل آلهة جبيل مع آلهة مصر في الملامح وفي العبادات، مما جعل المصريون يسمون جبيل "أرض الآلهة"، ويثبتت تلك هدايا ملوك الأسر الرابعة والخامسة والسادسة إلى معبد المدينة.

مدينة مدقنية: لم تترك السلطة السياسية علانم هندسية في جبيل، إلا إذا اعتبرنا ان المنحدر الترابي نحو البحر يدل على موقع القصر الذي لم يبق منه شيء، إلا بعض الاساسات القوية والمخازن من البرونز الوسيط. ولكن في الشمال الغربي وفي أعلى نقطة من هذا الموقع حيث يفترض وجود القصر المشرف على المدينة، نجد المقابر الملكية التي اكتشفت صدفه (١٩٢٢) وهي مكونة من أبار محفورة بعمق ٦ أو ١٠ أمتار في الحجر الرملي. وثبتت الكنوز التي وجدت فيها علاقة بيبيلوس بمصر في مرحلة الأسرة الوسيطة. ومن أهم نواويس المقابر الملكية ناووس احيرام من القرن ١٣ والذي يحمل نقوش الأبجدية.

مدينة حضارية ذهنية: تشكل ابجدية جبيل الهامة اختراقا لمنظومة الكتابة القديمة، ليس فقط من الرسوم، إلى الرموز إلى الحروف الذهنية، بل تحويلا لموقع الكتابة من الديني الطقوسي، المحصور في طبقة دين أو علم، إلى الوظيفي والتجاري والتبادلي والثقافي، من الاحتفالي إلى اليومي، من الصعب المحظور إلى السهل المسموح. لم تعد الكتابة صفة وامتيازاً بل أصبحت حاجة يجورها النشر والتعميم لا الحفظ والتقدس.

مدينة دائرية محورية: كانت المدينة تغطي ٧ هكتارات، خمسة منها، داخل الأسوار، بشكل دائري. وهو التصميم الذي نعتبره عامة تصميم مدينة من الألفين الثالث والثاني ق.م. والتي بقيت متشابهة ومتواصلة طوال هذه المرحلة، وإن كنا نهمل تصاميم المراحل المتقدمة أي البرونز الحديث والعصر الحديدي التي خربت أبنية الهننية والرومانية.

وقد وجد Montet تحت بلاط المعبد الروماني الكبير في وسط المدينة المواقع المتتالية للعصر البرونزي. في الوسط، كان الماء، وكان الموقع المقدس، وقد يبدو غريبا ان يكون أهم موقع في التلة أو نقطتها المحورية التي تنتسب إلى أحيائها، هو أسفل موقع فيها. أنها العين، التي تشكل نقطة تركيز المواقع المقدسة، والتي تشكل نقطة التركيز الأساسية في قراءتنا لتاريخ تطور جبيل من القرية البدائية إلى المدينة التي شكلتها عبر العصور.

- شمال العين نجد المعبد الأساسي لبعلة جبيل.
- في الشمال - الشرقي للعين معبد المسلات أو معبد الإله رشف.
- في الغرب بناء سمي السور المقدس.
ان وحدة هذا الحي الأساسي المحوري والديني ترتبط أيضا بمساحة بقيت دوما خالية من أي بناء بين معبد بعلة جبيل ومعبد المسلات، ويفترض دنان Dunan انها بركة ماء مقدسة كما في أماكن العبادة المصرية.
يحيط بهذه المدينة أسوار متتالية أقدمها في الشمال مدعم من الداخل وتتالي خارجه إضافات متتالية وصلت في نهاية الألف الثالث إلى عرض ٣٠ مترا.
لا نعرف حتى اليوم إلا بابين. نحو الشرق ونحو الميناء.
أما المساكن فهي بيوت صغيرة متلاصقة وشوارع ضيقة متعرجة، مع اثار صناعات حرفية تراثية. وكانت تتكون من خلية - ام تتفرع منها المجالات الأخرى.

مدينة متواصلة: هذه الهويات المتعددة التي جعلت من جبيل مدينة متواصلة في التاريخ، متحركة، دينامية ذات علاقات تبادل مع محيطها، في تطور مدني متكامل. إنما تؤكدنا مورفولوجية هذه المدينة وثبات تصميمها على مر العصور.
ومع ان جبيل هدمت في نهاية العصر البرونزي القديم ونعرف ذلك من طبقة الرماد الكثيفة التي غطت من معبد بعلة جبيل، هدايا آخر فراغة السلالة السادسة، فإنها، عكس ما كان يحدث حولها في مدن الشرق الأخرى أعيد بناؤها ولم ينقطع شغال هذا الموقع أبدا (نجد في نص عن السلالة التالية في اور - ٢٠٠٣-٢١١١ - ذكر الجبيل وعلى رأسها انسي، أي حاكم).

وقد أعيد بناء معبد بعلة جبيل، حسب تصميم جديد وحفلات مخازنه بالكثير من التقديمات الدينية التي دلت على تقدم كبير في صناعة البرونز، وبعد ان خفت العلاقة مع مصر قليلا، عادت بقوة في بداية البرونز الوسيط وساهمت مجددا في اثراء جبيل.

اننا وفي محاولتنا ان نستخرج مواصفات للمدينة القديمة، يواجهنا دوما السؤال التالي الأساسي: كيف نتعرف الى المدن القديمة؟ خاصة ان تواريخ التنقيب عن المدن القديمة قريبة جدا: منذ حوالي ٢٠٠ سنة في مصر ومنذ حوالي ١٥٠ سنة تقريبا في الشرق.

التنقيب: من الأكيد ان التنقيب هو الذي يعلمنا من خلال الطقوس الدينية والمدن القديمة والمواقع واللقى، عن هوية الموقع. ولكن حظيت المدن اليونانية والرومانية بدراسات مدنية مورفولوجية لم تحظ بها المدن السابقة لهذه الحضارات، وكان المؤرخون أمام الأعورا والفوروم الكلاسيكيين، يصفون المدن الشرقية القديمة بالتراكم او بالقرية الموسعة.

تصميم المدينة: ان تصميم المدينة هو التعبير الحقيقي عن تاريخها والذي تلحظ من خلاله امتدادها او انحصارها، نوامها او تحولها. اذا من الضروري استعادة مراحل هذا التاريخ من خلال استعادة تصاميمها. ولكن للأسف، لا نملك تصاميم متلاحقة على مدى ثلاثة آلاف سنة من المدن القديمة. (نعرف من حيوية كبيرة في سوريا حوالي ٢٠% - نعرف ربع او غاريت على الشاطئ السوري من مرحلة البرونز الحديث - ونعرف ٨/١ من تل ماري - نعرف بعضا من ممفيس، وطيبة المغطاة بالأقصر، وقسما من بلبل قبل بداية الألف ٢).

أذن نحن إجمالاً نعرف "مقاطع مدن" او مقاطع من المدن لا تسمح لنا برصد تطور إقامة مقارنة تامة، وللأسف فإن الحفريات القديمة كانت تفضل الوصول الى الأبنية الأساسية دون الأحياء السكنية المتواضعة، مع ان الحفريات كانت أحيانا تصل الى الغطاء المدني والأسوار والبناء العادي والجزر السكنية وشبكة الطرقات وترايبتها. كما كانت هناك محاولات عصرية للتعرف على المدن القديمة من خلال نظرية المساحة الأساسية المحورية لبعض مدن ما بين النهرين.

ولكن مهما كانت العوائق، فإن التحليل المورفولوجي للمدينة هام جدا ولو على أجزاء معرفة. فالمساحة مثلا او عدد السكان لا تشكلان مقياسا يعتد به للتأكد من هذا التحول الذي يبذل القرية الى مدينة. ومدينة جبيل صغيرة كقرية، ومفاجئة في تحولها السريع الى مدينة. ولكن الموقع الجغرافي يبدو مؤثرا في هذا التحول. اما السور فهو لا يكفي كي تكون هناك مدينة، فالمدينة المصرية، ثم المدينة الرومانية في بعض مراحلها لم يكن السور أساسا في صياغة هوية المدينة ووظيفتها.

كانت أسوار جبيل كعلامة حدود ولم تكن حدودا. كانت تسور مدينة متطورة متبدلة خلال العصور كأنها أسوار دلالة لا أسوار - حماية تدل على وجود المدينة واستقلالها دون ان تعني انعزالها.

العلاقات والتبادل: ان المدينة هي موقع العلاقات والقرارات، تلتقي فيها الناس، تتبادل فيها تجاريا، تتلاقح افكارها، تتقاطع فيها أنواع نشاطات مختلفة ومتنوعة. هي موقع منظم في الداخل وتفتح على الخارج، مترابط في عناصره، وفي صياغة حلوله. ولذا يستوقني قول حنة ارانديت في ختام كلامي عن جبيل: "المدينة ليست الموقع، هي نظام علاقات وتخطاب وإنتاج ومداها الحقيقي هو بين الناس الذين ينتجون هذه العلاقات اينما وجدوا".

ان مدينة جبيل

مدينة صغرت فيها الجغرافيا وكبرت فيها العلاقات.

مدينة مسورة تخطت أسوارها.

مدينة أبجدية وأبجدية حضارية وتبادلية.

مدينة اتجهت الى الداخل فربطته بالبحر واتجهت الى البحر فارتبطت بالعالم.

كيف تطور المدينة هذه الهوية الرائعة والملحة على تاريخها، هوية التبادل والتفاوض واللقاء والانفتاح؟

كيف نعبّر عنها في مواجهة مستقبل، يعيد النظر حتى في مصير المدن كشبكة علاقات
ساكنة في مواجهة شبكة اتصالات دولية متسارعة؟
كيف نخرج جبيل من سحر أسوار تاريخها؟
قد يساعدنا وجودكم وحواركم في إيجاد عناصر أفتش عنها بقلق، أنا بنت هذه المدينة
وأحجارها وترابها.

Enfants des rues, accidents et jardins publics*

Bernard Gerbaka

Quand on entre dans le site de Jbeil, on a des sentiments nouveaux. Ce site a une âme. Je ne sais pas si c'est le cas de chaque site. Je n'ai pas eu l'occasion de visiter tous les sites au Liban, même s'il est un petit pays et même si je suis au Liban depuis plus de 40 ans. Mais quand on rentre dans le site de Jbeil, on se sent accompagné par l'âme qui existe. Les habitants de Jbeil ressentent la même chose qu'un étranger à Jbeil.

1 Les espaces verts

Je suis une personne qui a vécu la moitié de sa vie dans la guerre. Nous n'avons pas hérité de jardins, mais de champs de mines. Si je vais voir le verre à moitié vide, je dirais que le Libanais est capable de transformer ses jardins en poubelles. Si je veux voir le verre à moitié plein, je dirais que le Libanais est capable de transformer aussi ses poubelles en jardins.

Les espaces verts existent au Liban. Il y en a beaucoup moins dans les régions urbaines. A Beyrouth, par exemple, il y a moins de 1 m² d'espace vert/habitant, alors que l'espace minimum requis est de 20 m²/habitant. Il s'agit donc d'une région rurale où peuvent se retrouver les habitants de temps en temps pour un simple pique-nique. Mais le pique-nique en lui-même devient très difficile à réaliser.

Si on laisse faire la nature, elle prend toujours le dessus. L'important est que les méfaits de l'homme s'arrêtent à un moment donné. A côté de la Croix-Rouge de Jounieh, la nature, quand on la laisse faire sans qu'on ait besoin de s'en occuper, redevient belle.

* Le texte est la transcription partielle d'une communication orale enregistrée, accompagnée de la présentation de diapositives.

2

Les enfants des rues

Il y a au Liban 30.000 enfants qui travaillent dans les rues. Si on rapporte cela à la population générale et à la population de cet âge-là, en faisant quelques petits calculs, on se rend compte que 30.000, peut-être pour un grand pays, ce n'est pas beaucoup. Mais pour un pays comme le Liban, c'est trop. Malheureusement ces enfants sont devenus de notre quotidien. Ils font parti du panorama de notre vie tous les jours. Ils ne nous choquent même plus. Les seules relations qu'on a avec ces enfants, c'est de discuter avec eux le prix du billet de loterie qu'ils vendent où des chewings-gums et les affaires qu'ils sont en train de vendre. Ils gardent le sourire, alors qu'ils ont l'autoroute comme espace vert. Parfois ils perdent le sourire. Je disais un jour que ces enfants-là sont dans les rues et nous devons nous en occuper. On m'a répondu que ces enfants ne sont pas de chez nous! J'ai rétorqué que ces enfants sont dans *nos* rues, et si on ne s'en occupe pas, demain ils seront des délinquants dans *nos* maisons avant d'aller dans *nos* prisons.

Dans les espaces arides, les enfants se trouvent pour jouer. Vous avez sûrement remarqué les deux enfants qui sont sur une motocyclette qui, comme les deux jeunes d'hier, ont été fauchés parce qu'ils faisaient de la vitesse sur la route de Harissa, comme celui qui, avant hier, est décédé à l'Hôtel-Dieu sur une moto. Les parents ont souhaité faire le don de ses organes, qui ont été transplantés. Malheureusement les accidents de la voie publique sont les premiers pourvoyeurs de don d'organes. Nous voudrions augmenter le don d'organes, mais nous voudrions diminuer les accidents de la voie publique. Or nos adolescents ont des comportements suicidaires, parce qu'ils perdent leurs repères, et se tuent sur nos routes. Même les parents perdent leurs repères. Vous voyez deux dames avec un bébé qui marche sur la route à côté du trottoir. Elles ne se rendent même pas compte qu'il y a un trottoir sur lequel elles peuvent déambuler. Ce sont des gens qui ont perdu leur repère urbain. Des enfants sont dans les camps. Ces camps ne sont peut-être pas peuplés de Libanais, mais ces camps sont au Liban. Le cancer n'appartient pas au corps, mais il est dans le corps, et si le corps ne s'en occupe pas, le cancer bouffera le corps.

Les enfants dans la rue: 16% des familles libanaises ont leurs enfants qui jouent exclusivement dans la rue. Généralement il s'agit de garçons. C'est un enfant que j'ai vu sur la route, tout seul, avec une bicyclette. Quand vous voyez un ballon traverser la rue, arrêtez-vous! Il y a un enfant qui court derrière.

L'auto au Liban est bouffeuse d'enfants. Il y a quatre fois plus d'autos au Liban qu'à Paris. Il y a 1.500.000 véhicules au Liban. En France si on mettait toutes les voitures sur toutes les rues de France, il y aurait théoriquement 34-37 m entre une voiture et l'autre. Si on faisait le même calcul au Liban, les voitures du Liban dépasseraient la longueur des routes libanaises. Alors on se demande: où est-ce qu'on les met?

L'Occident a les mêmes problèmes, avec la violence urbaine et la violence des banlieues. Un jour, cela nous arrivera si nous ne savons pas nous prémunir.

Les enfants dans les lieux publics: Les enfants qui osent parfois sortir de leurs maisons et disparaissent.

Les enfants devant la télévision: la télévision est le hobby principal des enfants au Liban. C'est l'activité principale extra-scolaire qu'ils effectuent, et c'est là qu'ils apprennent la violence. L'enfant est malheureusement un excellent imitateur.

3

Les jardins publics

A quoi a droit l'enfant? L'enfant a droit à un espace de jeux, des centres humains ouverts. Il y a trois avantages à cet espace de jeux.

Tout d'abord les espaces de jeux *diminuent le risque d'accident* principalement de la voie publique qui représente la première cause de la mortalité par accident dans l'enfance. Les accidents représentent la première cause de mortalité en général dans l'enfance. Au jardin de Sioufi, il y a des espaces prévus pour les enfants, mais ils ne sont pas beaucoup fréquentés par eux.

L'enfant a besoin d'étudier, et a un besoin important de se dépenser pour son *équilibre psychologique* et pour celui de sa famille aussi. Alors ils peuvent se retrouver dans des espaces clos comme dans les garderies, et puis dans des espaces un peu plus ouverts où les enfants peuvent avoir des activités physiques, même en plein hiver.

Le jardin à côté de la Résidence des pins, le fameux jardin de l'Hippodrome de Beyrouth, a été inauguré par le Conseil municipal de Beyrouth, il y a un an. Nous avons utilisé du matériel qui ne coûte pas très cher.

Le jardin public est aussi un *lieu de rencontre familiale*, entre les familles. J'ai rencontré une famille chiite dans le jardin de Sioufi. Le jardin public est un endroit où peuvent se rencontrer des gens de différentes confessions, et de différentes mentalités et régions et où ils peuvent discuter.

Les jardins ont le potentiel d'encourager la discussion entre les générations, parce que c'est là que peuvent se trouver plusieurs générations dans une même famille.

Les jardins publics ont le potentiel de favoriser l'intégration communautaire.

Au Liban, on a un droit qui n'est pas encore acquis, mais il faut le défendre. Le militantisme ne disparaît que dans une société idéale. Je pense que chaque maison a droit à avoir un jardin, même si c'est uniquement un petit bac dans une ville.

النظافة لها قانون... برسم التطبيق:

تجربة بلدية جعيتا

زياد بارود

"خطوة اولى على طريق تطبيق صلاحياتها: بلدية جعيتا تقاضي مخلصين

بالقانون".

هكذا عنونت النهار خيرا (لا يمت الى اسرار الآلهة بصللة) جاء فيه: "في خطوة هي الأولى من نوعها، تقدمت بلدية جعيتا (كسروان) الاثني بشخص رئيسها بشكوى لدى النيابة العامة الاستئنافية في جبل لبنان، اتخذت فيها صفة الادعاء الشخصي في حق مجهولين الصقوا إعلانات وصورا لمطربين وحفلات ومهرجانات على جدران الطرقات العامة ومؤسساتها في البلدة. وأسندت الشكوى الى مواد في قانون النظافة الصادر عام ١٩٧٤ وأخرى في قانون العقوبات تعاقب بالحبس والغرامة على هذه الأفعال (...). أتسى تحرك بلدية جعيتا بعدما تكاثرت لصق الإعلانات والصور وتشويه الأماكن العامة، رغم تحذير السلطات المختصة. ويندرج في إطار ممارسة السلطة البلدية الصلاحيات التي أناطها بها القانون".

ووقع ان تحرك بلدية جعيتا قد تزامن مع بلوغ موسم الفن ذروته وتتميره الأرقام القياسية، بمساحة واسعة (لمن لا يصدق أسطورة الفنيق) من الصور والملصقات المتعددة الألوان التي تذكر بأجنحة الطائر الطاووس. حتى ان الحاجة غدت ملحة الى بناء

١. النهار، العدد ٢٠١٣٤ تاريخ ٢٨/٨/١٩٩٨، ص ٧.

المزيد من الجدران وتزويد الطرق مونسات إضافية لاستيعاب هذا الدفق الهائل من جدرانيات "الأعجوبة اللبنانية".

١ القانون

إذا كان القانون اللبناني قد أرسى، على الأقل منذ ١٩٧٤، نظاما عقابيا رادعا وحازما في مجال النظافة، فإن العبرة بقيت في التطبيق، وبقي النص حبرا على ورق وبقي الورق على الجدران... فمن ناحية النصوص، يعاقب قانون العقوبات (المصادر قبل قانون النظافة) بالحبس وبالغرامة من يقدم على تشويه الأماكن العامة أو تعييبها^١. أما قانون النظافة^٢، فقد جاء أكثر شمولية وعالج النظافة العامة من مختلف جوانبها ومجالاتها فحدد بوضوح الممنوعات وفرض عقوبات على مخالفتها كما أعطى البلديات دورا أساسيا في اتخاذ التدابير الأيالة الى المحافظة على النظافة العامة، بما يتوافق كليا مع ما نص عليه قانون البلديات^٣. وفي مجال الإعلانات والملصقات، نص قانون النظافة على معاقبة هواة تزيين الطرق العامة (بل محترفوه) بصورهم أو بصور غيرهم. فقد نصت المادة الخامسة منه على ما حرفيته:

(...) يمنع لصق وكتابة وتعليق المنشورات والإعلانات والصور والبيانات والمطبوعات والأوراق على الأسوار وجدران المنازل وجذوع الأشجار على جوانب الطرق العامة والمساحات وعلى

^١. المادنان ٧٥٠ و٧٥١ من قانون العقوبات.

^٢. المرسوم رقم ٨٧٣٥ القاضي بتنفيذ مشروع القانون المعدل الخال على مجلس النواب بموجب المرسوم رقم ٤٦٨٢ تاريخ ١٩٧٢/١٢/٣٠. وقد نشر في الجريدة الرسمية ١٩٧٤، العدد ٧٢، تاريخ ٧٤/٩/٩، ص ١٢١٧.

^٣. المرسوم الاشتراعي رقم ١٩٧٧/١١٨ تاريخ ١٩٧٧/٦/٣٠.

التمائيل وقواعدها ومونسات الطرق وأعمدة الهاتف والكهرباء وعلى الإشارات الضوئية وإشارات السير وإشارات المدن والقرى^٤.

ويعاقب الأشخاص الذين يضبطون بجرم إلصاق المنشورات والإعلانات والصور والبيانات والمطبوعات والأوراق من أي نوع أو كتابتها، بالسجن من أسبوعين الى شهر وبالغرامة^٥. وتشمل الملاحقة من يقدم على الإلصاق والمستفيد على حد سواء. ويجوز القانون^٦ للقائمقام أو المحافظ، إذا كانت المخالفة لغرض الدعاية لاستثمار حفلة، ان يلغيتها دون تعويض.

٢ الملاحقة ودور البلدية

ان العقوبة الجزائية الناشئة عن لصق المنشورات والإعلانات والصور والمطبوعات أو كتابتها أو تعليقها في الأماكن التي منع فيها القانون ذلك، تجعل من هذه الأفعال جرما جزائيا وليس مجرد مخالفة لتدبير اداري، وتصبح ملاحقة هذا الجرم، تاليل من صلاحية القضاء الجزائي مع إمكانية تحرك واسع للسلطات المحلية، والبلدية منها تحديدا. وقد أناط القانون ضبط هذه المخالفات بدوريات قوى الأمن وأفراد الشرطة البلدية. أما الملاحقة فمتاحة لكل من النيابة العامة الاستئنافية والبلدية والقائمقام والمحافظ، كل ضمن نطاق صلاحياته. حتى ان قانون النظافة اعتبر في المادة ٣٥ منه انه اذا تخلفت البلدية أو رئيسها عن اتخاذ القرارات المقتضاة للقيام بالموجبات الصحية أو المحافظة على مظاهر النظافة الواردة في هذا القانون، جاز للقائمقام في نطاق قضاائه الحلول محل البلدية

^٤. وتجدر الإشارة الى ان المرسوم رقم ٨٨٦١ تاريخ ١٩٩٦/٧/٢٥ المتعلق بتنظيم الإعلانات والترخيص بما قد نص في المادة الخامسة منه على ما يلي: "يُمنع وضع الإعلانات واللوحات الإعلانية على أنواعها في الأماكن التالية: (...) ٦- على مونسات وجدران الطرق".

^٥. الفقرة الأولى من المادة ٢٦ من قانون النظافة.

^٦. الفقرة ٣ من المادة ٢٦.

ورئيسها، وجاز هذا الأمر للمحافظ مباشرة في نطاق محافظته^١. ويلاحق المتكلم بجرم الخطأ الفادح المنصوص عنه في قانون البلديات.

ان الخطوة التي اتخذتها بلدية جعيتا بأن ادعت بحق مجهولين واتخذت صفة الادعاء الشخصي، لم تكن الا من قبيل ممارسة البلدية لمهامها وإصرارها على استعمال الوسائل القانونية المتوفرة التي تتيح لها ممارسة صلاحياتها بفاعلية. فالمطلوب هو نفض العبء عن قانون النظافة ودعوة البلديات الى تطبيقه والتمسك بأحكامه وعدم التنازل عن الصلاحيات الممنوحة لها بموجب. بل لعل المطلوب هو إصرار البلديات المعنية على مقاضاة المخلين بالقانون وبمظهر النظافة العامة وبالذوق العام والممتلكات العامة.

في باريس، تطالعك على حائط كلية الطب في جامعة باريس الخامسة كتابة محفورة في الحجر تقول ما ترجمته: "ممنوع اللصق". قانون ٢٩ تموز ١٨٨١. وإذا كانت عبارات المنع والنهي نادرة الوجود في شوارع العاصمة الفرنسية، فإن التدوين حفرا على الحائط المذكور يعبر عن حزم في التقنين جعل، منذ ١٨٨١ ولغاية اليوم، الشوارع والطرق والمنشآت العامة بمنأى عن التشويه والاستباحة. فهل ان اقتراح التشريع بالتطبيق هناك هو دليل على انقطاع المهرجانات والأحداث الفنية في عاصمة الثقافة؟ ام ان "مطربي" باريس وموسيقييها عزفوا عن العناء واستغنوا عن العزف وقرروا اعتزال الفن مسابرة للمشترع ليس إلا؟

ان قانون النظافة هو خير دليل على نصوص جيدة وعصرية ورائدة وانما... غير مطبقة. ولكن تطبيقها لا يحتاج إلى مناخ إقليمي مؤات ولا إلى مراعاة النظام العالمي الجديد، وانما فقط إلى حزم وإصرار على نفضة جديدة في التعاطي مع الأمور العامة. فإلى ان يسن قانون النظافة السياسية، لنبدأ بتطبيق المتاح.

^١. وفي السياق عبه، اصدر محافظ حلب لسان كتابا تميميا في ١٤/٩/٩٨ يحمل الرقم ٩٨/٨ حول "إزالة الباطحات واللاصقات التجارية والعامة في الساحات والطرق العامة".

Initiative: Des citoyens au service de la municipalité à Kfarhbab

Michèle Messarra

Dans cette pétaudière qu'est le Liban, les services municipaux sont quasi-inexistants pour ne pas dire des perles rares. Et le citoyen laissé pour son compte doit exploiter sa propre volonté pour pallier les carences étatiques. Problèmes d'eau, d'électricité, de propreté et tant d'autres besoins rudimentaires doivent être pris en charge par un système de volontariat appelé initiative privée. Voici l'expérience enrichissante d'une région située à Kesrouan: Kfarhbab.

Année 1976. Avec les prémices des événements, on assiste à une floraison de comités populaires dans plusieurs localités du pays. "Chacun pour soi, et Dieu pour tous", un dicton qui s'applique fort bien à la situation de cette période. Pour faciliter une vie quotidienne de plus en plus difficile, il fallait trouver une auto-solution qui émane des "suppliciés" eux-même. Un même but donc fut à la base des éclosions de groupements populaires: servir le citoyen par un travail bénévole. Sami Nseiri^{*}, habitant de Beyrouth, suivait de près ces expériences populaires. Etant à l'époque doyen à l'Université libanaise, il était exposé aux problèmes des gens et voulait à tout prix aider le Libanais dans sa tâche quotidienne.

Année 1988. Le Liban était toujours en pleine guerre et les doléances des citoyens ne faisaient que croître de jour en jour. Déplacé à Kfarhbab pour fuir les bombardements de la capitale, Sami Nseiri va enfin pouvoir réaliser son objectif. Cette localité au Ftouh de Kesrouan relevant de

* Sami Nseiri est conseiller en Marketing auprès de la Banque du Crédit Libanais.

Il est aussi Président de la Mutuelle des Anciens des Frères pour les aides scolaires et ancien Doyen de la Faculté de Gestion à l'Université Libanaise.

Cette communication, encore inédite, fait partie d'un programme triennal sur "La promotion de la société civile au Liban", entrepris en coopération avec Mercy Corps International, et sous la direction de Antoine Messarra, Abdo Kahi et Irène Lorfing (NIDLR).

la municipalité de Ghazir, est une nouvelle région qui vient d'émerger et a donc besoin d'organisation et de contrôle. Sollicité par un groupe d'habitants, il va mettre sur pied un comité fondateur constitué de douze personnes réparties entre ingénieurs, fonctionnaires d'Etat, avocats et hommes d'affaires. Après la notification réglementaire au ministère de l'Intérieur octroyé, le Comité de développement de Kfarhbab voit le jour et se fixe pour slogan: "De vous, pour devise". "C'est un des premiers comités de développement fondé au Liban." précise Sami Nseiri.

Secrétariat permanent, encaisseur, trésorier tout est mis en place dans le but de fonder une infrastructure proprement administrative. Tous les lundis à 6h 30 tapantes, le Comité se donnait rendez-vous afin de concrétiser cette gageure régionale.

La première démarche a consisté à former des sous-comités pour rendre des visites aux habitants. " On leur exposait notre plan d'action en les invitant à payer une cotisation de cent dollars comme droit de participation, en plus d'une mensualité de 5 dollars seulement", explique Sami Nseiri. Ce qui fut exécuté.

La deuxième démarche a consisté à faire une tournée dans les services officiels (Téléphone, Office des eaux...) pour faire part aux responsables concernés d'une intention de collaboration mutuelle. Ce ne fut pas une sinécure. "Contrairement aux bonnes relations entreprises avec les différents services étatiques, il y a eu malheureusement une seule mauvaise réaction", déclare Nseiri. Et ironie du sort, il s'agissait du Président de la municipalité du voisinage. "Il croyait que nous sommes venus le supplanter. Au lieu de nous faciliter notre corvée, il a fait des mains et des pieds en vue de nous bloquer notre mission", avance Nseiri sur un ton sarcastique. Ceci n'a pas pour autant dégonflé la bonne volonté des missionnaires du Comité de développement. Et les résultats ne sont que probants.

Kfarhbab est une région dont l'eau ne descend pas par la force de la pesanteur. Pour approvisionner la localité en eau il fallait la pomper de Jounieh. Nous avons installé des pompes puissantes pour augmenter la force du jet d'eau. De même un réservoir d'eau a été construit au sommet de la localité. La pompe coûte 12.000 dollars et il fallait attendre un an au moins pour que le Conseil d'administration des eaux de Kesrouan fasse un cahier de charges pour pouvoir entamer le projet. Le Comité a dû avancer ce montant grâce à une quête auprès des habitants. La personne qui a obtenu l'adjudication a remboursé plus tard la somme versée par le Comité.

Grâce à une étude effectuée par les ingénieurs du Comité et des Directions des Eaux, le Comité a pu faire un plan des besoins en eau de Kfarhbab jusqu'à l'an 2000. " On a étudié le réseau d'expansion grâce au calcul du nombre d'immeubles dans la région et de la quantité d'eau requise

pour chaque immeuble", raconte Nseiri. Kfarhbab étant une zone sélectionnée où on ne peut construire au-delà de 35% du lotis du terrain, les besoins en eau pour l'arrosage des 65% restant sont énormes. Un travail de cette taille exigeait sûrement la participation financière des habitants. Etaient-ils coopérants? " 85% des habitants avaient confiance en nous et en nos travaux", répond Nseiri. A titre d'exemple, en 1988 Kfarhbab avait besoin de 2.000 citernes d'eau pour couvrir le déficit estival. En 1994, le maximum d'achat s'élevait à 50 citernes d'eau uniquement.

Kfarhbab commençait à être jalonné de bâtisses. Plus de 150 immeubles étaient déjà érigés et il fallait orienter les visiteurs de la région. Il fallait établir donc un système de signalisation facile. Le Comité s'est attelé à faire le zoning de la localité. Quatre bases d'orientation sont adoptées: la zone rouge, verte, jaune et bleue. Chaque rue est numérotée, ainsi que chaque appartement, à l'instar des pays européens. Rien n'est laissé au hasard. On a aussi réservé des numéros pour les appartements en voie de construction.

Les rues de Kfarhbab sont noyées dans le noir. Pour cela, un système d'éclairage des ruelles fut entrepris. Les poteaux existants ont également été totalement repeints. " Ne pouvant pas obtenir un compteur d'électricité pour les poteaux qui sont d'après la loi la propriété de la municipalité, on a dû les relier aux moteurs des immeubles. Ce qui fait que Kfarhbab est éclairé de jour comme de nuit", souligne Nseiri.

65% du lotis du terrain était censé être verdoyant. C'est ainsi qu'avec la collaboration du ministère de l'Agriculture des plantes de tous genres ont été plantées dans toute la localité.

Le Comité assurait régulièrement les activités de nettoyage grâce à des ouvriers qu'ils engageaient. Le ramassage des poubelles se faisait trois fois par semaine. " Quand je suis arrivé à Kfarhbab, raconte Nseiri, la poubelle était jetée dans une vallée entre Adma et Kfarhbab. Avec une assiduité inimaginable, on est arrivé à fermer cet endroit et à transporter les immondices jusqu'à l'incinérateur de Beyrouth." Aujourd'hui Sukleen sous-traite l'opération-nettoyage. La propreté étant assurée, il fallait penser aussi à l'hygiène. Ainsi, régulièrement durant l'été, l'aspersion de Kfarhbab est assurée.

Dans le souci de conserver le cachet de Kfarhbab tel que prévu dans les plans d'organisation, le Comité a également joué le rôle de législateur. Ainsi, il a contrôlé l'application de certaines lois comme le fait d'imposer la plantation des jardins et des entrées des nouveaux immeubles. Toute

personne qui construisait contre les normes légales voyait son permis de construction retiré par la Direction de l'urbanisme de Kesrouan. Cette dernière refusait tout dossier non approuvé par le Comité de développement qui arrivait ainsi à contrôler la région sur le plan des constructions.

Afin de prouver la transparence des travaux du Comité, une circulaire et des bilans réguliers portant sur les activités entreprises étaient distribués à tous les habitants de la région.

Aujourd'hui avec la reprise normale de la vie et les exigences du travail actuel, le Comité a réduit ses activités. " Quand on a commencé le travail, on payait à la municipalité une cotisation de 60.000 L.L. par an et par appartement. De nos jours, ce dû a sextuplé atteignant 400.000 L.L. Les gens sont obligés de payer une haute tarification à la municipalité qui ne fournit pas de service en contrepartie. Ils en ont marre de payer un double montant," conclut Nseiri.

La fonction municipale n'a rien à voir avec la carte d'identité. La municipalité a affaire avec le bien-être de l'habitant de la région. C'est pourquoi, originaire ou non de la localité, le citoyen doit avoir droit au chapitre dans le conseil municipal. C'est un conseil d'habitants et non de familles. " La municipalité n'est pas une question politique qui a rapport à la famille. C'est une question socio-économique qui a rapport au citoyen là où il vit et habite. Peu lui importe de voter dans sa région natale s'il vit sur l'autre versant de la montagne," déclare Nseiri.

L'expérience de Kfarhabab a été un exemple suivi dans plusieurs régions du Liban. Adma, Naccache... ont à titre d'exemple calqué la gageure réussie de Kfarhabab. Sami Nseiri affirme lui-même avoir donné une série de conférences sur sa propre expérience.

Les uns peuvent avancer que l'argent est le seul moyen pour supplanter les carences des services municipaux. D'autres disent que sans liaisons étroites avec les organismes gouvernementaux, on ne peut pas aller de l'avant. Pour les premiers, on répond que chaque travail a sa dimension. L'argent est en effet un moyen de taille, mais un travail de volontaires peut des fois améliorer les choses. Quant aux autres, on peut affirmer qu'un coup de pouce aux services publics est primordial. D'autant plus que ces derniers ont grand besoin d'être dopés, voire secoués.

Nous présentons ci-après des documents-illustration sur cette expérience. D'autres expériences méritent sans doute d'être rapportées, dont celle de la municipalité de Zouk¹.

¹. Christiane Tager. "Zouk Mikhael, ville pour la paix", *Magazine*, 13 août 1999, pp. 38-45.



جمعية انشاء كفرحبيب - غزير
(علم وخبر رقم ١٨٣/أد)

كفرحبيب في ١٩٦١/١/٢١

تعميم لاهالي وسكان كفرحبيب

تحية طيبة وبعد ،

عظفا على التعاميم السابقة

وبعد ضي سنتين ونصف على تأسيس وصل جمعية انشاء كفرحبيب في سبل انشاء وتحسين المنطقة ، وبعد ان يتم على معرفة باشخاص مؤسسي الجمعية وهيئتها الادارية ، واصبحت على بينة من احوالها ومنجزاتها وموجوداتها وشاريعها .

ونظرا للصعوبات التي لا تزال تعترضنا ان في جهاية الاشتراكات الزهيدة او الاموال اللازمة لانجاز بعض المشاريع والاعمال الضرورية والملحة ، واحيانا الاقتراضات والتشهيش على احوالنا ومنجزاتنا ، رأينا لزاما ان نعرض عليكم موجزا من كيفية عملنا ، ومنجزاتنا والمشاريع العنوي انفاذها واستفادكم حول استمرارية عمل الجمعية بهيئتها الحالية او بهيئة جديدة ومدى استعدادكم لتحمل موجهاتكم واقتراحاتكم بكل ما يتعلق بالجمعية وصلها سما لتتحقق اهدافها .

اولا : كيفية عمل الجمعية :

تعقد الهيئة الادارية اجتماعا دوريا كل اسبوع ولعدة لا تفن من الساعتين تبحث وتناقش فيه جدول احوالها وان انجاز جدول الاعمال الاسبوعي يتطلب من كل عضو من اعضائها الاتني عشر ما لا يقل من الاربع ساعات اسبوعيا من العمل والجهد الاعاني .

ثانيا : في احوال ومنجزات الجمعية :

- 1- تجهيز المنطقة بالعلب الثقيلة للنفقات والاهتمام بالنفاذ .
- 2- اقامة برشر العبيدات كل خمسة عشر يوما خلال فضاء الصف بعد شراء الادوية والاعداد والتجهيزات اللازمة حفاظا على الصحة والسلامة العامة .
- 3- انجاز دراسة تنظيم شوارع واحياء كفرحبيب وانفاذ المرحلة الاولى وذلك بتجهيز الشوارع الرئيسية بالارامات والاشارات التوجيهية .

الجمهورية اللبنانية

وزارة الداخلية

علم وخبر رقم ١٨٣/أد

تأسيس جمعية باسم : "جمعية انشاء كفرحبيب"

ان وزير الداخلية

بناء على المرسوم رقم ١٦٦٣١ تاريخ ١٩٨٤/٤/٣٠

بناء على قانون الجمعيات الصادر في ٣٠ آب ١٩٥٩ ولا سيما المادة السادسة منه

بناء على الطلب المقدم من مؤسسي الجمعية المسماة : "جمعية انشاء كفرحبيب"

والمسجل لدى مصلحة الشؤون السياسية والادارية برقم ٢/٨٥٧ تاريخ ٢٩/١٢/٨٨٧

المادة الاولى : يعطى العلم والخبر للجمعية المسماة : "جمعية انشاء كفرحبيب" .

مركزها : بلدة كفرحبيب - قضاء كسروان .

غايتها : انشاء وتحسين اوضاع منطقة كفرحبيب والدفاع عن مصالحها .

٢- الاهتمام بالنظافة والصحة والسلامة العامة .

٣- حماية البيئة .

٤- التجميل ، وذلك بالتنسيق والتعاون مع بلدية غزير والادارات المختصة .

المؤسسون السادة : - سامي عزيز نصيري - ادمون اميل شافوري -

- طانيوس مارون ابي حنا - الياس يوسف ابي لطف

- هنري سمعان موصلي - رينيه توفيق طياح

- جورج فيليب نحاس - جورج أسطوان زين

- نهاد عقل مبارك - الياس جورج شدياق

- جواد خليل كرم - نقولا انطونيو نجار

- ايلي ضوميط الحداد - سمير انطوان تابت

- انطوان جورج ليشع

ممثل الجمعية تجاه الحكومة :

- السيد سامي عزيز نصيري -

المادة الثانية : على الجمعية المذكورة اعلاء التقيد بالواجبات المترتبة عليها بمقتضى

احكام قانون الجمعيات والمرسوم رقم ١٠٨٣٠ تاريخ ١٠/٩/١٩٦٢ .

المادة الثالثة : يبلغ هذا العلم والخبر حيث تدعو الحاجة %

يلج لجان :

- المديرية العامة لرئاسة مجلس الوزراء

- المصلحة السياسية (مع الملف)

- محافظة جبل لبنان

- المديرية العامة للأمن العام

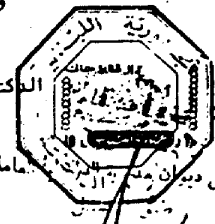
- المديرية العامة لقوى الامن الداخلي

- وزارة التربية الوطنية والفنون الجميلة

- وزارة الصحة والشؤون الاجتماعية

- اصحاب العلاقة

- جريدة الرسمية



١٥ تموز ١٩٨٨

بيروت ، في ١٩٨٨

وزير الداخلية

الدكتور عبد الله الراسي

- ٣ -

وغير من القول ان موارد الجمعية تقتصر على بدلات الاشتراك والمبالغ المجابة وان اعضاء هيئتها الادارية بمجملهم متطوعين ومتبرعين بوقتهم ونفوذهم وولقاتهم الشخصية والاجتماعية وساهمين بالاشتراكات والمبالغ المتوجهة كسواهم من اهالي وسكان المنطقة ان لم يكن اكثر .

كما ان الجمعية اصبحت كل من تجارب منكم بدفع الاشتراكات والمبالغ المطلوبة كعضو فاعى وهي تسمى لان توزع بطاقات على اعضاءها وتمثل على ان تستفيد من قوتنا الشرائية فنحصر على حوسومات في المصارح والملاهي والمطام والقاهي ودور السينما وسوى ذلك .

ولا نخفي عليكم انه لدى مباشرتنا بانفاذ احد المشاريع التي كانت ملحة وهو شراء محرك لضخ المياه ونظرا لان المبالغ المجابة بتاريخه لم تكن كافية اضطررنا لفتح اعتماد لدى بنك هود - نوع جونية بمبلغ ثلاثة الاف دولار اميركي واذا ما قررنا انفاذ ايا من المشاريع الملحة نبحثنا تفوقا من عدم التوصل لجباية المبالغ اللازمة بالوقت المناسب خاصة وان بعضكم لا يزال ممتلكا من تحمل موجهاته في سهيل منطقتة وان كان القسم الاخر ابدى ولا يزال كن تجارب واهتمام شكورين .

واستنادا لما تقدم نطرح عليكم الاسئلة التالية :

١- هل ترفى ان تكون عضوا فاعلا في الجمعية مزودا ببطاقة وشحنلا كافة الموجهات ؟

٢- هل تؤيد استمرار عمل الجمعية بصيغتها الادارية الحالية ؟

٣- ماذا تقترح بشأن بدل الاشتراك الشهري مقداره - وكيفية جبايته ؟

٤- ماذا تقترح بشأن المشاريع الصنوي انفاذها وكيفية جباية الاموال اللازمة لها ؟

٥- ماذا تقترح من مشاريع ضرورية وملحة للمنطقة ؟

٦- ماذا تقترح من حلول لتنشيط عمل الجمعية وسبل تحقيق اهدافها بصورة افضل واسرع ؟

- ٤ -

١- الاستمارة بخبرنا لوضع دراسة عن مياه المنطقة وكيفية معالجة مفاكتها وتطهيرها وانجاز المرحلة الاولى منها وذلك بشراء وتركيب محرك يحمي في الفهرق وتفتيح المياه لدى انقطاع التيار الكهربائي بعد اصلاح الصنعة .

٥- وضع دراسة قانونية تنظيمية حول المبال في كرحباب والسعي مع البلدية والادارات المختصة لوضعها قيد التنفيذ والحؤول دون مخالفات البناء والتعمير عسفاذا على جمالية المنطقة ومستواها .

٦- انجاز تعديلات شبكة الهياغ تحت الارض ووضعها قيد العمل بواسطة فريق من فنيي ادارة الهياغ وبمساهمة الجمعية وتحت اشرافها ومراقبتها والابقا على التعاون مع الفريق المذكور لصيانة واصلاح اطال شبكة الهياغ .

٧- تحديث شبكة الكهرباء في شاربين من شوارع كرحباب بعد انارتها وذلك على نفقة المعتمين بها واصلاح الاطال التي طرأت على الشبكة .

٨- الاشراف على تشجير شاربين من شوارع كرحباب بعد تنظيفها وتوسيعها ابقا على نفقة مالكي المقاربات فيها .

٩- خدمات عامة مختلفة للمواطنين .

ثالثا : في الاصل والمشاريع الصنوي انجازها :

١- تنفيذ المرحلتين المتتبعيتين من تنظيم شوارع واحيا كرحباب وتجهيزها بالارامات والاشارات اللازمة .

٢- متابعة تشجير سائر شوارع كرحباب بعد تأهيلها وتنظيفها وتوسيعها .

٣- متابعة تحديث شبكة الكهرباء وانارة كافة الشوارع

٤- متابعة تحديث شبكة المياه بعد تهيئة الضخ .

٥- متابعة الاهتمام بشبكة الهياغ والسعي لتأمين خطوط هاجية غني بمحاجات نمو وازدهار المنحقة

٦- تأمين مركز دائم للجمعية

٧- العمل على انشاء تعاونية استهلاكية بعد انجاز الدراسات اللازمة بالخصوص .

٨- انشاء ناد اجتماعي هجاني رياضي بعد توفير الارض اللازمة .

٩- انشاء حديقة عامة .

١٠- السعي لانشاء شبكة مجاري

١١- السعي لانشاء محرة للنفايات .

- ٤ -

والأمل اجابكم بحسرة واضحة وحرية ومسؤولية على الاسئلة المذكورة حتى نتكهن على ضوئها من اتخاذ
البروف السليم والناسب . تتفق لكم دوام التوفيق ولننقلتنا التقدم والازدهار .

وتفضلوا بقبول الاحترام

جمعية انماء كرجحاب

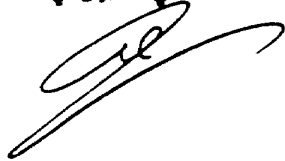
الرئيس

العميد سامي بصيري

هـلد

امين السر

المصطفى طانيوس ابي حنا



جمعية انشاء كرجحاب - غزير
(علم وخبر رقم ١٨٣ / أ د)



الفهرس

لمعة من

- اولا : جغرافية منطقة كرجحاب ص ١
ثانيا : اللجنة ص ٢
ثالثا : المعلم والنسب ص ٣
رابعا : اصناف الجمعية ص ٤

- ٤ - ١ الماء
٤ - ٢ الكهرباء
٤ - ٣ البساتين
٤ - ٤ تنظيم شوارع كرجحاب
٤ - ٥ المحافظة على النظافة
٤ - ٦ ورش المهدات
٤ - ٧ تجميل المنطقة
٤ - ٨ انارة شوارع كرجحاب

خامسا : المشاريع النوى تنفيذها

- ٥ - ١ تأمين مرقة للنفقات
٥ - ٢ تحديث شبكة المياه
٥ - ٣ متابعة ترميم المقارنات والابنية
٥ - ٤ متابعة انارة شوارع كرجحاب
٥ - ٥ اتمام شبكة المجاري
٥ - ٦ تحديث شبكة الطرقات
٥ - ٧ الكهرباء
٥ - ٨ النظافة
٥ - ٩ انشاء نادي رياضي
٥ - ١٠ انشاء متحف
٥ - ١١ انشاء حدائق عامة

سادسا : نسبي اوضاع الجمعية الحاضرة .

جمعية انما كرجاب ص ١

اولا : لمحة من جغرافية منطقة كرجاب .

ان كرجاب هي منطقة ساحلية تابعة من الناحية العقارية والبلدية لبلدة فنزير يحدّها :

غربا : اوتوتراد صام جويبة - هرايمس

شمالا : ادما

شرقا : فنزير

جنوبا : شتمير وساحل طما .

وهي منطقة حديثة العهد تطورت وازدهرت بسرعة خلال بضع سنوات وتشتمل على :

١ - ٥٢٥ الفراز

٢ - ٢٥ بنا

٣ - ٤٥٥ شقة

٤ - ٢٥ وحدة قهد الانجاز .

ونظرا لتطور المنطقة السريع وضمف امكانيات بلدية فنزير العادية تطوع عدد من سكان المنطقة لادى الاختصاصات المتعددة وتوافقوا على تأسيس جمعية انما لخدمة كرجاب هدفها تحسين وانما المنطقة والاندفاع من صالحها وسأية بيتها من التلوث .

ص ٢

ثانيا : الجمعية

خلال سنة ١٩٨٢ بهدف انشاء جمعية انما لمنطقة كرجاب فانها تحين المنطقة وانماها بسبب ضعف امكانيات بلدية فنزير بسبب الظروف الاستثنائية التي تمر بها البلاد تطوع كل من السادة :

سيد كلية ادارة الاصل في الجامعة اللبنانية	- سامي نصيري
رجل اصال	- ادومون شامري
محام	- طانوس ابي حنا
مالك	- الياس ابي لظفي
مدير مصرف	- هنري موجلسي
مهندس	- رينيه طهاج
مهندس	- جورج نحاس
مهندس	- جهون زين
مهندس	- جواد كرم
مهندس	- ايلي حداد
رجل اصال	- سمير ديبه
رجل اصال	- كمال نصر
محام	- رياض شدياق
طبيب قلب	- انطوان ليشع

ووضعوا النظام التأسيسي لجمعية انما كرجاب وشكلوا الهيئة التأسيسية للجمعية حيث امن لها قرا موقتا تعقد فيه اجتماعاتها الدورية تبرع به احد اعضاء الجمعية .

قالها : المعلم والخبير

بتاريخ ١٥ تموز سنة ١٩٨٨ صدر من وزارة الداخلية المعلم والخبر رقم ١ / ١٨٢ د
تفسي بتأسيس جمعية انماء كهرحباب فايتها :

١- انماء وتحسين اوضاع منطقة كهرحباب والدفاع عن صالحها

٢- الاهتمام بالنظافة والصحة والسلامة العامة

٣- حماية البيئة

٤- التجهيل وذلك بالتنسيق والتعاون مع بلدية فنهر والادارات المختصة .

هدأت الجمعية تعقد الاجتماعات الاسبوعية بهدف تحديث وانماء منطقة كهرحباب
بالتنسيق مع بلدية فنهر حيث وضعت لها برنامج صل بدأت بتنفيذه .

رابعا : امسال البعدية١-٤ : انماء

كلفت اللجنة لجنة من اشهر الاختصاصيين مؤلفة من المهندسين صلاح ومجلاني لوضع دراسة فصلة عن شبكة
شبكة المياه في منطقة كهرحباب وكيفية معالجة مشكلاتها وتطويعها وذلك بالتعاون والتنسيق واشرف مهندسي الجمعية
حيث وضعت دراسة فصلة عن شبكة المياه بات مرجعا للجمع ونهت صلحة مياه كسروان .

وخلال الاحداث الالفة الاخيرة بسبب انقطاع التيار الكهربائي توقف ضخ المياه عن منطقة كهرحباب كونها تتخذى
بواسطة الضخ بعد اجتباطات وناقشات مع المسؤولين في صلحة مياه كسروان ومن مهندسي الجمعية اقر الرأى طى ان
تقوم الجمعية بشراء وتركيب محرك ضخ المياه يكون بديلا عن التيار الكهربائي وتم تفهم المشروع لشركة سولار اند ميكانكال
فروب ش.م.م . بالاضافة الى اصلاح الاعطال طى شبكة المياه القديمة العهد حيث يقتضى ابدالها لتكن من استحاب
التطور السكاني المتزايد وتلبية ضفة الضخ .

٢-٤ : الكهربا

نظرا لتطور منطقة كهرحباب السريع والمتزايد

ونظرا لكون شبكة الكهربا في المنطقة قديمة العهد

بدأت الاعطال تكثر طى شبكة الكهربا حيث تعمل الجمعية جاهدة بالتنسيق مع صلحة الكهربا لاصلاح الاعطال
والحد منها بمحاولة تطوير الشبكة لتكفيها من استحاب التطور السكاني المتزايد حيث ان المنطقة بحاجة طاسة وسرعة
الى محولات كهربائية .

٣-٤ : الهاتف

قامت الجمعية بالاتفاق مع صلحة الهاتف بتحويل شبكة الهاتف في منطقة كهرحباب الى شبكة
تحتية لتدارى الاعطال المتزايدة طيها وهي تعمد برنامج لتطوير شبكة الهاتف بهدف استنباط التطور
السكاني المتزايد .

٤ - ٤ : تنظيم شوارع كورحباب

وعدت اللجنة دراسة لتنظيم شوارع كورحباب وتقسيمها الى شوارع وبنائهم وانجاز المرحلة الاولى من المشروع ووضع الارمات في الشوارع والطرق الرئيسية حيث تنق المرحلة الثانية وهي ترصم المقارنات والابنية ووضع الاسماء طهيا .

٥ - ٤ : المحافظة على النظافة

جهزت الجمعية منطقة كورحباب بكامها بـ ٣٦ طبة للنفايات واختت مع صان التظيفات التابعي لبلدية فيهر بالقيام باصان تظيفات اضافية في المنطقة للمحافظة على الصحة العامة .

٦ - ٤ : وش الميحدات

اشترت الجمعية موشر لسررش الميحدات حيث تتقوم بررش المنطقة بحيرة دوربة للمحافظة على الصحة العامة حيث تتكبد صالغها هائلة ثمن اذ هبة لسررش .

٧ - ٤ : تشجير المنطقة

بدأت الجمعية بتشجير محرم شوارع كورحباب على ان تتابع هذه المهمة لتمم كافة منطقة كورحباب .

٨ - ٤ : اشارة شوارع كورحباب

صدت الجمعية الى اشارة شارمين لسي كورحباب حيث تعمل على ان يحسم المشروع كافة شوارع كورحباب .

خامسا : المتابعة مع العشور تنفيذها

١ - ٥ : تأمين محرقة للنفايات

لما كانت النفايات ترمى في مكب هوائي حيث تؤدي الى تلوث البيئة وانتشار الامراض والاهية .
ولما كانت بلدية فيهر طحزة من تأمين محرقة للنفايات بل تمهدت بتأمين المقارن اللازم لتركيب المحرقة ولما كان يقتضي هجرة تصوي تأمين محرقة للنفايات للحد من تلوث البيئة وانتشار الامراض
لذلك تسعى الجمعية جاهدة لتأمين محرقة للنفايات تكفي حاجة المنطقة معفرالمدن الصاورة .

٢ - ٥ : تحديث شبكة المياه

تسعى الجمعية لتأمين تحديث شبكة المياه في منطقة كورحباب لتتوهم التطور المكاني وكذلك تحديث ضخمة المياه كون هذه الضخمة تتوخ كمية ٥٠٠ م٣ من المياه والمنطقة اعجمت بحاجمة تهما جدا الى ١٠٠٠ م٣ من المياه .

كما تسعى الجمعية الى تأمين خزان مياه عام لمنطقة كورحباب وطر برشر ارتوازي للمياه في المنطقة .

٣ - ٥ : متابعة ترصم المقارنات والابنية

تسعى الجمعية الى تنفيذ المرحلة الثانية من دراسة تنظيم شوارع المنطقة وذلك بترصم كافة المقارنات والابنية في كورحباب ووضع لائحة باصا ساكني كل بنا .

٤ - ٥ : اشارة شوارع كورحباب الصتية

تسعى الجمعية الى اشارة كافة شوارع كورحباب .

٥ - ٥ : اتمام شبكة المجاري

ان منطقة كهرحباب غير مجهزة بشبكة مجاري داخلية حيث بدأت الجمعية بدراسة لتجهيز منطقة كهرحباب بشبكة مجاري وتسمى الى تأمين محطة لتكوير ماء المجاري التي يمكن الاستفادة منها في عملية ري الزروعات ، طما بان الشبكة العامة للمجاري في المنطقة غير شجرة .

٥ - ٦ : تحديث شبكة الطرقات

ان طرقات كهرحباب غير بدائية ولم تعد تفي بحاجة المنطقة حيث صعدت الجمعية الى السعي لتحديث شبكة الطرقات وتأمين الاليات اللازمة للقيام باعمال تنظيف الطرقات بشكل متواصل .

٥ - ٧ : الزراعة

تسعى الجمعية الى تأمين محروقات لمنطقة كهرحباب للحد من الاضرار على الشبكة وبالتالي مواكبة التطور السكاني المتزايد في المنطقة .

٥ - ٨ : تضامنة

ان ضائقة كهرحباب بحاجة الى كموضي للتفايات كون بلدية تهر التي تهم جميع النفايات في المنطقة تلك كميين طاردي تدمر المعهد تجمع بواسطته النفايات من المنطقة وهو موزع للاضال بصورة مسترة .

٥ - ٩ : انشاء نادى رياضي

ان الجمعية تعمل جاهدة لانشاء نادى رياضي وثقافي واجتماعي في منطقة كهرحباب بهدف جمع شباب المنطقة والعناية بهم رياضيا وثقافيا واجتماعيا .

٥ - ١٠ : انشاء متحف

تسعى الجمعية الى انشاء متحف صام في كهرحباب مجهزة بحجارة اصناف دائمة .

٥ - ١١ : انشاء حدائق عامة

تسعى الجمعية الى انشاء حدائق عامة في منطقة كهرحباب وتأمين مركز دائم لها .

سادسا : سعي اوضاع الجمعية المعاصرة

بسبب الاوضاع الاستثنائية المعاصرة التي عر بها البلاد والتي نتج عنها ازمة اقتصادية خانقة تدنى معها معدل الدخل الفردي . بدأت الجمعية تعاني من صعوبات مالية نتيجة غياب وتدني المساهمة المالية لكان منطقة كهرحباب بحيث اصعبت الجمعية طعنة من تنفيذ بقية المشاريع الواردة طس جدولها وبالتالي من تأمين الحد الادنى المطلوب من الانشاء للمنطقة ، وهي بحاجة ماسة الان للمساعدة بقيمة تأمين استمراريتها في خدمة وانشاء منطقة كهرحباب وتنفيذ المشاريع الانشائية الواردة طس جدول اصالتها .

التدريب على المشروع البلدي في عكار:

تجربة بلدية في إطار الجامعة بلا حدود

محمد عربي

جمعية انماء كفرحباب

غزير

(علم وخبر رقم ١٨٣ / أد)



تعميم لامالي وسكان كفرحباب

تحية وبعد ،

ان جمعية انماء كفرحباب التي تحرص على صحتكم وسلامتكم ، اذ تعمل للمحافظة على النظافة وعدم تلويث البيئة ، ونشدد ان نكون مجتمعاً حضارياً سليماً معافاً ، نؤكد عليكم وجوب عدم رمي النفايات الا في العلب المعدة لها وضمن اكياس مقللة جيداً وبدورها تنسق مع المعنين وتكافئهم لرفع النفايات دورياً وبأسرع وقت ممكن والقيام بعمليات النظافة اللازمة ، آملنة تجابوكم لما فيه المصلحة والسلامة العامة .

وتفضلوا بقبول الاحترام

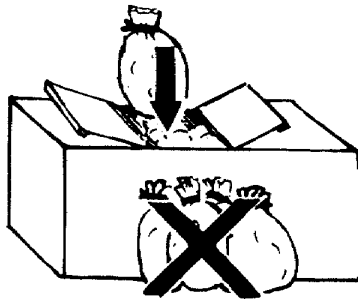
جمعية انماء كفرحباب

الرئيس

العديد سامي نصيري

أمين السر

الهامي طانيوس ابي حنا



أحاول في مداخلتني أن أجاري بعض الشيء عنوان هذا المؤتمر العالمي، الذي يطمح إلى الانتقال بالبلدية من مؤسسة في المدينة إلى مؤسسة لأجل المدينة . وبينما ألقى هنا طموحاً مشروعاً، أرى أنه من البعيد في مجال تجربتي المتواضعة مكاناً وزماناً في بيئة اجتماعية ريفية، مجارة هذا الطموح المشترك، الذي إذا لم يكن أساساً، فهو ما يُؤسس له ويُعدّ.

أما بخصوص التجربة، موضوع المداخلة، فقد تمت مباشرة إثر حصول الانتخابات البلدية، وبالتحديد خلال صيف ١٩٩٨، مع عشر بلديات في محور من محاور عكار الجغرافية يدعى الجومة، وبصفة منشط اجتماعي متطوع في إطار "الجامعة بلا حدود" التي أسهم في إطلاقها راند من رواد العمل الاجتماعي في لبنان، أعني به المطران غريغوار حداد وبالتعاون مع جماعة من الأساتذة والناشطين في الحقل العام، الذين قدّموا طوعاً معرفة وخبرات ذاتية شاملة كل نواحي الإنسان والحياة.

وهكذا كان، من مشروع لصالح الأندية والجمعيات والتجمعات والمدارس والجامعات، إلى مشروع للبلديات ومعها، الإطار المحلي الأمل للنهوض بتنمية الإنسان والشروع بأي عمل ذي نفع عام.

أما بخصوص عكار، ميدان التجربة، فهي ذلك القضاء الأفقر في لبنان، والأكبر مساحةً بعد بعلبك الهرمل، الذي يؤلف ما يقرب ٢٥٦ بلدة وقرية وتجمعاً سكنياً، بينما لا يوجد فيه سوى ٤٨ بلدية، علماً أن المرسوم الاشتراعي رقم ١١ تاريخ ٢٩ / ١٢ / ١٩٥٤ وتعديلاته المتلاحقة، آخرها القانون ٢٤٠ / ١٩٩٣ يلحظ ١٩٢ محلة في عكار يتوجب قيام بلدية فيها، حسب المادة ٢ من قانون البلديات المعمول به حالياً.

بالمقابل، فإن العدد المحقق من البلديات سرعان ما تتناقص إثر الانتخابات لأسباب الطعن أو الاستقالات للغالبية خلافاً على منصب رئيس ونائب رئيس، ولا يزال الأمر قابلاً للحصول في عدد من البلديات الأخرى، بسبب خلافات بين أعضاء المجلس البلدي أو مع الرئيس، أو بسبب الخلافات والانقسامات التي رافقت حصول الانتخابات، والاصطفاف العائلي والعشائري والطائفي والحزبي، والمعايير التي استند إليها كل مرشح لخوض الانتخابات.

"راحت السكره وجاعت الفكرة" فإذ بالبلديات المنتخبة أمام إرث غياب ٣٥ سنة من المؤسسات، و١٧ سنة من الحروب، لتضيف جديداً إلى مأزق النقص المعرفي والثقافة الحقوقية القانونية فيما خص إدارة البلديات، أو إدارة التنمية. لذا أشير هنا إلى أهم العقبات التي رافقت نشأة العديد من بلديات عكار، والتي تجلت من خلال التشخيص الأولي للواقع، على النحو التالي:

- حاجات متزايدة للسكان في نطاق البلدية على كل المستويات.
- قلة الموارد والإمكانات المالية والمادية.
- التناقض والتداخل في الصلاحيات بين وزارتي الداخلية والشؤون البلدية والقروية آنذاك.

- صعوبة اتخاذ قرارات مالية تتعدى مبلغ ٧٥٠ ألف ليرة في حدها الأقصى، أضف ضرورة انتظار موافقة المحافظ بعد القامقام.

- عدم وجود أبواب للإنفاق في نواح معينة، فتضطر البلديات لتقديم فواتير باهم نشاط آخر لتشريع الإنفاق.

- تفرد رئيس البلدية بالحركة كرئيس للسلطة التنفيذية، بسبب تخلي البعض الآخر من الأعضاء عن القيام بأدوارهم لعدم تمتعهم بالأهلية اللازمة (وأذكر هنا أن عدداً من البلديات لم يستطع اقتراح اسم أو اثنين للمشاركة في دورة على الحاسب الآلي).

- غياب شريحة مهمة من المؤهلين للعمل العام، لم يتمكنوا من المشاركة بسبب عدم القدرة على الجمع بين الوظيفة وعضوية البلدية، أو بسبب ظروف العمل خارج المحلة، بالإضافة لاستقالة جزء مهم من الحياة العامة ممن خسروا الانتخابات.

لما تقدم، جاءت مبادرة "الجامعة بلا حدود" لتضع مشروع تتقف للعاملين في المجالس البلدية بهدف النهوض بالبيئة المحلية على كل المستويات الاجتماعية والاقتصادية والعمرائية والبيئية والسكانية، ولأجل تفعيل المشاركة المحلية وتجاوز الانقسامات وتعزيز المساءلة والمحاسبة، وبعدما دل الاستشراف الأولي والاستطلاع المباشر للحاجات الأولية لدى رؤساء البلديات إلى الرغبة في:

- معرفة صلاحيات كل من السلطة التنفيذية والتنفيذية.
- التعرف على مشاكل تداخل الصلاحيات بين وزارتي الداخلية والبلدية والقروية.

- التمكن من إدارة شؤون الجباية وتعزيز موارد البلدية المالية.
- معالجة قضيتي النفايات المنزلية والصناعية، والمجاري الصحية.
- إعداد المشاريع المختلفة وصياغتها، كذلك صياغة المحاضر والرسائل والقرارات الإدارية.

- تبيان محاسن وعيوب اتحاد للبلديات.

- مكنته البلدية وإدخال الحاسب الآلي إليها.

- وجود مرجع حقوقي قانوني رسمي دائم في إطار القضاء.

١ في الواقع

تمت جدولة اللقاءات انطلاقاً من الملح والأكثر أولوية، وتوزعت المسؤوليات فيما بين البلديات لاستضافة المشاركين وأصحاب المداخلات خصوصاً القادمين من مناطق بعيدة. وبدأت الاتصالات بالأشخاص الذين بإمكانهم الجواب على الحاجات وفق

اللائحة المعدة سلفاً من قبل الجامعة بلا حدود مع بعض الإضافات لأصحاب خبرات محلية. وبذلك حصلت عدة لقاءات لتجاوب على الحاجة والتعرف على:

- قانون البلديات والعلاقة مع القائمقام والمحافظ وسائر الدوائر الرسمية الأخرى بالإضافة للعلاقة مع وزارة الشؤون البلدية والقروية.
- دور وصلاحيات وحدود المجلس البلدي ورئيسه، وكيفية اتخاذ القرارات.
- طرائق تعزيز الجباية والرسوم وتنظيمها، وترشيد الإنفاق.
- مكامن القوة والضعف في إنشاء اتحاد للبلديات، والشروط التي يتطلبها إنشاؤه.
- سبل تفعيل المشاركة المحلية، من خلال تفويض بعض صلاحيات المجلس البلدي لأعضاء متخصصين من خارج إطار المجلس البلدي في لجان بيئية واستشارية فنية هندسية...
- سبل وطرائق الحد من النفايات والتخلص منها وتوفير البنى التحتية للمجاري الصحية إضافة لطرائق معالجتها وتصفيتها.

٢

أهم الصعوبات التي واجهت التجربة

- بلدية تتخلف عن المشاركة لاعتبار أن الداعي للقاء من بلدية ما، أمر يصب في خدمة الجهة النيابية التي ينتمي إليها الداعي.
- بلديات تتعثر انطلاقها فتتشغل في تناقضاتها الداخلية، في وقت ينصرف نصف أعضائها لتأمين النصاب القانوني لحل المجلس باستقلالات جماعية.
- تفاوت الاهتمام بين رئيس بلدية وأخرى، بين ساع للعمل الجدي، وآخر لتعزيز المركز والوجاهة (لذا يفضل رئيس بلدية وليمة في مناسبة زواج شقيق نائب سابق على موعد مشترك للبلديات أسهم هو في تحديده وتحديد مضمونه، على سبيل المثال).
- أعضاء لم يعنهم الأمر لا من قريب أو من بعيد بحكم الظروف التي جاءت بهم إلى موقع البلدية.

- عدم قدرة البعض على تجاوز آثار الانقسامات الداخلية المحلية (فيرفض أحد رؤساء البلدية إعطاء براءة ذمة لمعارضيه الذين يرفضون بالمقابل تسديد المستحقات، أو يتم الاستقواء بالأجهزة الأمنية لإسكات وإخماد حركة المعارضين، بتوزيع تهم أمنية).
- الوقت الذي يستغرقه رئيس البلدية في أمور المتابعة والملاحقة لدى السلطات والدوائر في نطاق المحافظة وخارجها.
- سعي بعض الرؤساء لاستغلال فرصة وجودهم في رئاسة البلدية لنسج العلاقات الخاصة وتثبيت الذات والمركز.
- عدم القدرة على ملامة أوقات أعضاء البلديات بالنسبة لأوقات أشخاص يتطلب مشاركتهم؛ مجيئهم من مناطق بعيدة من خارج القضاء.
- وعلى الصعيد الذاتي عمل تطوعي محكوم بالزمان (العطلة الصيفية) والمكان (محور الجومة في عكار) ونطاق السكن والتحرك بسهولة.

٣

أثر ملحوظ على مستوى التجربة والمحور

سعي مستمر لـ:

- خوض التجربة في نطاق أربع بلديات يجمع بينها نطاق جغرافي واحد ومشكلة معالجة النفايات في إطار مشروع للتخمير بالتعاون مع YMCA، يمكن أن تشكل مقدمة لقيام اتحاد فيما بينهما رغم المخاطر التي تعيق تنفيذه بسبب الخلافات المحلية.
- التدريب على استخدام الحاسوب والتزود بواحد، وبالتعاون مع نفس المؤسسة السالفة الذكر.
- تنظيم حملة لترشيد ضخ المياه الجوفية والحفاظ عليها في نطاق جغرافي لبلدية معينة يضح من خراجها مياه للشفة لثلاثي قرى عكار تقريبا.
- تنظيم حملات تشجير لتوسيع رقعة المساحات الخضراء في نطاق بلدية أخرى.

- تنظيم لقاءات مشتركة للتفكير بسبل الحد من النفايات والتخلص منها بطريقة علمية وبيئية (آخرها كان بالتعاون مع مؤسسة فريدريش ايبيرت ومجلس البيئة في عكار).
- السعي الدائم لتوفير مركز للتنظيم المدني على نطاق القضاء.
- برمجة الحياية والمتأخرات لتعزيز الموارد المالية البلدية.

٤

يبقى للعمل

- الحد من تعدد سلطات الرقابة الرسمية وحصرها قدر الإمكان في نطاق التفويض المركزي ومجلس الخدمة المدنية والتنظيم المدني. وتوسيع صلاحيات المجلس البلدي وإيجاد التوازن بين السلطتين التقريرية والتنفيذية قدر الإمكان.
- إقرار مشروع اللامركزية وتشكيل مجالس الأقضية والمحافظات وتوسيع دائرة صلاحيات ممثلي السلطة المركزية في المناطق.
- السعي لعدم تكرار تأجيل الانتخابات الدورية البلدية وعدم إغائها لأي سبب كان، ولأجل أن تصبح الممارسة الديمقراطية في حدها الأدنى تقليد يخدم إمكانية تطور النظرة والأداء لاحقاً.
- إقرار نظام انتخابي متطور يتيح للناس المشاركة كل في نطاق سكنه، ويوفر فرصة أكبر للمشاركة النوعية المحلية، بتخفيض سن الانتخاب إلى عمر ١٨ سنة مما يتيح أوسع قدر من المشاركة والالتزام المحلي بخاصة على مستوى الشباب (الراشدون في أرنون واليافعون في القانون، على حد تعبير الزميل الأستاذ زياد بارود).
- توسيع نطاق الانتخابات البلدية لتشمل كل محلة تستوفي شروط قيام البلدية فيها.
- المطالبة بوجود الموجه البلدي وفق ما تنص عليه المواد: ٩٢ و ٩٣ و ٩٤ من قانون البلديات.

يبقى لي أن أتساءل : هل يقدر أن يكون لنا بعد حوالي ٥ سنوات من الآن رؤية مختلفة للتعاطي مع البلديات ؟ وهل سنوفر للأجيال القادمة نظاما انتخابيا متطورا ؟ وهل يبقى على ما هو عليه تعاطي السلطة مع البلديات والمتصددين لها محليا بنفس النظرة التي

رافقت أول انتخابات بعد ٣٥ سنة ؟ وهل سيبقى الريف ومناطق الأطراف متخلفة عن اللحاق بركب المواطنة رغم تساؤل الفروقات بين الريف والمدنية؟! وهل يبقى الحديث عن بلدية لأجل المدينة الحاضرة ممكنا طالما أن بلدات وقرى ومناطق الأطراف تفتقر لأدنى مقومات النهوض بواقع المحلة على كل المستويات؟ أسئلة يرسم الأيام القادمة ويرسم جميع المتعاطين بالشأن العام.

Histoire et temporalité des lieux*

Jacques Beauchard

Je ne prendrais qu'un cheminement: le lieu commun, public, modeste, le lieu des jardins. Voilà mon repère. C'est là que tout l'effort des municipalités peut porter, et porter à bon endroit.

1

La relation identitaire au lieu

J'étais frappé en 1998 par les élections municipales. Je suis allé les suivre ici ou là. J'ai questionné des gens pour savoir comment ils vivent ce moment. Ce que j'ai vécu m'a montré l'extraordinaire importance qu'ils accordent à ce geste modeste. Ce n'était pas de grands projets. C'est le lieu du vote entre l'église, le bureau de vote, la place... et tous ces gens qui se retrouvent. Je me souviens d'un père qui demande à son fils, sportif, bronzé:

- Dis-moi ça t'intéresse?

- Ah papa, répond-il, comment veux-tu que ça m'intéresse? Tu sais bien, moi c'est le parapente, le ski, et puis c'est ailleurs, c'est à Beyrouth les copains, les copines.

Le père revient à la charge:

- Dis-moi: Si tu construis ta maison, où la construiras-tu?

- Evidemment ici, là, au village.

Extraordinaire cette relation au lieu qui me paraît liée évidemment à des risques identitaires, le lieu identitaire exclusif qui devient violent. Mais en même temps, sans cette appartenance, quelle identité peut-on avoir? Aucune.

Il m'a semblé depuis dix ans, à travers cette société libanaise qui se reconstruit, qu'il y a devant moi une histoire des lieux, des faits qui se refont modestement, durement, difficilement, violemment parfois. Il faut dire que la construction a été étonnante. Toute la diaspora s'est mise à construire. Il fallait boucher les trous de la guerre partout. Maintenant avec ces municipalités, on retourne à la conception du territoire communal, du lieu

Nous fermons les portes de la cité. Nous nous réunissons à l'intérieur. Nous nous organisons en équipes. Nous retravaillons. Nous décidons. Puis nous réouvrons les portes de la cité, sur l'univers, sur l'humanité, sur la société.

Abdo Kahi
Président de séance

* Le texte est la transcription partielle d'une communication orale enregistrée.

public, de la place, de la route. On a bien souligné cet effort de recomposition constante qui caractérise l'invention de la ville. A travers des durées successives, la ville s'est défaite et reconstruite par des oublis successifs plus que des mémoires successives. Peut-être que l'oubli est tout à fait important dans une société. Si je n'oublie pas toutes mes misères, comment puis-je vivre? Il faut bien que les peuples, comme les familles, oublient. Alors là encore dans l'oubli, il y a le pire et le meilleur. Mais prenons le meilleur. Quand la ville renaît et se recompose, elle n'est pas fidèle aux temps passés.

La composition du jardin, le lieu de la présence, a été le fait même d'un imaginaire puissant qui accompagne en douceur, lentement, toutes les sociétés. Le jardin plus ou moins entretenu, plus ou moins délaissé, plus ou moins public, privé parfois, nous donne beaucoup d'indications sur la nature des gens d'une société, d'une ville et en particulier, bien sûr, ici même à Jbeil. Il faut reprendre ce tissu. Je me suis dit qu'en 2.000, je proposerais tout un travail sur les jardins aux étudiants de la Faculté de médecine. A partir de ces observations, nous pourrions tisser quelque chose qui a rapport avec la citoyenneté quotidienne. Il y a là une identité citoyenne, qui se nourrit d'identification concrète à travers ces espaces.

Il y a une bataille du droit, une bataille de l'espace public. L'espace public n'est jamais donné définitivement. Il se gagne, se perd, se trouble, s'oublie, recommence. L'espace public est un espace de rejet, où on se débarrasse de ce qu'on ne veut plus. On dépose la cuisinière, la machine à laver usagé et autres carcasses de voitures. Il y a là un rapport évidemment dangereux dans ce geste de rejet.

Tout le système méditerranéen est bâti sur la famille, la communauté, à repenser, à reconstruire, à recomposer. L'espace intermédiaire, l'espace public, doit être fait d'un projet, d'un effort. L'espace approprié par les uns ou par les autres cesse d'être public. Au Liban à travers tous ces petits gestes quotidiens, les lieux sont en train de se défaire ou, au contraire, de se recomposer. Le Liban nous offre une mise en évidence extraordinaire de la ville-pays à travers tous les trafics, les transits, la circulation. Toutes les vallées, les villages des vallées sont liés à la grande ville qui nous fait penser à l'ensemble. La ville n'est plus isolée au centre de Beyrouth, mais étendue, le long des routes au risque d'ailleurs de créer des rubans urbains qui causent des problèmes, c'est la nuit d'ailleurs que l'on voit le mieux cela.

2

Extension et éclatement des réseaux

En arrivant en avion vous apercevez le soir dans la montagne la ville qui a grimpé dans les vallées. Vous voyez ces réseaux lumineux. Cet

ensemble de réseaux montre la ville moderne qui est d'abord un fourmillement de réseaux. Un phénomène que vous expérimentez tous les jours, à savoir l'extension des réseaux visibles de communication, et des réseaux invisibles aussi. Ces réseaux finissent par déchirer les lieux, par les oublier, et après leur reconstruction, ils s'étendent.

La société s'interroge aujourd'hui sur le retour des lieux-centres, sans lesquels le réseau est pure-fuite et pur-abandon et, pour les plus modestes, crise grave d'identité. Ce sont les pauvres qui payent le prix de la richesse. Dans les réseaux, c'est le pauvre qui, lui, n'a plus de lieu. Il faut suivre la ville-pays qui associe les villages, qui n'est plus lointain, qui construit des réseaux. Il s'agit de suivre cette construction des réseaux et, en même temps, à travers les municipalités, repenser les différents lieux sur lesquels il est possible d'intervenir pour les mettre au cœur de ce que j'appelle la bataille du territoire.

3

La bataille du territoire: identitaire, virtuel, patrimonial

Je voudrais insister sur cette bataille du territoire. Elle se livre partout, de façon tempérée, ici et là, ici et aujourd'hui, ou violente en Europe aujourd'hui. Bataille du territoire qu'il nous faut comprendre comme l'espace commun de référence, où la question de la cité se trouve posée.

Il y a une *première* grande direction que vous vivez, celle des formes territoriales de l'unité politique: la territorialité. Il n'y a plus aujourd'hui de forme stable de la territorialité, c'est-à-dire qu'il n'y a plus aujourd'hui de forme stable de l'unité politique, territorialement inscrite quelque part. Nous étions fiers jadis d'avoir trouvé l'Etat-nation, et sa territorialité comme espace-lieu de neutralisation des conflits. On peut le regretter, mais ceci est défait, et à toute vitesse, devant nos yeux. D'autres formes réapparaissent, formes territoriales de la féodalité ou de l'empire. Nous Européens, nous avons tendance à ne pas voir l'empire. Pourtant, il est en train de se construire. Pour s'achever, il lui faut la puissance. Elle s'exerce aujourd'hui. La puissance est la possibilité d'imposer par la force et la violence à un tiers un ordre, l'empire, la féodalité, les Etats-nations qui subsistent. Il y a là des formes territoriales de nature très étrangement différente, avec un aspect politique identitaire. L'aménagement du territoire touche à la constitution de la cité.

Dans le monde, mais beaucoup plus fortement, en Europe et dans les Balkans, le territoire identitaire est en train de peser lourd et de façon brutale dans les rapports des territoires. Tout craque autour de cette montée en puissance de la terre, de l'identité de la terre, de l'origine, de la terre comme lieu unique appartenant à une ethnie nationale ou communautaire.

Vous avez connu cela. Vous essayez aujourd'hui de le dépasser, de trouver comment il est possible de penser à l'aménagement du territoire local, qui permette l'hétérogénéité, qui permette l'unité de l'hétérogène. Apprivoiser l'hétérogène, c'est très juste, disait Bernard Lassus. Si nous recherchons l'unité absolue parce que nous sommes tous les mêmes, nous devenons violents, nous détruisons le lieu public qui, par essence, est multiple, hétérogène, ouvert.

Il est agréable de constater ici-même, à Jbeil, très vite lorsque les événements ont cessé, vous avez à nouveau des cars de jeunes druzes, pour ne citer qu'eux, qui reviennent danser près du port, pour faire la fête, suivant une tradition très ancienne inconnue de tous, qui visait la fête de la mère, et puis on s'en va au bord de la mer et on danse. Ils viennent toujours d'ailleurs, de toutes les parties de la montagne, de toutes les communautés. Il y a là donc un apprivoisement de l'hétérogène dans ce milieu, sur cette petite place près du port. C'est aussi important que la prune de nos yeux. C'est l'âme, c'est à soigner au détail près. Il n'y a pas là beaucoup d'argent à dépenser. Seulement faire appel à des gens qui peuvent effectivement intégrer le lieu dans son site, et le site dans son paysage. Là on peut aller loin.

Au départ, il y a à comprendre et à protéger ces lieux modestes, où les gens de toutes les communautés, et les jeunes de tous les milieux, viennent et se rassemblent, parce que sur le lieu, il y a un rite qui va permettre la rencontre. Le site n'existe pas sans le lieu. Accompagner ce craquement des formes territoriales et leurs recompositions nous amène nécessairement à réfléchir pour éviter les crises du territoire identitaire, trop violentes, et à repenser les lieux et leurs constitutions.

Il y a un *second* axe suivant lequel se déroule la bataille du territoire. Il s'agit des formes territoriales que se disputent les sociétés aujourd'hui. Mais il s'agit de la mondialisation et d'un processus de word shipping où finalement les formes s'imposent comme mondiales. Le mouvement n'est pas inspiré par les Américains, mais d'abord par la technologie, celle des réseaux, et qui visent à se globaliser, c'est-à-dire que le réseau des réseaux n'est plus concret, mais virtuel. On ne va pas du réseau de transport concret vers les représentations. On part des représentations virtuelles pour gérer l'ordre concret des transports. C'est une démarche puissante qui va en s'accéléralant, qui détermine un rapport à l'espace, un rapport à l'espace en ligne. Ce n'est plus le lieu, c'est la route virtuelle, la route de la route. Les Phéniciens ont été par excellence des faiseurs d'espace, de ligne, de route maritime, puisqu'ils allaient jusqu'en Atlantique.

Ce qui se passe aujourd'hui, c'est cet espace en ligne, par les marchands, les navigateurs, et qui triomphe à travers les nouvelles technologies de communication. Il tire de l'espace global une puissance d'action. Grâce à la diaspora et à votre culture, et au fait que vous êtes tous

des nomades, vous avez la possibilité d'intégrer ce rapport à l'espace, qui est bien cet espace en ligne.

Il y a un *troisième* axe: La mondialisation tente de promouvoir, d'abord et avant tout, cet espace transactionnel de réseaux de commerce, des routes. En face de cet espace transactionnel, vous devinez un autre espace, qui paraît modeste, qui semble ne pas pouvoir résister, l'espace patrimonial, l'espace de ce qui fait patrie. Il ne faut pas craindre le mot patrie, pourvu justement qu'il ne soit pas contraire au multiple, au divers, au plusieurs. Cet espace patrimonial demande à être pensé. Nous aurions dans le cadre de cette bataille un conflit entre l'espace de communication des routes, l'espace transactionnel, virtuel et physique qui se globalise et se mondialise, et l'espace patrimonial sensible du lieu.

Qu'est-ce qu'un lieu de cité, du point de vue du lieu et de l'espace, sinon cette tentative pour jeter des ponts et des relations entre ces deux types de monde, entre le transactionnel, le commerce, la route, le lointain, et puis le proche, le patrimonial. C'est cela faire œuvre de lieu de cité au niveau de l'espace, du territoire que d'essayer de concevoir comment nous pouvons mettre en communication ces deux mondes.

J'ai pu voir et apprendre comment il est possible de s'y prendre, dans le cadre de la Faculté de médecine, de l'Université Saint-Joseph. J'ai vu la Faculté de médecine se redresser, mais aussi le jardin de la Faculté de médecine sortir de l'état de destruction et de danger parce qu'il était miné... C'était juste sur la ligne de démarcation. On s'était beaucoup battu dans cet ancien jardin botanique, particulièrement ravagé. J'ai été fort sensible à la manière dont il est sorti de l'ombre de la guerre, de la destruction et comment, finalement, ce jardin est redevenu un haut lieu des rencontres de la Faculté de médecine, un haut lieu de cité.

La dernière fois où je m'y trouvais, c'était à l'occasion du 50^e anniversaire de l'École libanaise de formation sociale. Plusieurs centaines de personnes vivaient agréablement cette soirée, car le jardin, son silence, sa présence, les accompagnait tous, lui, le lieu de la mémoire. C'est là que finalement se tissent trois grandes temporalités sans lesquelles nous n'avons pas d'existence. Ces trois temporalités sont: le jardin de la Faculté de médecine, l'événementiel de la soirée, et où le jardin célèbre l'événementiel. Le jardin a aussi le mémoire du temps *cyclique*: Les arbres se souviennent de la guerre. Allez les voir, ils les portent en traces profondes, avec la temporalité et les cycles de la guerre, comme d'ailleurs dans les ruines de Jbeil où le temps cyclique des civilisations laisse des traces profondes. Et puis vous avez le temps très long, le temps presque *éternel*, tellement éternel qu'il est immobile. Là aussi je vous assure que le jardin de la Faculté de médecine communique ce temps long, si nécessaire aux nomades de cette époque moderne qui vivent dans le temps événementiel, peut-être dans le temps cyclique, et rarement dans le temps long.

Il y a donc là, bel et bien, un lieu de cité qui permet de recomposer les rapports. Dans cette société, grâce aux municipalités, ce qui se joue maintenant, à travers justement les lieux, c'est le retour de cette temporalité. Le jardin me semble être une pratique merveilleuse pour associer ces différentes temporalités, événementielle, cyclique et longue.

Le retour des municipalités

Antoine Messarra

Le colloque international organisé par l'institution Mgr Cortbawi-Congrégation des Saints-Coeurs, en collaboration avec la Municipalité de Jbeil et la Fondation Friedrich Ebert, a clôturé le samedi 1 mai 1999 ses travaux à la Maison paroissiale St Jean-Marc à Jbeil sur le thème: "Municipalité et cité". Plus de cent personnes ont participé au colloque dont M. Yoro Fall, directeur du Centre international des sciences de l'homme à Jbeil; des urbanistes et sociologues étrangers, MM. Bernard Lassus, Jacques Pietri, Eric Huybrechts, Michel Baridon et Jacques Beauchard.

La conférence de clôture a été donnée par M. Jacques Beauchard, professeur à l'Université Paris XII, qui a développé la notion de "*relation au lieu, l'histoire des lieux se faisant parfois violemment. Le territoire identitaire, dit-il, est en train de peser lourd. La terre de l'identité et de l'origine est perçue comme lieu unique. Les Libanais ont connu cela. Il faudra reconstituer l'unité de l'hétérogène, apprivoiser l'hétérogène. Or souvent nous détruisons le lieu public qui, par essence, est homogène. Protégeons ces lieux modestes. Les gens se rassemblent grâce à des rites qui permettent la rencontre. Il n'y a pas de rite sans lieux. Il s'agit ainsi d'éviter la crise violente du territoire identitaire. Les Phéniciens sont par excellence des faiseurs d'espace, espace transactionnel et espace patrimonial. Concilier le transactionnel et le patrimonial est une œuvre de cité. Nous vivons aussi dans trois temporalités, celles de l'événement, du temps proche, et du temps long et presque éternel et immobile. Il faudra associer dans notre paysage urbain ces trois temporalités.*"

Le retour des municipalités

Il ressort des interventions et des débats que "*le Liban vit le retour des municipalités*" et que "*l'année 1998 constitue une date charnière dans l'histoire des municipalités et de la démocratisation au Liban*". Partant de cette constatation positive, les débats ont été polarisés autour de trois axes: l'intérêt de la recherche appliquée sur la cité, les rapports entre municipalité et civilité, et les perspectives d'action pour l'avenir.

Quant à l'intérêt de la recherche appliquée sur la cité, il ressort du document final du colloque qu'il faut "restituer l'esprit de cité qui avait animé la fondation de l'institution Cortbawi il y a 50 ans, car cet esprit de cité implique le droit, l'esthétique, la régularité et la participation civique. Il s'agit d'éviter la détérioration du paysage, le développement exclusivement économique au détriment du développement social, la centralité coupée du reste du pays, la fragmentation des lieux communs de rencontre et le désengagement des citoyens, surtout des jeunes, quant au rôle actif qu'ils peuvent jouer dans la vie publique."

Il en résulte le besoin de développer "les valeurs de civilité qui fondent la cité pour le vivre ensemble libres, égaux et différents" (Abdo Kahi), "la prise en compte des spécificités nationales d'où il ressort de plus en plus la transformation des villes en pures agglomérations de population, la disparition du petit commerce des zones rurales et l'extension de la marginalité" (Kamal Hamdane). Aussi la planification urbaine devient-elle prioritaire.

La question a été posée: "L'habitant dans une municipalité est-il celui dont on sollicite le vote périodique ou le citoyen qui vit dans la municipalité?" Parmi les manifestations négatives dans la vie publique et qui se répercutent sur les municipalités, on relève "la régression de l'économie d'assistance et l'extension de la marginalité sociale", "les tentatives d'instituer une décentralisation qui sert les intérêts du pouvoir central" (Fadia Kiwan), "la relation agressive du Libanais et de l'Arabe en général avec l'espace" (Antoine Messarra), et "l'appréhension à propos de la planification urbaine" (Antoine Salamé).

Perspectives d'action

Il ressort également du colloque des perspectives d'action concernant la communication entre le pouvoir central et la société civile, l'affectation de l'argent municipal à sa destination municipale première, le développement des motivations en vue de l'engagement municipal et de la solidarité, et l'extension des jardins publics en tant que lieux de rencontre et qui limitent la transformation des rues en terrains dangereux de jeu pour les enfants du quartier. Il faudra aussi promouvoir la création de comités de quartier et une centralité attractive, l'élaboration de projets par les habitants et la réalisation grâce à leur participation, et la conception et l'exécution de programmes de culture municipale, les municipalités étant un laboratoire de pratique démocratique. Le colloque est qualifié "d'acte fondateur" d'un programme d'avenir qui sera mené par l'institution-Cortbawi.

اختم المؤتمر الدولي الذي عقده مؤسسة القرباوي في رهينة القليلين الاقدسين، بالتعاون مع بلدية جبيل ومؤسسة فريديش ايرت، اعماله السبت ايار ١٩٩٩ وقد شارك فيه اكثر من مئة شخص من الاخصائيين الاجانب ورؤساء واعضاء مجالس بلدية وباحثون وفاعليات اجتماعية وكان موضوعه: "البلدية والمدينة".

التقى المحاضرة الختامية البروفسور جاك بوشار، استاذ في جامعة باريس ١٢، الذي أوضح مفهوم العلاقة بالمكان وكون تاريخ المكان مرتبط غالباً بعلاقة عنفية أو سلمية. ومما جاء في كلمته: "مكان الهوية يتقل اليوم حياة الأمم ويتخذ المكان الاصل بعدا احاديا. عرف اللبنانيون هذا المنحى. يقتضي اعادة تكوين وحدة التنوع في النسيج المدني وتدجين التباين. غالبا ما نعمل على هدم المجال العام الذي بطبيعته يجمع ويوحد. لنحافظ على الاماكن المتواضعة والجامعة. يجتمع الناس لممارسة طقوس تحمل على التلاقي. لا طقوس دون اماكن. تبرز الحاجة لتجنب أزمة الهوية المكانية الاحادية. كان الفينيقيون خلاقين لمجالات واسعة، مجالات اتجار ومجالات تراثية. ان التوفيق بين الاتجار والتراث هو عمل مدني رائد. نعيش في ثلاثة أزمنة في حياتنا المدنية: زمن الحدث الأني والزمن القريب والزمن الطويل الشبه الابدي. نحتاج في تنظيمنا المدني إلى جمع هذه الازمنة الثلاثة".

عودة البلديات

يستخلص من المداخلات والمناقشات ان لبنان يعيش عودة البلديات وان سنة ١٩٩٨ هي محطة رئيسية في تاريخ البلديات والديموقراطية اللبنانية. انطلاقا من ذلك تركزت الابحاث طيلة ثلاثة ايام حول ثلاث قضايا: هدفية البحث المدني اليوم، والسرابط بين البلدية والممارسة المواطنة، ومجالات العمل والتخطيط.

حول هدفية البحث المدني في لبنان اليوم ورد في الوثيقة الختامية للمؤتمر انه "يقتضي احياء روحية المدينة التي الهمت المؤسس المطران قرباوي منذ نصف قرن، وذلك من خلال تنمية الحق والجمالية والتناغم والمشاركة المواطنة في الحياة العامة وبخاصة على المستوى البلدي. ويقتضي في مرحلة اعادة الاعمار تجنب عدة مخاطر

تعوق انتاج واستمرارية المدنية وأهمها تهشيم المناظر الطبيعية والنمو الاقتصادي على حساب التنمية المتوازنة والمركزية المنفصلة عن الأطراف وتشرذم مجالات اللقاء العامة وتراجع الالتزام وبخاصة لدى الشباب في ما يتعلق بالدور الذي يمكن ممارسته في الحيلة العامة. نحتاج تالياً إلى "إرساء قيم العلاقة المدنية للعيش معاً أحراراً ومتساوين" (عبدو قاعي) وكذلك الأخذ بالاعتبار الخصوصيات اللبنانية حيث يظهر أن المدينة قد تتحول إلى مجرد تجمع وأن الأرياف لم تعد مراكز اتجار، والتخطيط المدني هو تالياً من الحاجات الأولية.

طرح السؤال: "هل المواطن البلدي هو فقط من يصوت في انتخاب أم الإنسان الذي يعيش يومياً في البلدية؟" من المظاهر السلبية في الحياة العامة والتي تنعكس على البلديات: "تقهقر الاقتصاد الريعي وامتداد التهميش" (كمال حمدان) "والسعي لإرساء اللامركزية التي تطمئن السلطة المركزية" (فاديا كيوان) "والعلاقة العنيفة مع المكان" (انطوان مسره) "والخوف من الالتزام في التخطيط" (انطوان سلامة).

يستخلص أيضاً من المناقشات مجالات العمل والتخطيط التالية:

- استعادة التواصل بين السلطة المركزية والمجتمع المدني.
- استعمال المال البلدي للمشاريع البلدية.
- خلق حوافز للمشاركة المحلية والتضامن المحلي.
- تنمية الحدائق العامة التي هي مجالات التقاء وتحد من ترفيه الأولاد في الشوارع.
- إنشاء مجالس أحياء مرتبطة بالبلديات.
- تنمية مركزية جاذبة للأطراف.
- تحقيق مشاريع يعدها الأهالي ويشاركون في تنفيذها.
- تنمية التقيف البلدي لأن البلديات مختبر في الممارسة الديمقراطية.

Des rapports nouveaux dictés par les temps modernes

La relance d'une participation active des citoyens, et plus particulièrement des jeunes, à la vie publique, notamment au niveau municipal; la nécessité d'éviter que le développement soit exclusivement économique, au détriment du développement social; les problèmes d'aménagement du territoire et de la lutte contre la détérioration du paysage; le rôle des municipalités et le lien avec le pouvoir central: telles sont les principales lignes directrices du colloque international ayant pour thème "Municipalité et cité" qui a ouvert ses travaux le 29 avril 1999 à Byblos, à la Maison paroissiale St. Jean-Marc.

Placé sous le patronage du chef du gouvernement Sélim Hoss, représenté par le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Michel Moussa, le colloque poursuit ses travaux en présence de nombreux experts libanais et étrangers. Il est organisé par l'Institution Cortbawi, la Congrégation des Saints-Coeurs, la municipalité de Jbeil et la Fondation Friedrich Ebert.

Le mot d'ouverture a été prononcé par Mère Louise-Marie Chidiac qui a notamment souligné que ce colloque "s'inscrit dans le sillage d'un programme de recherche dans le domaine de l'éducation, lancé en 1989, et ayant pour titre: *Génération de la relève*. Ce programme de recherche se voulait une évaluation systématique de notre projet éducatif", a souligné Mère Chidiac qui a poursuivi: "L'éducation à la citoyenneté était au cœur de nos recherches. Or, quel peut être le terrain le plus approprié à une telle éducation sinon le projet municipal? Il reste que le souffle de ce colloque est le fruit d'une expérience qui a plus de 50 ans d'âge et qui était dotée d'une structure qui en a fait une école de citoyenneté. Cette expérience, je la résume comme suit: d'une institution dans la ville à une institution pour la cité. Il s'agit de la cité Mgr Antoine Cortbawi, Congrégation des Saints-Coeurs."

Cordahi appelle à la décentralisation

De son côté, le président du conseil municipal de Jbeil, M. Jean-Louis Cordahi, a déclaré: "La cité de Byblos à travers le temps a assuré

d'importants apports à l'humanité, ne serait-ce que son alphabet. Aujourd'hui, consciente de son rôle pionnier, notre ville-cité souhaite participer à un chantier collectif nécessaire à la relance socio-économique de notre pays, à savoir la décentralisation administrative."

"Nos amis français présents aujourd'hui parmi nous peuvent témoigner de l'amélioration vécue en France suite à leur décentralisation. L'Etat ne doit pas craindre cette décentralisation, ne doit pas se mettre devant les yeux que le seul contrôle des municipalités par des fonctionnaires ne suffit pas. La garantie de bon fonctionnement c'est celle du peuple, qu'il doit exercer à travers une pratique démocratique réelle et intense."

"Nous souhaitons que ce colloque, qui va aborder toutes les dimensions de la cité, puisse mobiliser les forces vives de la nation autour d'un projet fédérateur qui nous permettra d'assurer un renouveau pour nos municipalités, nos villes et notre pays."

Kahi: L'impact de la révolution informatique sur la cité

Pour sa part, le ministre de la Santé a prononcé une allocution dans laquelle il a notamment mis l'accent sur l'importance des thèmes examinés au cours de ce colloque, soulignant qu'une telle initiative devrait être également entreprise dans d'autres régions du pays "afin que nos villes et villages puissent atteindre un niveau évolué par le biais des municipalités".

Prenant à son tour la parole, le coordinateur du colloque, M. Abdo el-Kahi, a exposé les grandes lignes et l'esprit général qui sous-tendent le colloque. Evoquant les retombées de la révolution informatique, M. Kahi a déclaré à ce propos: "Une nouvelle problématique du rapport à l'espace, au savoir et au pouvoir est ainsi posée. Elle nous invite, selon Michel Serres, à passer de la mentalité de gestion de la rareté du savoir à l'aménagement de son abondance et de la vitesse de son mouvement."

"Cette deuxième révolution de la mémoire n'a pas eu les mêmes effets que la première. Car, si l'alphabet a permis d'installer la cité et de la faire prospérer, l'informatique la perturbe profondément et la dérègle foncièrement à l'heure actuelle."

"Des crises surgissent partout. Elles touchent les fondements de la cité: le lien social civique, le lien avec l'environnement et l'organisation de l'espace."

"- Comment réguler de nouveau nos liens sociaux et environnementaux à l'approche du XXI^e siècle?"

"- Comment la municipalité, comme pouvoir local, peut-elle participer à cette entreprise?"

"- Comment l'intérêt public, ou l'implication collective de la population dans la construction et la gestion de ses intérêts communs, fondateurs du bien commun, peut-il être réactivé, dans le projet municipal?"

" Nous nous proposons d'interroger la municipalité, comme instance et lieu d'exercice du pouvoir local au Liban, sur son rôle régulateur et organisateur, en vue de la consolidation du lien social civique, du plan local au plan global, et pour que les lieux physiques qu'elle gère se transforment en territoires et espaces publics, bref en lieux de cité."

"Nous traverserons de la sorte le concept de cité à plusieurs niveaux:

" - La cité comme œuvre de droit, dans ses dimensions: politique, axiologique, économique, sociale et institutionnelle, pour activer la dynamique citoyenne au Liban."

" - La cité comme œuvre d'organisation et de gestion de l'espace, pour faciliter la mise en œuvre d'une culture territoriale au Liban, selon la terminologie de Bernard Lassus."

" - La cité comme œuvre de communication et de création de liens sociaux, pour construire la proximité humaine dans une perspective sociétale et universelle."

" - La cité comme œuvre d'esthétique, où la magie du visuel s'articule avec la l'aspiration des sens, pour en construire un enchantement poétique."

" - La cité comme œuvre de maîtrise de la complexité de notre environnement, pour développer et maintenir la qualité de vie sur terre."

" - La cité comme œuvre de civilisation, pour mettre en relief les expressions diverses et multiples de l'humanité de l'homme."

Et de conclure: "Pour rendre plus explicite la portée finale de ce colloque, nous pouvons dire que si la cité était autrefois un territoire où les habitants se gouvernaient par leurs propres lois, car trouvant son origine dans la légalité (*nomoi* ou loi en grec), elle ne manquait pas d'être aussi un lieu d'installation et d'activité, et un réseau de circulation et d'échanges; le site de Jbeil nous offre de merveilleuses illustrations à ce triple niveau."

"La cité que nous cherchons à revaloriser aujourd'hui, nous la voulons fidèle aux origines. Nous voulons de la cité qu'elle soit à la fois lieu et réseau, où se conjuguent et s'articulent, sans se contredire ni s'annuler, le public et le privé, l'un et le multiple, l'homogène et l'hétérogène, le sédentaire et le nomade."

L'Orient-Le Jour
30 avril 1999

Eviter une crise structurelle au sein de la société

Les travaux de la deuxième journée du colloque international ayant pour thème: "Municipalité et cité", qui se tient à la maison paroissiale Saint-Marc de Jbeil, ont porté sur les dimensions axiologique, économique, sociale et institutionnelle de la cité. Les différents intervenants, des chercheurs dans le domaine socio-économique et des politologues, ont développé tour à tour les sujets suivants: les nouvelles régulations éthiques et valorielles pour réactiver le lien social civique et promouvoir la citoyenneté active; les nouvelles régulations économiques pour affronter les problèmes de pauvreté et les difficultés d'accès au travail et au bien-être; les nouvelles régulations sociales et les nouvelles approches du travail social pour que les exclus et les marginalisés puissent accéder au droit et aux œuvres de la cité; les nouvelles régulations pour réaffirmer la démocratie, réactiver le service public, impliquer la population dans ce service et redynamiser le dialogue social et culturel au Liban. M. Abdo el-Kahi a abordé les valeurs fondamentales qui devraient guider les actions des citoyens dans la conduite de la cité.

Selon lui, les valeurs susceptibles de faciliter la réédification et la consolidation des liens entre les membres d'une même cité ont une dimension politique, économique, sociale et civile. Les valeurs ayant une dimension politique se concrétisent par une participation des membres de la cité à la prise de décisions collectives et à leur gestion tout comme au contrôle de leur exécution dans l'intérêt général.

Quant aux valeurs ayant une dimension économique, elles signifient le passage d'une auto-suffisance familiale à une auto-suffisance sociale collective, alors que les valeurs ayant une dimension sociale s'articulent autour d'une dynamique visant à aider ceux qui ont été exclus ou marginalisés au sein de la société. Les valeurs civiles, a-t-il souligné, signifieraient le développement des règles de la créativité.

Prenant la parole à son tour, M. Kamal Hamdane a estimé que le Liban est à la veille de la disparition "des fondements rentiers" qui ont caractérisé, pendant plus d'un demi-siècle, la vie économique nationale. L'enclenchement de ce processus devrait, selon lui, aboutir à une crise structurelle au sein de la société si des changements majeurs ne sont pas apportés à la politique économique de l'Etat. Selon lui, ces fondements rentiers de l'économie nationale se basent sur des investissements importants de l'ordre des deux tiers dans les biens fonciers, les taux d'intérêt très élevés qui bloquent la productivité, les transferts de capitaux de la part des cerveaux qui émigrent d'une manière continue et la dynamique de reconstruction entamée dans le pays qui ne correspond pas aux besoins à moyen terme de la société.

De son côté, M. Zouhair Hatab a évoqué le problème de la constitution d'une nouvelle classe de marginalisés de la société. Celle-ci n'est plus formée de handicapés mentaux qui bénéficient dans la plupart des cas de l'assistance d'organisations non gouvernementales spécialisées, mais de jeunes qualifiés ayant des diplômes universitaires. Cette marginalisation serait la résultante d'une formation académique inadéquate. Les établissements scolaires et les universités continuent de dispenser une formation sur la base de programmes académiques désuets qui ne correspondent pas aux besoins du marché du travail.

Mme Fadia Kiwan a affirmé que devant les difficultés rencontrées par l'ensemble des pays en voie de développement dans le cadre de l'édification d'un Etat gouverné par l'idée de droit, progressivement institutionnalisé et abritant des pratiques démocratiques, des voix se sont élevées pour prétendre que le surplace voire l'échec était dû au fait de l'importation d'institutions et de pratiques étrangères aux traditions de ces pays et à l'inadéquation de ces modèles. "L'approche institutionnelle qui s'est développée au cours des deux dernières décennies se propose d'analyser d'une manière positive les parcours nationaux. Cette approche considère que les institutions une fois mises en place avaient toujours un effet structurant sur les actions sociales et politiques qui se déroulaient dans leur moule", a-t-elle souligné. Selon Mme Kiwan, les régulations institutionnelles au Liban ont buté jusqu'ici sur beaucoup d'obstacles. Mais les réalités ne sont pas pour autant négatives. "Le paysage social et politique est contrasté et il est possible d'initier des actions nouvelles assurant plus de communication entre les institutions publiques et la société civile et plus de participation des citoyens à la vie publique", a-t-elle dit.

L.M.
L'Orient-Le Jour
1 mai 1999

Organisation du paysage, urbanisme et poésie des villes

Plusieurs dimensions de la cité et le rôle de la municipalité dans son développement ont été passés en revue dans les dernières sessions du colloque "Municipalité et cité" qui se tient à Jbeil. L'organisation, la communication et la constitution du paysage, de l'architecture et de l'environnement ont ainsi été discutées. La symbolique du jardin par rapport à la cité a été longuement débattue, ainsi que les nécessités d'un urbanisme qui assure le bien-être des citoyens et préserve l'âme de la ville.

L'aménagement du territoire dans la cité et particulièrement au Liban a fait l'objet de la première session. Bernard Lassus, architecte paysagiste, a

parlé d'une étude proposée par lui sur l'habitat en banlieue, qui a mis en valeur le jardin populaire en France. Le jardin, selon lui, est apparu non comme un espace superflu mais comme une nécessité. Il acquiert une dimension imaginaire dont l'homme a besoin.

Jacques Piétri, économiste et urbaniste, a participé à l'élaboration du schéma de la région métropolitaine de Beyrouth. Après avoir fait remarquer que ce schéma dort aujourd'hui dans quelque tiroir, M. Piétri a expliqué qu'une politique d'aménagement du territoire était nécessaire au Liban pour résoudre les problèmes des villes, mais que celle-ci devait avoir pour finalité le mieux-vivre des habitants et la préservation de l'identité culturelle.

Eric Huybrechts, architecte urbaniste et chercheur au Cermoc, a traité de la loi sur la décentralisation actuellement en cours d'étude, et de ses conséquences possibles sur les liens entre les municipalités, les mohafazats et le gouvernement qui détermineront en grande partie l'aménagement futur du territoire.

Le rôle de la municipalité dans l'architecture, le paysage et l'environnement de la cité, ainsi que la dimension poétique que peut prendre cette dernière, a fait l'objet de plusieurs conférences. Dans une description très poétique du palais de Beiteddine, Rahif Fayad, architecte urbaniste et professeur à l'Université libanaise, a montré comment l'architecture peut épouser le paysage.

Outre la nature, c'est le jardin dans un milieu urbain et la dimension poétique de la ville qui ont été traités. Pour Michel Baridon, historien et professeur à l'Université de Bourgogne, le jardin est nécessaire aux citadins qui sentent la nature leur échapper et en exigent la création de la part des municipalités.

La protection de l'environnement en milieu urbain est un critère essentiel de la qualité de vie dans la ville. Or l'explosion démographique engendre des problèmes environnementaux. Abdallah Zakhia, militant écologique et pour les droits de l'homme, a constaté que la protection de l'environnement dépend de trois acteurs: l'Etat qui fait les lois, la municipalité qui doit gérer la ville de façon efficace et la société civile qui doit faire participer le citoyen à la vie urbaine. Il a insisté sur l'application des lois qui fait défaut au Liban.

L'Orient-Le Jour

1 mai 1999

جبل نقطة تلاق

جان لوي قرداحي

ان اهمية هذا المؤتمر هي في ابراز التوعية على المسؤولية المدنية التي تلقى على اكتاف كل مواطن وكل مسؤول، حيث نحن بحاجة إلى ان ننظر إلى تطوير العمل البلدي عشية العام ٢٠٠٠، فضلا عن الابعاد الاكاديمية والدولية التي يقدمها بالتعاون مع مؤسستي قرطباوي وفريدريش ايرت.

اما بالنسبة إلى اهدافه فهي تظهر بشكل غير مباشر وتطال منطقة جبيل لكي تكون رائدة في طرح تصور جديد للمجتمع المدني عامة والتطور الحاصل فيه. وهذه الأهداف تتخطى جبيل كمدينة إلى جبيل كفضاء وصولا إلى لبنان كنقطة التقاء بين الشرق والغرب.

ان البلدية تطرح على مطل الالف الثالث اسلوبا جديدا للعمل البلدي انطلاقا من منظور المدينة الحاضرة، وقد ساهمت في تنظيم أول مؤتمر حول البلدية والمدينة، ونطمح من خلال ذلك إلى خلق روابط جديدة مع البلديات في منطقة جبيل، كما في المناطق اللبنانية كافة حول سبل تكوين المشروع البلدي بحيث يعبر هذا المشروع عن رغبات الناس في تحسين نمط حياتهم، وي طرح في مقابل ذلك الخدمات اللازمة وسبل تنظيمها وتخطيطها في المستقبل.

نسعى بالاشتراك مع المؤسستين المذكورتين إلى تنظيم فرق عمل مع الجمعيات المدنية والفاعليات المحلية لدراسة كل الأبواب التنظيمية والبيئية والجمالية والعمرانية، وتقديم الاقتراحات اللازمة حول اشراك الناس في تنفيذها.

ان مدينة جبيل، إلى جانب كونها مركز القضاء، وتتمتع بموقع جغرافي مركزي، فهي تصلح أيضا لتكون نقطة انطلاق للمشاريع المشتركة بينها وبين بلدات القضاء، لا سيما تلك التي لها طابع مناطقي (معالجة النفايات، الحفاظ على البيئة، تنظيم الطرقات...).

نأمل ان تكون مدينة جبيل نقطة تلاق بين جميع أهالي جبيل، وهي على نفس المسافة من كل البلدات والقرى وجميع الفاعليات، حيث ان الاتحاد هو بمثابة مشروع انمائي للقضاء من دون أي اعتبار آخر.

الديار، ٣ ايار ١٩٩٩

Institution Mgr Cortbawi – Congrégation des Saints-Coeurs

En 1942, le Père Antoine Cortbawi (1913-1979), jeune enseignant au Collège du Sacré-cœur de Gemmayzé, est frappé par le nombre d'enfants démunis qu'il croise dans le quartier: mendiants, petits vendeurs ambulants... Tout de suite, il décide de s'en occuper. Il loue alors un appartement rue Gouraud où il les accueille, subvient à leurs besoins, et cherche à leur apprendre un métier. C'est ainsi que naît *l'oeuvre des Apprentis Libanais*.

Très vite, ce local de fortune devient trop exigü. Dès 1943, le Père Cortbawi, aidé par les Soeurs Notre-Dame des Apôtres, emménage à Hazmieh, sur un terrain mis à sa disposition par le Patriarcat Maronite. Là, il entreprend immédiatement la construction de locaux destinés à accueillir le foyer et les ateliers techniques. Les jeunes apprentis ont désormais le choix entre plusieurs formations: cordonnerie, couture, menuiserie, électricité, mécanique, forge...

En 1945, la Congrégation des Saints-Coeurs prend la relève des Soeurs Notre-Dame des Apôtres.

En 1953, le Père Cortbawi répond à une nouvelle urgence en décidant la création du premier centre de traitement pour handicapés au Liban et dans la région.

En même temps qu'il amorce la construction de cet hôpital de réhabilitation, le Père Cortbawi n'hésite pas à faire appel à des médecins étrangers et à envoyer des soeurs suivre une formation de physiothérapie en France.

En 1955, l'hôpital est prêt à recevoir les malades.

Quatre ans plus tard, l'Institution est transférée à Aley, dans des locaux plus vastes et aménagés en fonction des différents services. Dernier en date parmi ceux-ci, un Institut de Physiothérapie – le premier au Liban – pour assurer la formation des physiothérapeutes au service des malades de l'hôpital Cortbawi, ainsi que des patients des autres hôpitaux du pays.

1976, la guerre! Tous les bâtiments de la cité Cortbawi sont dévastés et pillés. Les malades et le personnel sont contraints de fuir dans des conditions dramatiques. Mgr Cortbawi et la communauté trouvent refuge chez les Soeurs des Saints-Coeurs à Harissa, puis à Charfeh, au séminaire du Patriarcat des Syriens Catholiques, mis à leur disposition par le patriarche.

Avec une détermination à toute épreuve, Mgr Cortbawi et la communauté des soeurs travaillent sans relâche pour remettre l'Institution en marche.

Craignant cependant de ne pouvoir revenir à Aley, Mgr Cortbawi acquiert un terrain à Adma en prévision d'y installer son oeuvre.

Éprouvé par la guerre et toutes les misères dont il a été témoin, Mgr Cortbawi, s'éteint le 9 septembre 1979, laissant une oeuvre humanitaire considérable, dont les soeurs des Saints-Coeurs poursuivent la mission.

En 1981, en reconnaissance de son action dans le domaine médical, social et technique, l'Etat libanais accorde à l'Institution Mgr Cortbawi la qualité d'*utilité publique*.

En 1986, la première pierre des nouveaux bâtiments de l'Institution est posée à Adma.

L'Institution Mgr Cortbawi comprend: l'Institut de Formation Technique, l'Hôpital de Réhabilitation, et l'Institut de Physiothérapie. Tout en étant parfaitement indépendantes, ces trois entités se complètent harmonieusement.

تعاون وتضامن

تشكل مؤسسة المونسنيور قرطباوي - راهبات القلبين الأقدسين - مجموعة كبرى حيث يلتقي الأطباء والمعالجون الفيزيائيون والطلاب والمعلمون والمرضى والممرضون في اجواء تواصلية منفتحة. أما الأعمال والنشاطات المختلفة فقد نُظمت لتكون مثلاً في المشاركة والتبادل، بعيدة كل البعد عن الانطواء والعزلة، لأن هدف المؤسسة ان تساهم في تربية رجال ونساء الغد غير مقوقعين على ذواتهم بل منفتحين على الغير بايمان وفرح ومسؤولية حرة.

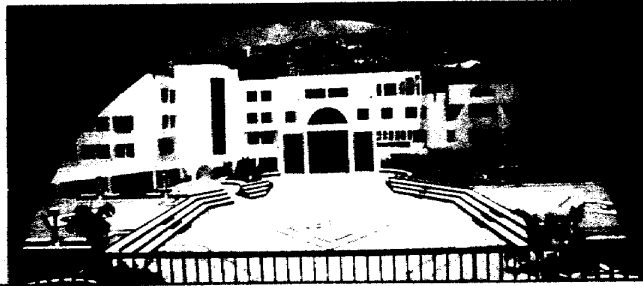
ويظهر هذا الاهتمام البالغ في إقامة وحدة وإرساء حس جماعي، حتى في هندسة الأبنية المتحلقة حول ساحة رئيسية رائعة فيتمرس الانسان على معرفة الله في كل ما هو حسن وجميل ومن ثم يتدرج في ممارسة العبادة الحقة.

لن يبقى هذا الحس الجماعي التواصلية سجين جدران المؤسسة لأن هذه الجماعة الملتقطة إلى العالم الخارجي و المنفتحة على محيطها والتواقة لمشاركة المنطقة حياتها، تسعى جاهدة إلى الانخراط والالتزام مع اهالي المنطقة في أدماء وداخل المجتمع اللبناني بأسره للتعاون على النمو بغية تحقيق كيان أكمل لا ثروة أوفر.

رسالتنا هي كلمة فرح وشهادة رجاء وتعاون من أجل إعادة إحياء ذلك الحس الجماعي المفقود عموماً والذي نسعى الى تحقيقه... لأنه وجه من أوجه الخدمة لتعزيز التقدم البشري والانساني والروحي من اجل خير الانسانية العام.



مؤسسة المونسنيور القرطباوي في خدمة المنطقة



مؤسسة المونسنيور قرطباوي - راهبات القلبين الأقدسين - أحما

ت: ٠٩/٦٠٥/٣/٨٣٥٣٩٢ (٠٩) - فاكس: ٨٣٥٣٩٤ (٠٩)

● مركز اعادة التأهيل ●

يختص هذا المركز بإعادة التأهيل، وتأمّل الإدارة أن تتعاون مع المستشفيات اللبنانية كافة (علمياً أنها قد تعاقدت مع مستشفى أوتيل-ديو) وأضعة معدات المركز وموظفيه في تصرفها على أمل تقديم أفضل سبل العناية للمرضى.

أقسام المركز:

إضافة إلى الخدمات العلاجية يحتوي المركز ٨٥ سريراً. تطل الغرف كلها على البحر فتساهم المناظر الخلابة في استعادة المرضى عافيتهم.

في المركز اربعة اقسام هي:

١- قسم العلاج الفيزيائي ويتضمن:

- العلاج الكهربائي
- العلاج بالبرافين
- العلاج المائي
- غرفة المعالجة العامة
- اعادة تأهيل الجهاز العصبي
- إعادة تأهيل القلب والشرابين
- إعادة التأهيل الرئوي
- إعادة تأهيل مرضى داء المفاصل والعصبي

٢- قسم العلاج الانشغالي

٣- قسم التقويم النطقي

٤- مصنع الأعضاء الاصطناعية



معهد العلاج الفيزيائي

سنة ١٩٨٦ أبرمت اتفاقية مع الجامعة اللبنانية كلية الصحة ثم سنة ١٩٩٥ مع كلية الطب في جامعة القديس يوسف، بغية الارتقاء إلى مستوى المؤسسات الجامعية. ويخضع الطلاب الراغبون في الإنتساب الى المعهد لامتحان دخول بعد حصولهم على شهادة البكالوريا.

المعاهد المختلفة

تتضمن مؤسسة المونسنيور قرطباوي:

- معهد التدريب التقني
- معهد العلاج الفيزيائي
- مستشفى التأهيل الفيزيائي



تعمل هذه المعاهد الثلاثة المستقلة بشكل متكامل بفضل قصر المسافة بينها وبين المركز فيتلقي طلاب العلاج الفيزيائي تدريباً تطبيقياً على أحدث المعدات في حين يتمكن المعاقون الذين يتلقون علاجاً يومياً من متابعة دروسهم في معهد التدريب التقني.

• معهد التدريب التقني •

يقدم المعهد لائحة اختصاصات متنوعة في مجالات الإعداد المهني والتقني المتخصص ويمنح الشهادات التالية:

T.S. (Technique Supérieur)

أو شهادة الإمتياز الفني في الاختصاصات التالية:

- مراجعة وخبرة في المحاسبة
- إلكترونيك
- كهرباء
- كهرباء آليات
- معلوماتية إدارية
- هندسة مدنية و مساحة
- معلوماتية صناعية
- ميكانيك صناعي
- ميكانيك سيارات
- فندقية
- سياحة

B.P. (Brevet Professionnel)

أو شهادة التكميلية المهنية في الاختصاصات التالية:

- إختزال
- مساعد محاسب
- كهرباء

B.T. (Baccalauréat Technique)

أو شهادة البكالوريا الفنية في الاختصاصات التالية:

- أمانة سر
- علوم تجارية
- كهرباء والإلكترونيك
- برمجة كومبيوتر
- هندسة مدنية و طوبوغرافية
- ميكانيك صناعي
- فندقية



ؤسسات المونسنيور انطونات قرطباوي

راهبات القلبين الاقدسين

مسيرة الأب انطونات قرطباوي

بين اول حجر فيها وآخر حجر عليها مسافة من الزمن ربح قصير في عمر الرمان الذي نمت كحبة الخردل في العام ١٩٤٢ لاحظ الأب قرطباوي، المأرس الشاب في مدرسة القلب الأقدس - الجميزة - عند تجواله في بيروت، كثرة عدد المستردين في الشوارع فقرّر أن يختصنهم ليلقنهم مهنة تؤهلهم للعمل في المستقبل وأكل خبزهم بعرق جباههم ويشرف، هكذا ولدت المؤسسة اللبنانية للتدريب المهني وقد قامت على مبادرة فردية ورعاية سماوية

بلمح البصر عدت مساحة المؤسسة صغيرة على ساكنيها. فقرّر الأب قرطباوي سنة ١٩٤٣ أن ينتقل من الجميزة شارع غورو إلى الحازمية حيث بدأ تشييد أبنية لاحتواء غرف النمامة والمصانع. هكذا كان للمتدربين الصغار امكانية الإختيار بين ميادين متنوعة منها النجارة - الكهرباء - الميكانيك - الخياطة - صنع الاحذية الخ... تحت اشراف راهبات القلبين الاقدسين

عام ١٩٥٣، قرر الأب قرطباوي أن يزود لبنان والمنطقة بمركز لإعادة تأهيل المعاقين. وفيما بدأت ورشة بناء المستشفى طلب الأب قرطباوي مساعدة أطباء أجانب وأرسل راهبات إلى فرنسا بفية التخصص في العلاج الفيزيائي

وبعد أربع سنوات انتقلت المؤسسة إلى أبنية اوسع في عاليه (ضهر الوحش) صنّمت خصيصاً لتناسب خدماتها المختلفة. وفي سنة ١٩٥٦ أسس الأب قرطباوي أول معهد للعلاج الفيزيائي في لبنان لتدريب معالجين فزيائيين لبنانيين بهدف خدمة المستشفى فتردد على المستشفى المرضى من لبنان ومن كل البلاد العربية ومن الشرق الاوسط أجمع.

وكانت الحرب سنة ١٩٧٦... هدمت أبنية المؤسسة وسرقت وأحرقت... فأجبر سكانها من مرضى ومعاقين وموظفين وطلاب إلى إخلاء المكان. فالتجأ المونسنيور قرطباوي ومن معه إلى حريصا - درعون. راهبات القلبين الاقدسين تم إلى بطيريكية السريان الكاثوليك.

عزيمة لا تهتأ، ايمان لا يتزعزع، عناد في الحق لا يلين كأن قدر المونسنيور قرطباوي ان يحمل دوما مؤسساته على كتفه... وعلى أمل أن يأتي اليوم الذي فيه يعيد تشييد ذلك الصرح، اشترى قطعة أرض في أدما - رجل عطاء، رجل ايمان، مؤمن بالرب وكل انسان، دعاه الرب اليه سنة ١٩٧٩ تاركاً إرثاً إنسانياً حملت لواءه راهبات القلبين الاقدسين وتابعن المسيرة...

وفي العام ١٩٨١ أعلنت الحكومة اللبنانية مؤسسة المونسنيور قرطباوي "مؤسسة ذات منفعة عامة" مقدره بذلك عملها في الميدان الطبي والاجتماعي والتقني وقد تابعت راهبات القلبين الاقدسين مسيرة المونسنيور قرطباوي الذي اثبت قول الرب: "أن السعادة في العطاء أعظم منها في الاخذ".



المونسنيور انطونات قرطباوي ١٩١٣-١٩٧٩

Conception, editing et couverture

KLEUDGE

56, rue Abd el Wahab el-Ingilzi

B.P. 16-5738 Beyrouth-Liban

Phone: 961.1.219 613 / 4

Fax: 961.1. 325 450

Web: www.kleudge.com – Email: Info@kleudge.com

Distribution

Institution Mgr Cortbawi

Congrégation des Saints-Coeurs – Adma (Liban)

Tel: (09) 835 392 / 3/5/6

Fax: (09) 835 394

Fondation Friedrich Ebert-Beyrouth

Tel: (01) 739 845

Librairie Orientale – Beyrouth

Tel: (01) 200 875 / 485793

البلدية والمدينة

وقائع المؤتمر الدولي
الذي عقدته مؤسسة القرطباوي - رهبنة القلبيين الاقدسين
بالتعاون مع
بلدية جبيل
ومؤسسة فريديش ايبيرت
في قاعة محاضرات بيت القديس مرقس الرعائي في جبيل - بيبيلوس
في ٢٩-٣٠ نيسان و ١ ايار ١٩٩٩

اشراف
عبدو القاعي

منشورات مؤسسة القرطباوي - رهبنة القلبيين الاقدسين

ادما - لبنان

١٩٩٩